

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12
3- INTERPRÉTATION DU RAPPORT « BRUIT » APAVE	P 13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	3,0.10 ⁻²	2,2.10 ⁴
Bêta total (hors K40)			1,8.10 ⁻²	2,0.10 ⁵
Activité H3			500	1,5.10 ¹⁰
Activité C14			7 *	3,0.10 ⁸
Activité I129			2,0.10 ⁻³ *	4,0.10 ⁴

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S27	S28	S29	S30	S31	
Alpha total	≤ 9,6.10 ⁻⁶	≤ 1,4.10 ⁻⁵	≤ 5,8.10 ⁻⁶	≤ 1,0.10 ⁻⁵	≤ 1,7.10 ⁻⁵	
Bêta total (hors K40)	≤ 2,7.10 ⁻⁵	≤ 7,0.10 ⁻⁵	≤ 3,3.10 ⁻⁵	≤ 2,6.10 ⁻⁵	≤ 4,4.10 ⁻⁵	
Activité H3	≤ 0,56	≤ 0,39	≤ 0,45	≤ 0,54	≤ 0,61	
Activité C14	≤ 0,33	≤ 0,49	≤ 0,34	≤ 0,44	≤ 0,33	≤ 0,38
Activité I129	≤ 1,2.10 ⁻⁵	≤ 1,1.10 ⁻⁵	≤ 1,3.10 ⁻⁵	≤ 1,1.10 ⁻⁵	≤ 1,0.10 ⁻⁵	≤ 1,2.10 ⁻⁵

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

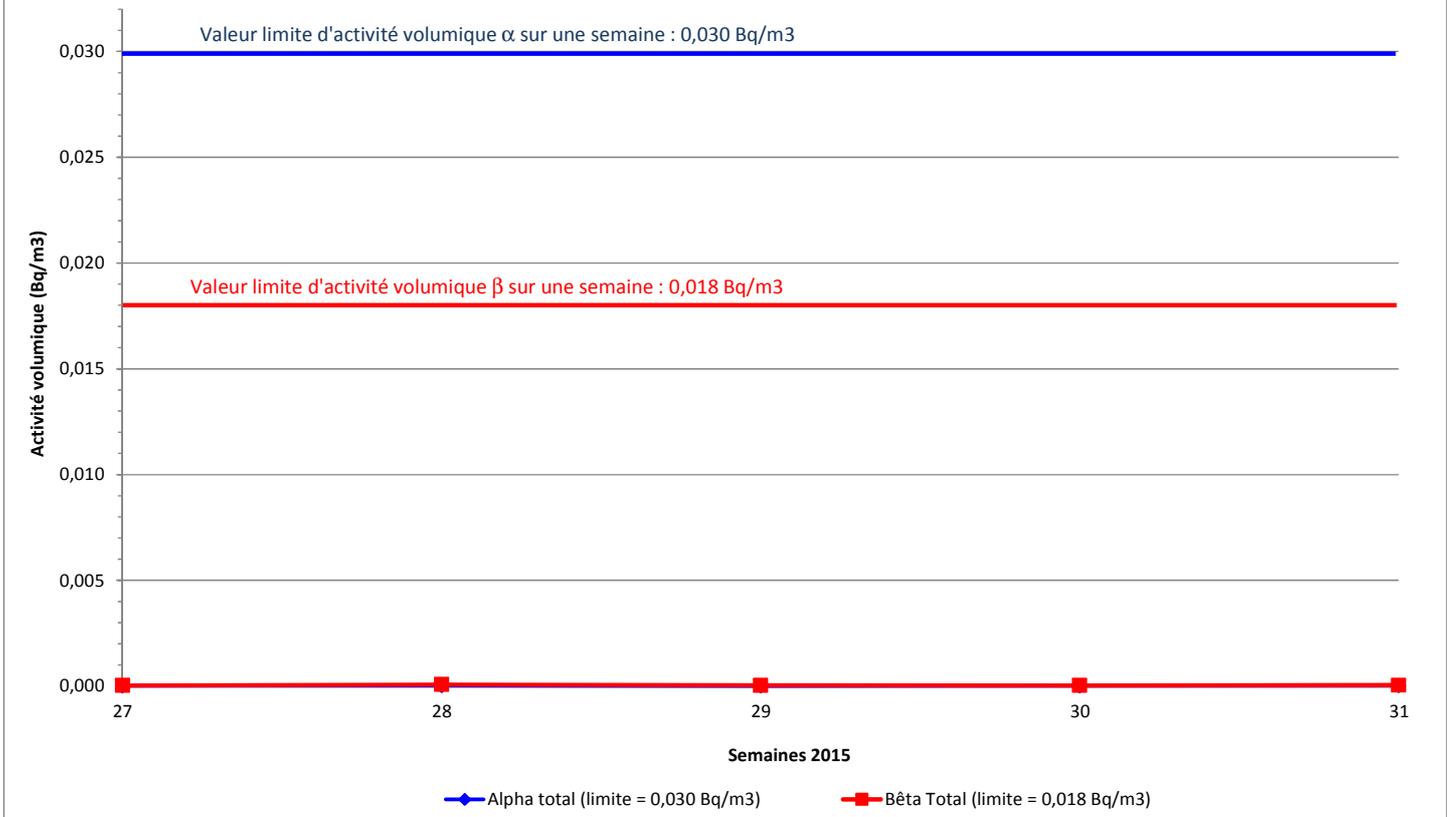
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

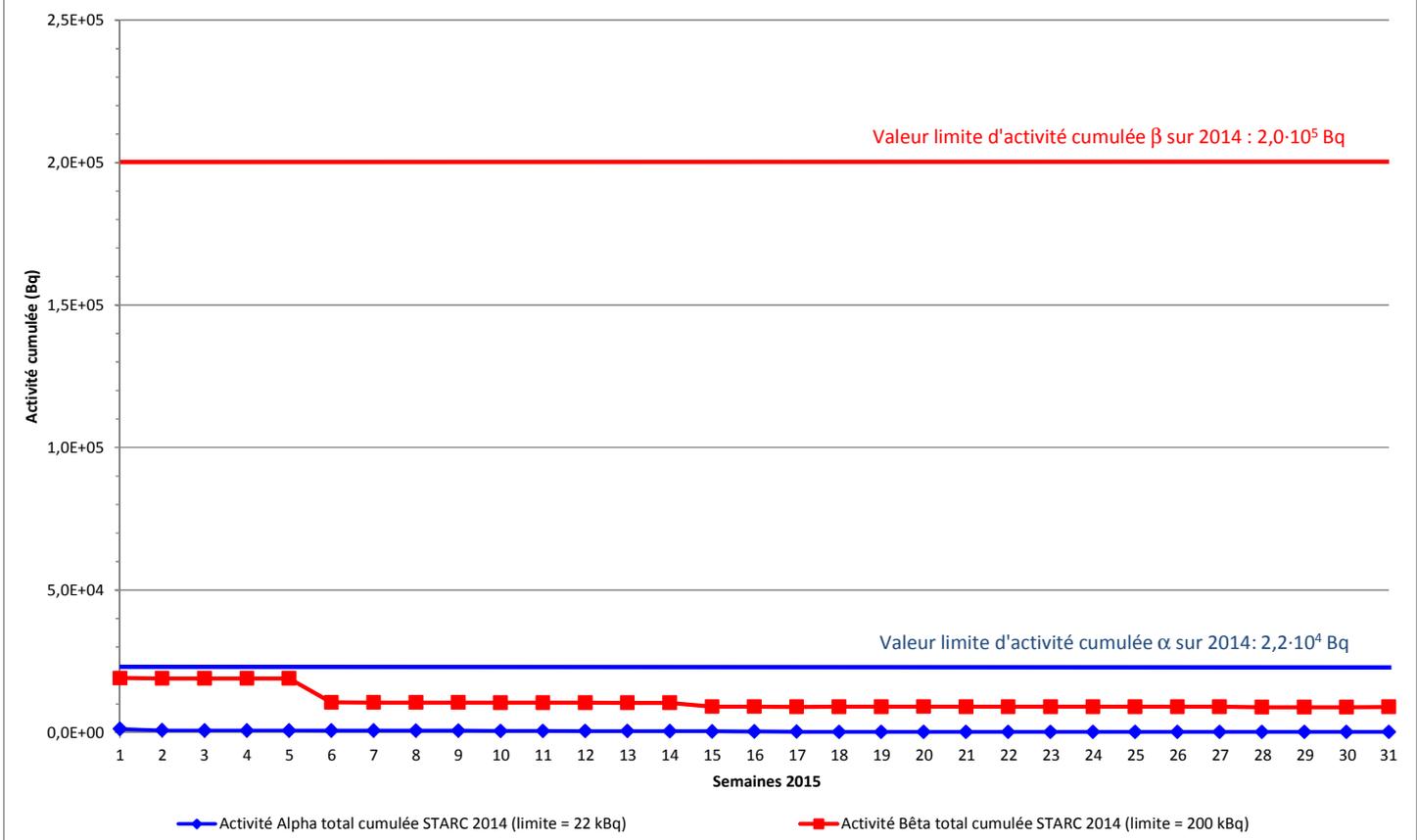
L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral.

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

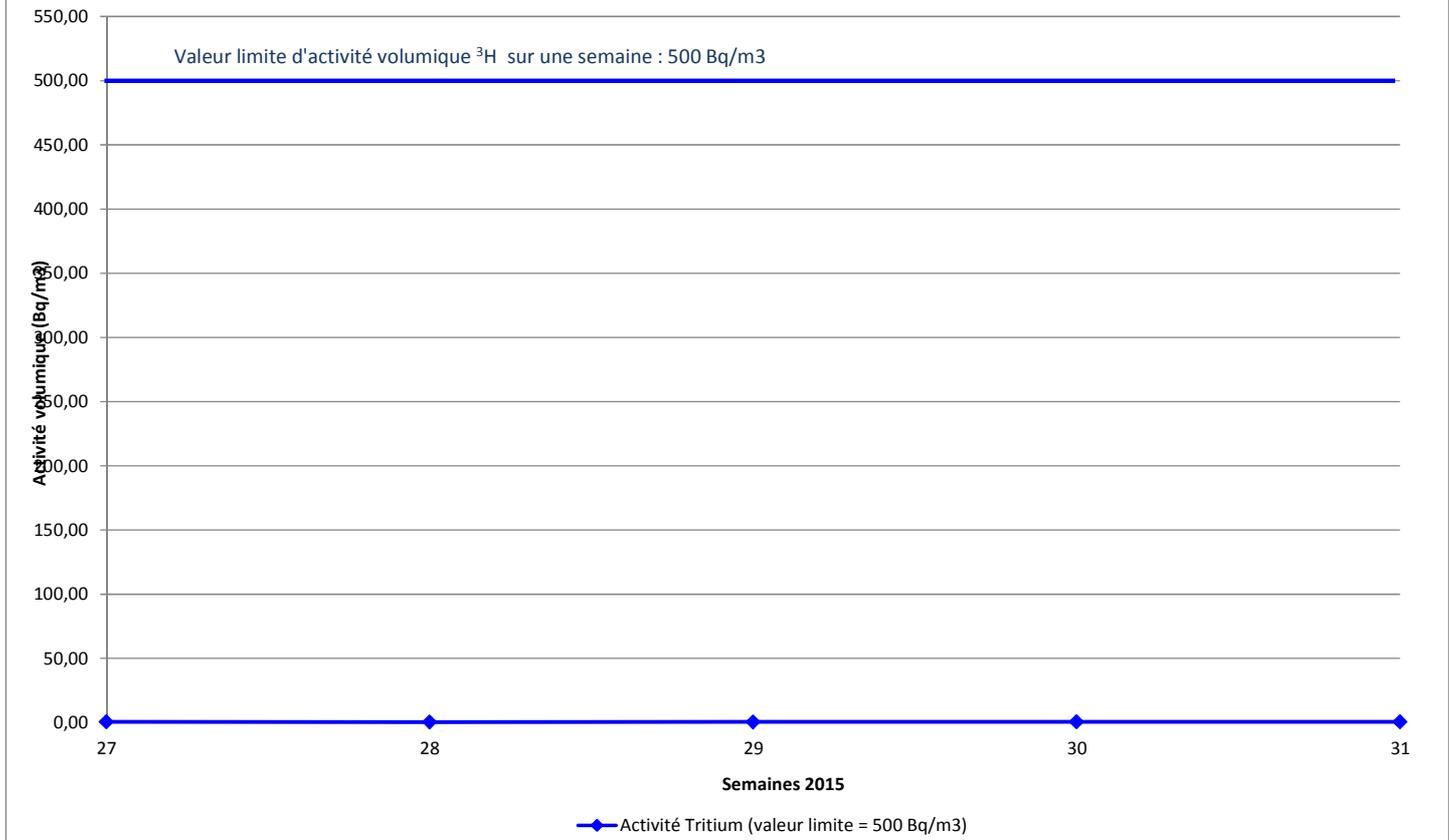
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



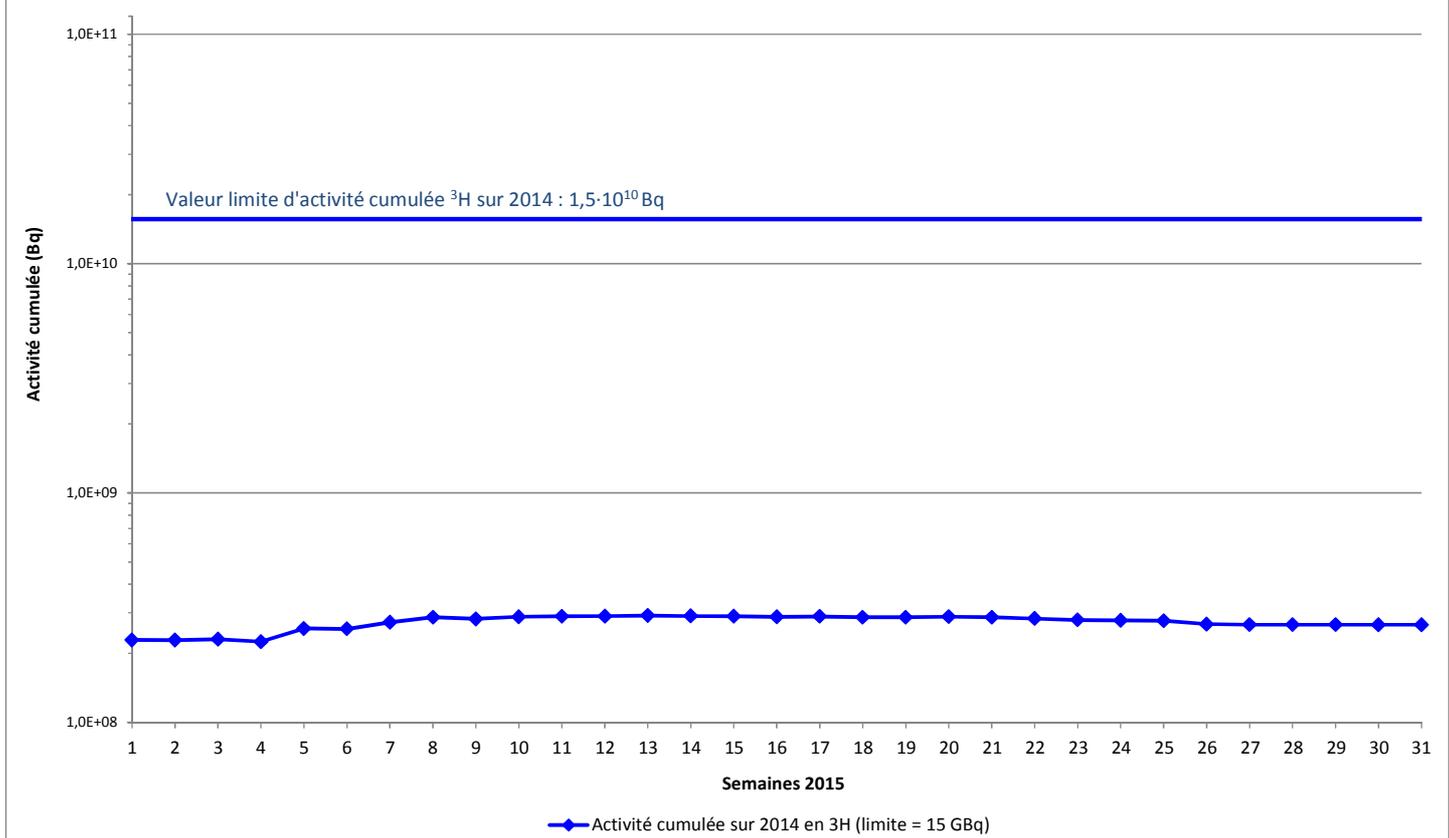
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

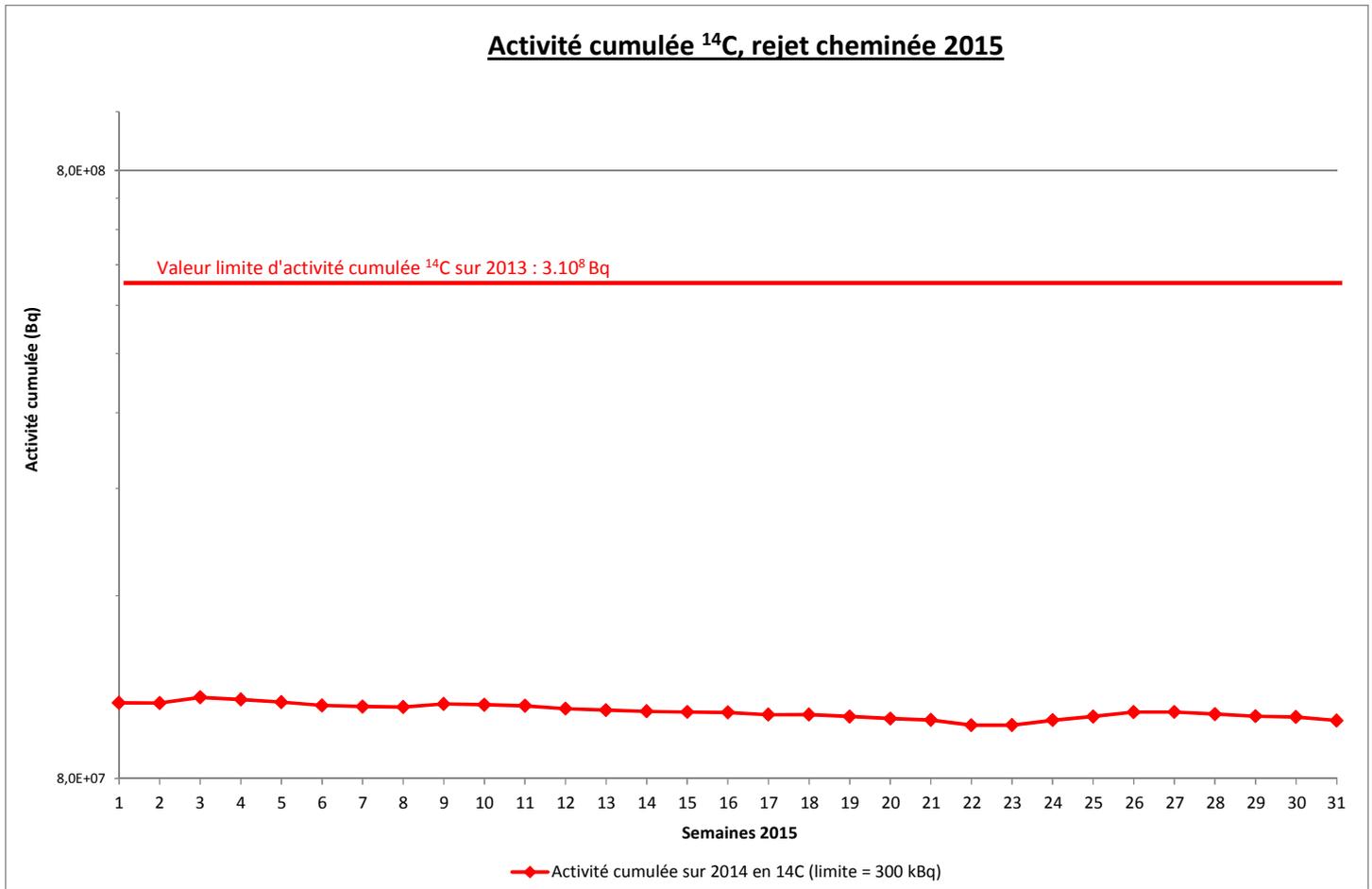
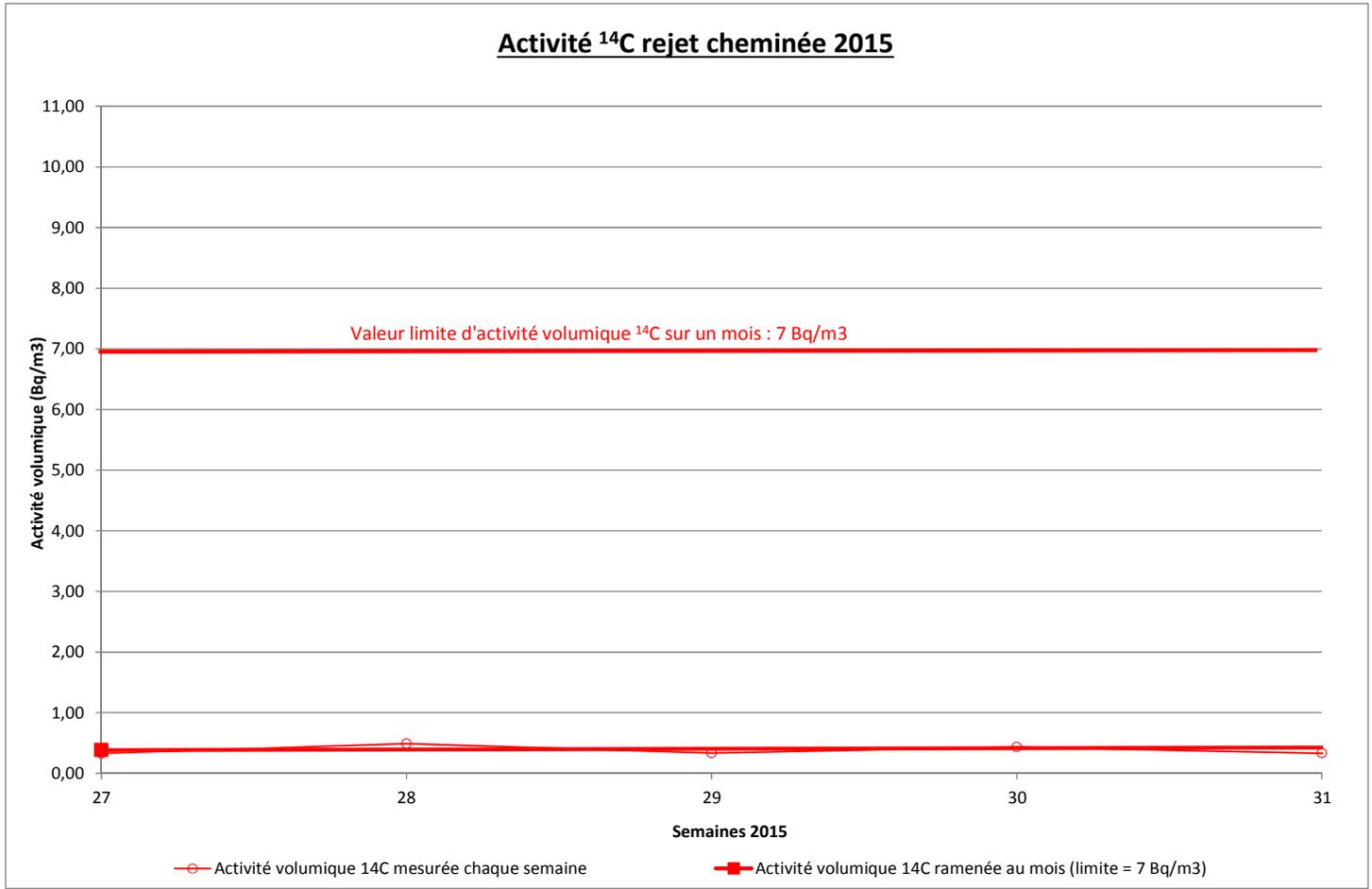


Activité ³H rejet cheminée 2015

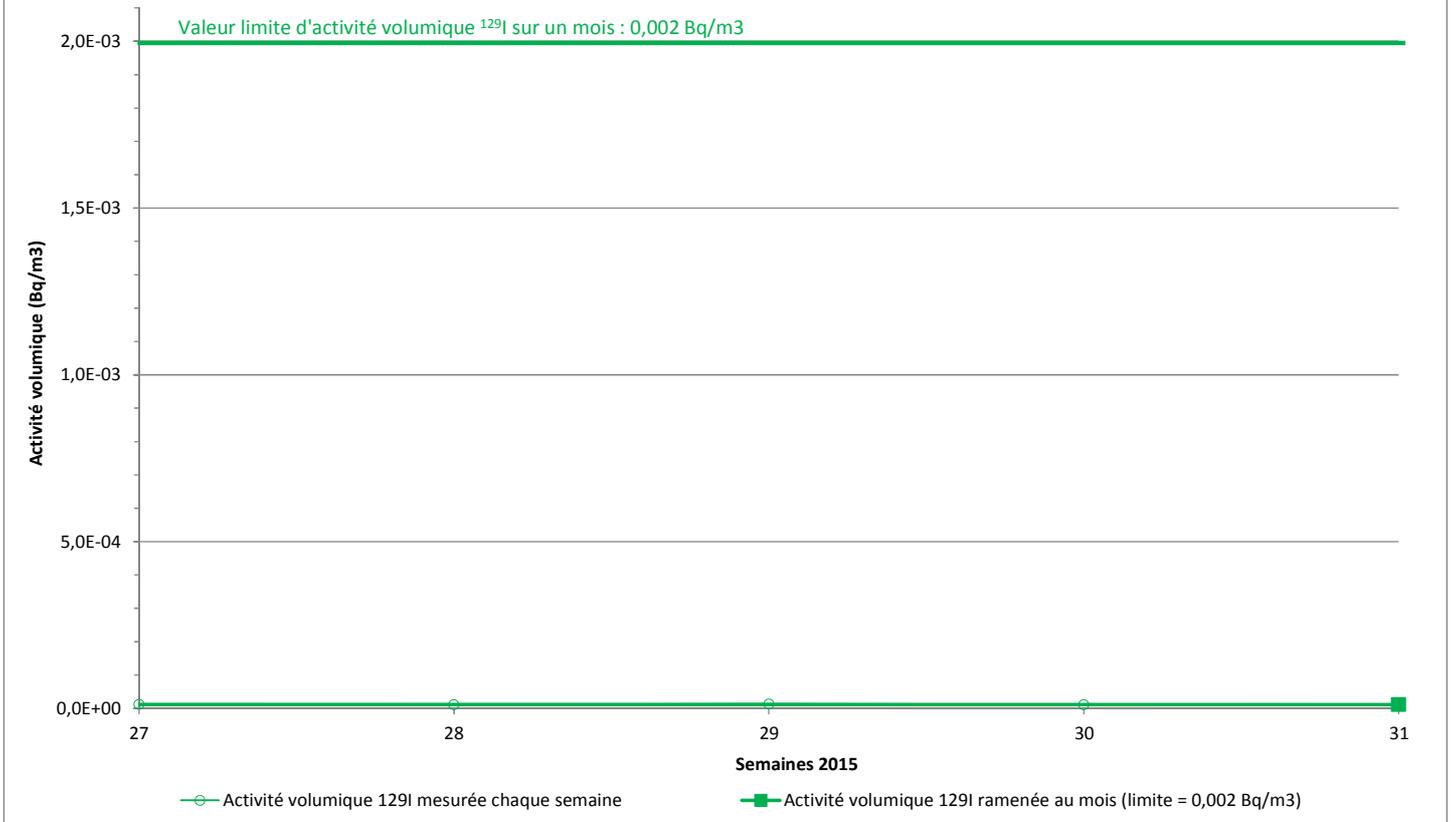


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

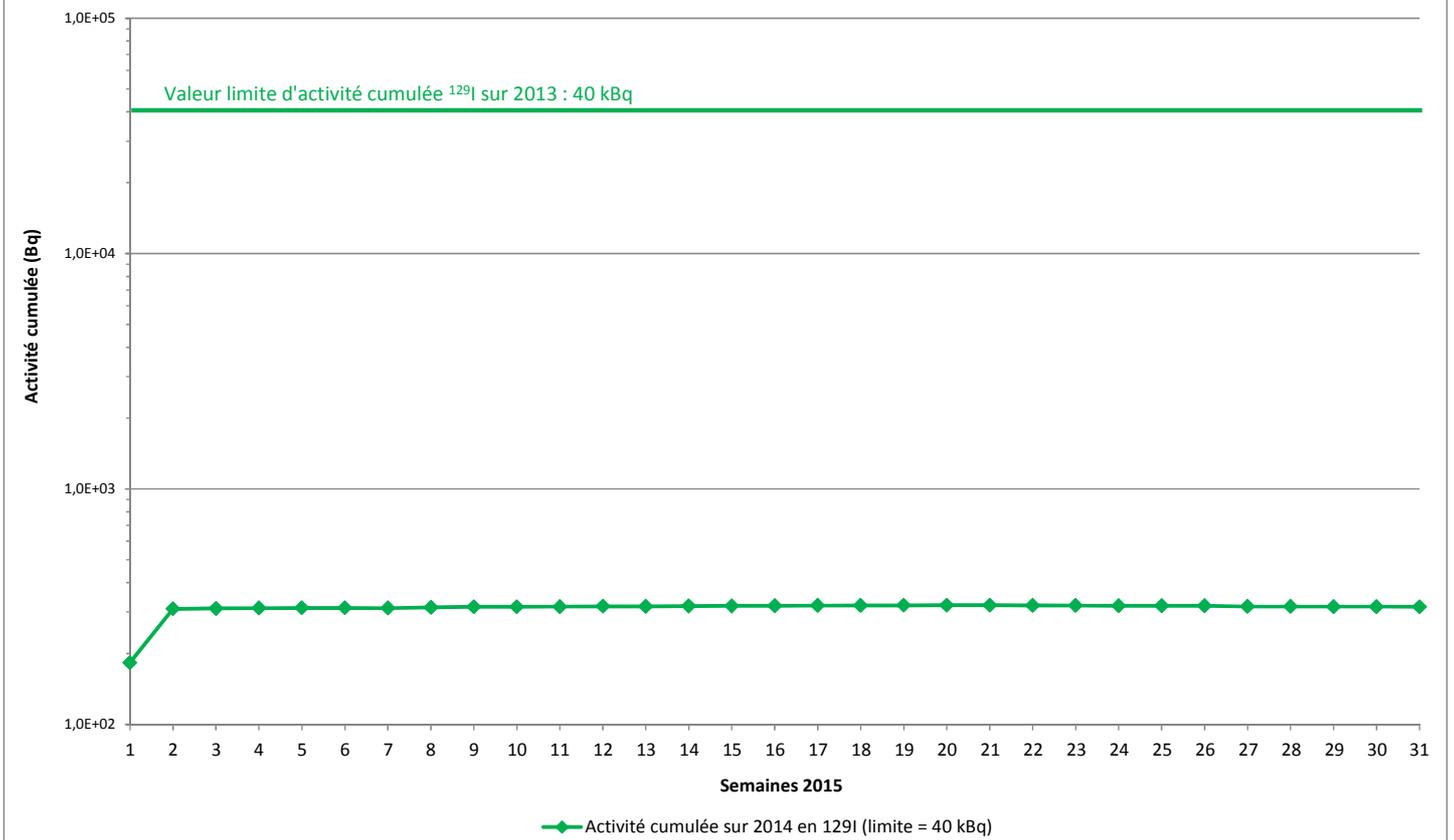




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S27	S28	S29	S30	S31	
Alpha total	≤ 5,8.10 ⁻⁴	≤ 5,4.10 ⁻⁴	≤ 1,6.10 ⁻⁴	≤ 6,8.10 ⁻⁴	≤ 1,4.10 ⁻⁴	
Bêta total (hors K40)	≤ 8,2.10 ⁻⁴	≤ 1,0.10 ⁻³	≤ 1,1.10 ⁻³	5,9.10 ⁻⁴	≤ 4,3.10 ⁻⁴	
Activité H3	≤ 0,55	≤ 0,39	≤ 0,44	≤ 0,56	≤ 0,61	
Activité C14	≤ 0,29	≤ 0,38	≤ 0,32	≤ 0,42	≤ 0,36	≤ 0,35
Activité I129	≤ 1,8.10 ⁻⁴	≤ 1,6.10 ⁻⁴	≤ 1,6.10 ⁻⁴	≤ 1,7.10 ⁻⁴	≤ 1,6.10 ⁻⁴	≤ 1,7.10 ⁻⁴

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

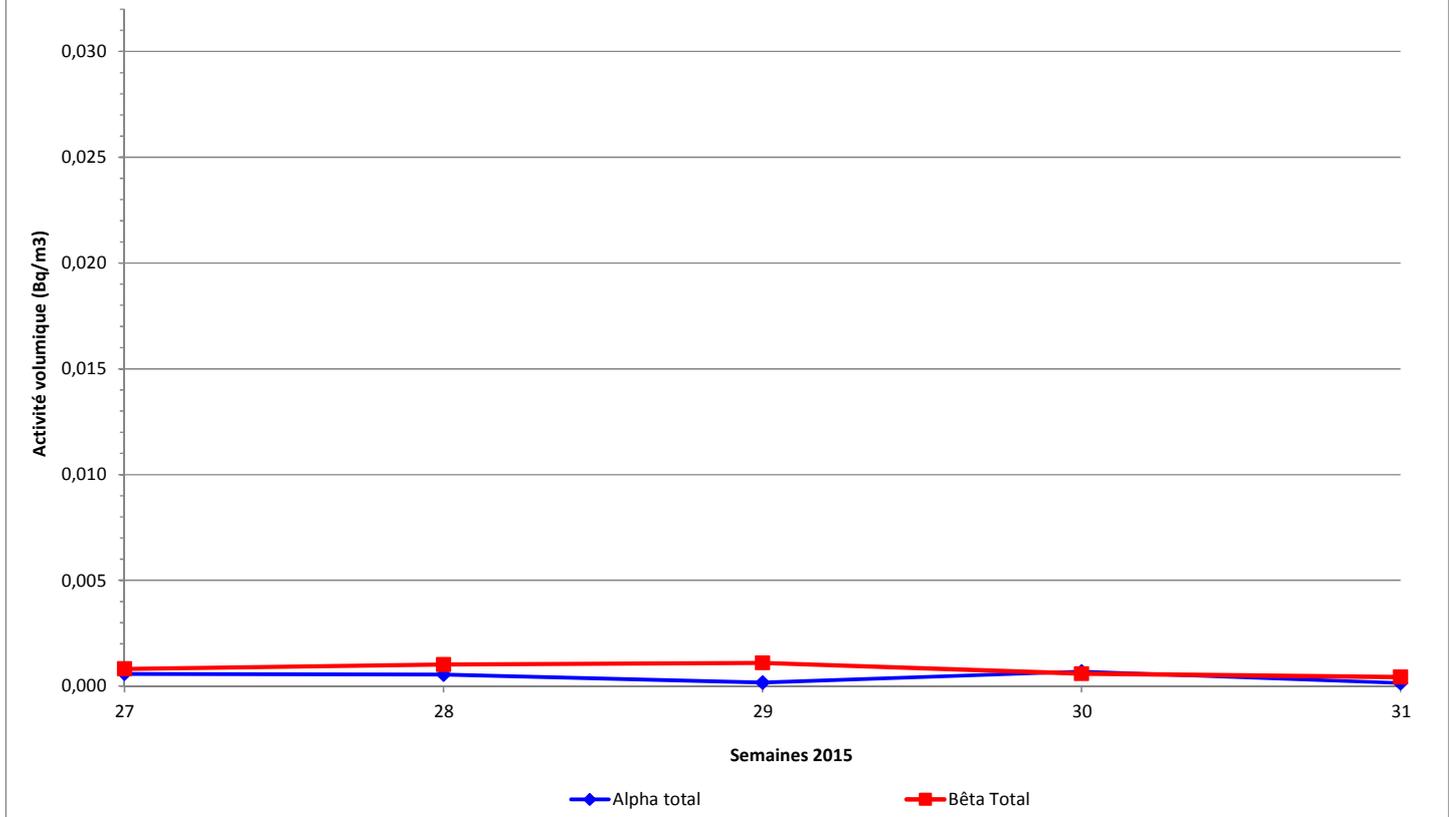
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

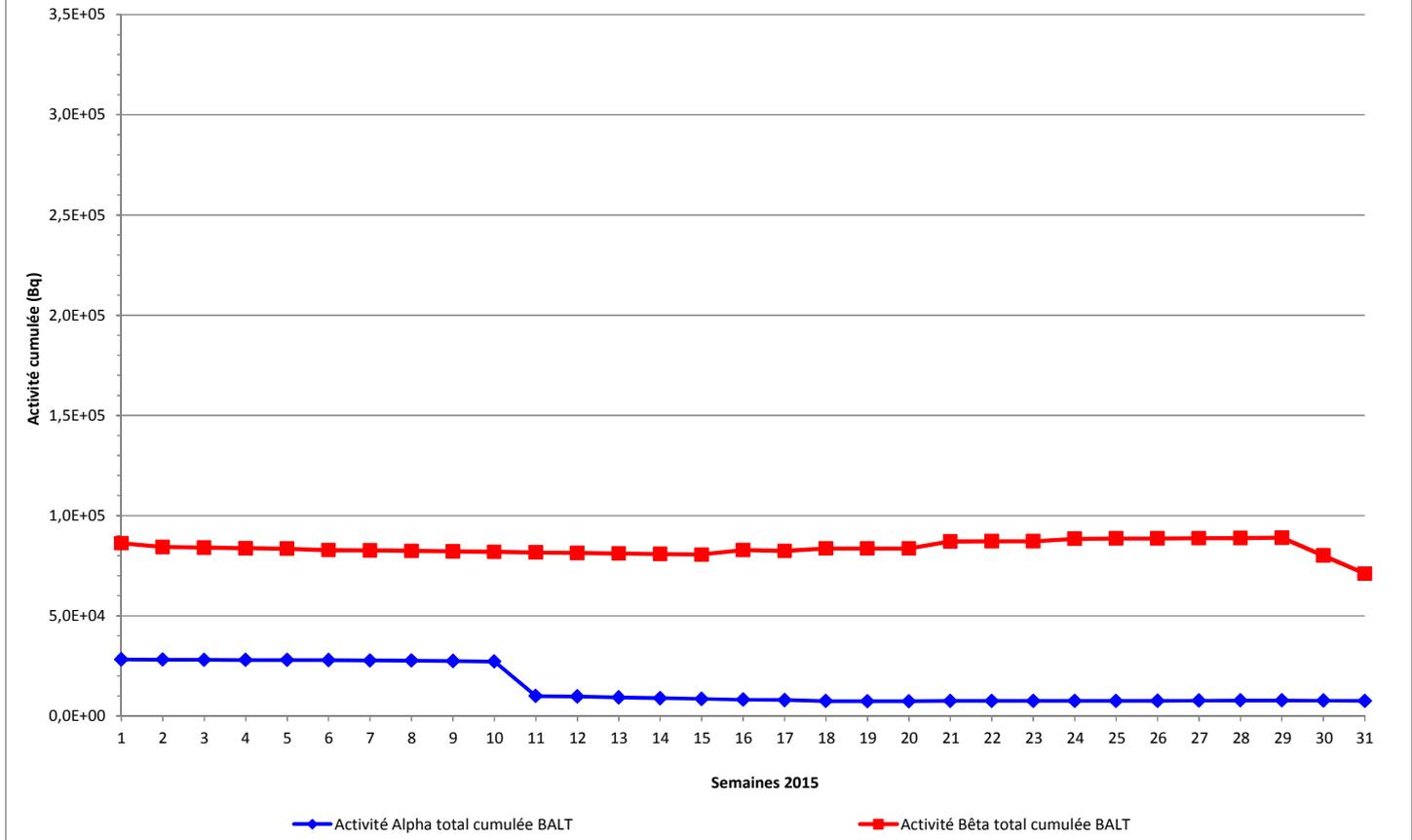
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

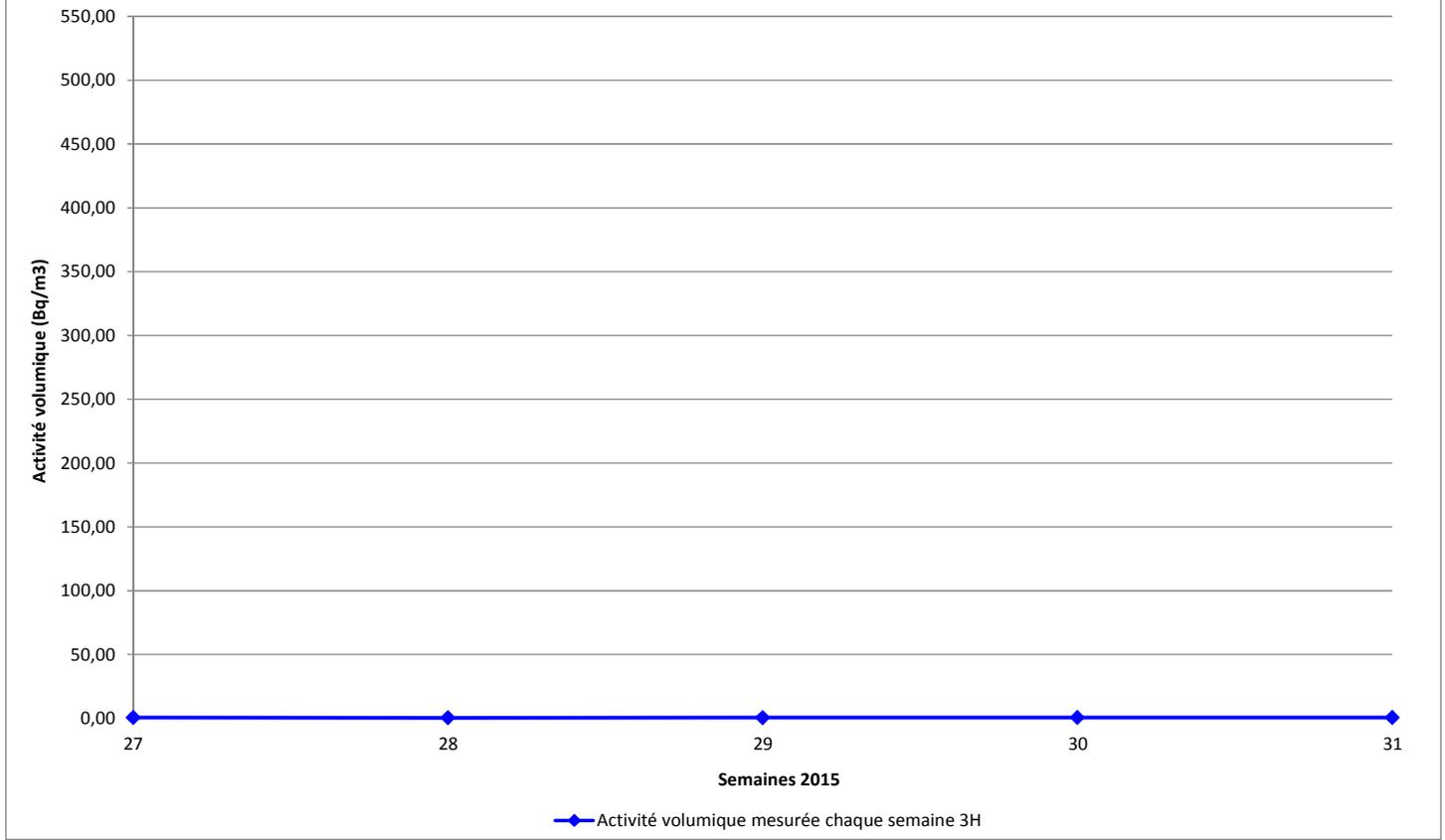
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



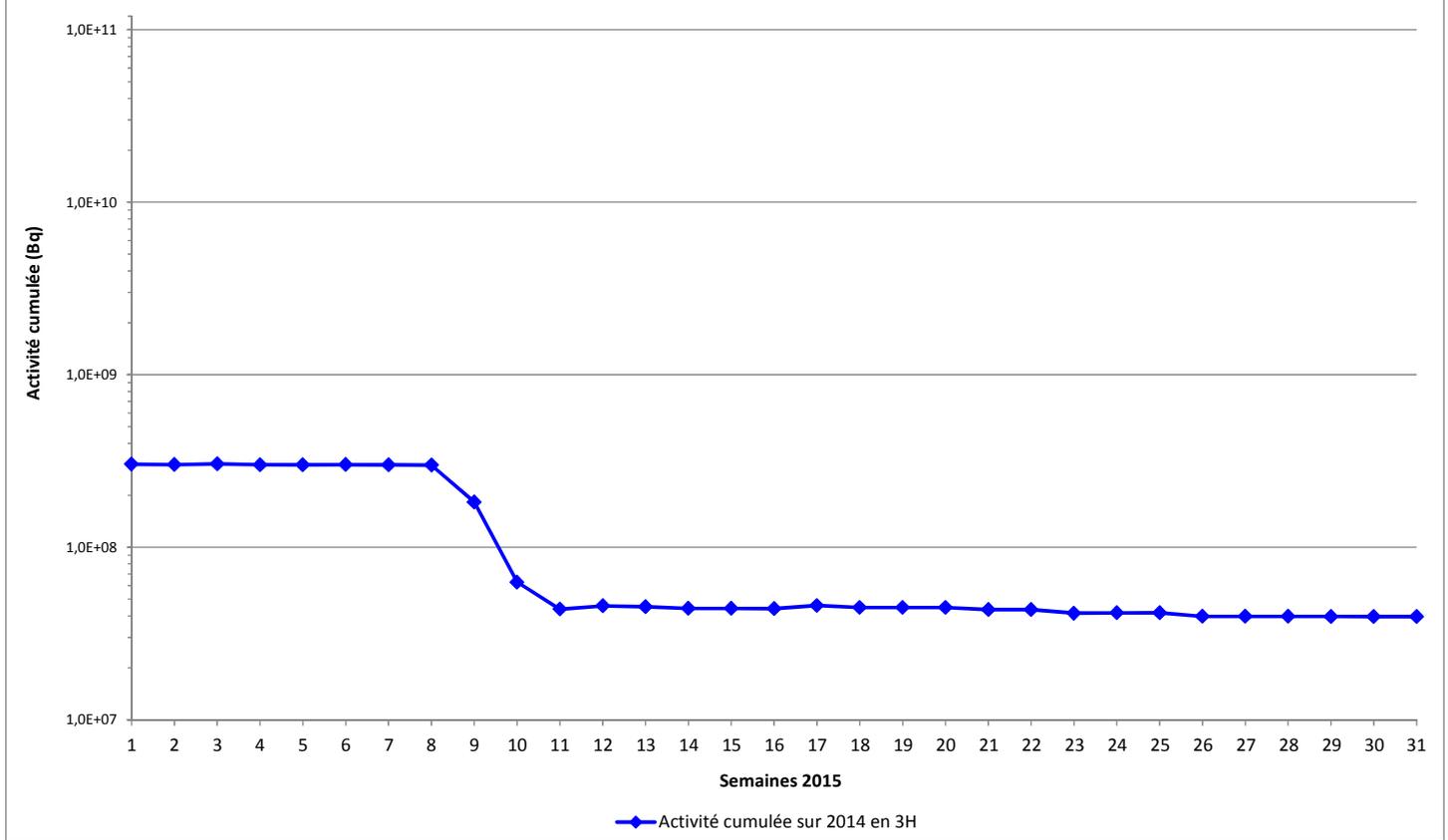
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



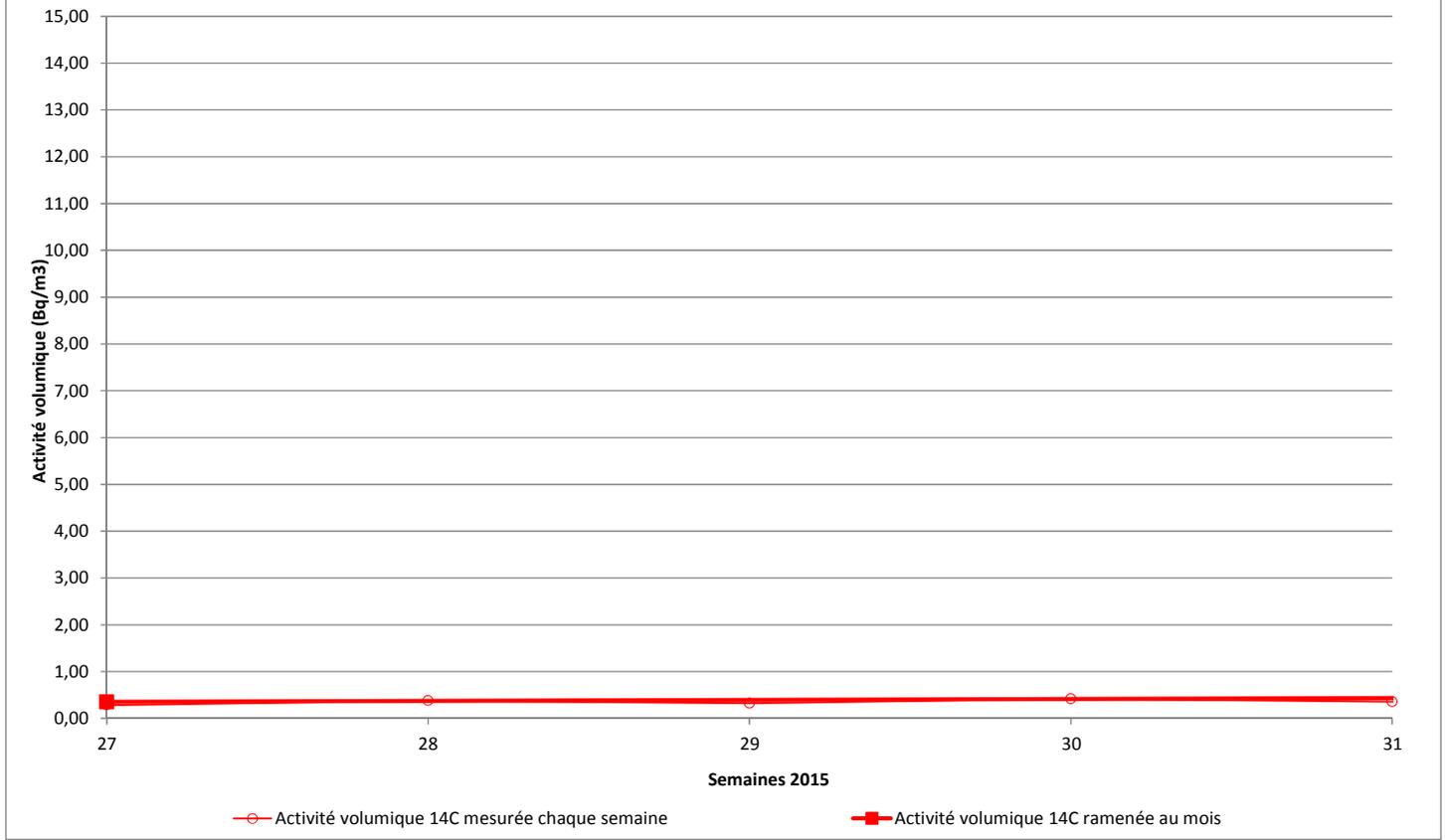
Activité ³H témoin 2015



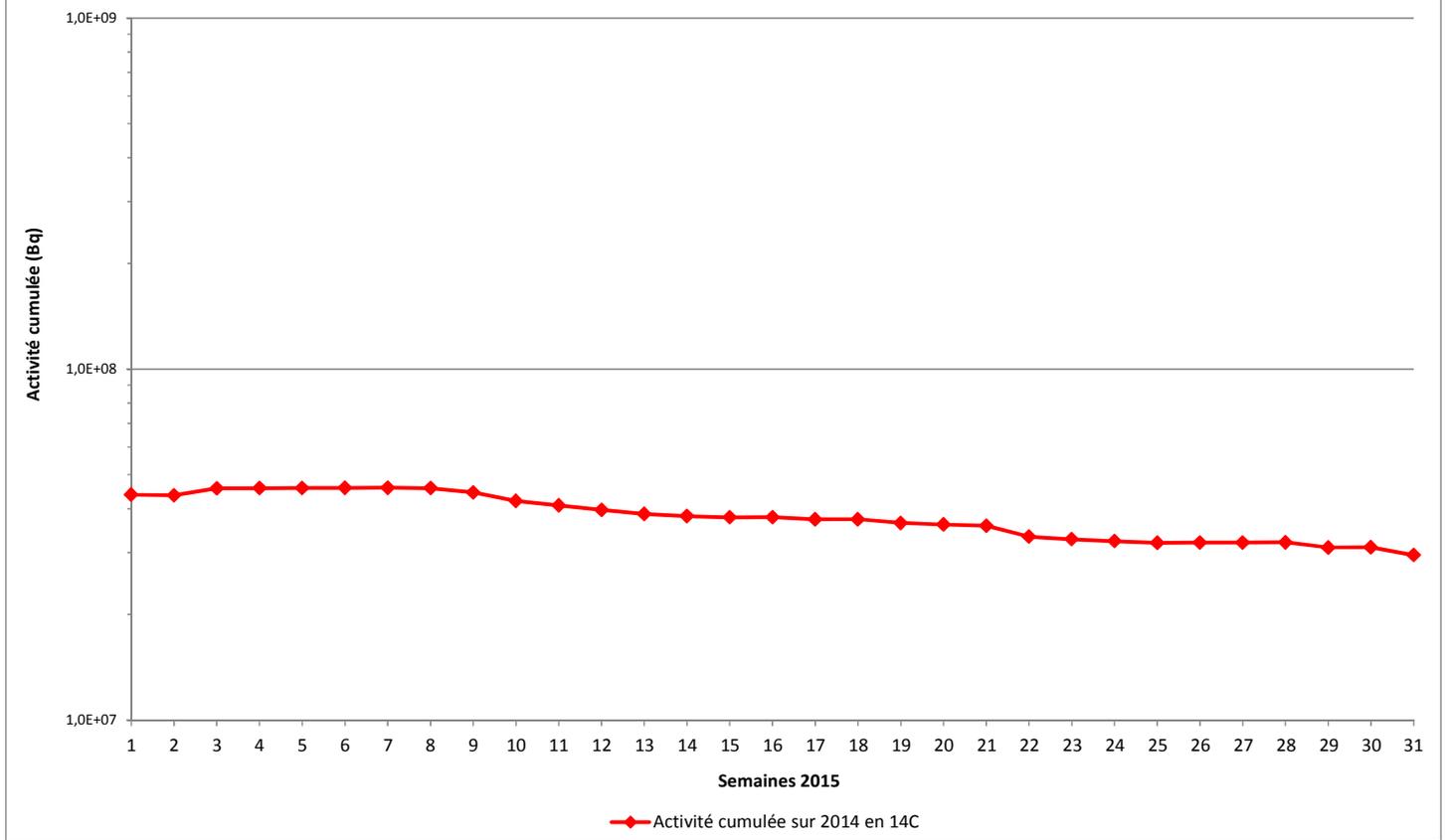
Activité cumulée ³H, témoin 2015

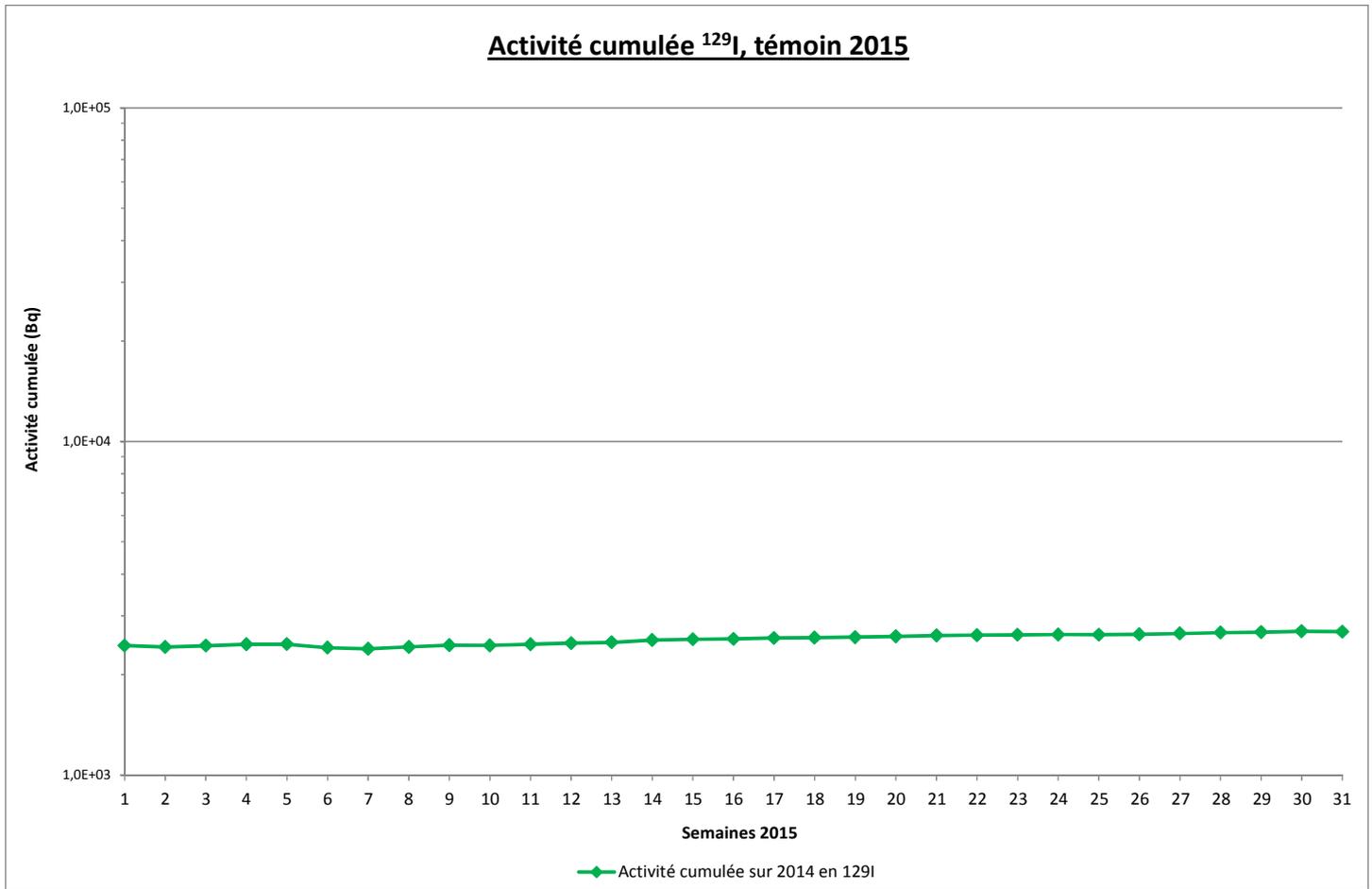
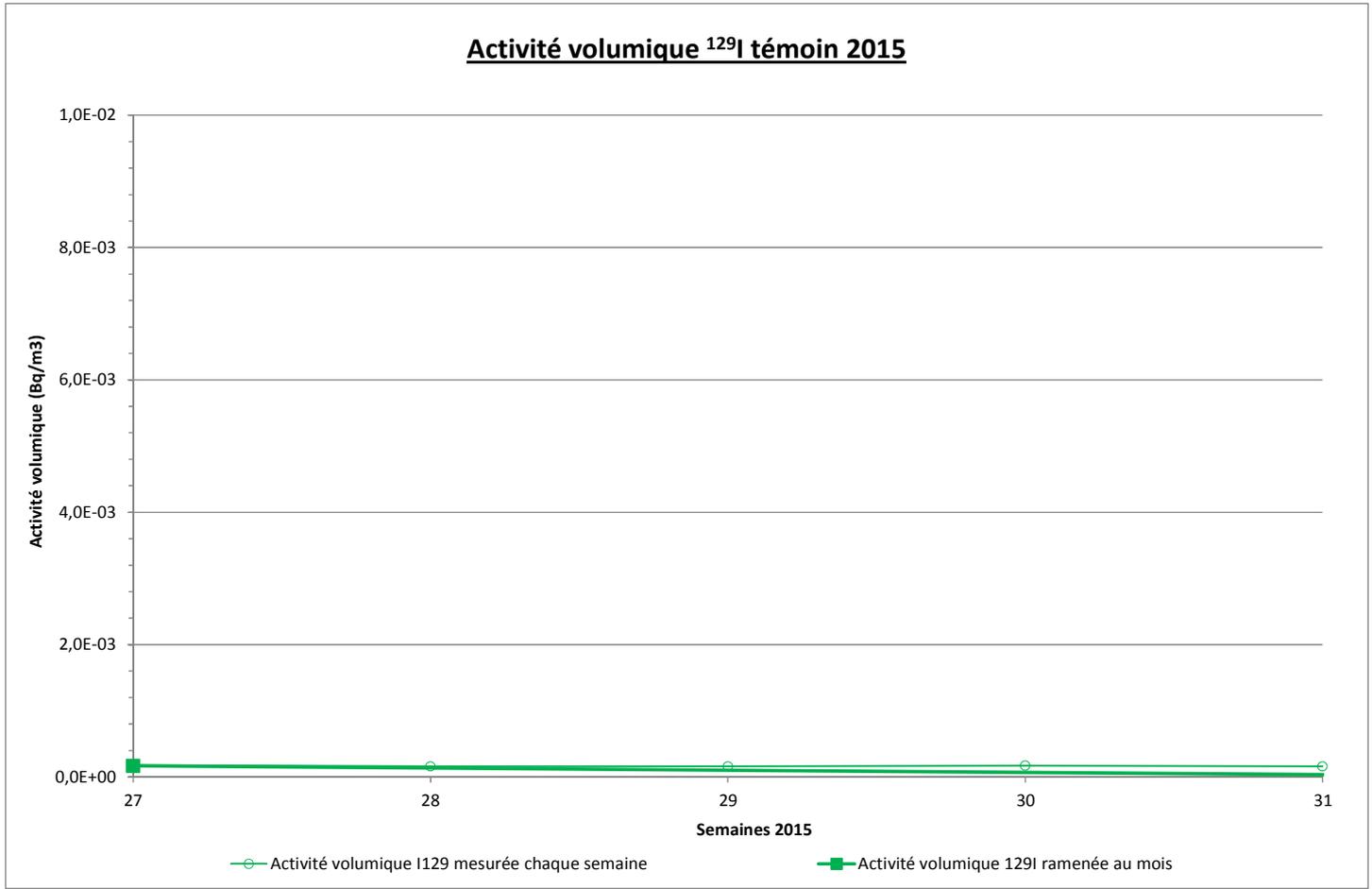


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

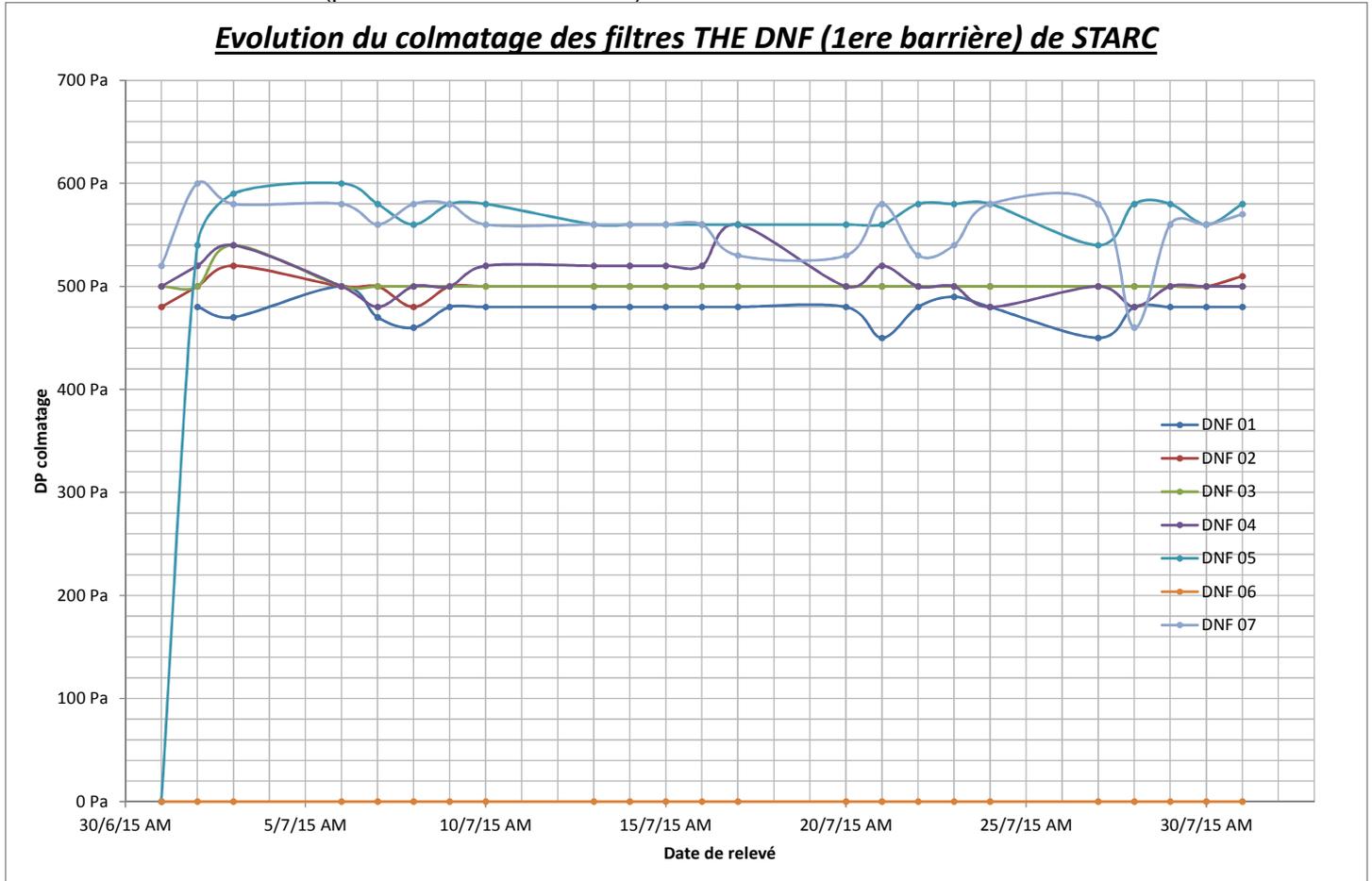




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 31/07/2015 allaient de 720 à 870 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Prise en compte des remarques de l'inspection de décembre 2014 :

Envoi des filtres de prélèvement des aérosols en cheminée et dans l'environnement chaque semaine, après comptage α & β en interne. Permet de réduire le délai d'émission du CR mensuel DREAL.

Prélèvements environnementaux :

Etude pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Prélèvements (intermédiaire) des eaux en aval de l'ICPE, reporté par manque d'eau dans le milieu naturel : fossé ouest et nord.

Evènement déclaré à l'ASN :

Accident de la route le 2 juillet 2015, ayant impliqué un convoi exceptionnel DAHER. Pas de conséquences en matière de radioprotection et d'environnement. Visite de l'ASN sur l'ICPE.

Climat social :

Mouvement de grève d'une partie du personnel local DAHER NT, durant 2 jours, les 15 & 16 juillet 2015.

3- INTERPRÉTATION DU RAPPORT « BRUIT » APAVE

Prévention des nuisances sonores et des vibrations (Titre 6 et article 9.2.3.1. du [1])

[1] Arrêté préfectoral N°10-0787 du 26 mars 2010 – Arrêté d'autorisation d'exploiter un centre de tri, découpe et conditionnement de déchets très faible activité.

[2] « dossier de demande d'autorisation d'exploiter une ICPE, centre de tri et reconditionnement de déchets TFA » référencé ISQ316C indice B ; et son annexe 9 « mesures acoustiques réalisées sur le site ».

[3] Rapport de vérification « niveaux sonores émis dans l'environnement en référence à l'arrêté du 23 janvier 1997 » n°11 530 600 20425 00 M du 13/04/2012.

[4] Rapport de vérification « niveaux sonores émis dans l'environnement en référence à l'arrêté du 23 janvier 1997 » n°15 530 RMS 07671 00 R du 02/06/2015.

Une série de mesures des niveaux de bruit a été réalisée par une société compétente les 20 & 21 avril 2015 [4], ils sont à comparer aux valeurs mesurées dans les mêmes conditions les 26 & 27 juillet 2007 [2], et aux valeurs limites de l'arrêté [1].

Le rapport APAVE des valeurs obtenues a été transmis à l'inspection des installations classées avec le compte rendu mensuel d'activité de juin 2015. Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant :

Situation sonore du site avant implantation de STARC (point zéro [2])

Emplacement	Période : 26 & 27/07/2007	L _{Aeq} en dB(A)	Niveaux limites (arrêté du 22/01/1997)	L ₅₀ en dB(A)	Niveaux limites (arrêté [1])	Emergence en dB(A)	Emergence limite en dB(A)
Point A	jour	60	70	52	58	Nulle	5
Point B	jour	51	70	46,5	61		5
Point C	jour	57	70	50,5	52		5
Point D	jour	50	70	47	51	2	5
Point A	nuît	55	60	41,5	44		4
Point B	nuît	46,5	60	34	56		4
Point C	nuît	43	60	37	47		4
Point D	nuît	43	60	36	44		4

Indicateur de mesure : indice fractile L₅₀ : niveau sonore dépassé pendant 50% du temps

Situation sonore du site début 2012 [3]

Emplacement	Période : 16 & 17/02/2012	L _{Aeq} en dB(A)	Niveaux limites (arrêté du 22/01/1997)	L ₅₀ en dB(A)	Niveaux limites (arrêté [1])	Emergence en dB(A)	Emergence limite en dB(A)
Point A	jour	62,5	70	54,3	58		5
Point B	jour	56	70	52,6	61		5
Point C	jour	62,5	70	62	52		5
Point D	jour	50,5	70	49	51	2	5
Point A	nuît	59	60	49,2	44		4
Point B	nuît	47,5	60	41,6	56		4
Point C	nuît	62	60	61,8	47		4
Point D	nuît	44	60	41	44		4

Indicateur de mesure : indice fractile L₅₀ : niveau sonore dépassé pendant 50% du temps

Situation sonore du site début 2015 [4]

Emplacement	Période : 20 & 21/04/2015	L_{Aeq} en dB(A)	Niveaux limites (arrêté du 22/01/1997)	L_{50} en dB(A)	Niveaux limites (arrêté [1])	Emergence en dB(A)	Emergence limite en dB(A)
Point A	jour	53,5	70	49,6	58		5
Point B	jour	60	70	52,3	61		5
Point C	jour	47	70	41,7	52		5
Point D	jour	46,5	70	37,9	51		5
Point A	nuit	53,5	60	50,7	44		4
Point B	nuit	56,5	60	49	56		4
Point C	nuit	50	60	44,9	47		4
Point D	nuit	43	60	37,6	44		4

Indicateur de mesure : indice fractile L_{50} : niveau sonore dépassé pendant 50% du temps

Seuls le point A (de nuit) est en dépassement par rapport aux niveaux limites de l'arrêté [1], mais inférieur à la valeur limite de l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à « la limitation des bruits émis dans l'environnement par les ICPE ».

Les sources sonores du site sont :

- la partie extraction/filtration d'air, 1 extracteur vers le point A et 2 soufflages,
- les activités de fret avec le chariot élévateur thermique,
- les camions livrant et expédiant des conteneurs.

Les sources sonores externes sont :

- le passage routier sur la RD 400 (nocturne & diurne),
- les activités diurnes des 2 sociétés voisines (à noter, une activité adjacente enregistrée au point C durant la phase de mesurage).

Les graphes d'évolution temporelle font apparaître un fond continu, supérieur de nuit ce qui confirme que cette évolution du niveau sonore est externe au site (pas de modifications du système final d'extraction/filtration situé vers le point A), et en regard de la plage d'exploitation de nos installations : de 6 heures à 20h30.

- Point A, B & C : augmentation du fond sonore dès 20h00,
- Point D : augmentation du fond sonore de 0h00 à 4h00.

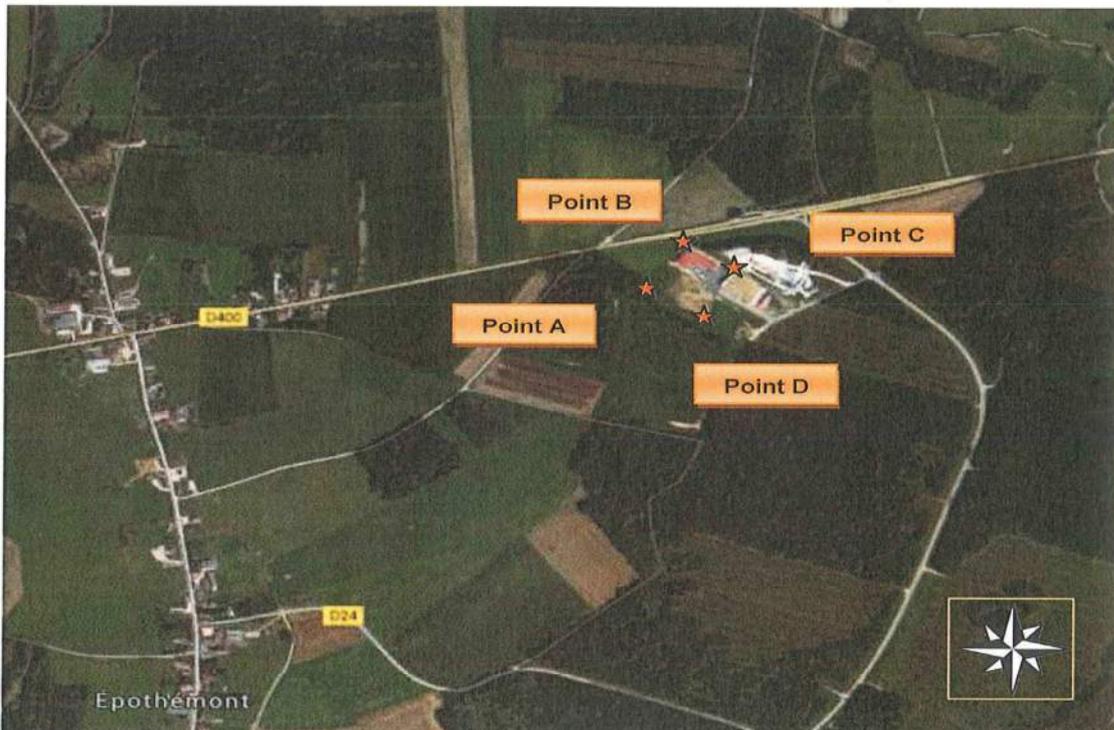
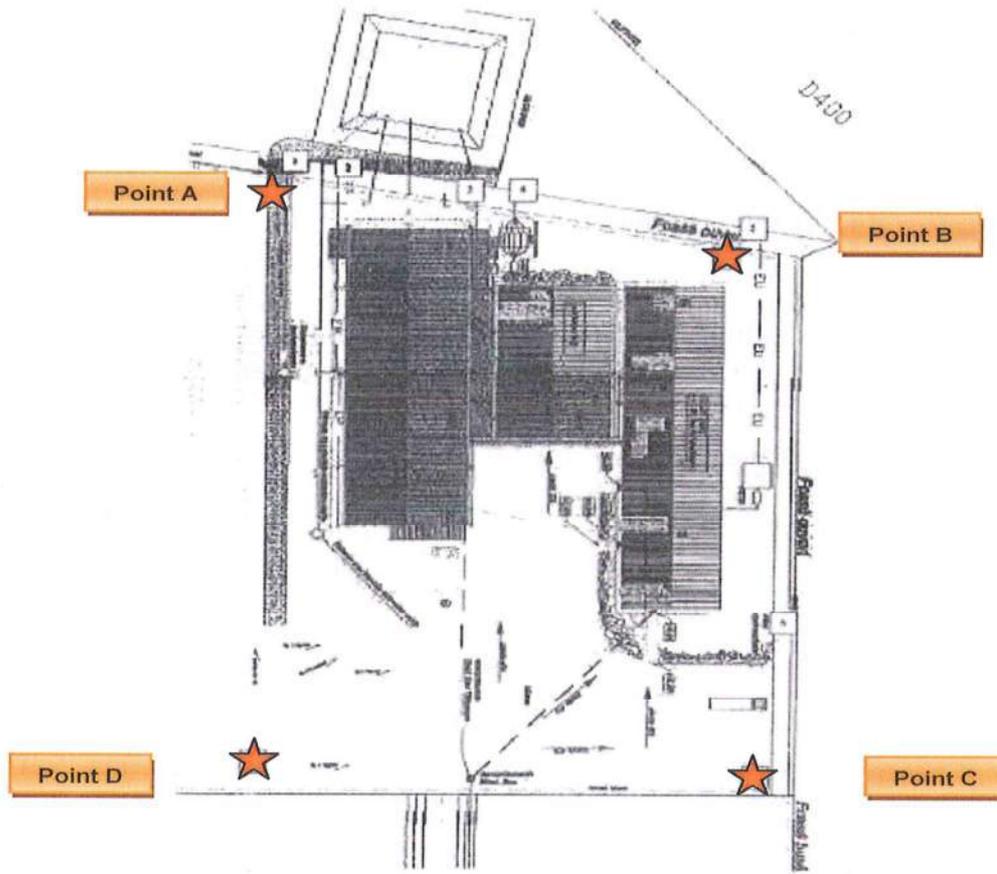
Conclusion

Une mesure nocturne (hors exploitation des installations) est en dépassement par rapport au niveau limite de l'arrêté [1], mais inférieur à la valeur limite de l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à « la limitation des bruits émis dans l'environnement par les ICPE ». Ce dépassement est à attribuer à l'augmentation du trafic routier depuis le point zéro (en 2007). Par conséquent, nous n'envisageons pas de mettre d'action sur ce point.

L'indicateur de référence pris en compte est l'indice fractile L_{50} en regard des résultats du « point zéro » de 2007, et de la présence d'un trafic routier très discontinu en proximité de l'ICPE (RD400).

Il est à noter qu'avant l'implantation de STARC, en 2007, le niveau sonore L_{Aeq} était en dépassement sur 2 points diurnes et un point nocturne.

La prochaine mesure sera réalisée dans 3 ans.



SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres de ventilation,
- Les événements et informations notables.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S32	S33	S34	S35	
Alpha total	$\leq 1,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,6 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 2,9 \cdot 10^{-5}$	$\leq 5,9 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,8 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	$\leq 0,92$	$\leq 0,62$	$\leq 0,34$	$\leq 0,61$	
Activité C14	$\leq 0,45$	$\leq 0,42$	$\leq 1,28$	$\leq 0,34$	$\leq 0,63$
Activité I129	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 9,1 \cdot 10^{-6}$	$\leq 8,9 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

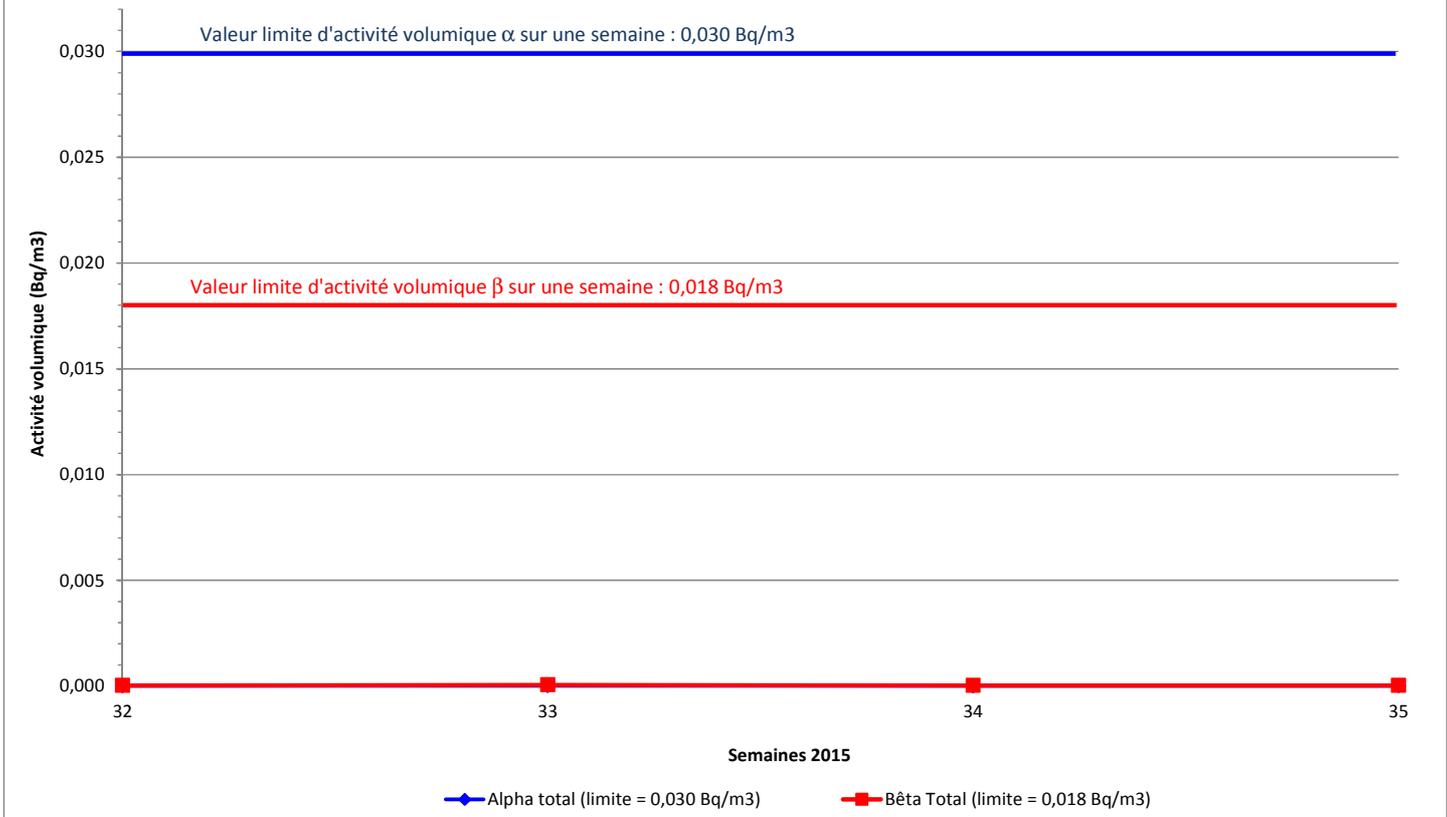
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

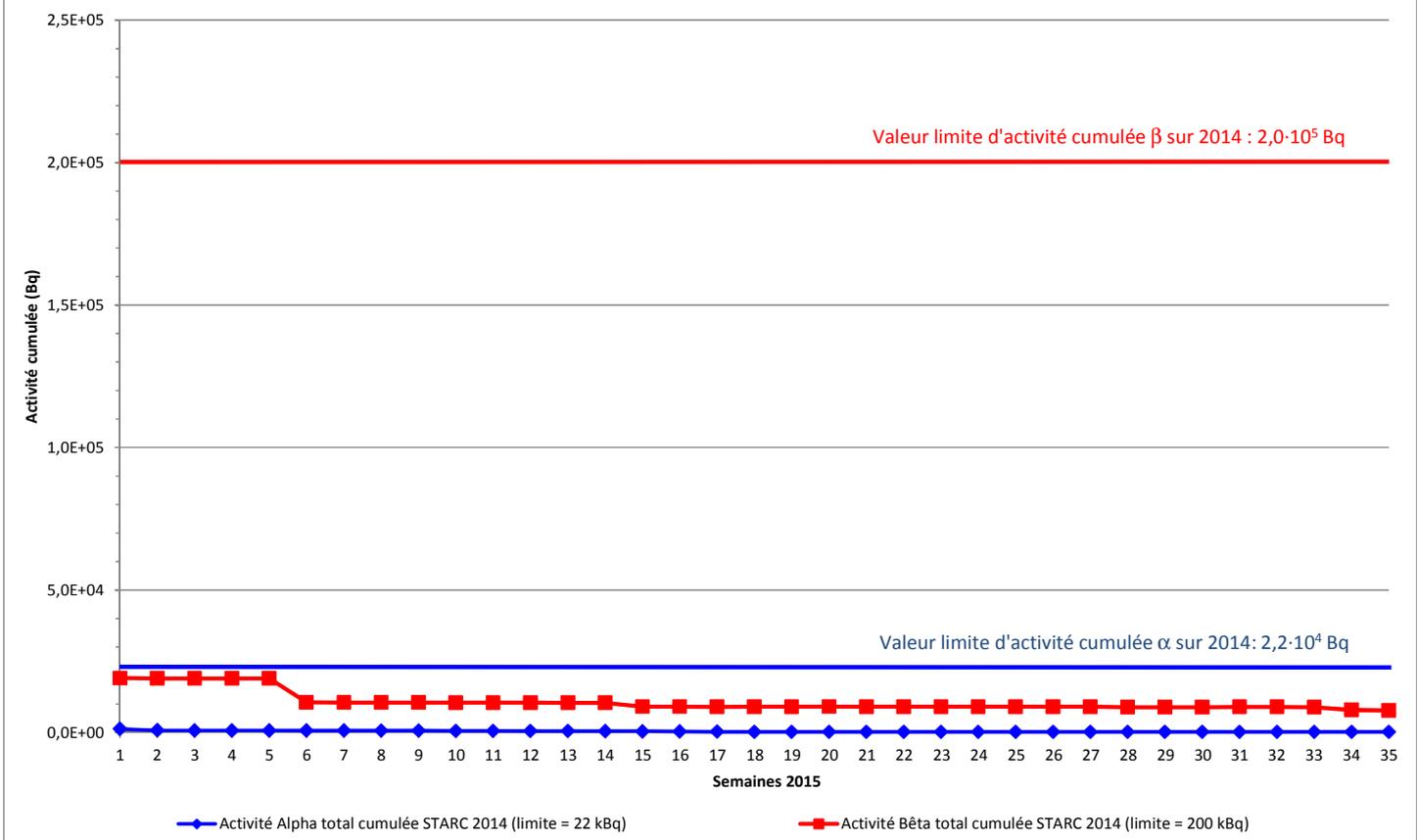
L'analyse de ¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

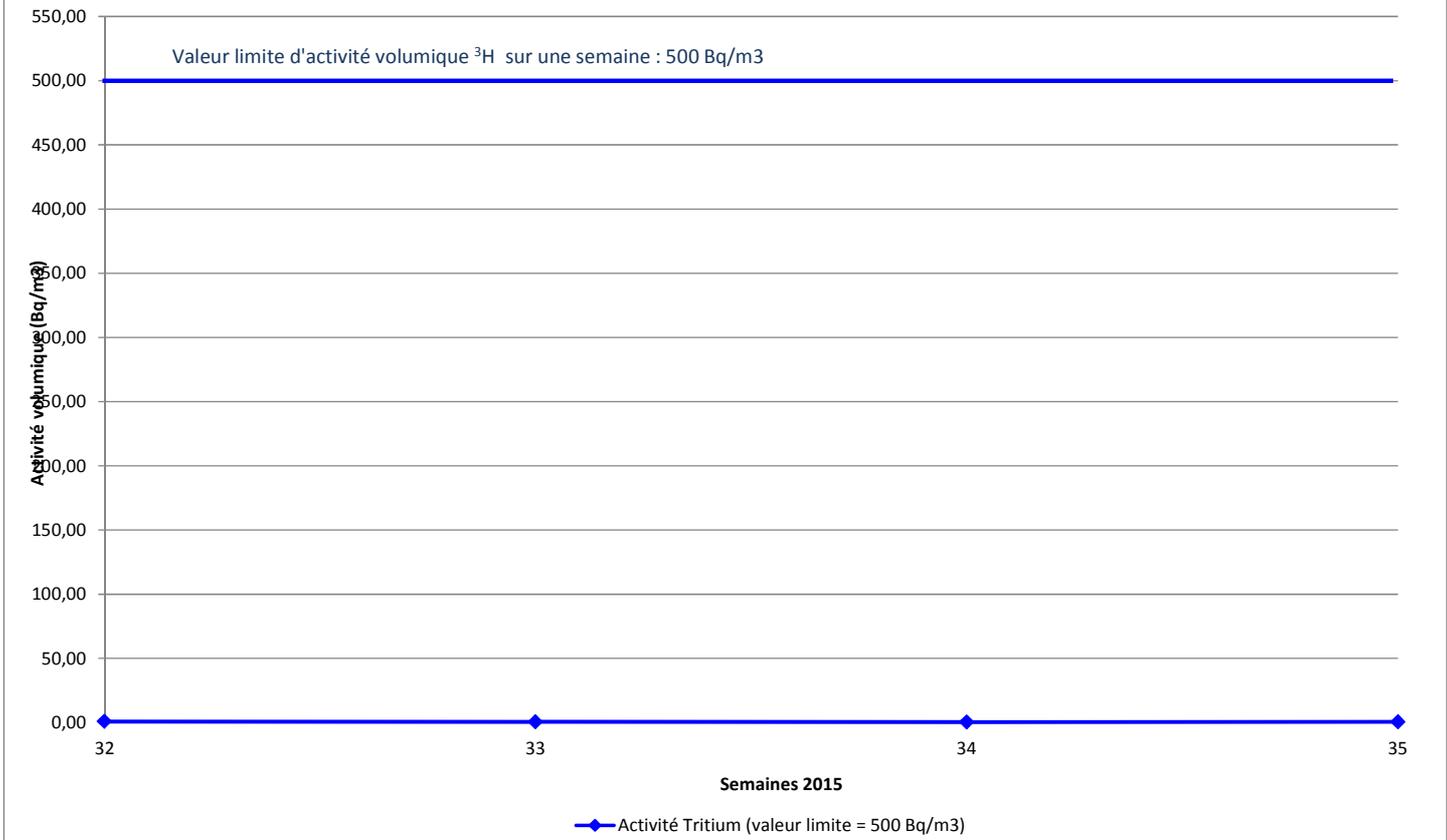
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



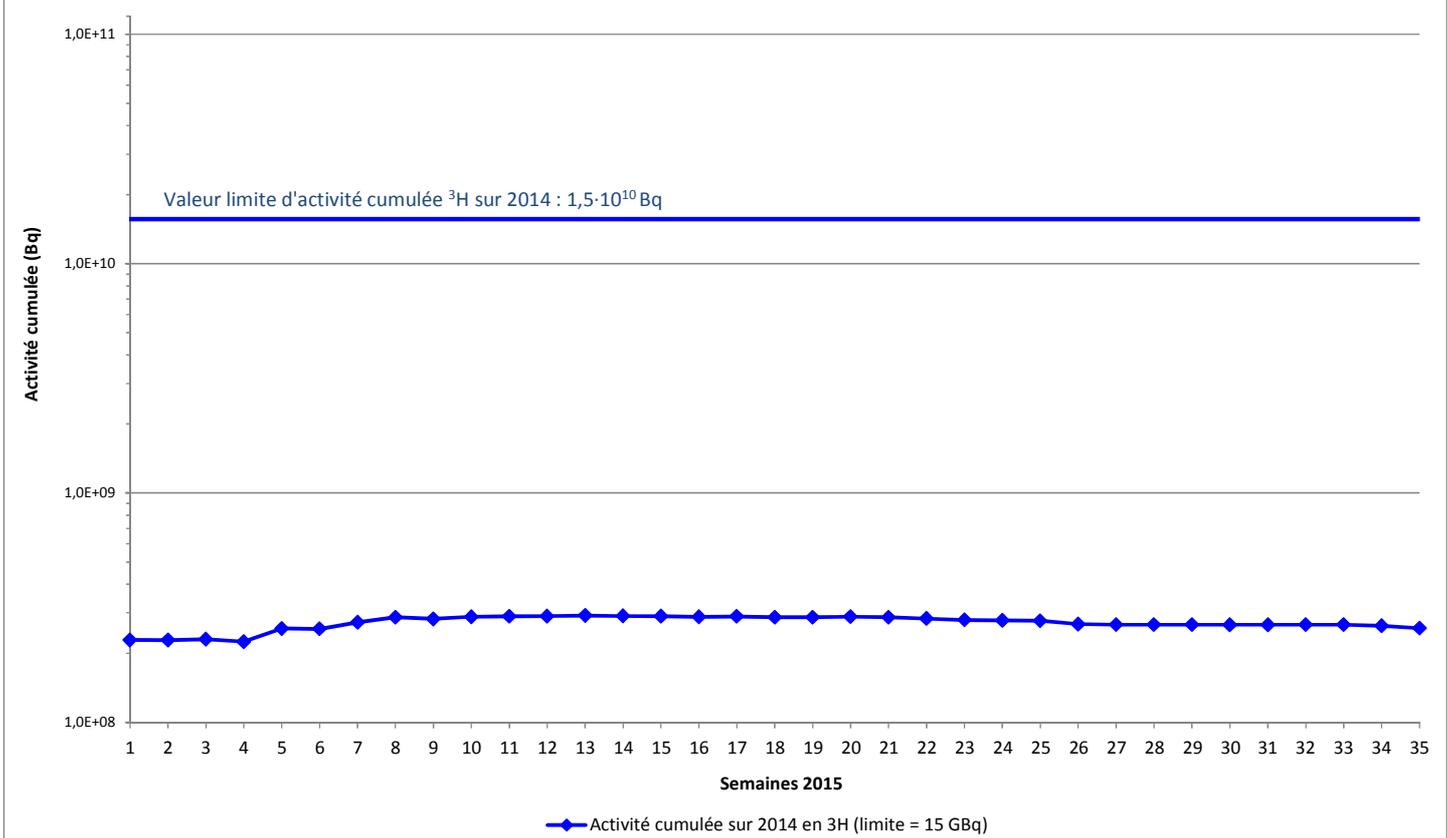
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

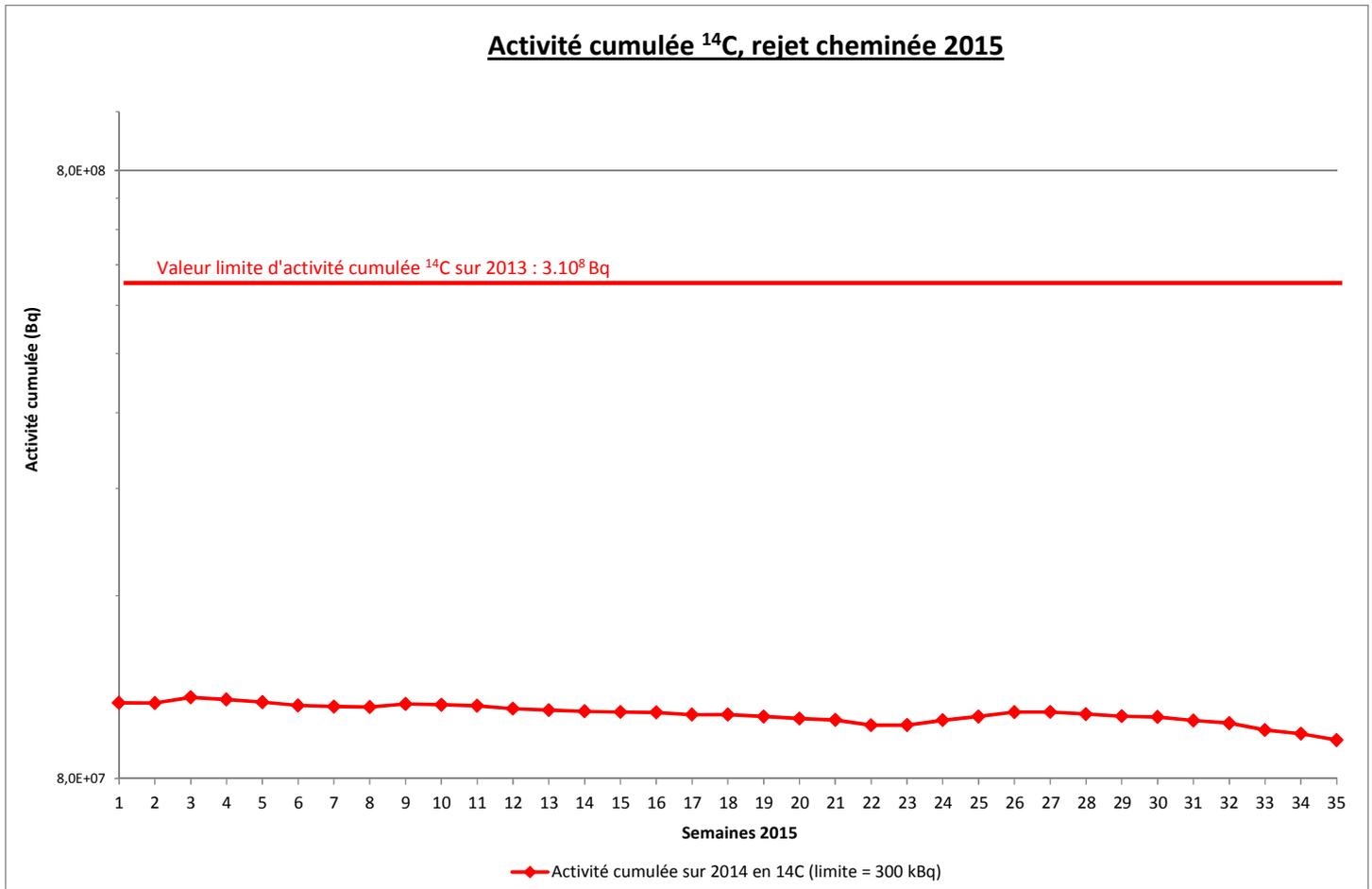
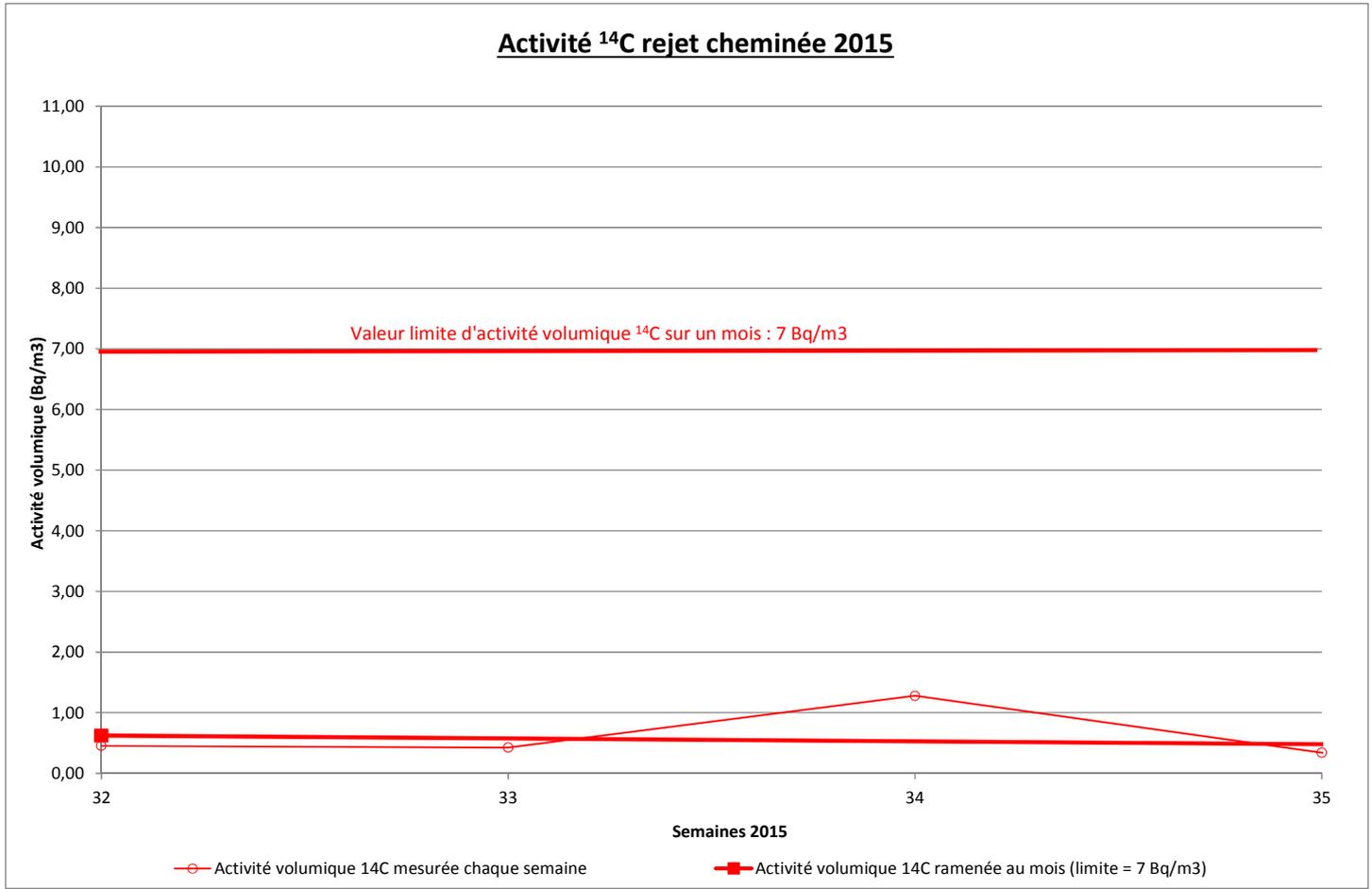


Activité ³H rejet cheminée 2015

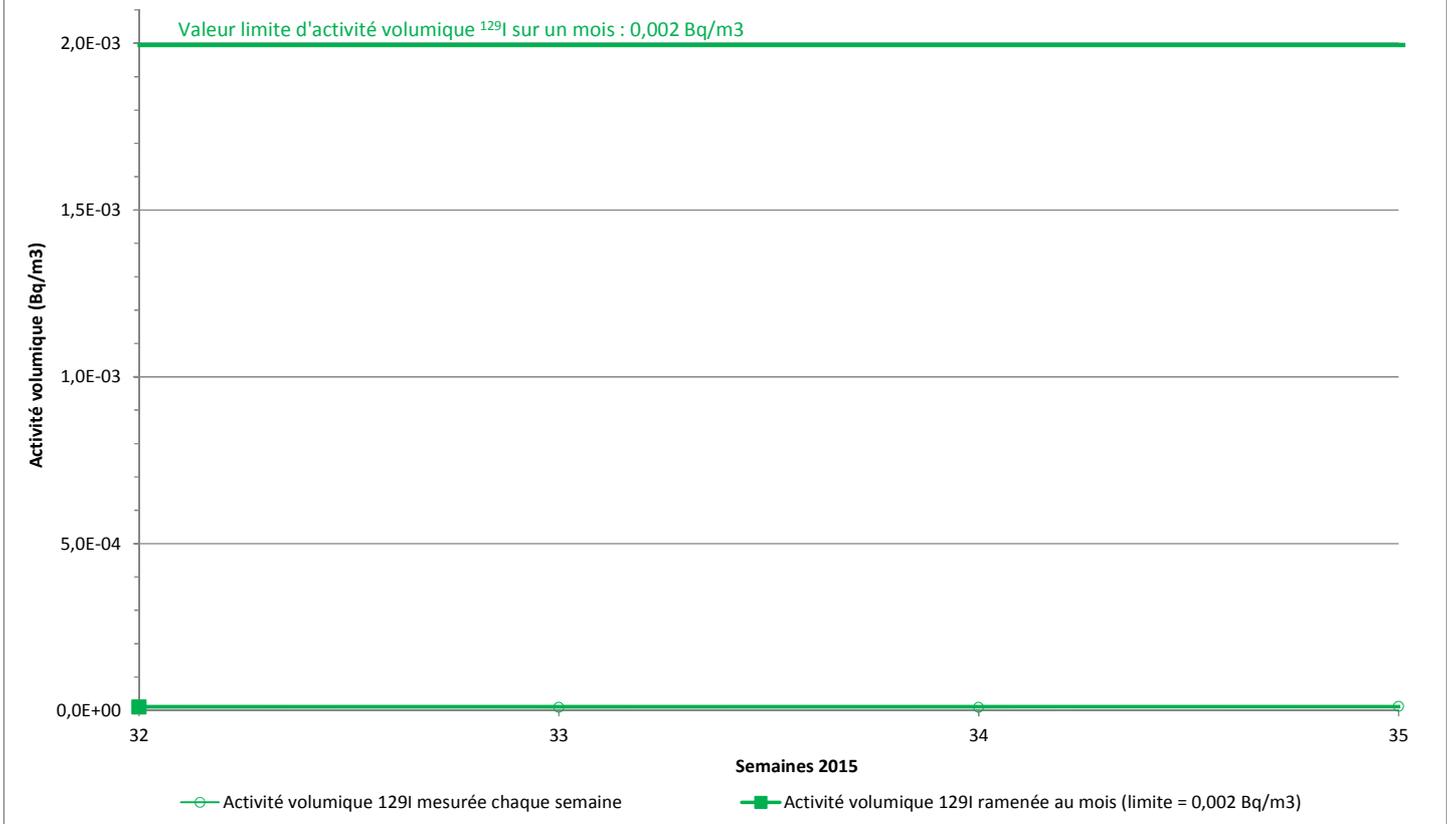


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

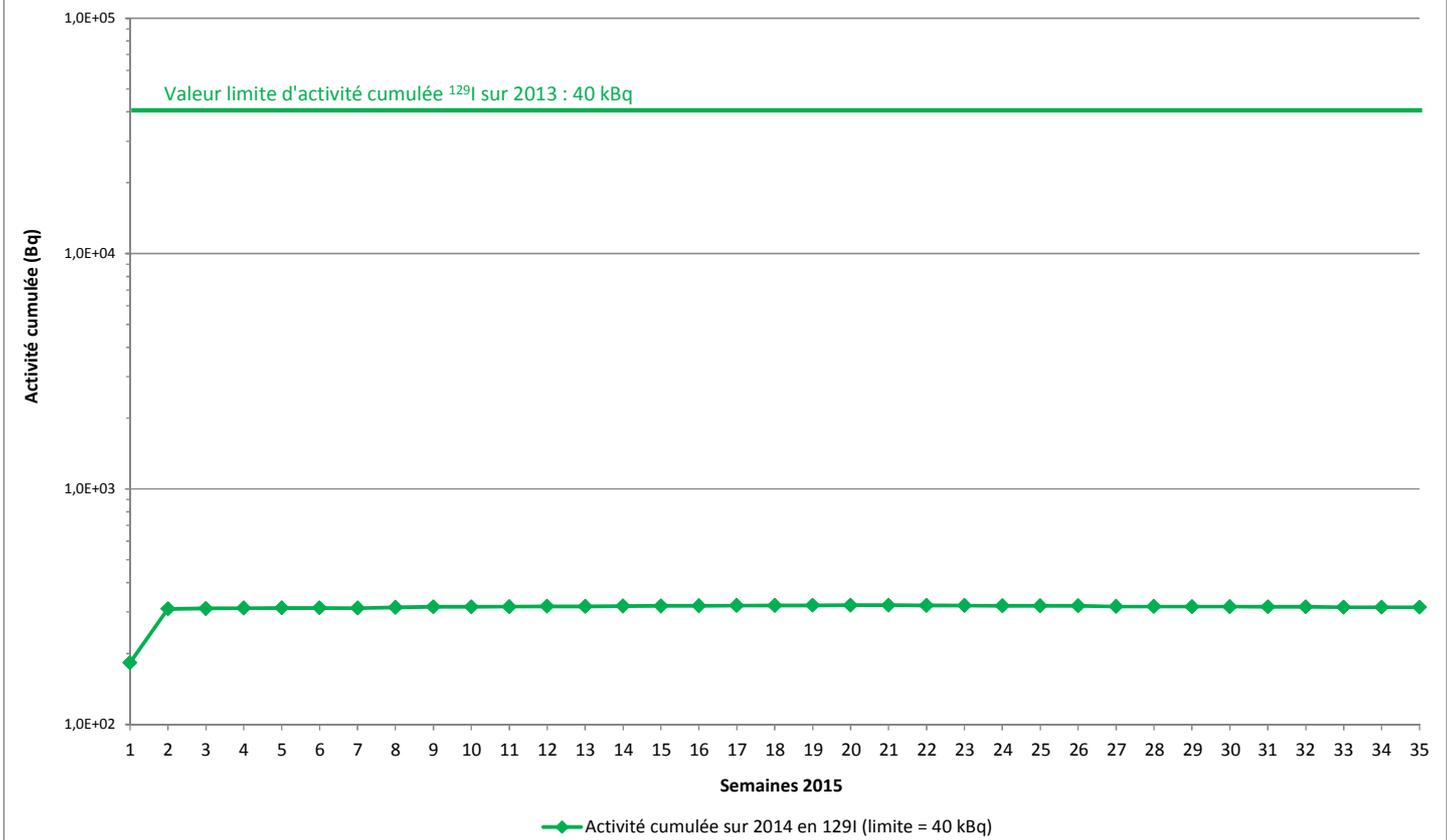




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S32	S33	S34	S35	
Alpha total	$\leq 3,3.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 2,1.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,3.10^{-3}$	$1,4.10^{-3}$	$\leq 4,4.10^{-4}$	$9,4.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 1,04$	$\leq 0,63$	$\leq 0,68$	$\leq 0,56$	
Activité C14	$\leq 0,46$	$\leq 0,44$	$\leq 0,86$	$\leq 0,33$	$\leq 0,52$
Activité I129	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

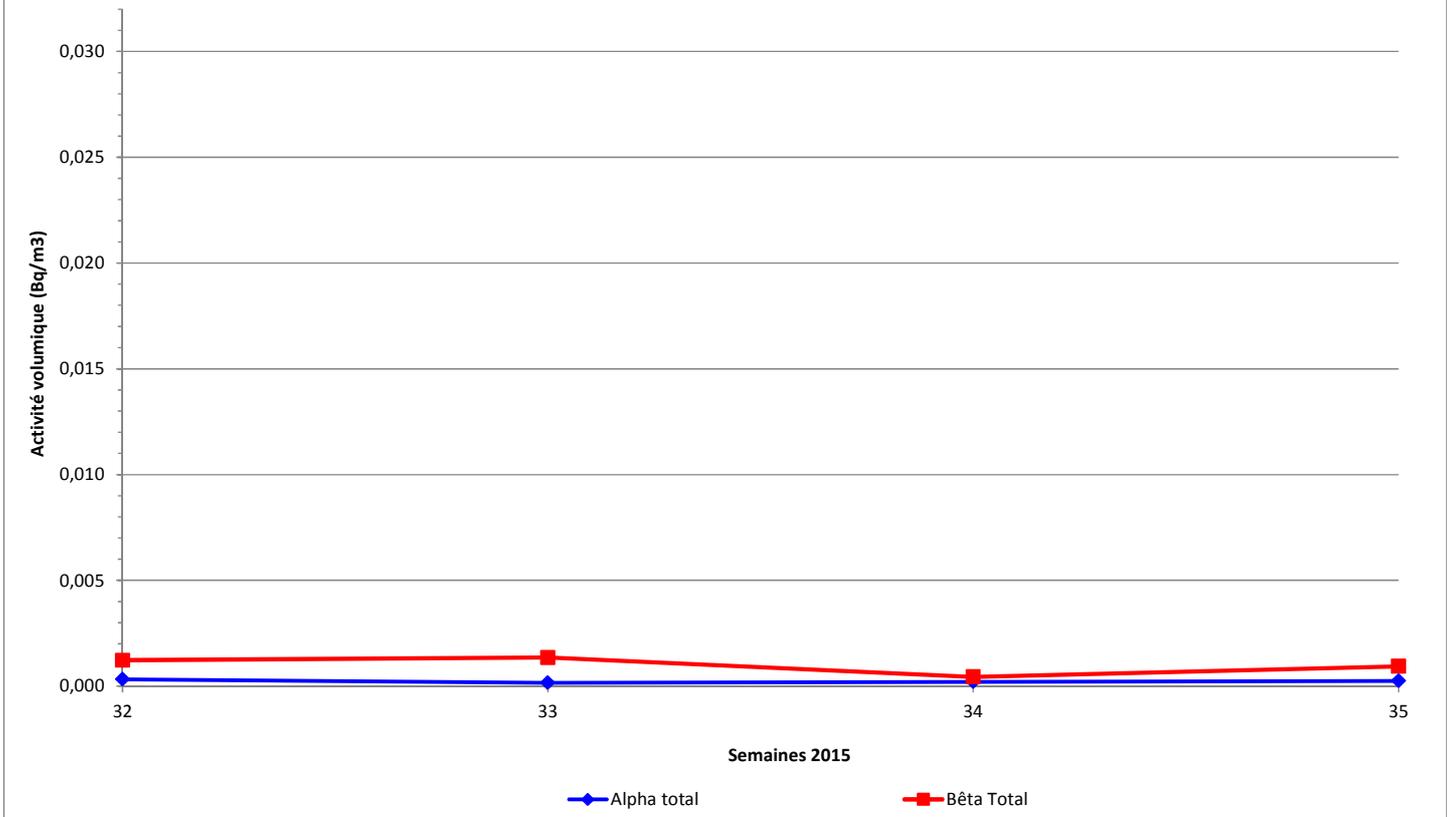
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

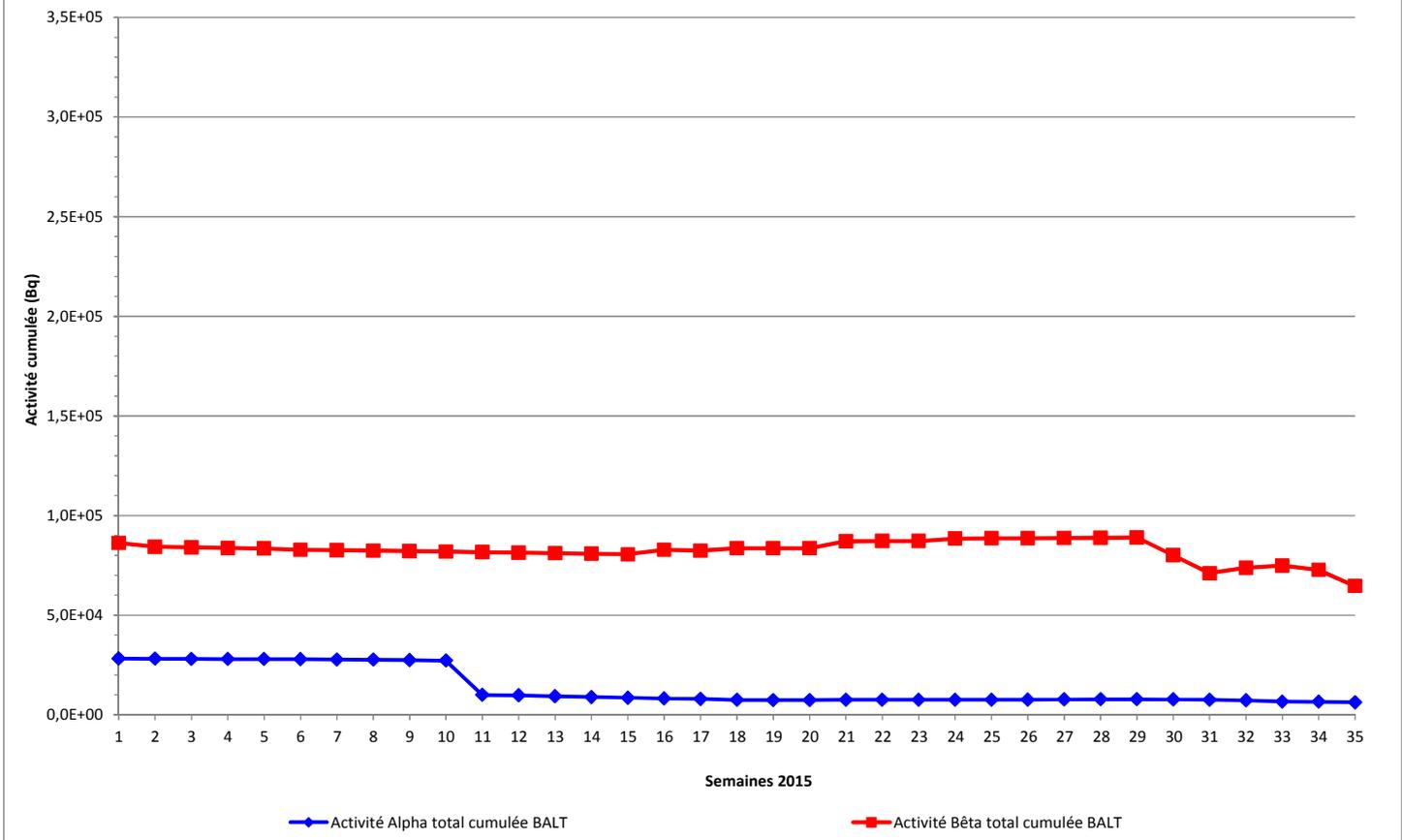
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

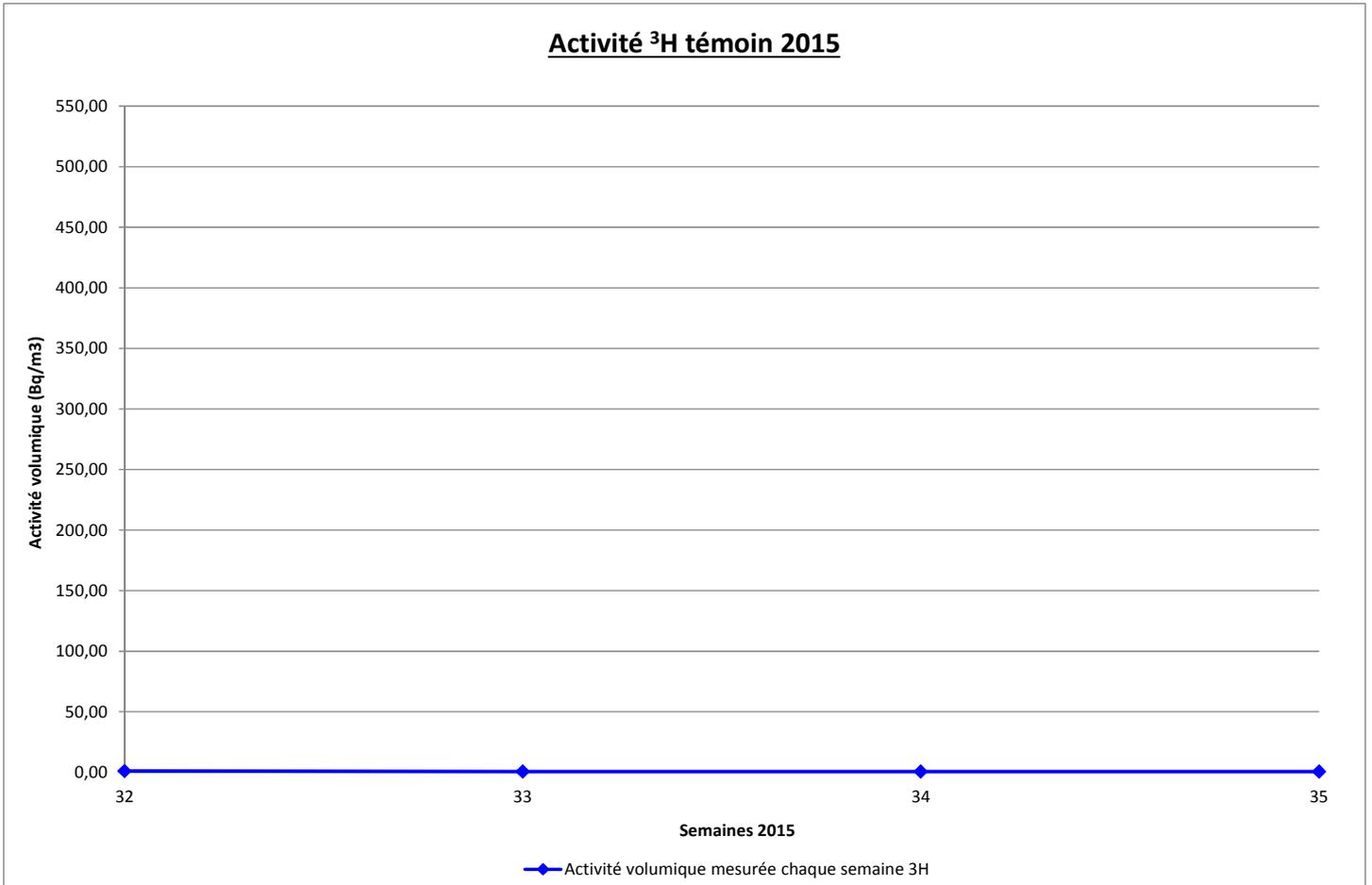
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



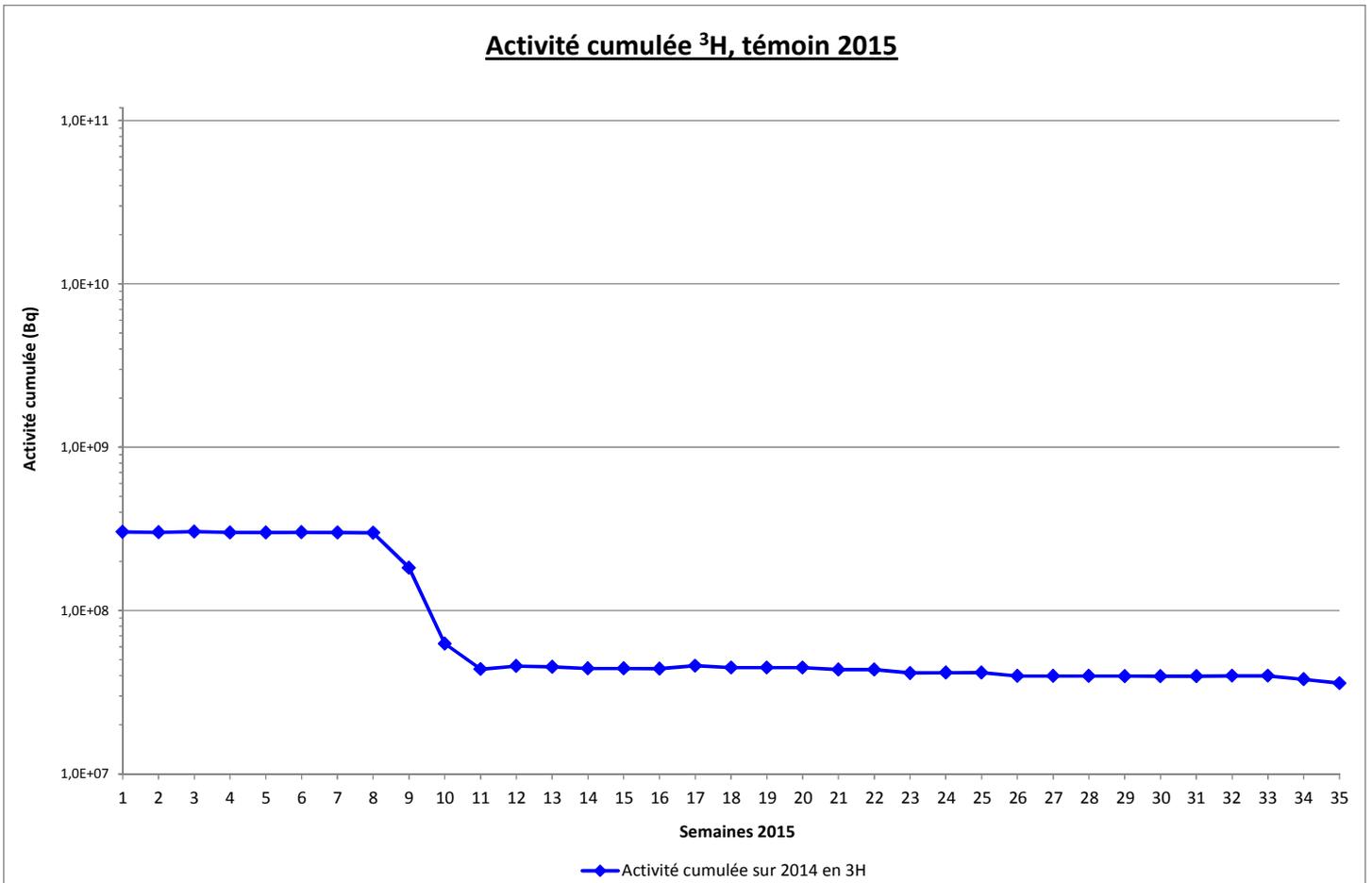
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



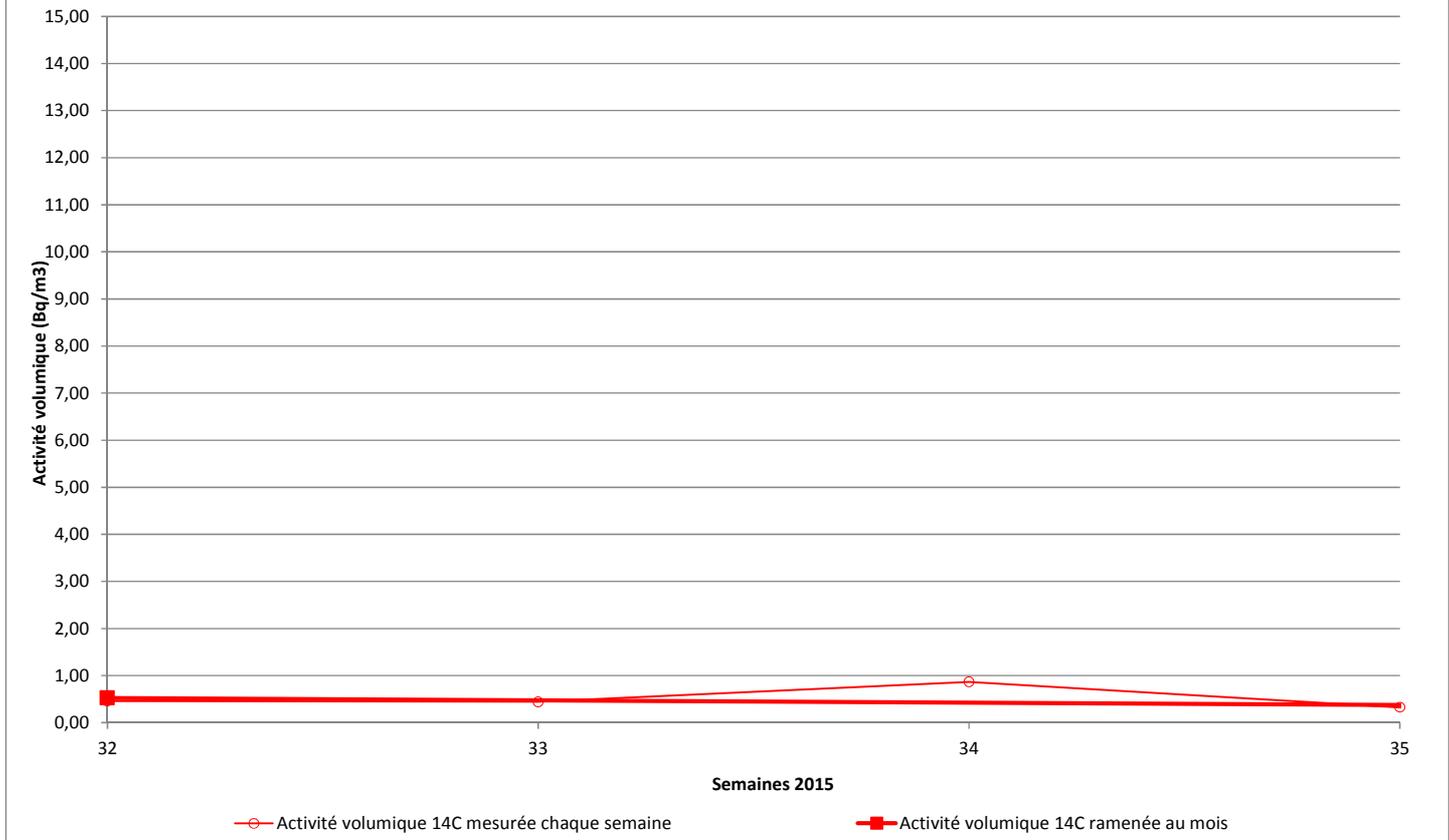
Activité ³H témoin 2015



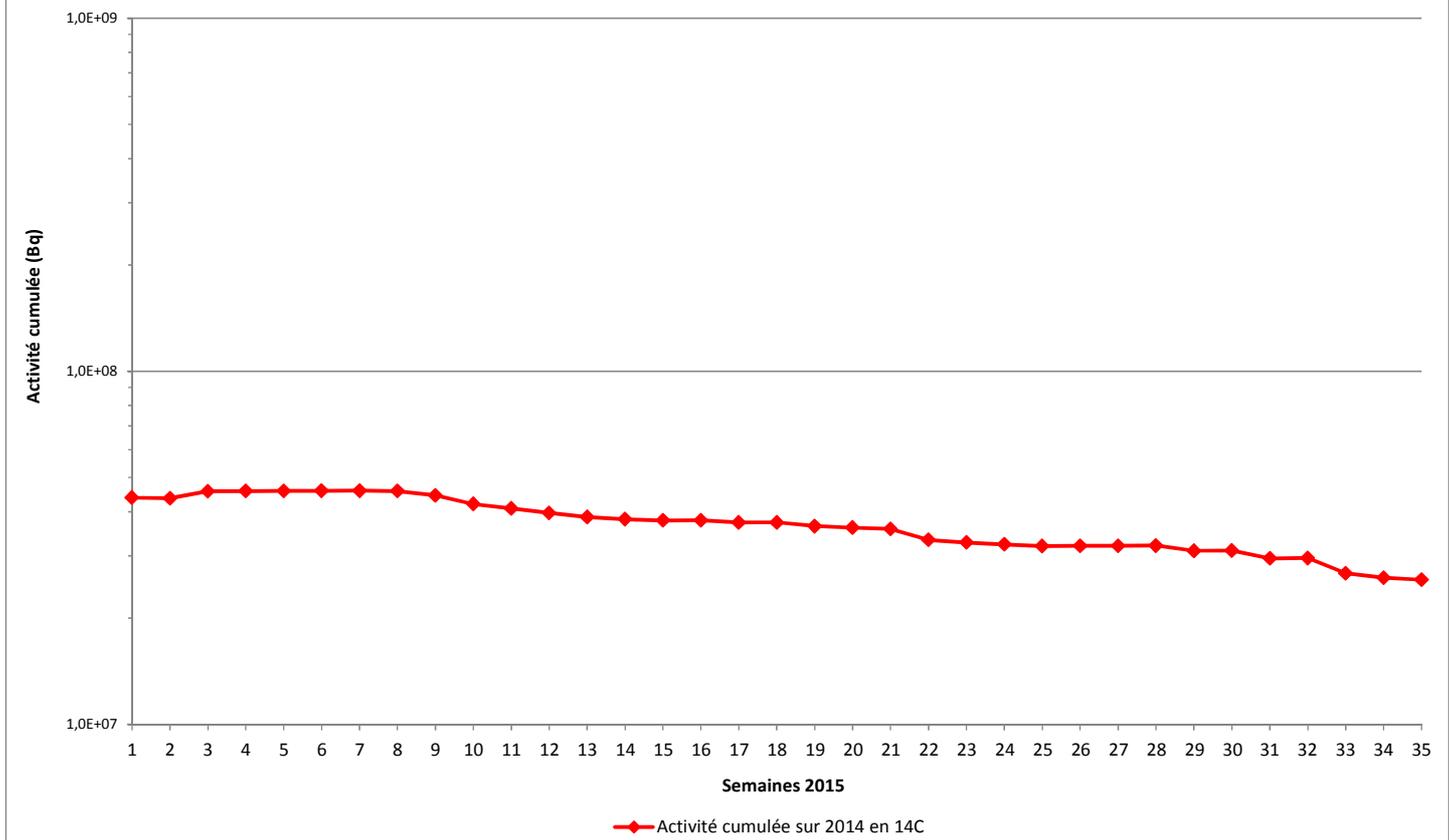
Activité cumulée ³H, témoin 2015

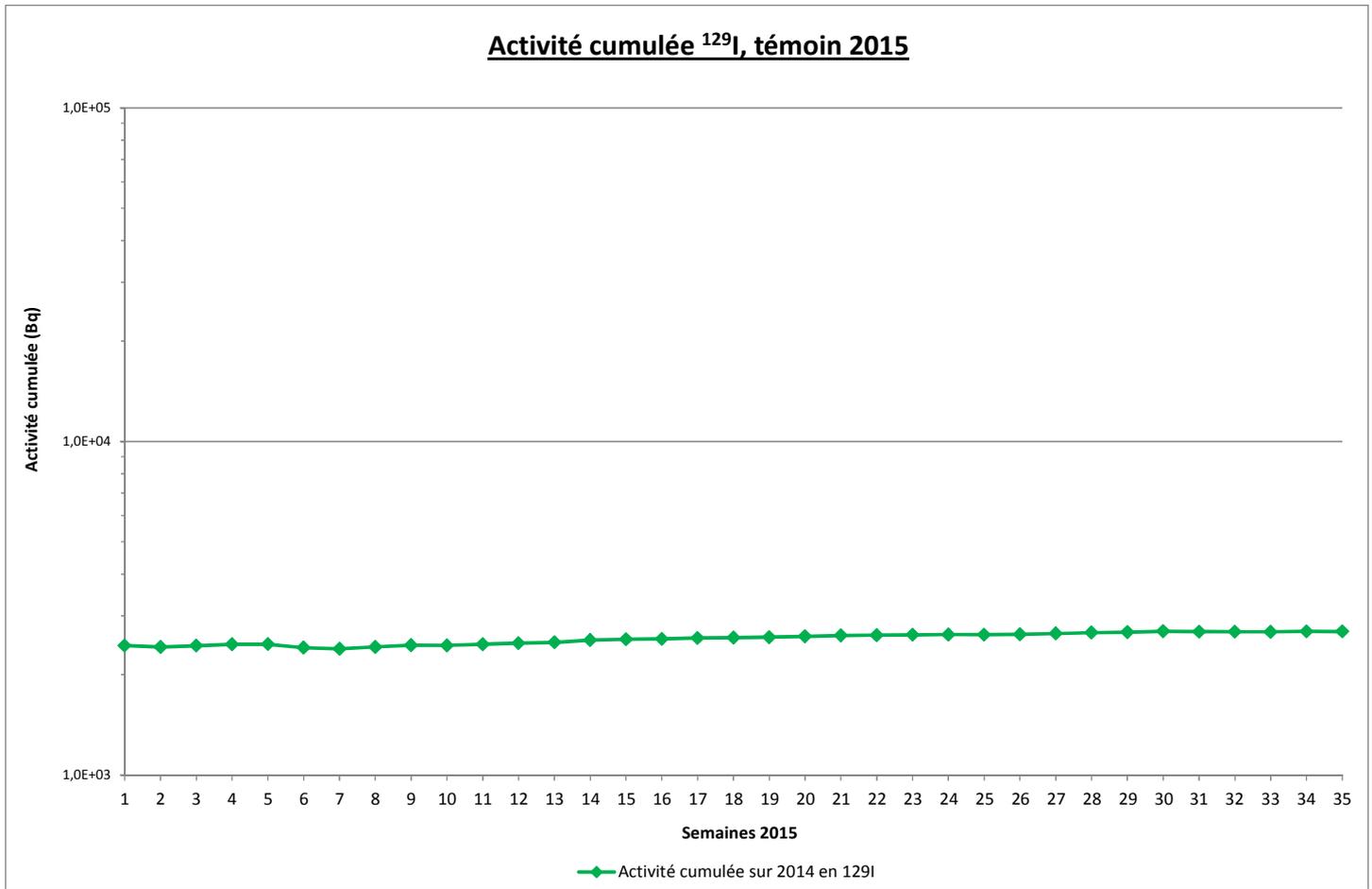
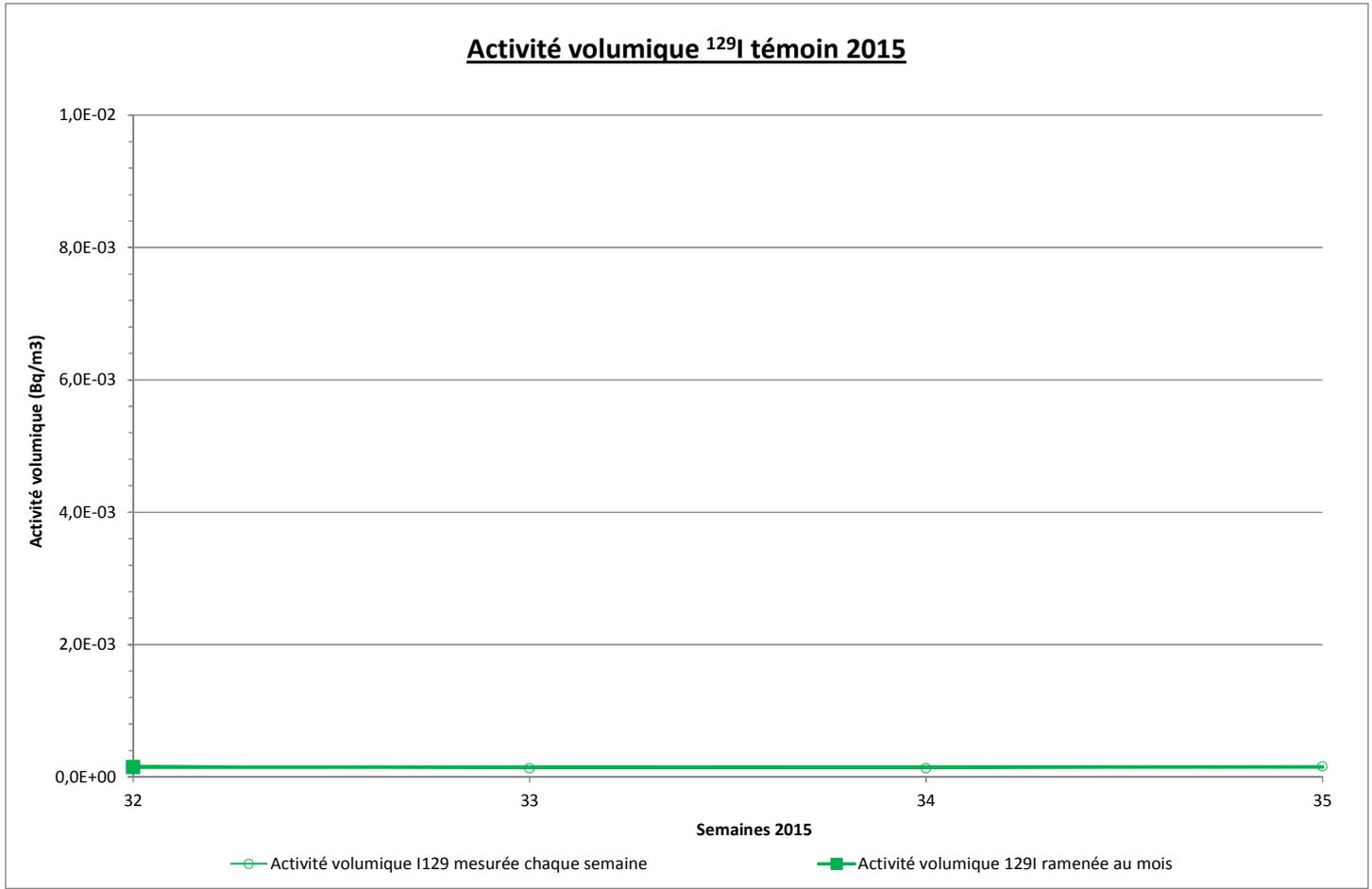


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

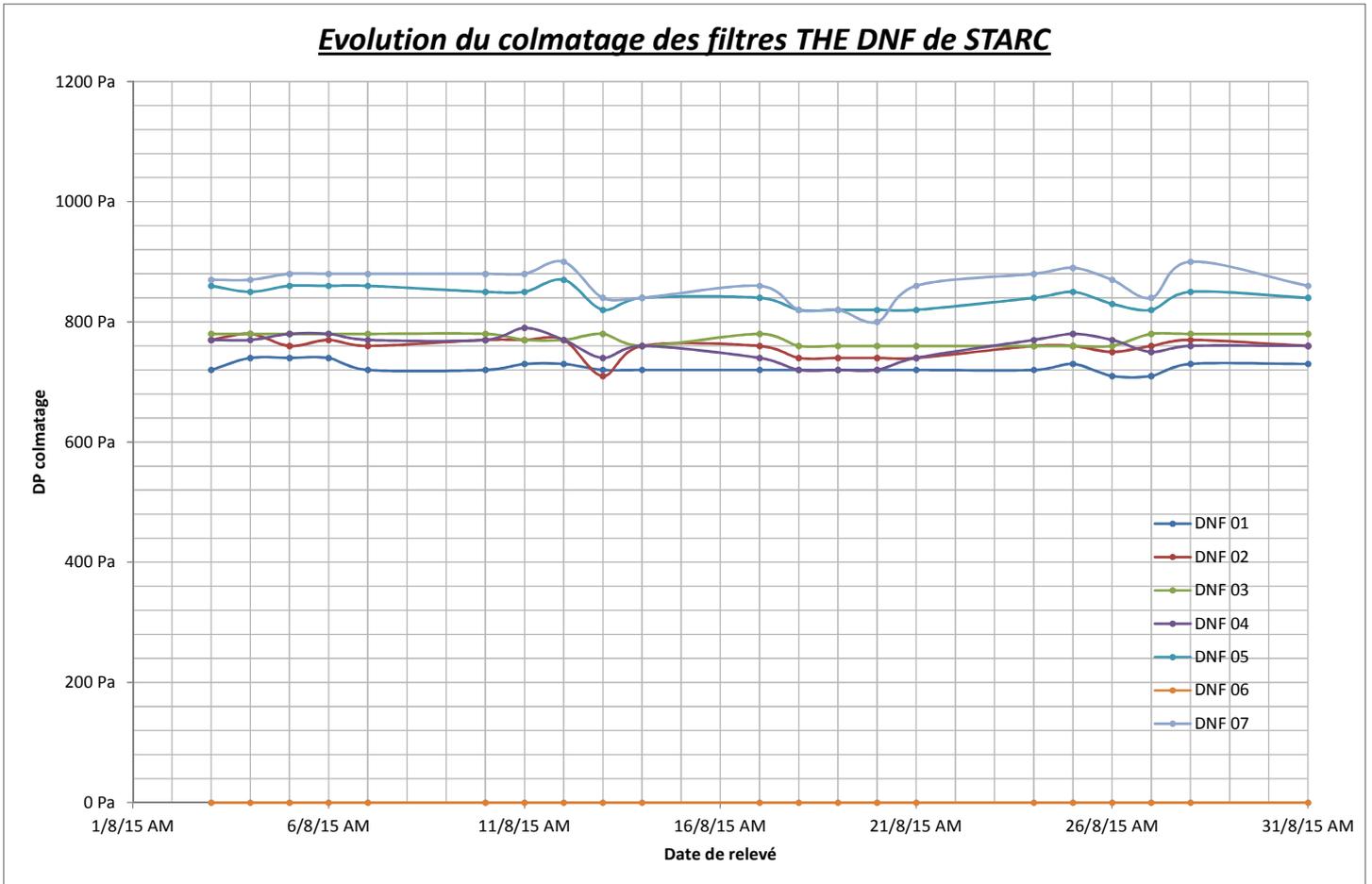




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 31/08/2015 allaient de 740 à 860 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres de chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Prise en compte des remarques de l'inspection de décembre 2014 :

Achat en cours d'une prestation d'installation de disconnecteurs sur le réseau d'alimentation en eaux des installations BALT & STARC

Prélèvements environnementaux :

Etude en cours, pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Contrôles réglementaires :

Contrôles annuel externe des sources et des locaux.

DREAL :

Inspection planifiée le vendredi 2 octobre 2015 sur l'ICPE.

Sécurité :

Mise en place d'un défibrillateur en ZS de STARC.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P 13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres de ventilation,
- Les événements et informations notables.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S36	S37	S38	S39	S40	
Alpha total	$\leq 1,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 9,6 \cdot 10^{-6}$	$\leq 9,3 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	$3,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,3 \cdot 10^{-5}$	$\leq 7,4 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	$\leq 0,38$	$\leq 0,59$	9,62	1,16	1,21	
Activité C14	$\leq 0,40$	0,46	$\leq 0,79$	$\leq 0,39$	$\leq 0,37$	$\leq 0,48$
Activité I129	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 9,1 \cdot 10^{-6}$	$\leq 8,4 \cdot 10^{-6}$	$\leq 1,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-5}$

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

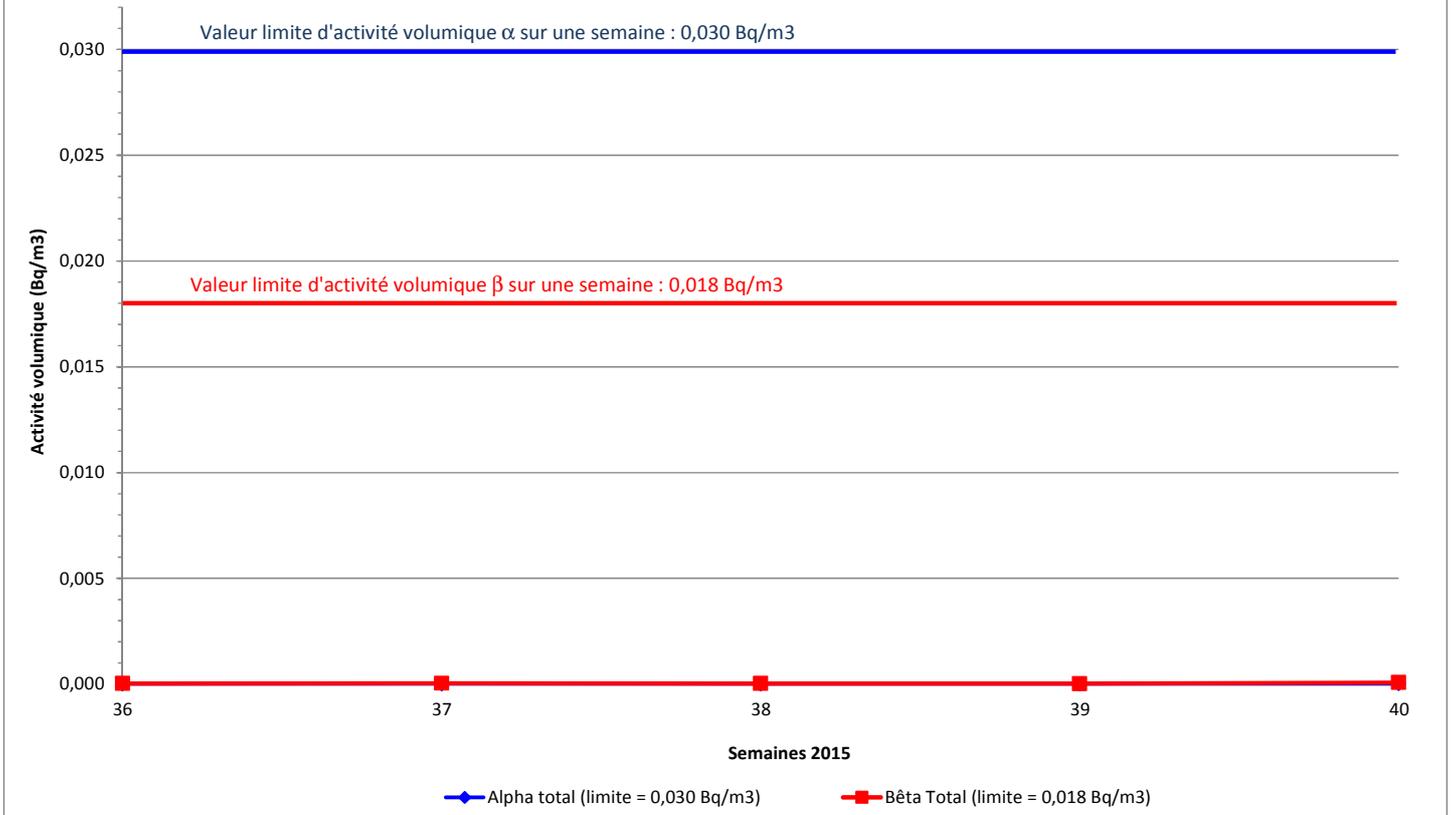
Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

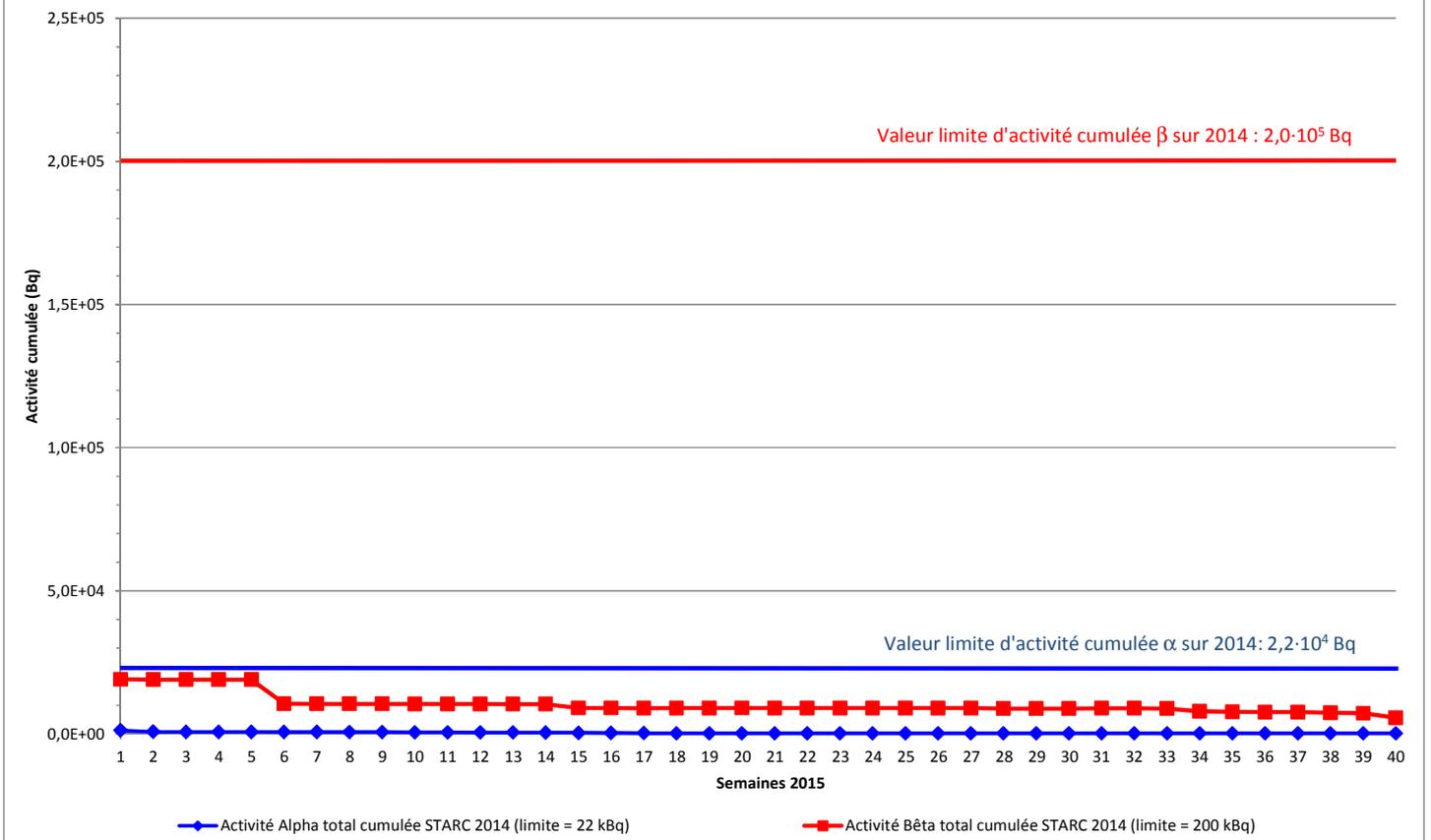
L'analyse de ¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

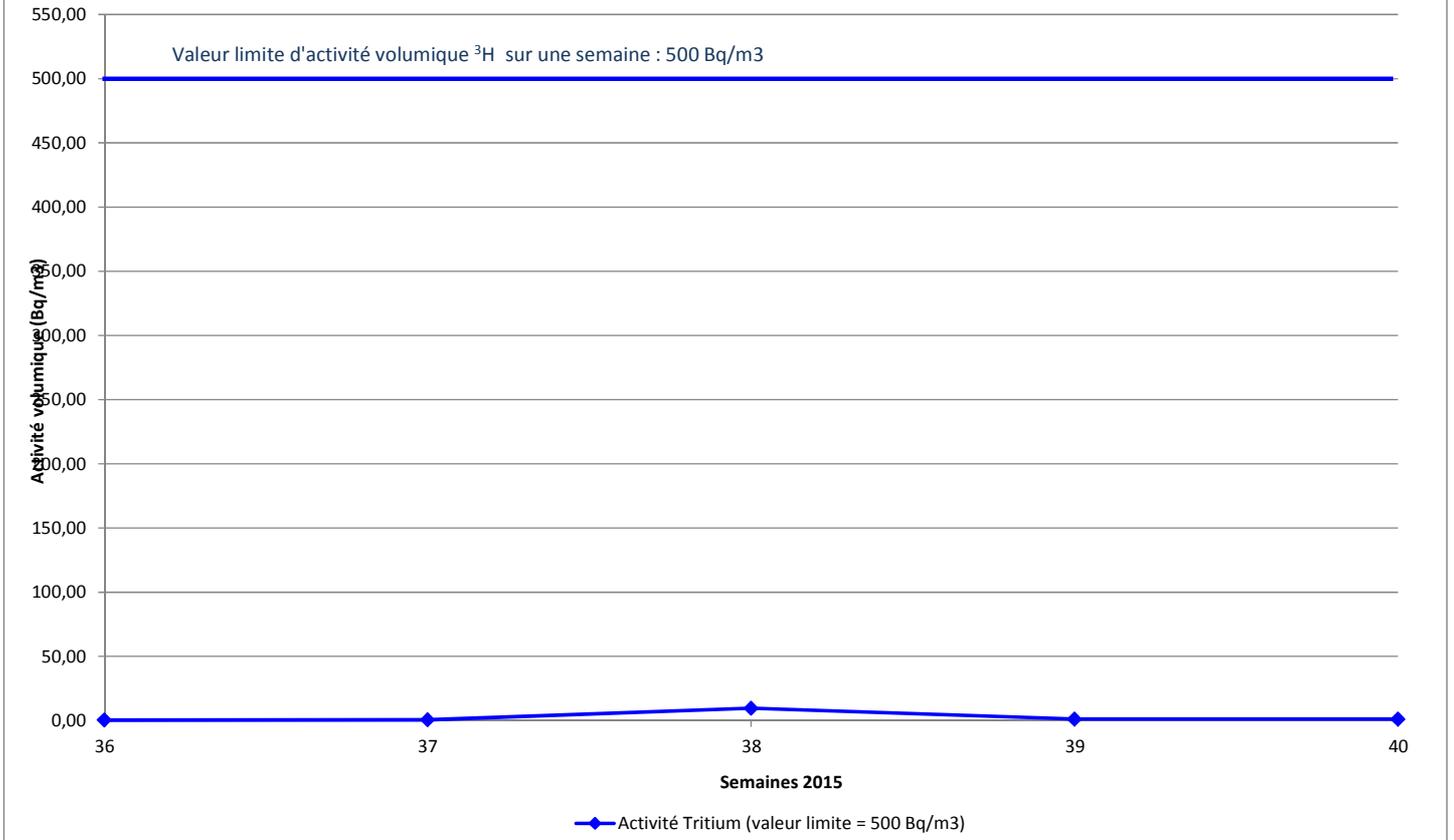
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



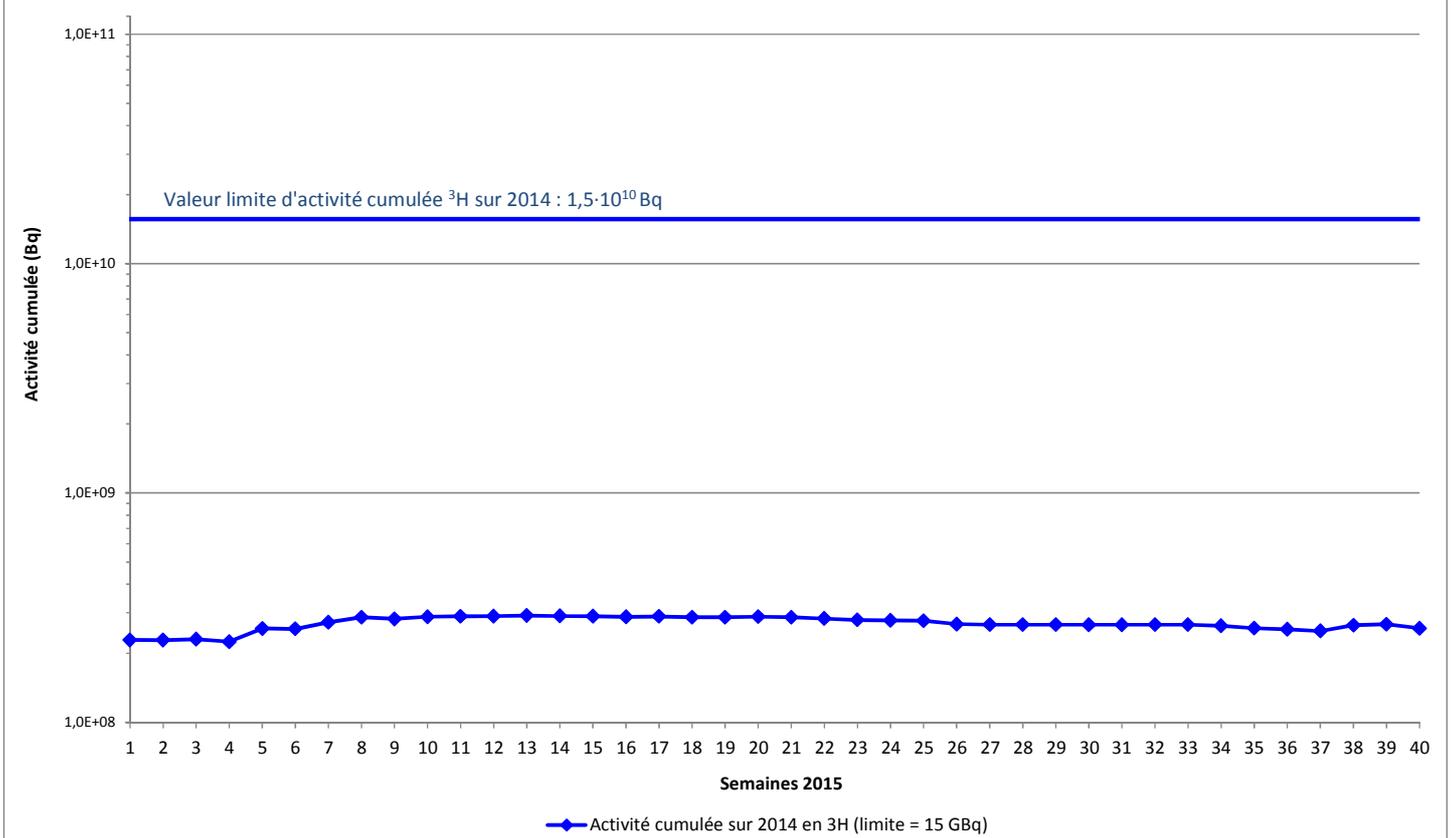
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015



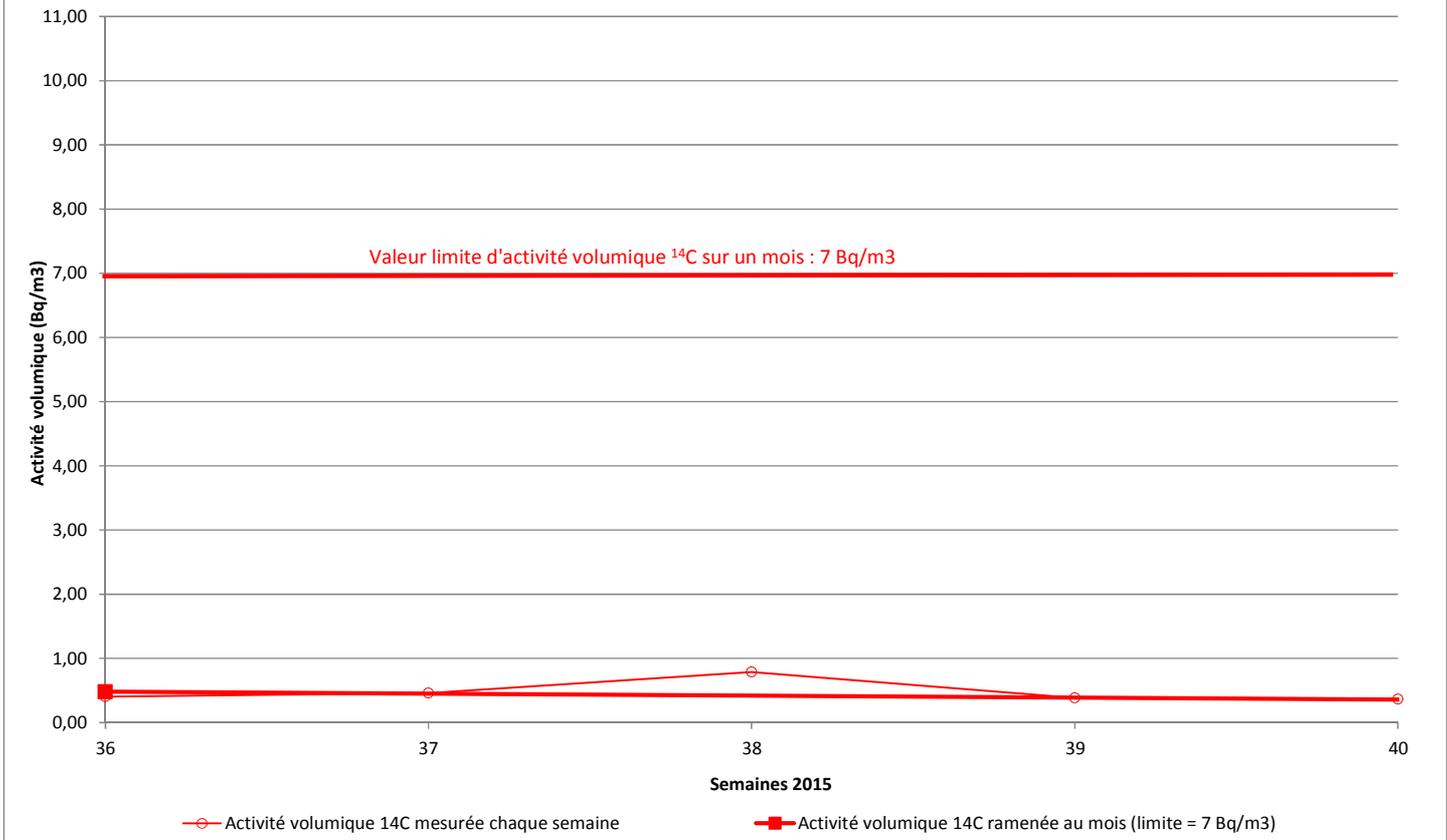
Activité ³H rejet cheminée 2015



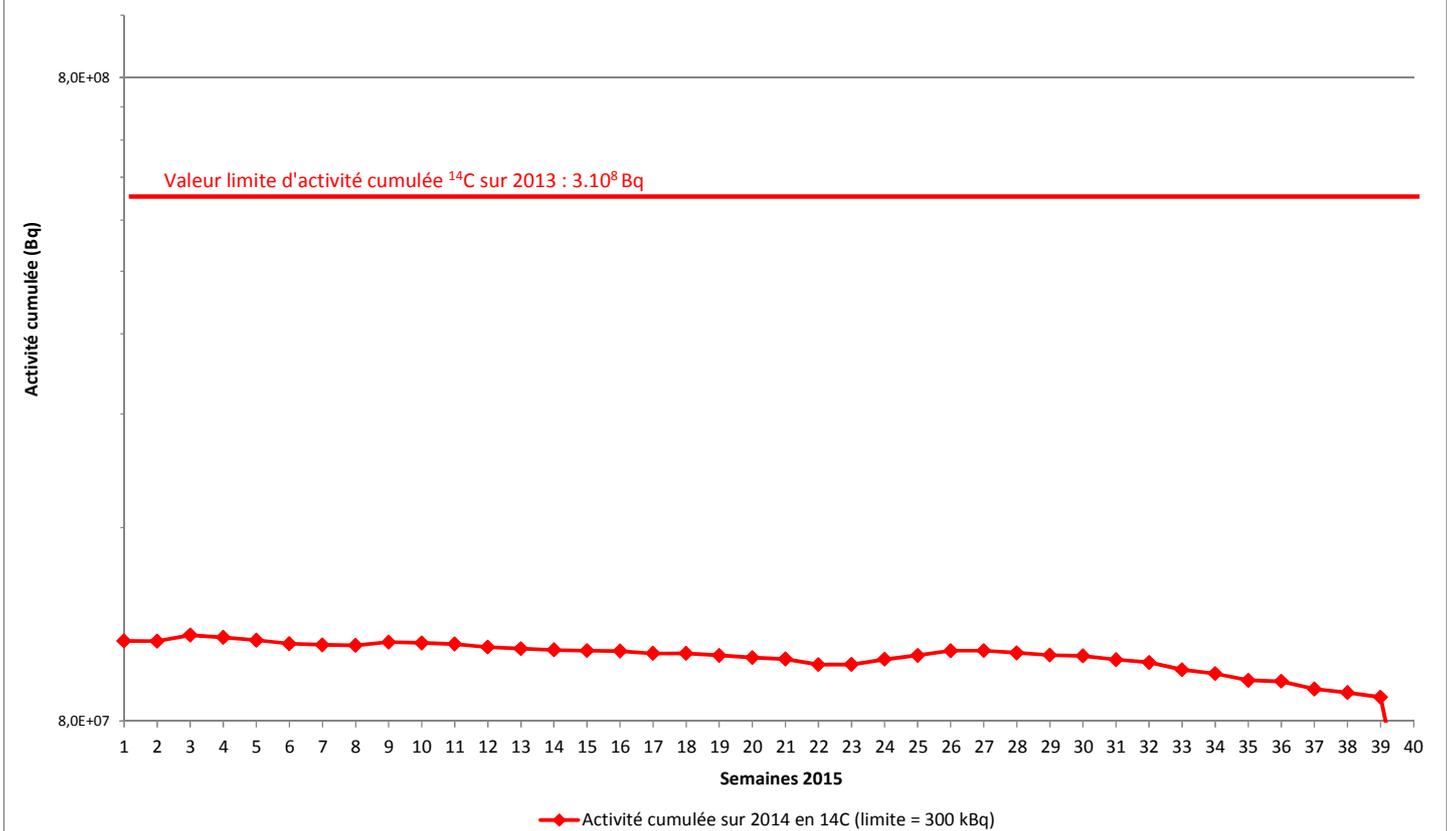
Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015



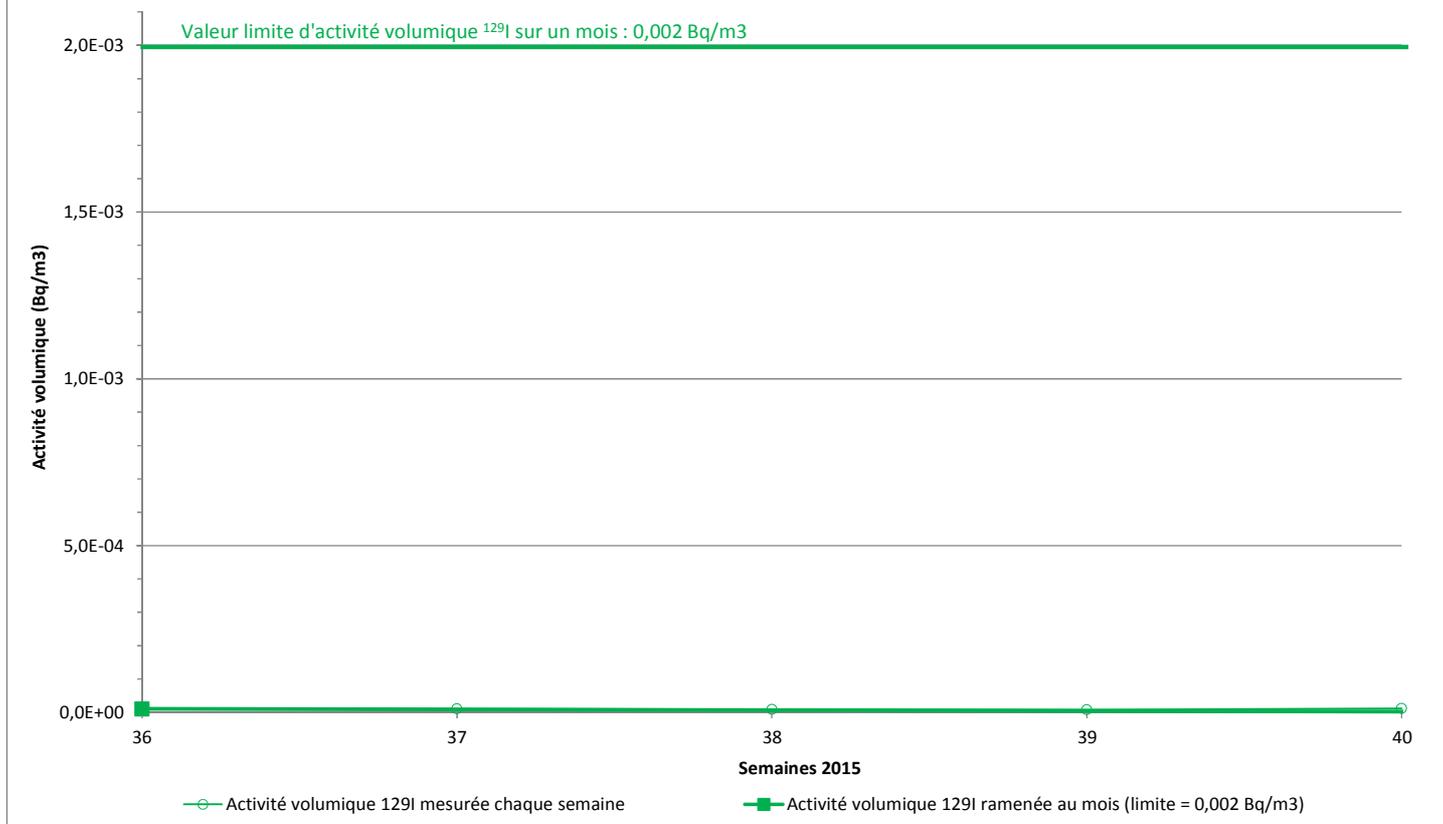
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2015



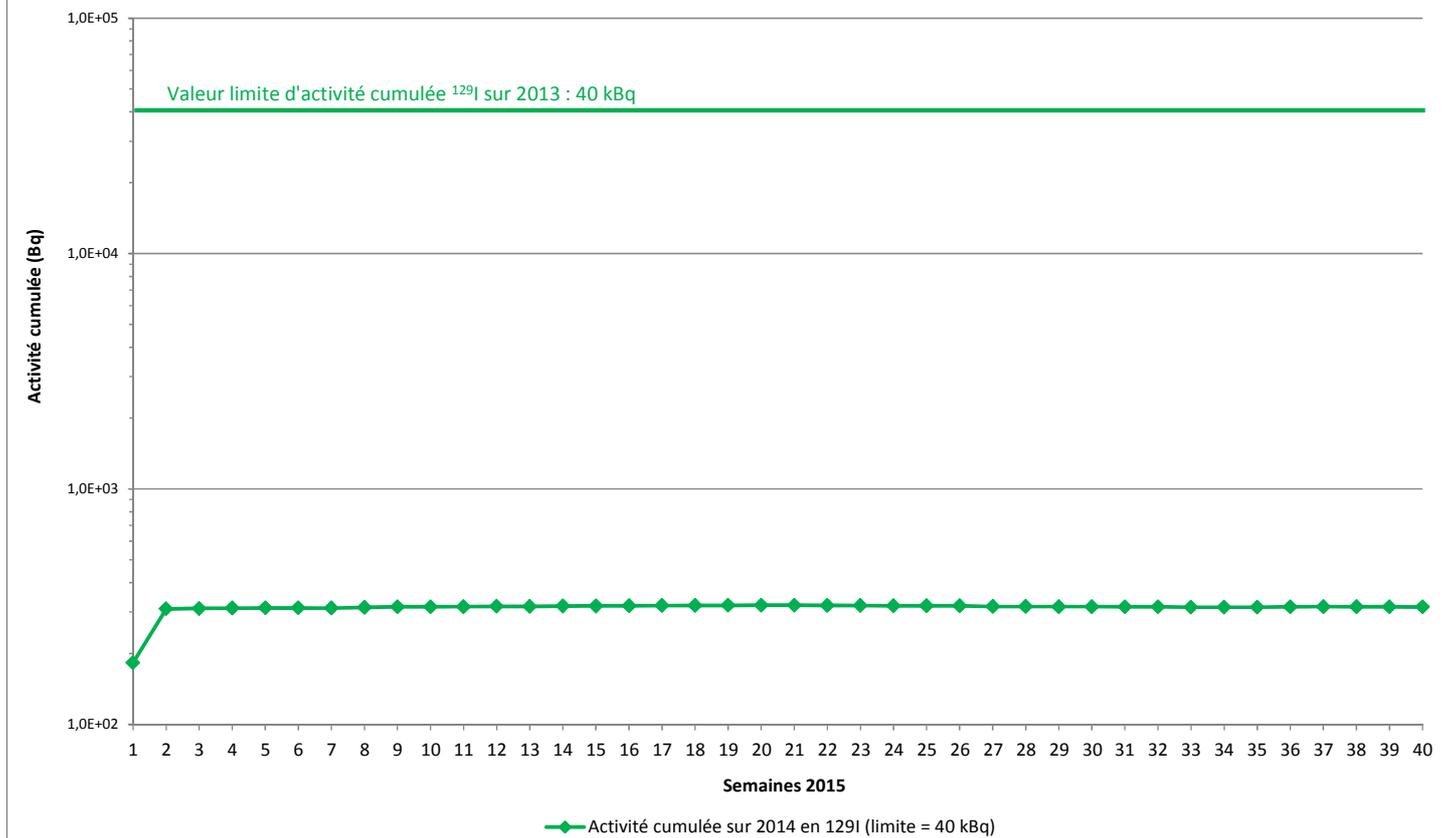
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2015



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S36	S37	S38	S39	S40	
Alpha total	$\leq 2,5.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 2,0.10^{-4}$	$\leq 1,9.10^{-4}$	$\leq 2,4.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,1.10^{-3}$	$8,3.10^{-4}$	$\leq 4,1.10^{-4}$	$\leq 3,2.10^{-4}$	$9,1.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,36$	$\leq 0,57$	$\leq 0,45$	$\leq 0,32$	$\leq 0,67$	
Activité C14	$\leq 0,38$	$\leq 0,27$	$\leq 0,40$	$\leq 0,34$	$\leq 0,36$	$\leq 0,35$
Activité I129	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

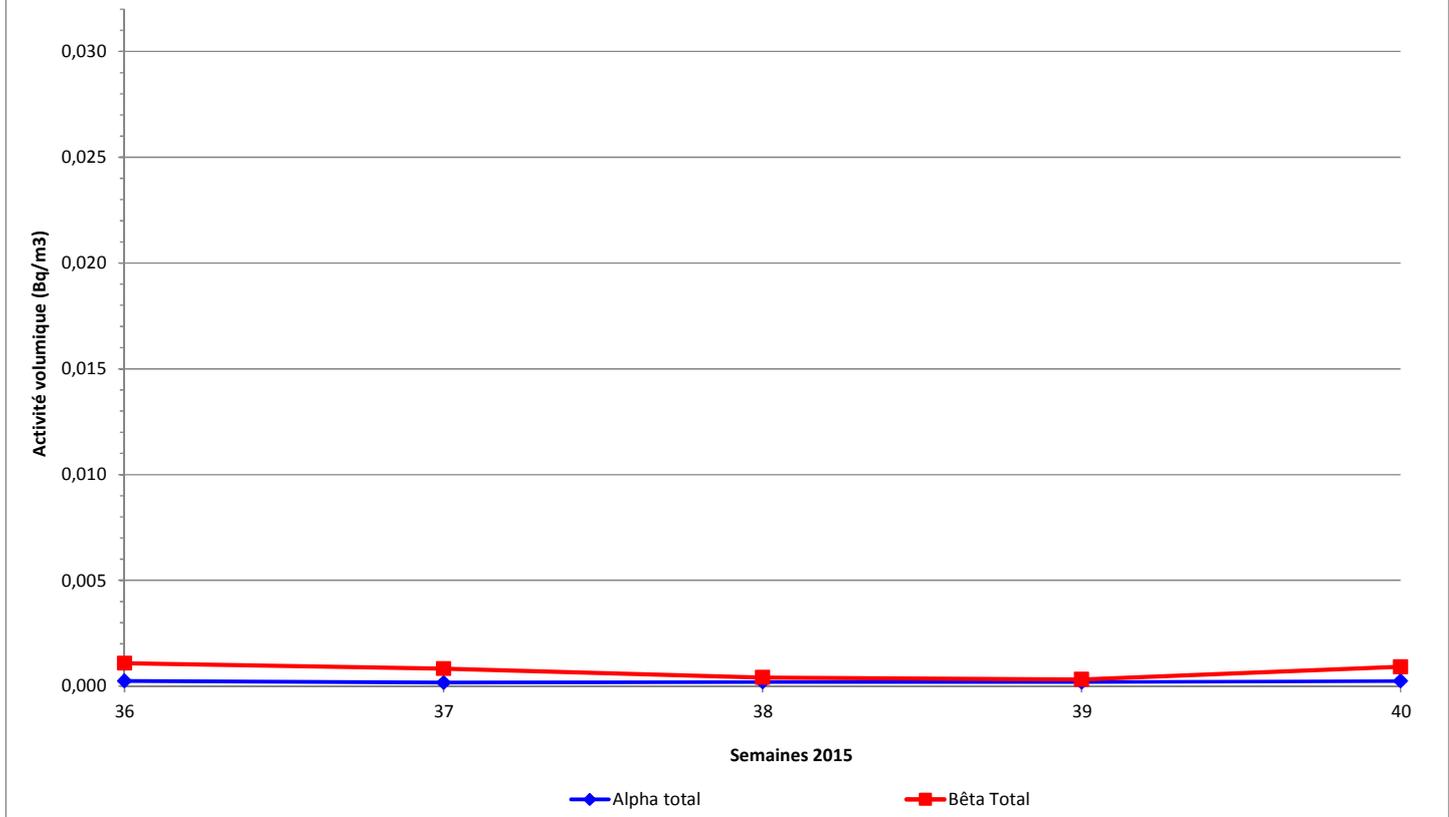
Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

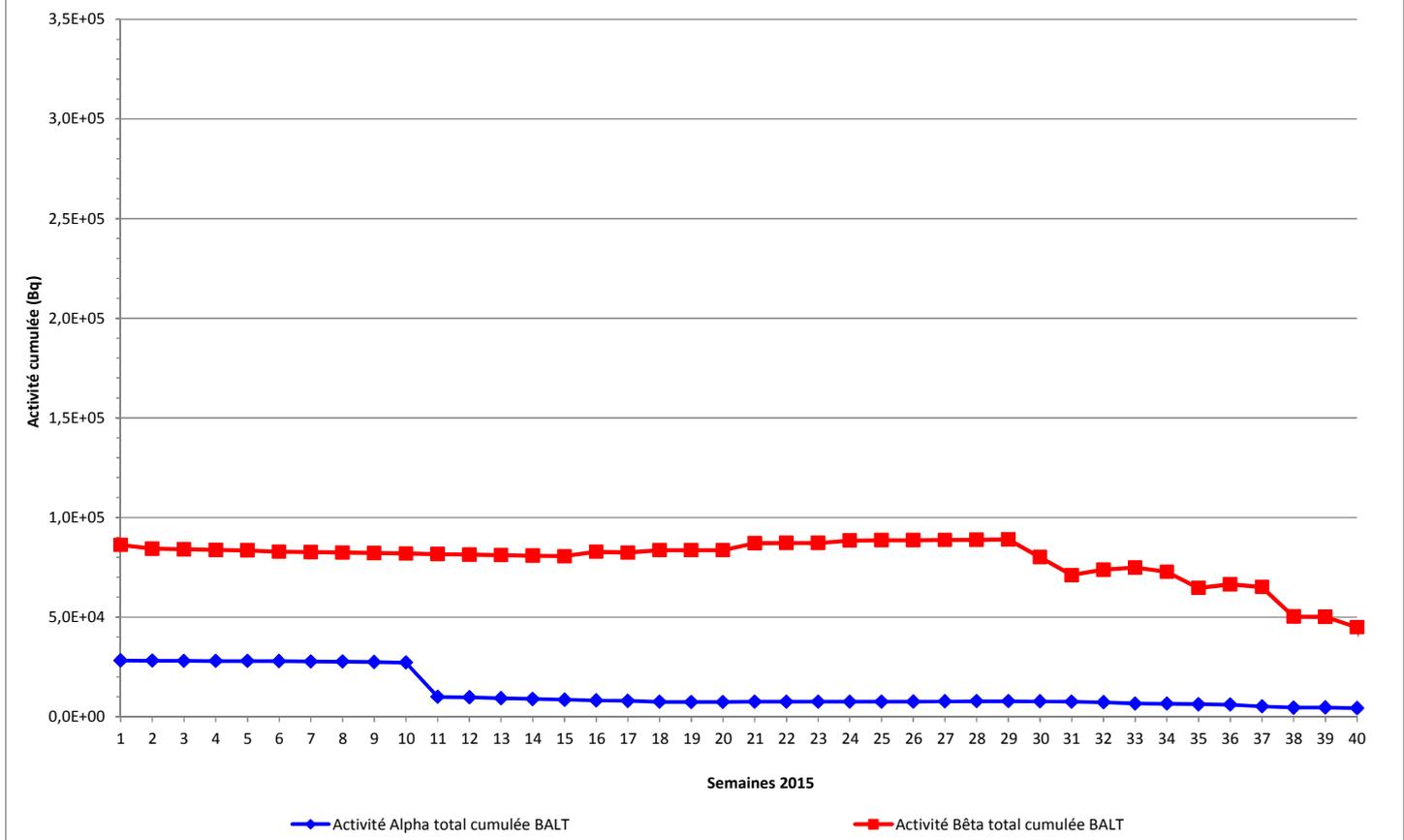
Commentaires :

Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

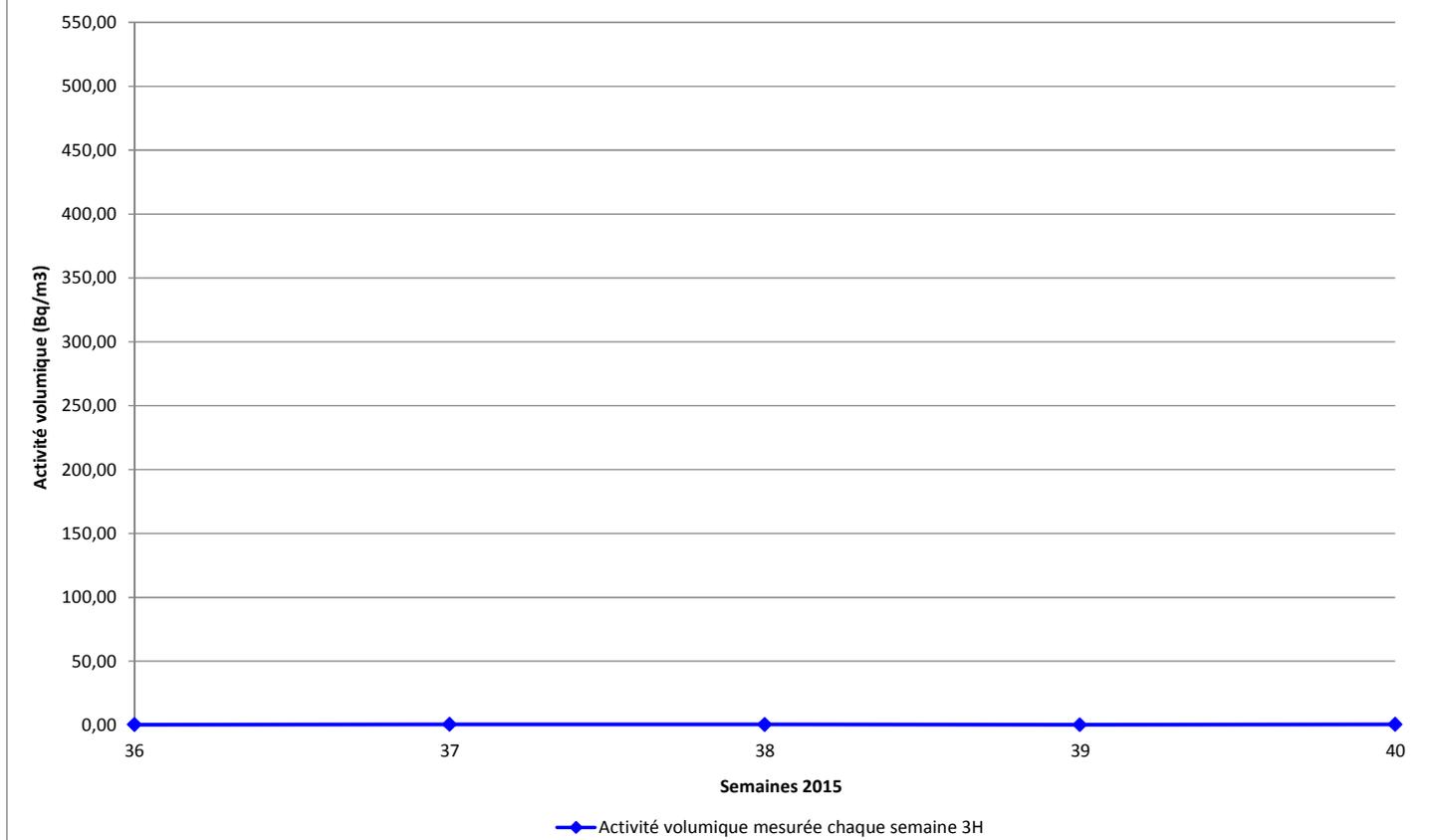
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



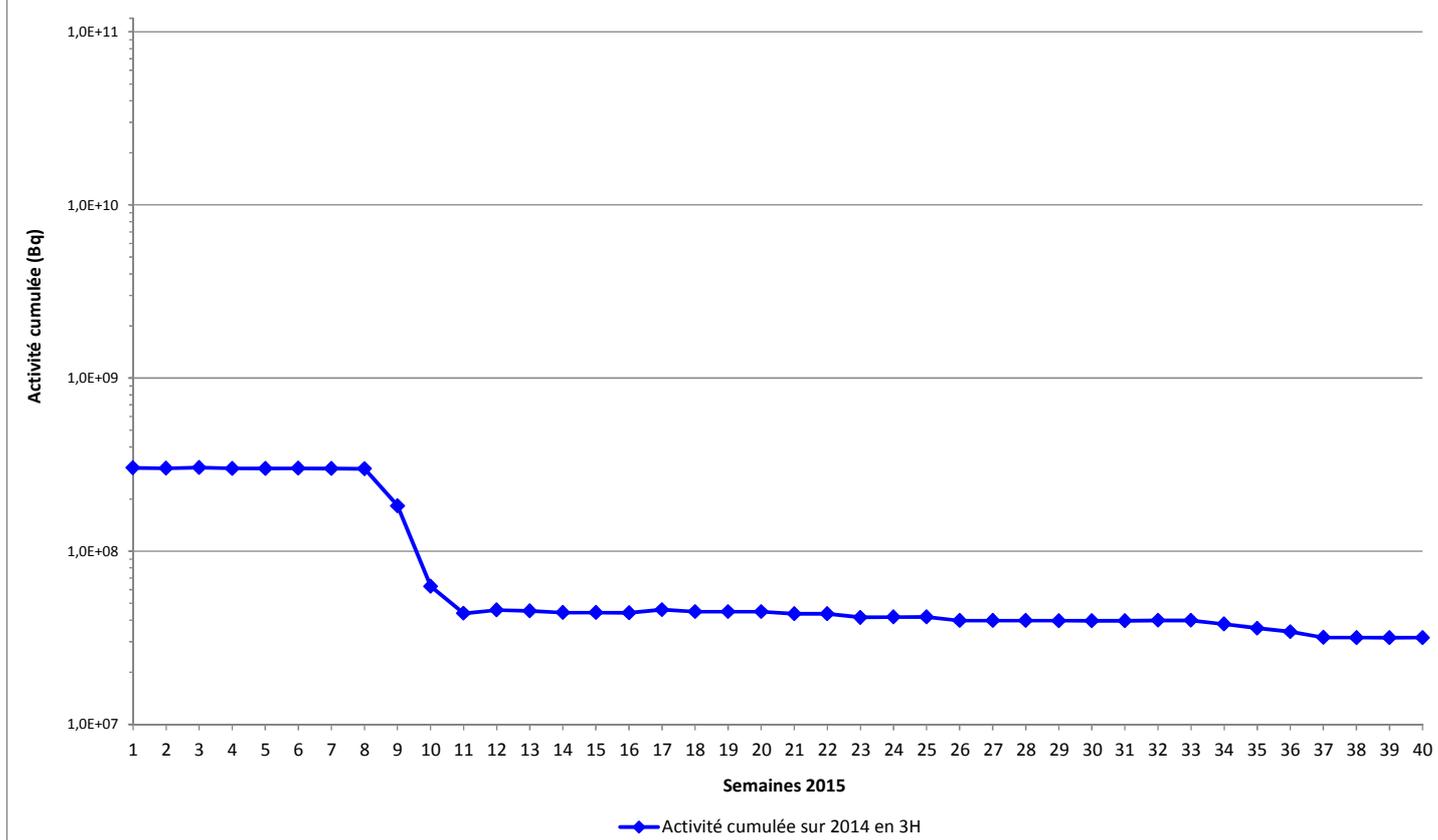
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



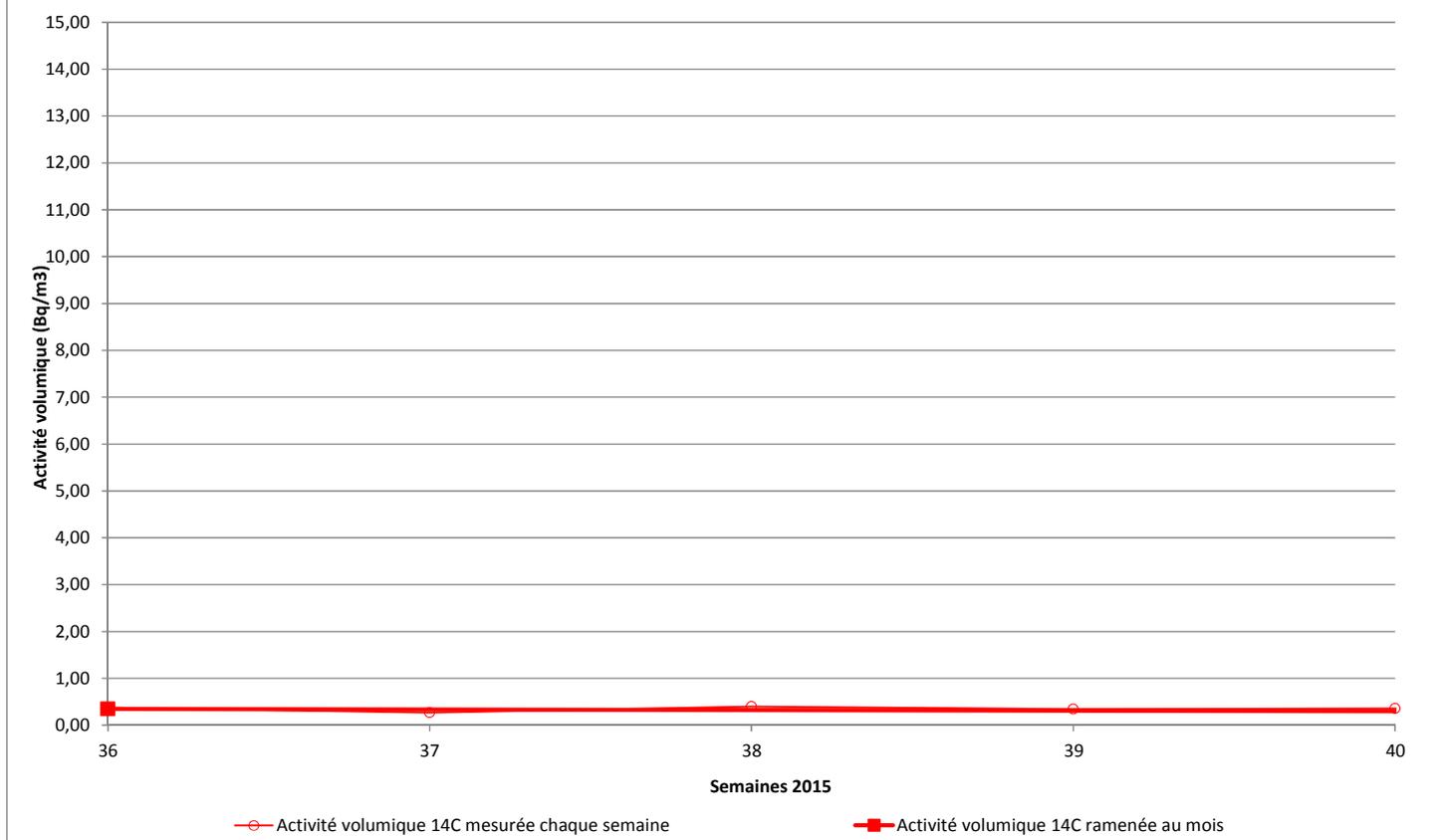
Activité ³H témoin 2015



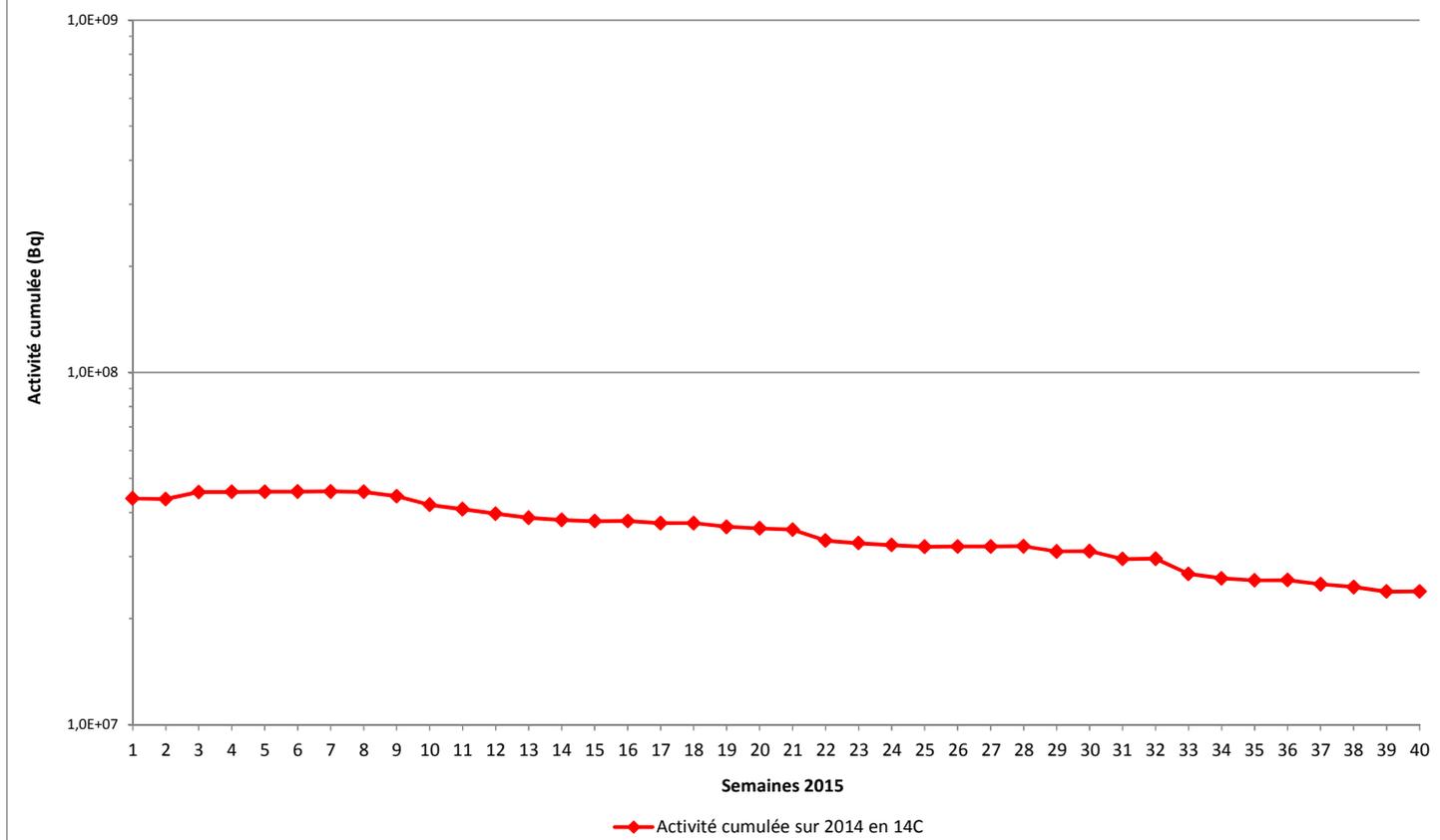
Activité cumulée ³H, témoin 2015



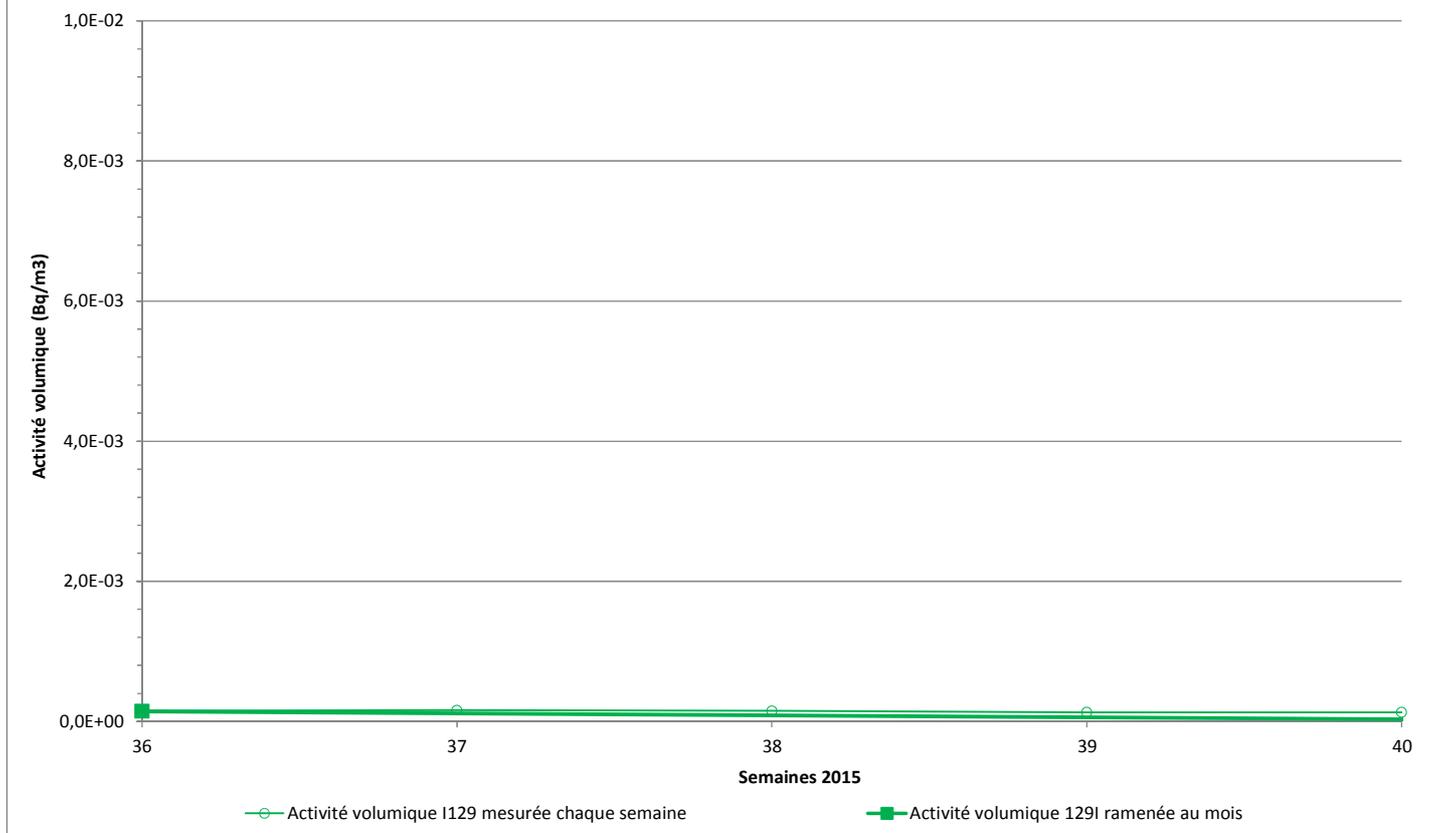
Activité ¹⁴C témoin 2015



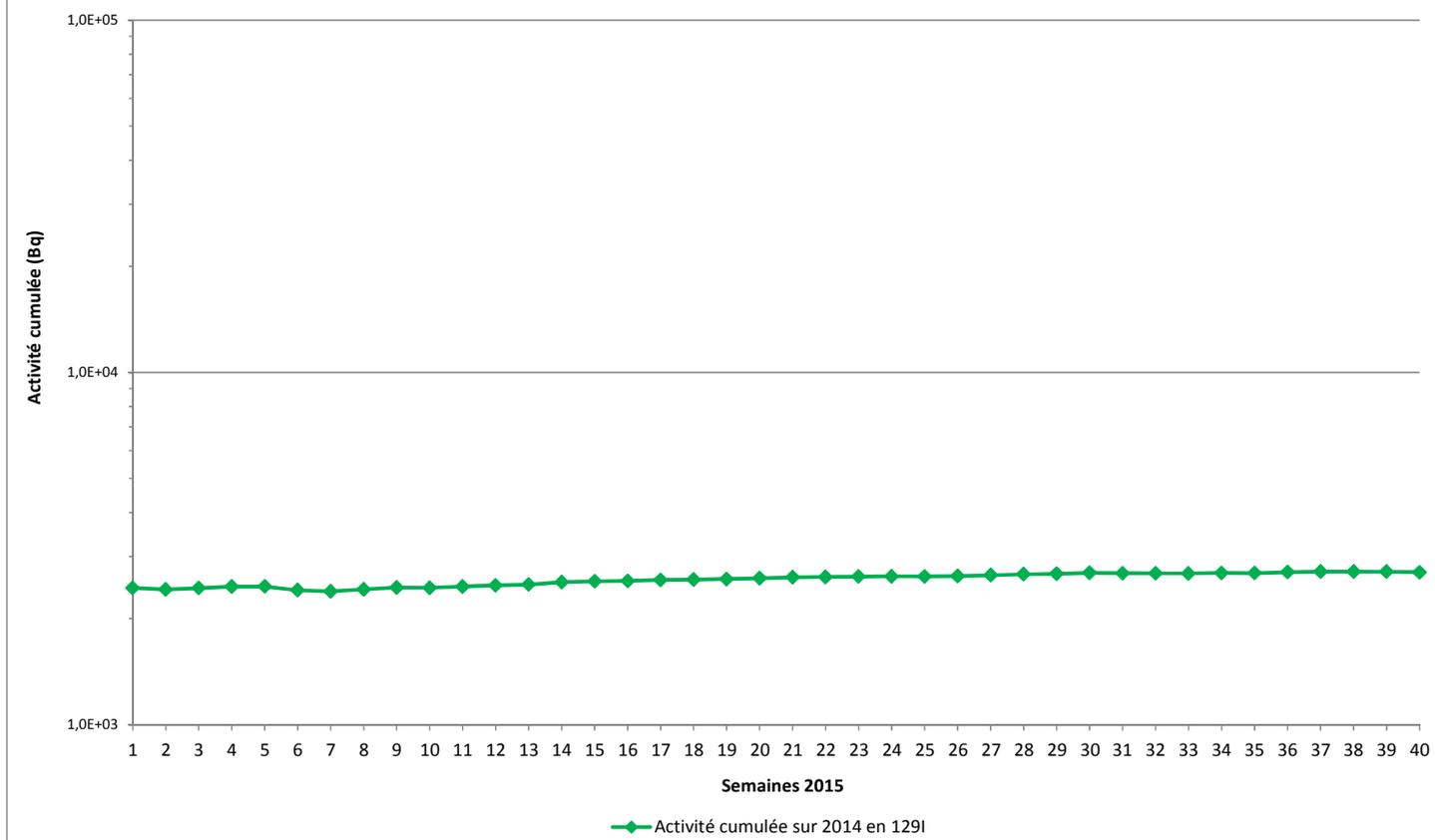
Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015



Activité volumique ¹²⁹I témoin 2015



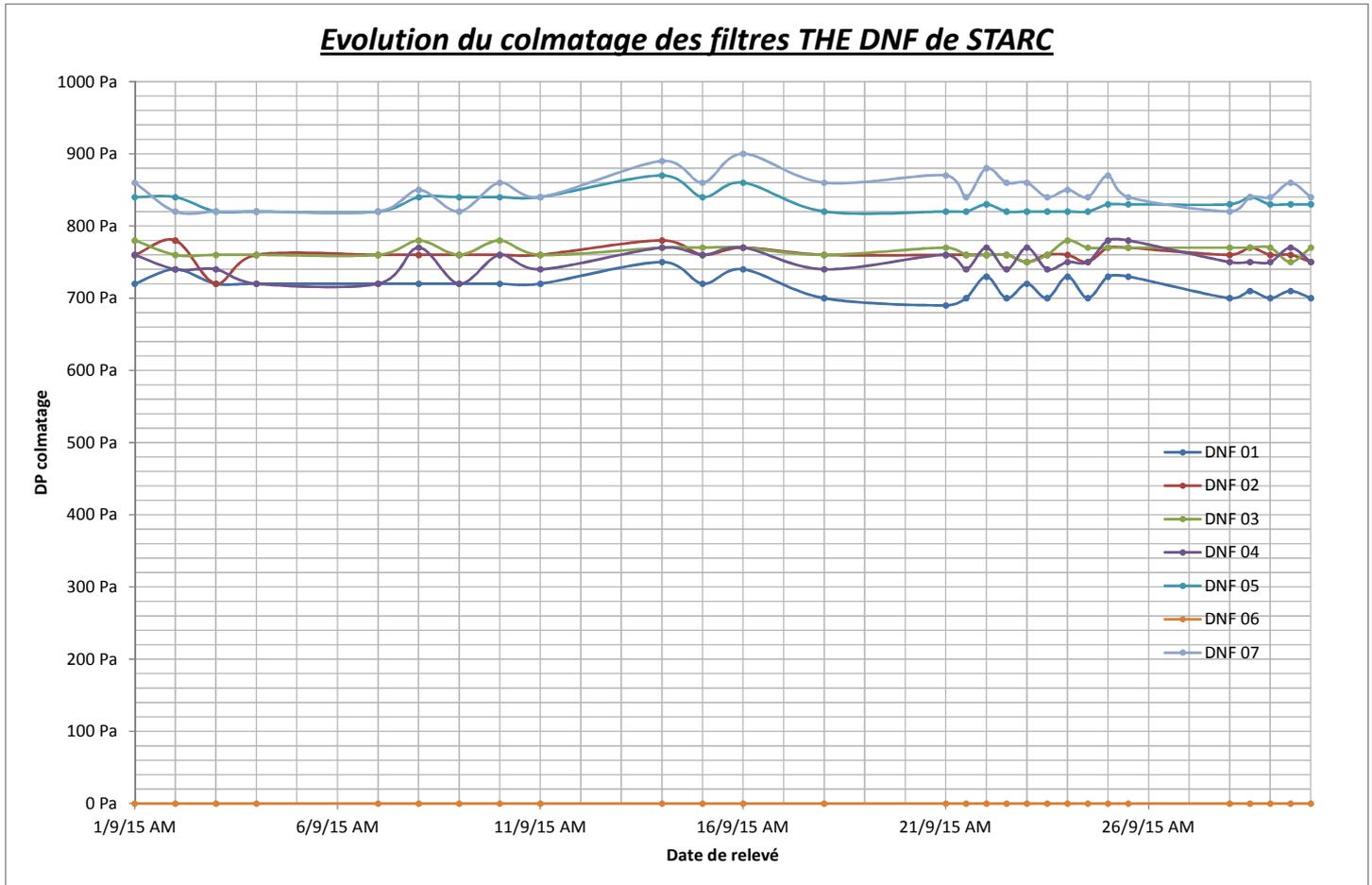
Activité cumulée ¹²⁹I, témoin 2015



2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 30/09/2015 allaient de 700 à 840 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Prise en compte des remarques de l'inspection de décembre 2014 :

Achat en cours d'une prestation d'installation de disconnecteurs sur le réseau d'alimentation en eaux des installations BALT & STARC.

Prélèvements environnementaux :

Etude en cours, pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Commande pour nettoyage du bassin de collecte des eaux incendie.

DREAL :

Inspection planifiée le vendredi 2 octobre 2015 sur l'ICPE.

Evènements divers :

Perte électrique (réseau EDF) suite à orage local le mercredi 16 septembre 2015. Retour réseau électrique le jeudi 17. Mise en sécurité installation et arrêt des activités durant cette période.

Accueil site :

Mise en place d'une télévision avec informations générales du site sur la semaine courante, et résultats sécurité.

Visite CCS & évaluateur domanial pour bail terrains et installations.

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur la base d'Epothémont et en zone conventionnelle :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de mesurage de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/04/2015 – 30/06/2015	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,21	0,78
Droit Entreposage	0,22	0,89
Droit Traitement	0,23	0,81
Auvent Entreposage	0,15	0,57

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel. Ces doses sont mesurées avec un seuil à 10 µSv.

Le dosimètre témoin est conservé dans le bâtiment administratif, il permet de déduire éventuellement la dose induite par le transport jusqu'au laboratoire de mesure.

Nous présenterons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/07/2015 – 30/09/2015	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/10/2014 – 30/09/2015	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/04/2015 – 30/06/2015	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,21	0,83	0	0
Droit Entreposage			0	0
Droit Traitement			0	0
Auvent Entreposage			0	0

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Epothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Epothémont.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres de ventilation,
- Les événements et informations notables.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S41	S42	S43	S44	
Alpha total	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,7 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 1,0 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-4}$	$\leq 5,7 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	3,88	0,74	$\leq 1,05$	$\leq 0,55$	
Activité C14	$\leq 0,33$	$\leq 0,26$	$\leq 0,31$	$\leq 0,27$	$\leq 0,29$
Activité I129	$\leq 3,9 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 5,0 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer	$\leq 5,0 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer	$\leq 4,6 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ¹⁴C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ¹⁴C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

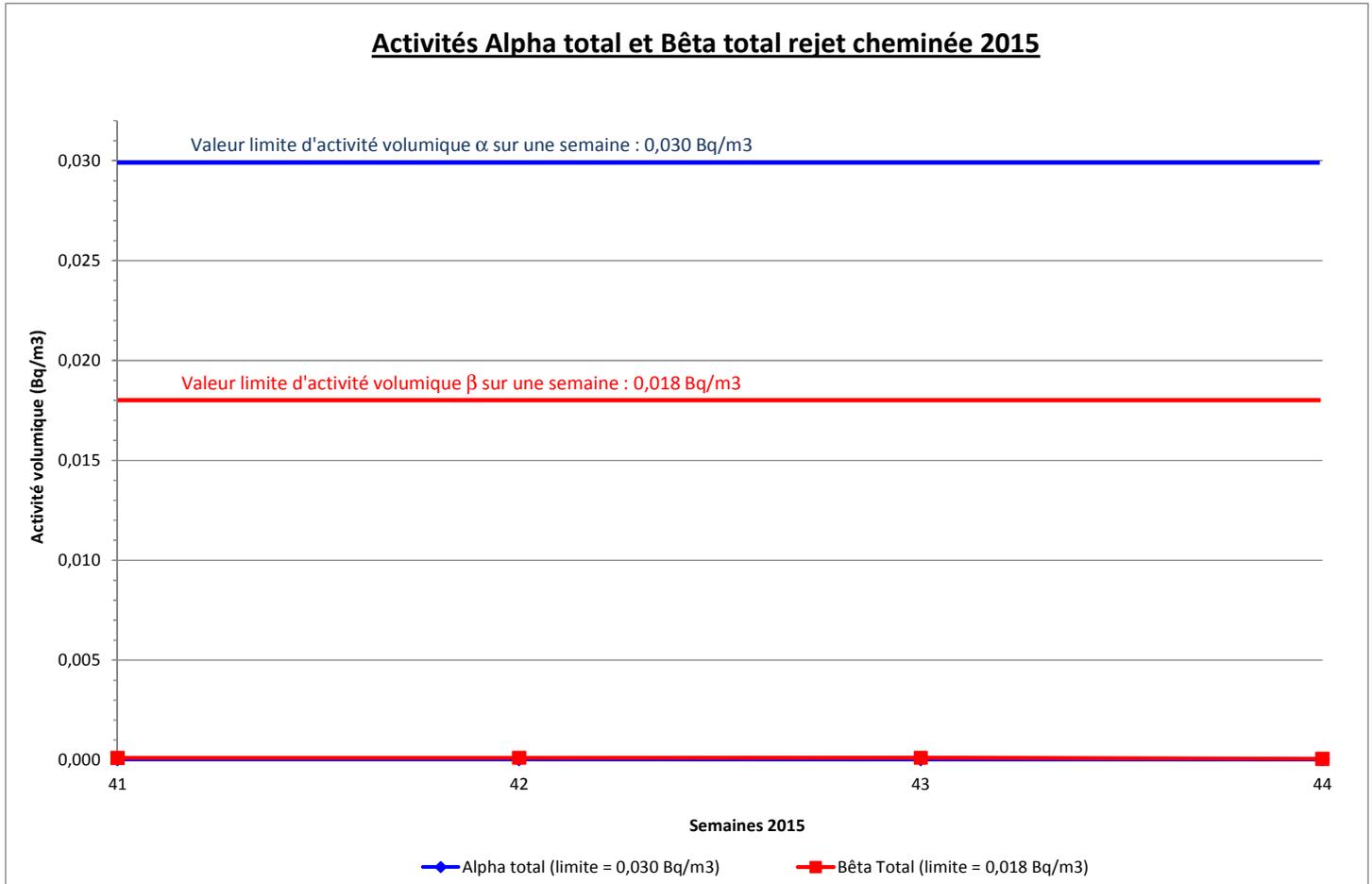
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

L'analyse de l'¹²⁹I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

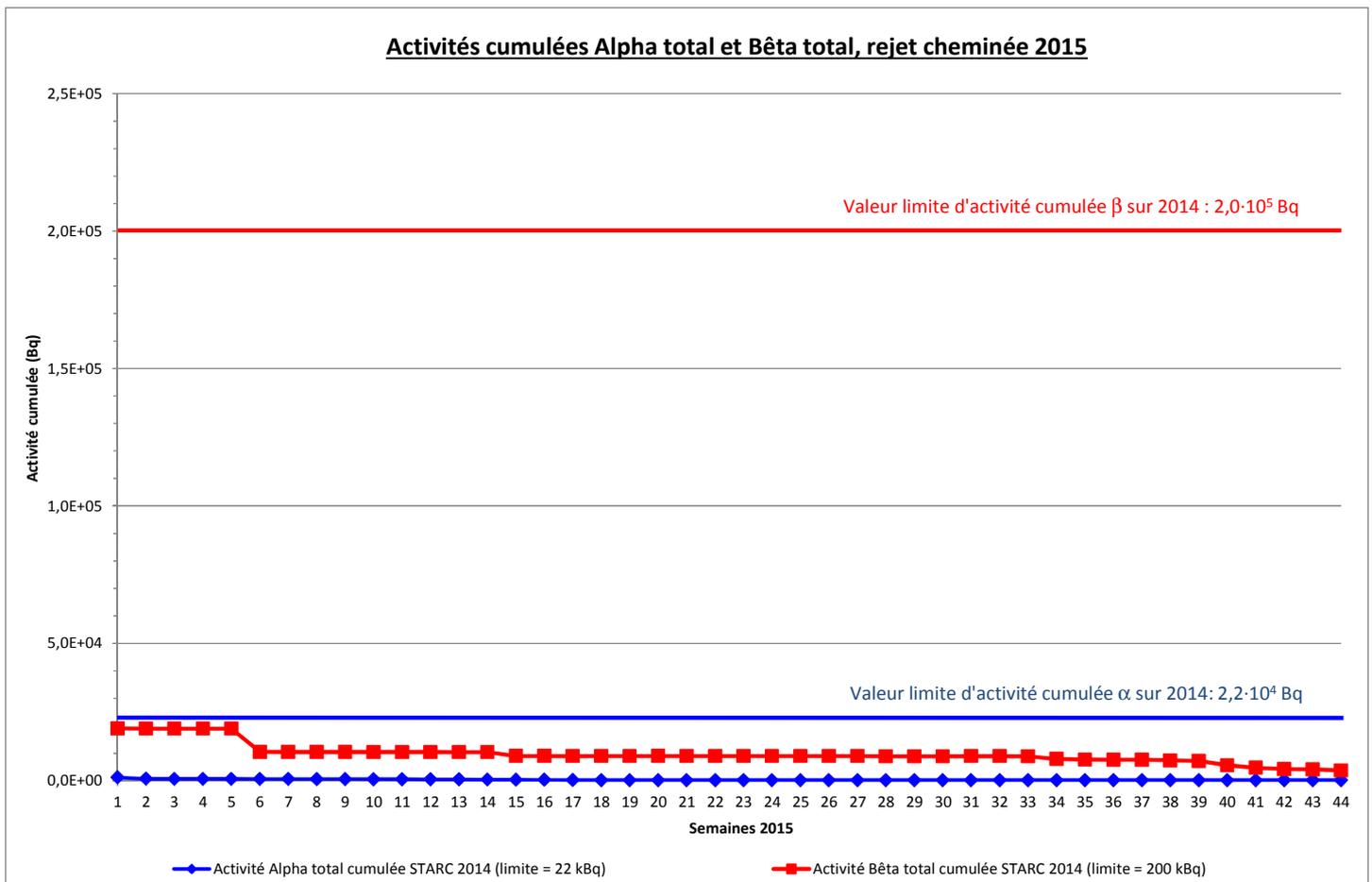
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

Les « valeurs à confirmer » seront consolidées la semaine 50 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

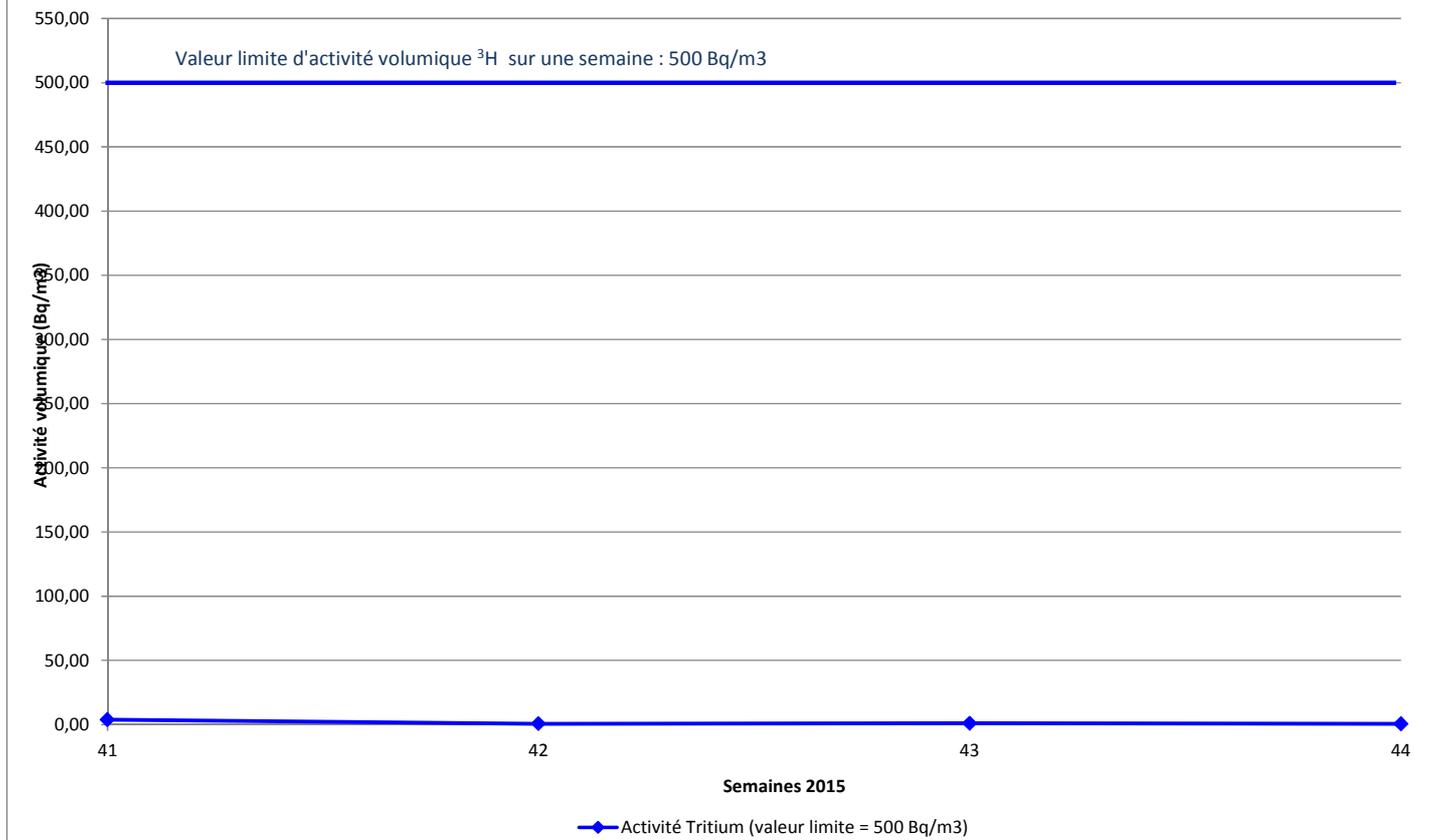
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



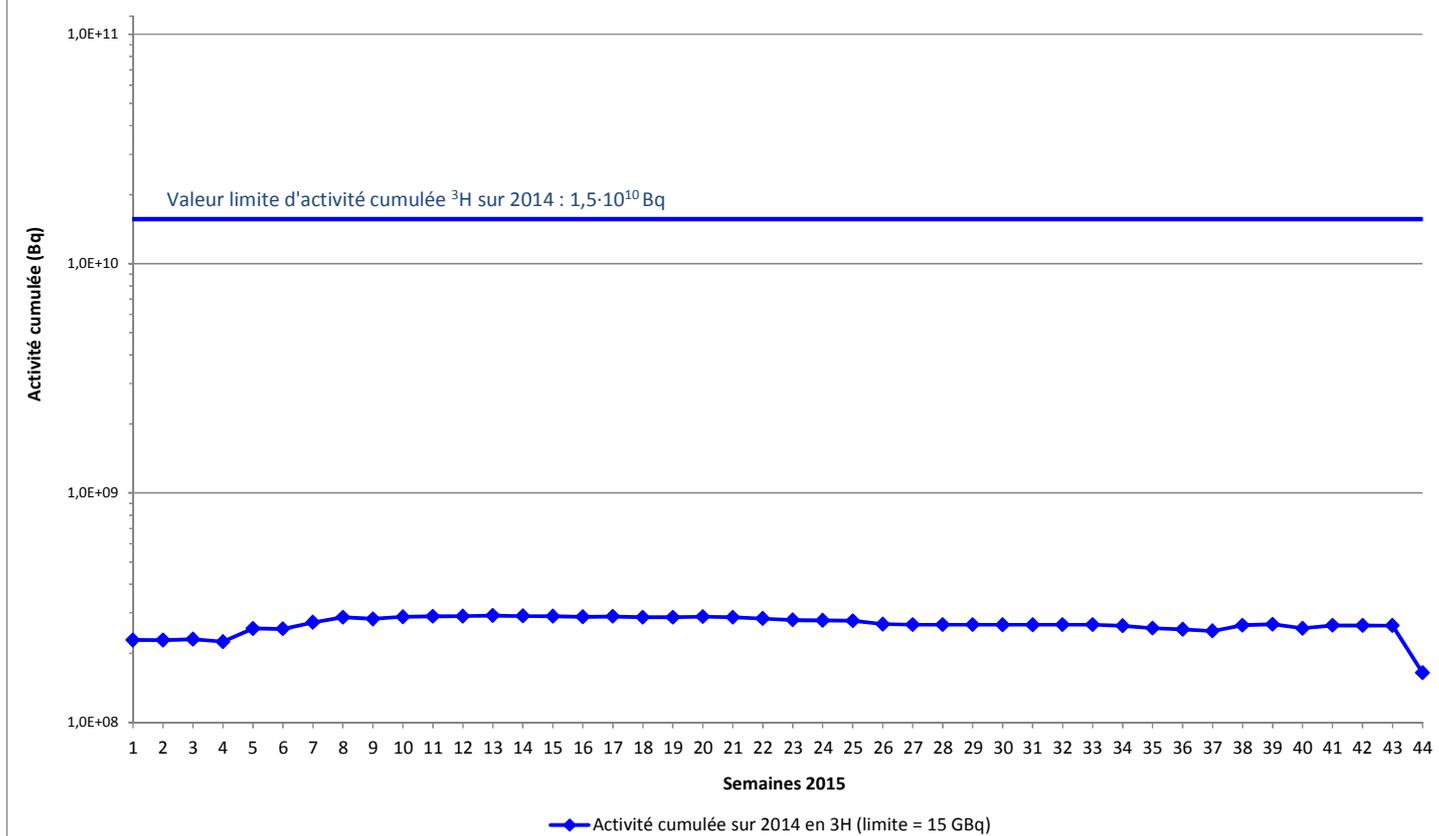
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015

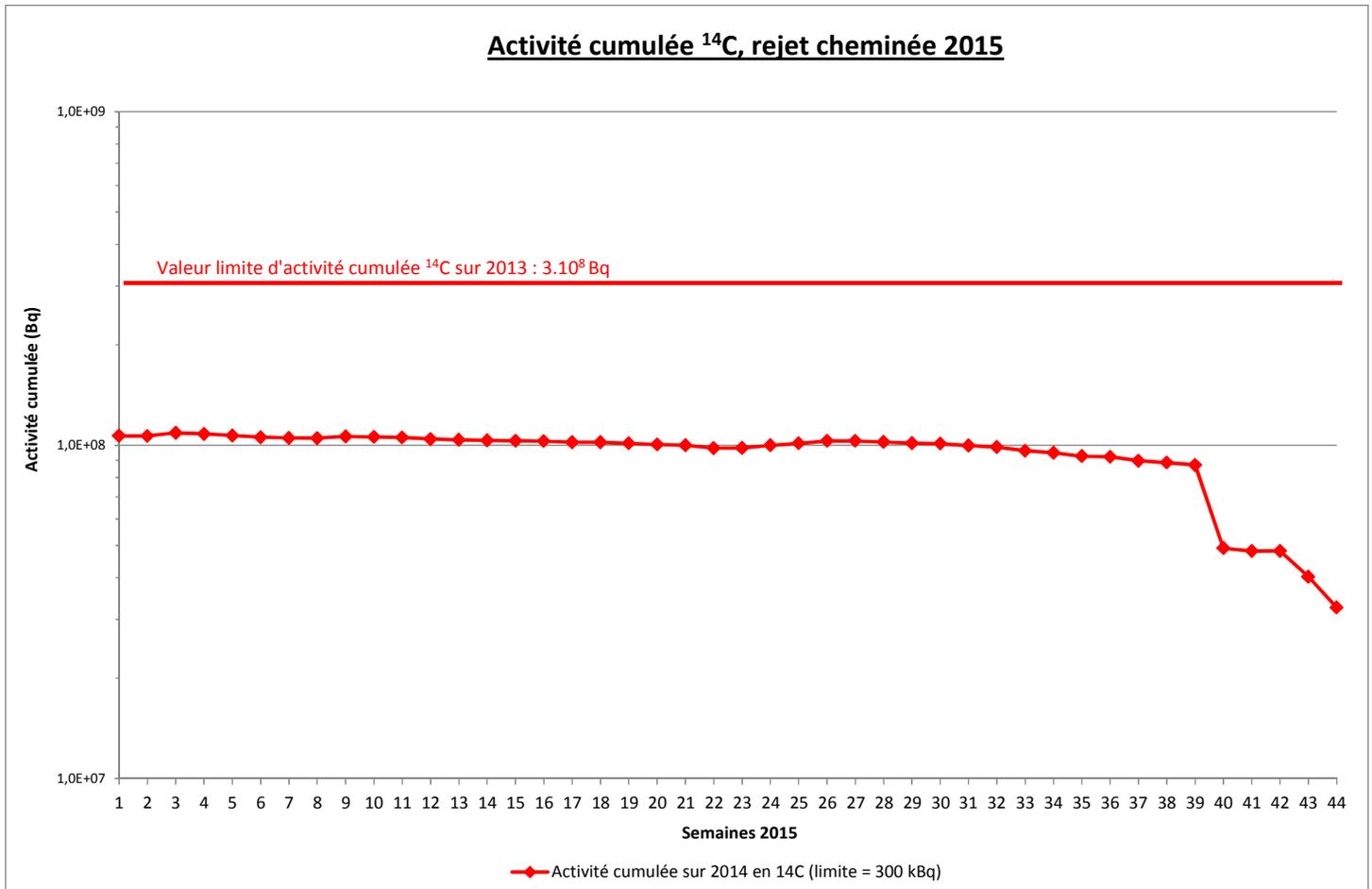
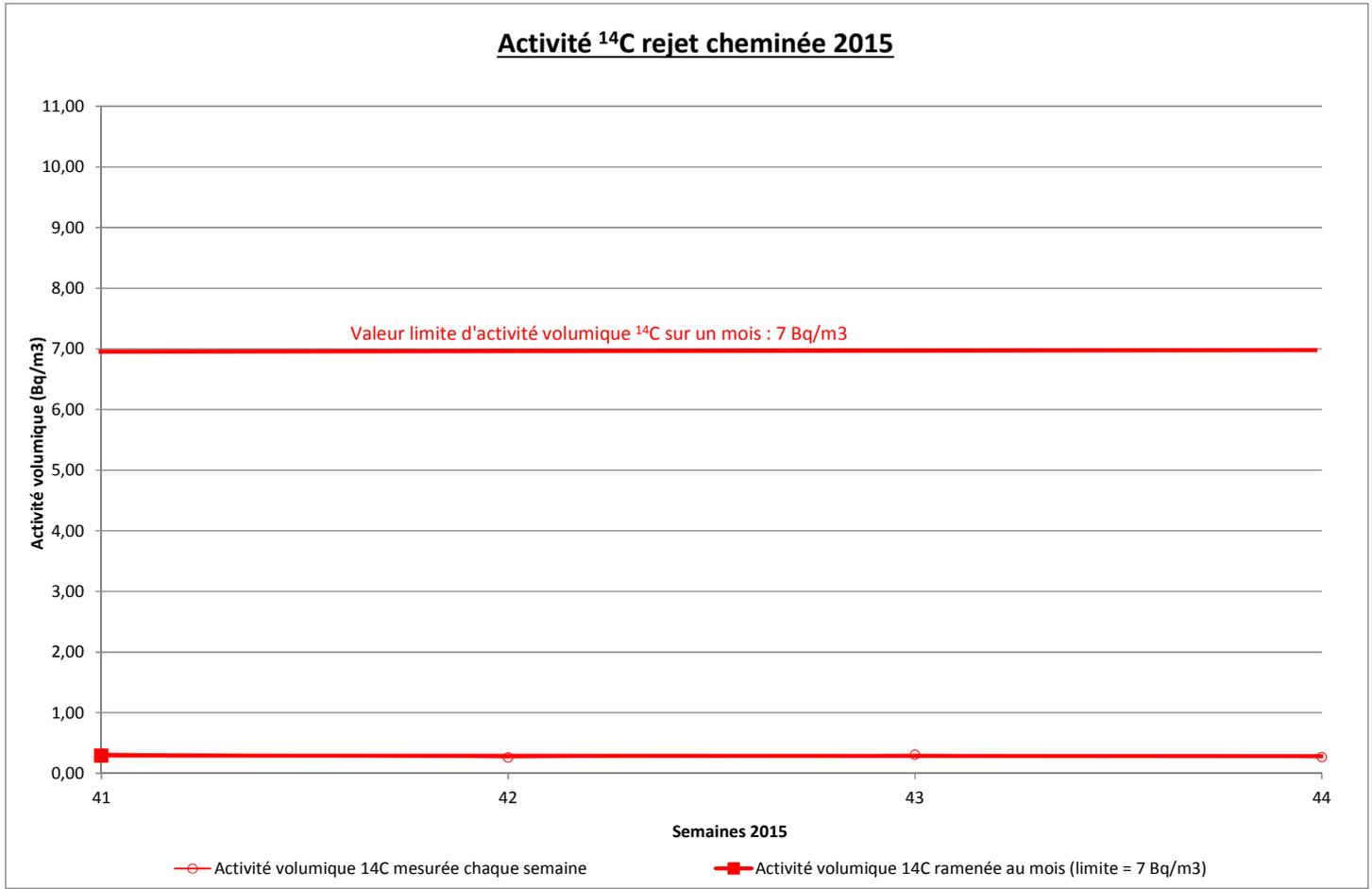


Activité ³H rejet cheminée 2015

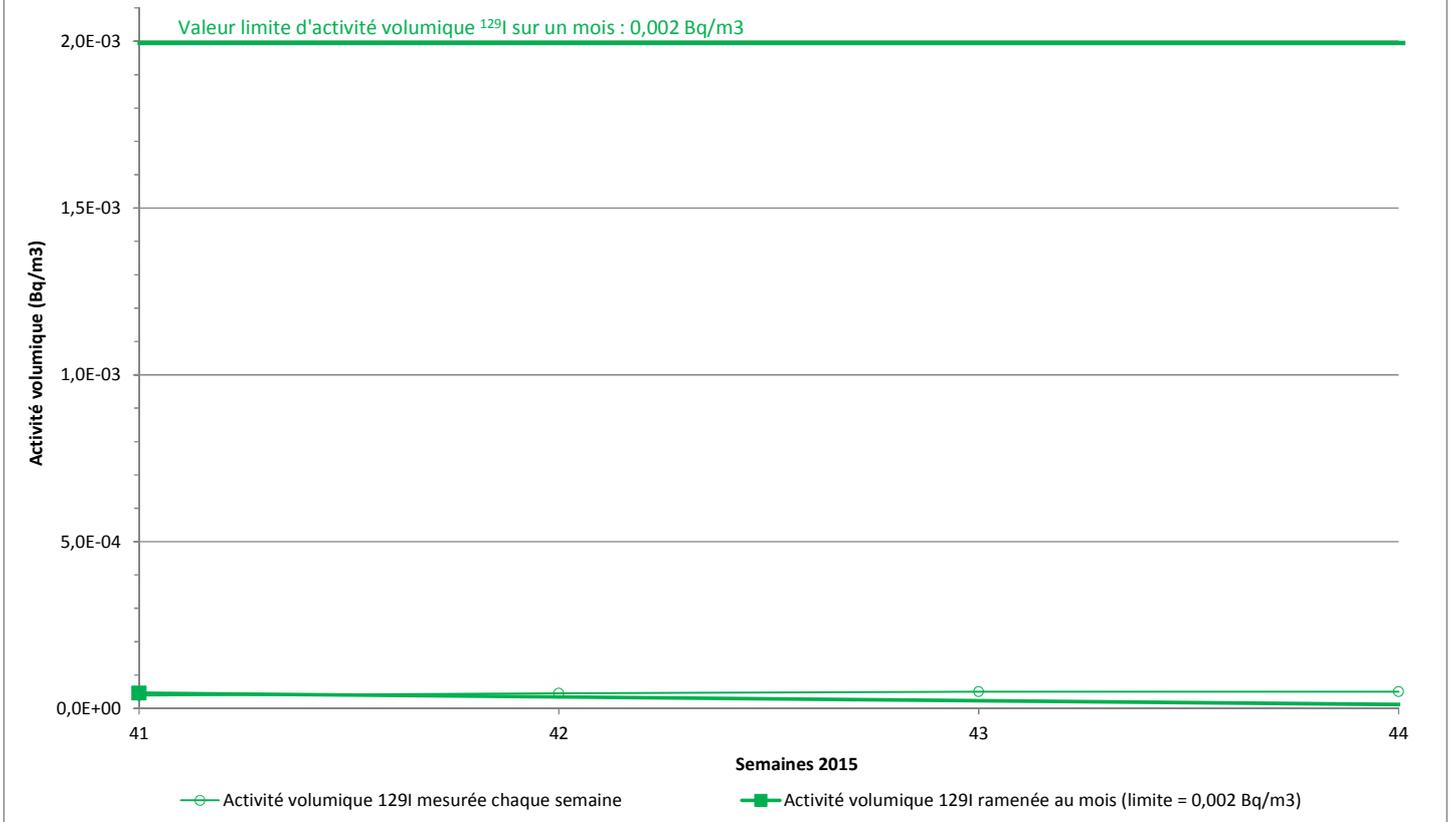


Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015

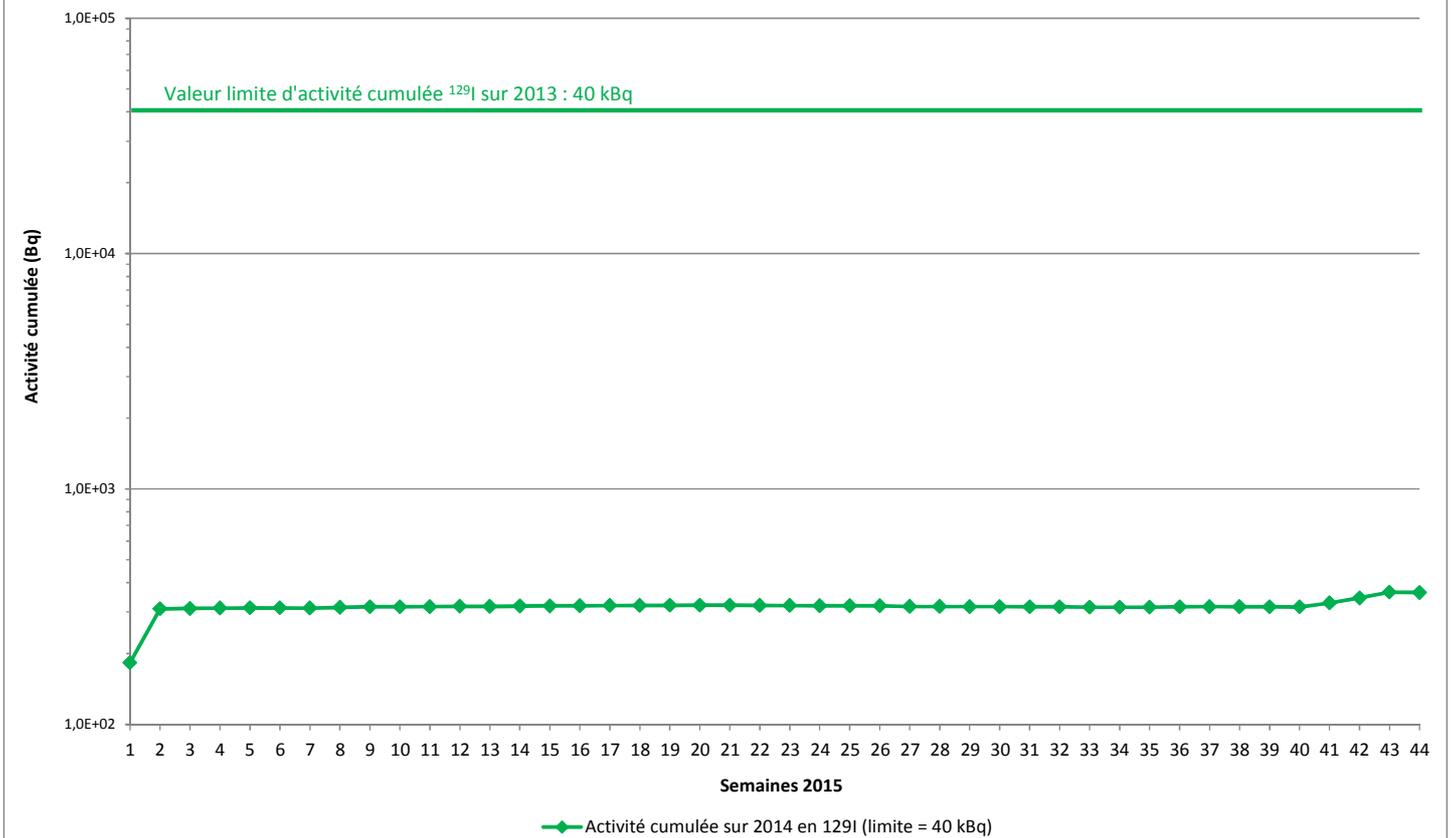




Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S41	S42	S43	S44	
Alpha total	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,7.10^{-4}$	$\leq 1,6.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,6.10^{-3}$	$\leq 4,4.10^{-4}$	$\leq 3,7.10^{-4}$	$\leq 1,4.10^{-3}$	
Activité H3	0,61	$\leq 0,30$	$\leq 0,51$	$\leq 0,50$	
Activité C14	$\leq 0,28$	$\leq 0,26$	$\leq 0,26$	$\leq 0,23$	$\leq 0,26$
Activité I129	$\leq 1,5.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,5.10^{-4}$ valeur à confirmer	$\leq 1,5.10^{-4}$ valeur à confirmer	$\leq 1,5.10^{-4}$ valeur à confirmer

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

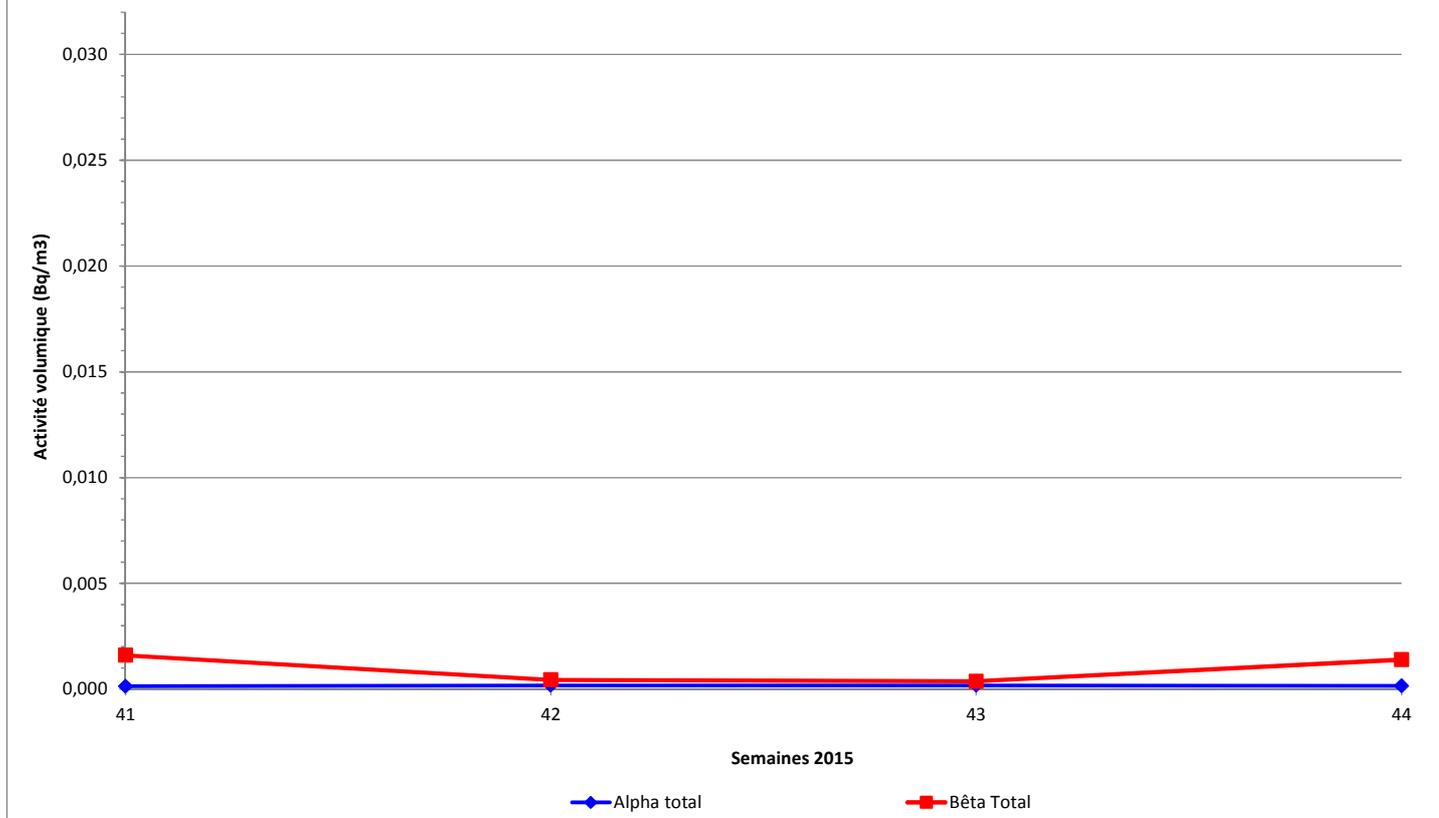
Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

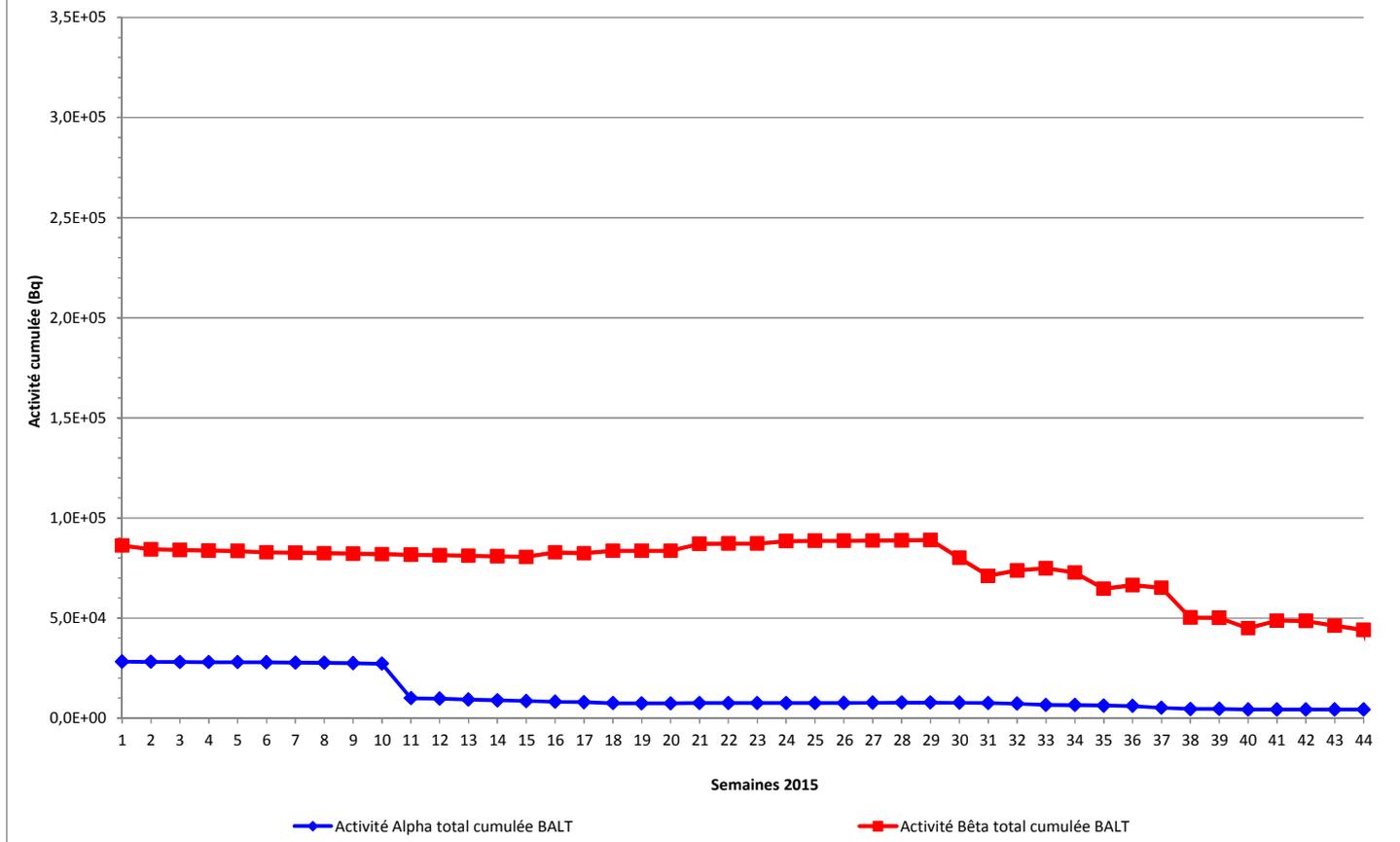
Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

Les « valeurs à confirmer » seront consolidées la semaine 50 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

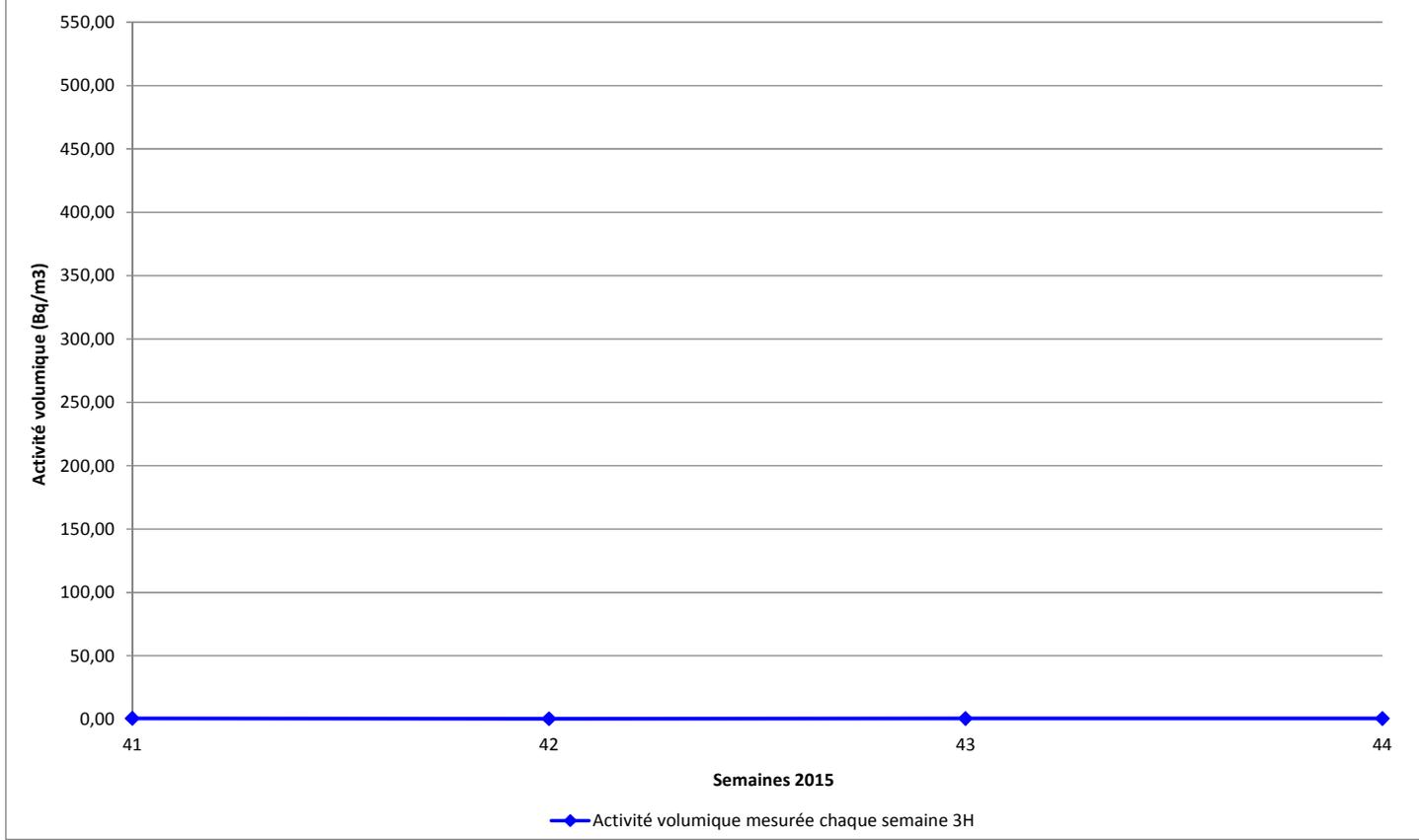
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



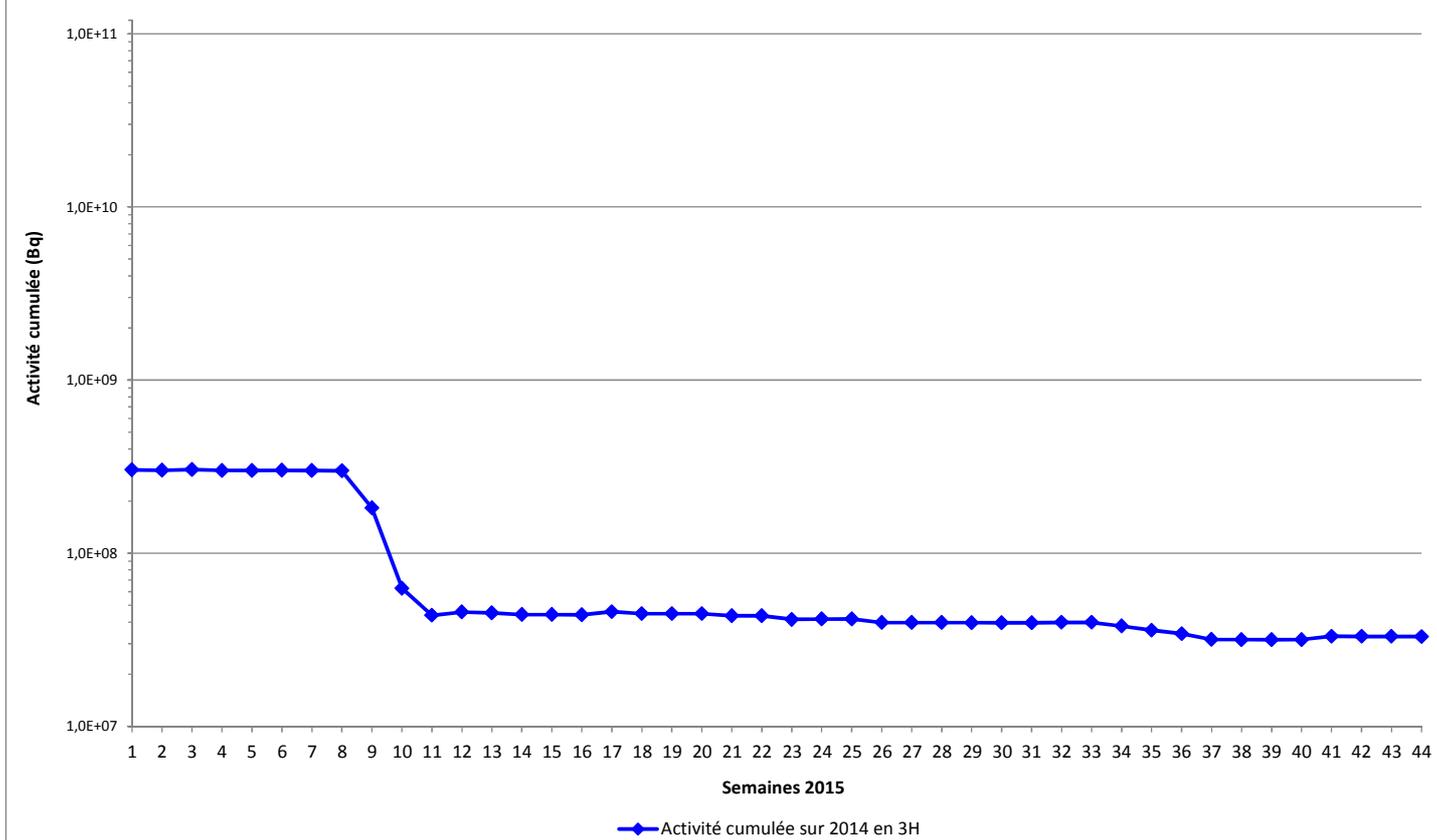
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



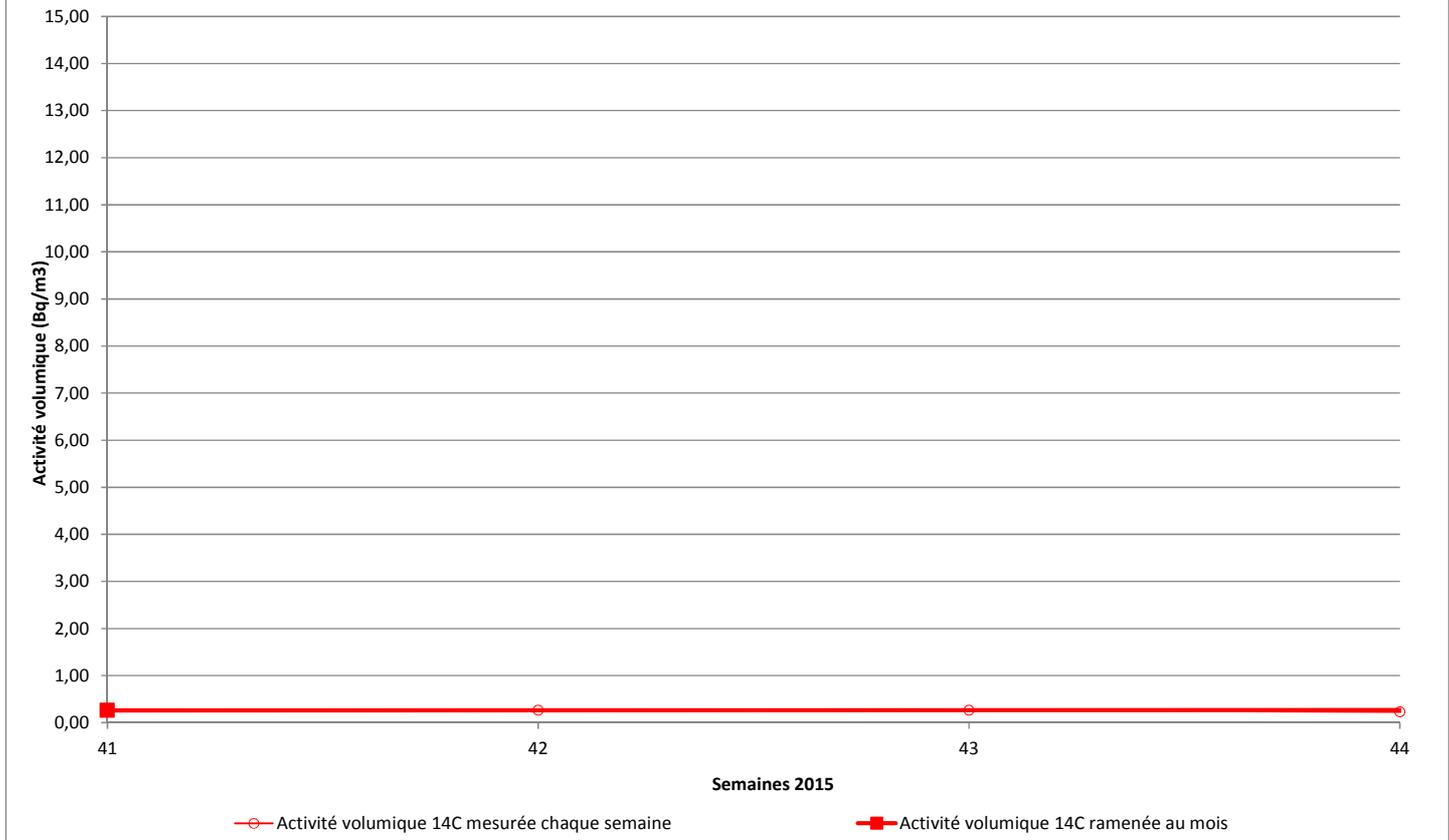
Activité ³H témoin 2015



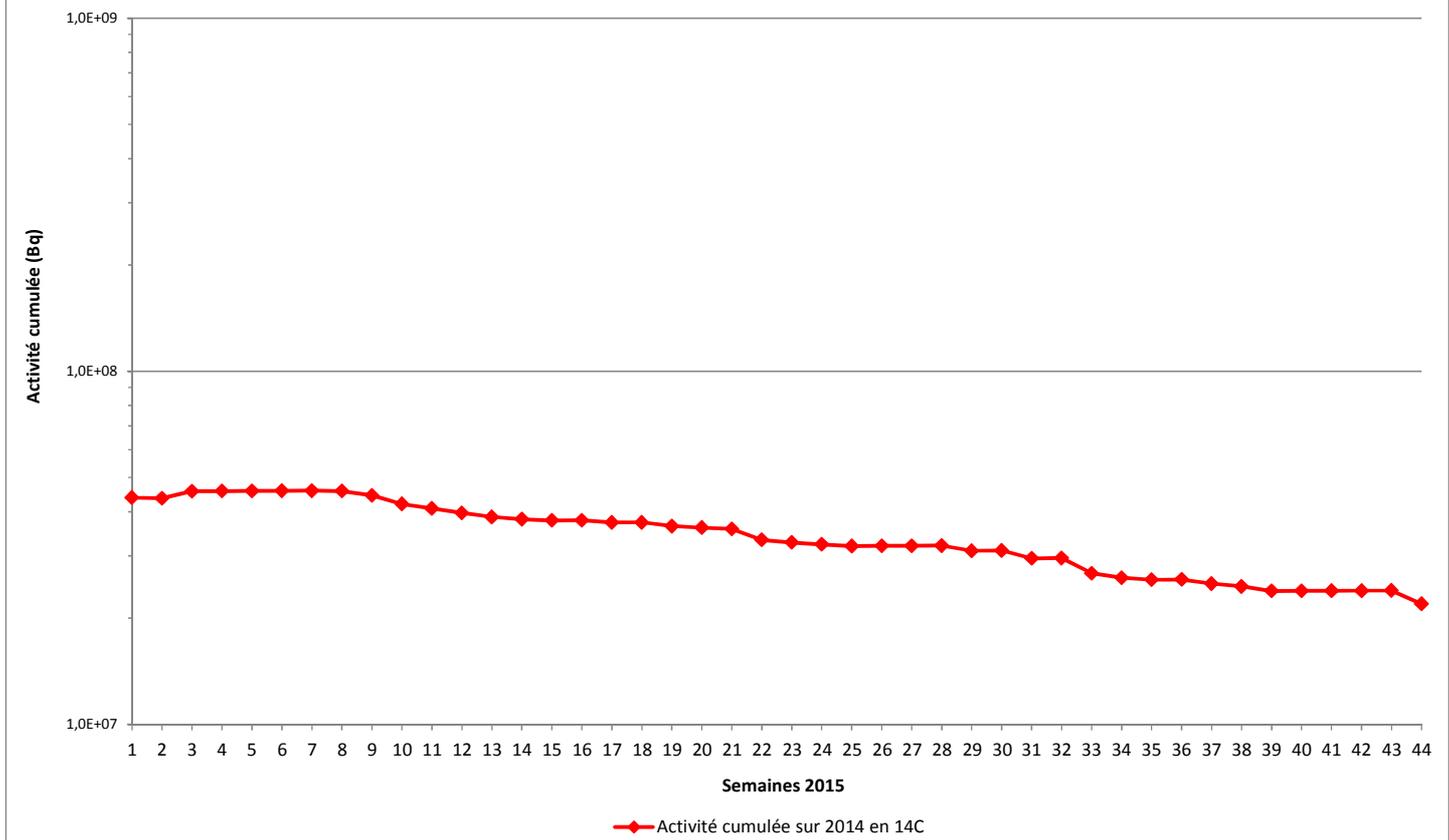
Activité cumulée ³H, témoin 2015

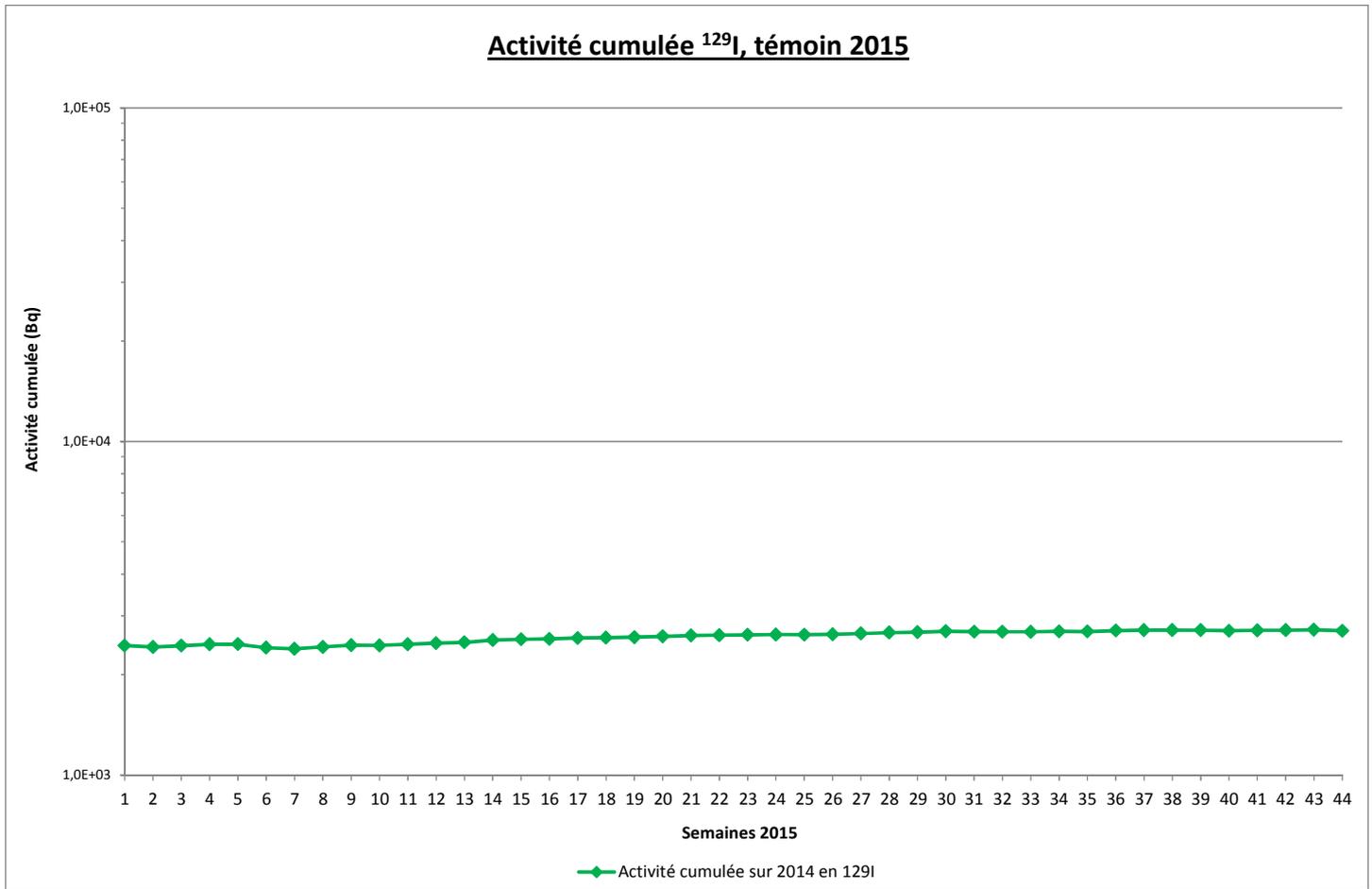
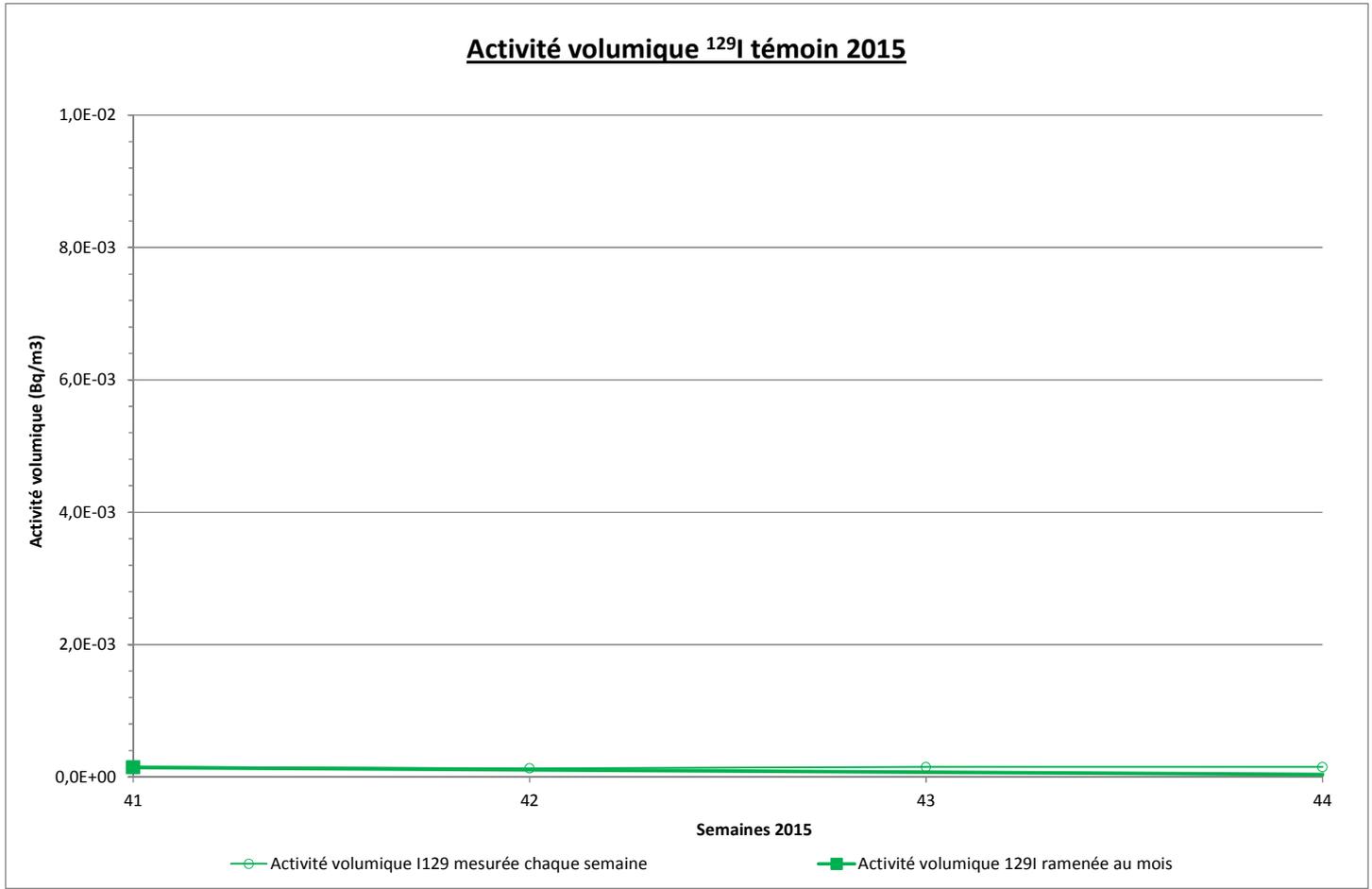


Activité ¹⁴C témoin 2015



Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015

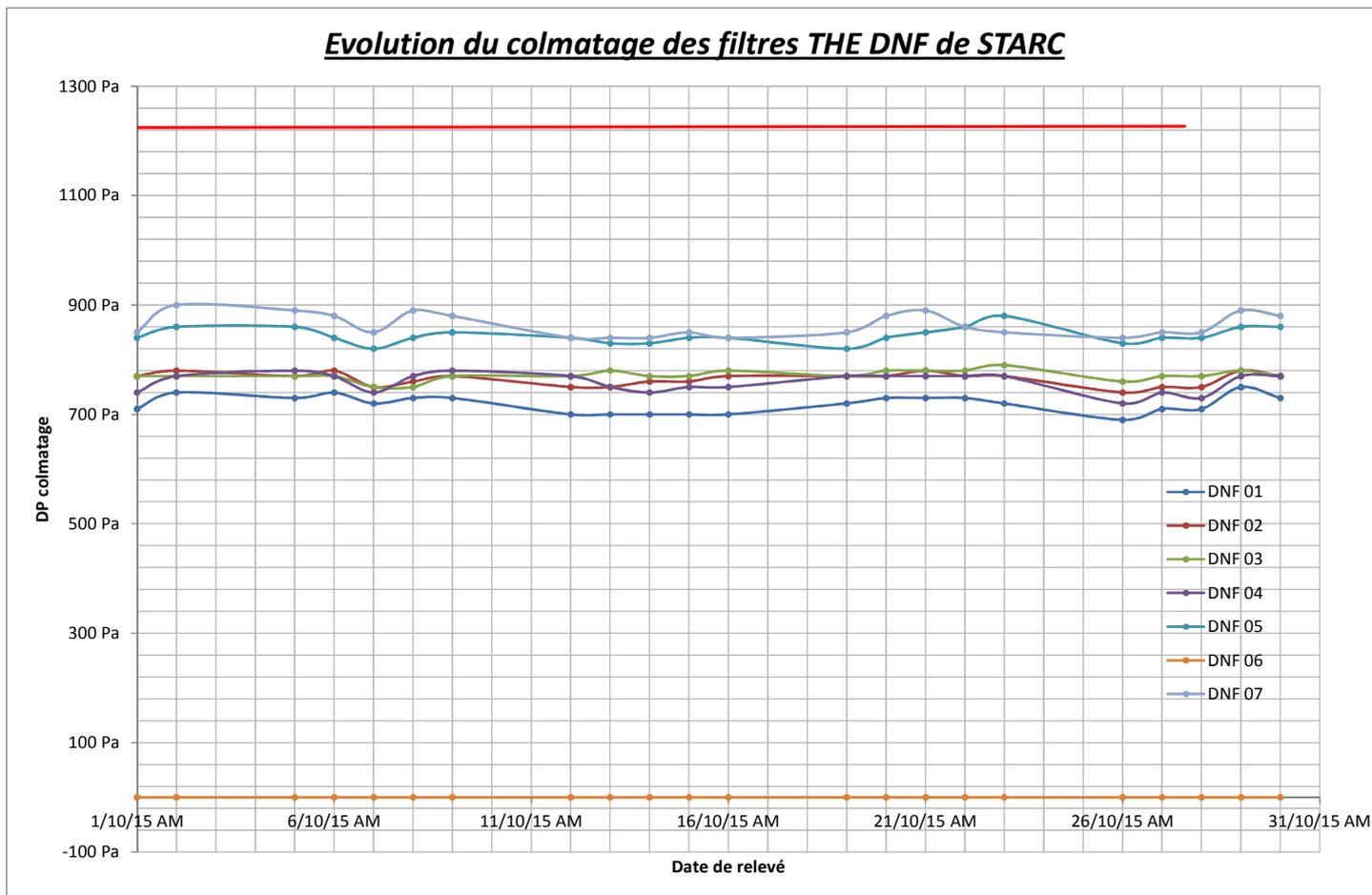




2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 30/10/2015 allaient de 740 à 850 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne, et 7 lignes de filtration).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Prélèvements environnementaux :

Etude en cours, pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Commande pour nettoyage du bassin de collecte des eaux incendie.

Pas d'eau dans le fossé ouest, report des prélèvements.

DREAL :

Inspection le vendredi 2 octobre 2015 sur l'ICPE.

Planification de la Commission de Suivi de Site le 2 décembre 2015.

Planification exercice « incendie & blessé » avec le SDIS de Troyes.

Prise en compte des remarques de l'inspection de décembre 2014 :

Installation de disconnecteurs sur le réseau d'alimentation en eaux des installations BALT & STARC.

Evènements divers :

Mise en place d'un laveur de gaz, pour le traitement des vapeurs aspirées par la sorbonne du laboratoire, afin de protéger l'ensemble du système de ventilation en aval.

Formation des équipiers d'intervention à l'Appareil Respiratoire Individuel (ARI) et mise en place de 4 ARI sur le site. Exercices à leur utilisation.

Planification audit interne ISO 14001, visite annuelle activités MCO & audit interne laboratoire, suivant l'ISO 17025.

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINÉE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres de ventilation,
- Les événements et informations notables.

En pièce jointe, le compte rendu du dernier exercice « accident / incendie » avec le SDISS.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	$3,0 \cdot 10^{-2}$	$2,2 \cdot 10^4$
Bêta total (hors K40)			$1,8 \cdot 10^{-2}$	$2,0 \cdot 10^5$
Activité H3			500	$1,5 \cdot 10^{10}$
Activité C14			7 *	$3,0 \cdot 10^8$
Activité I129			$2,0 \cdot 10^{-3} *$	$4,0 \cdot 10^4$

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S41	S42	S43	S44	
Alpha total	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,7 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,0 \cdot 10^{-5}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 1,0 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,1 \cdot 10^{-4}$	$\leq 5,7 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	3,88	0,74	$\leq 1,05$	$\leq 0,55$	
Activité C14	$\leq 0,33$	$\leq 0,26$	$\leq 0,31$	$\leq 0,27$	$\leq 0,29$
Activité I129	$\leq 3,9 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,5 \cdot 10^{-5}$	$\leq 4,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,1 \cdot 10^{-5}$	$\leq 3,7 \cdot 10^{-5}$

Les résultats du mois d'octobre sont reportés avec la consolidation des mesures en iode 129

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S45	S46	S47	S48	
Alpha total	$\leq 7,5 \cdot 10^{-6}$	$\leq 8,7 \cdot 10^{-6}$	$\leq 9,2 \cdot 10^{-6}$	$\leq 5,2 \cdot 10^{-6}$	
Bêta total (hors K40)	$\leq 2,6 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,2 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,8 \cdot 10^{-5}$	$\leq 2,7 \cdot 10^{-5}$	
Activité H3	$\leq 0,33$	$\leq 0,31$	$\leq 0,40$	$\leq 0,33$	
Activité C14	$\leq 0,28$	$\leq 0,29$	$\leq 0,28$	$\leq 0,24$	$\leq 0,28$
Activité I129	$\leq 8,0 \cdot 10^{-6}$	$\leq 8,4 \cdot 10^{-6}$	$\leq 2,0 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer	$\leq 2,0 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer	$\leq 1,5 \cdot 10^{-5}$ valeur à confirmer

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ^{14}C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ^{14}C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

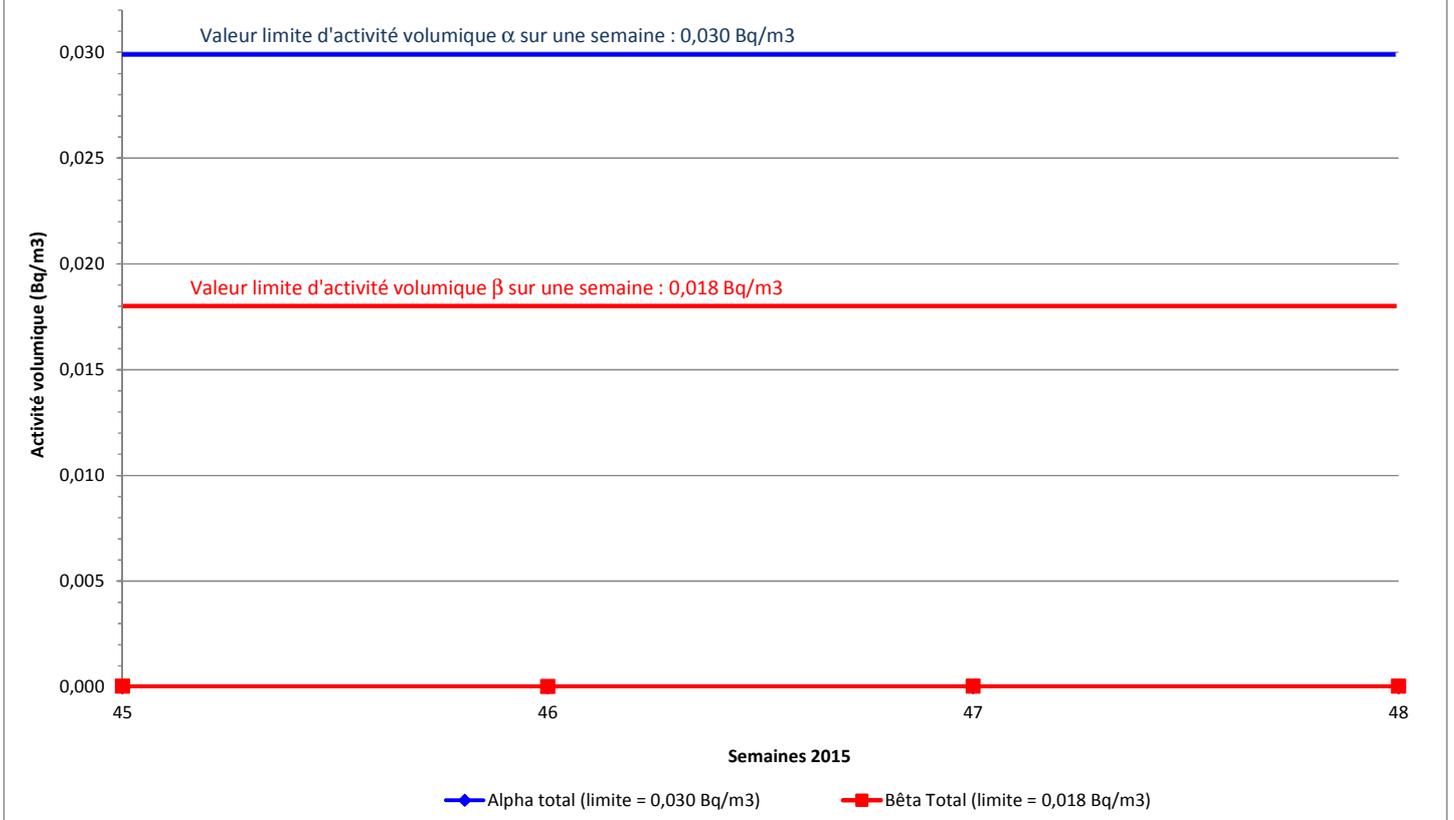
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

L'analyse de l' ^{129}I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ^{129}I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

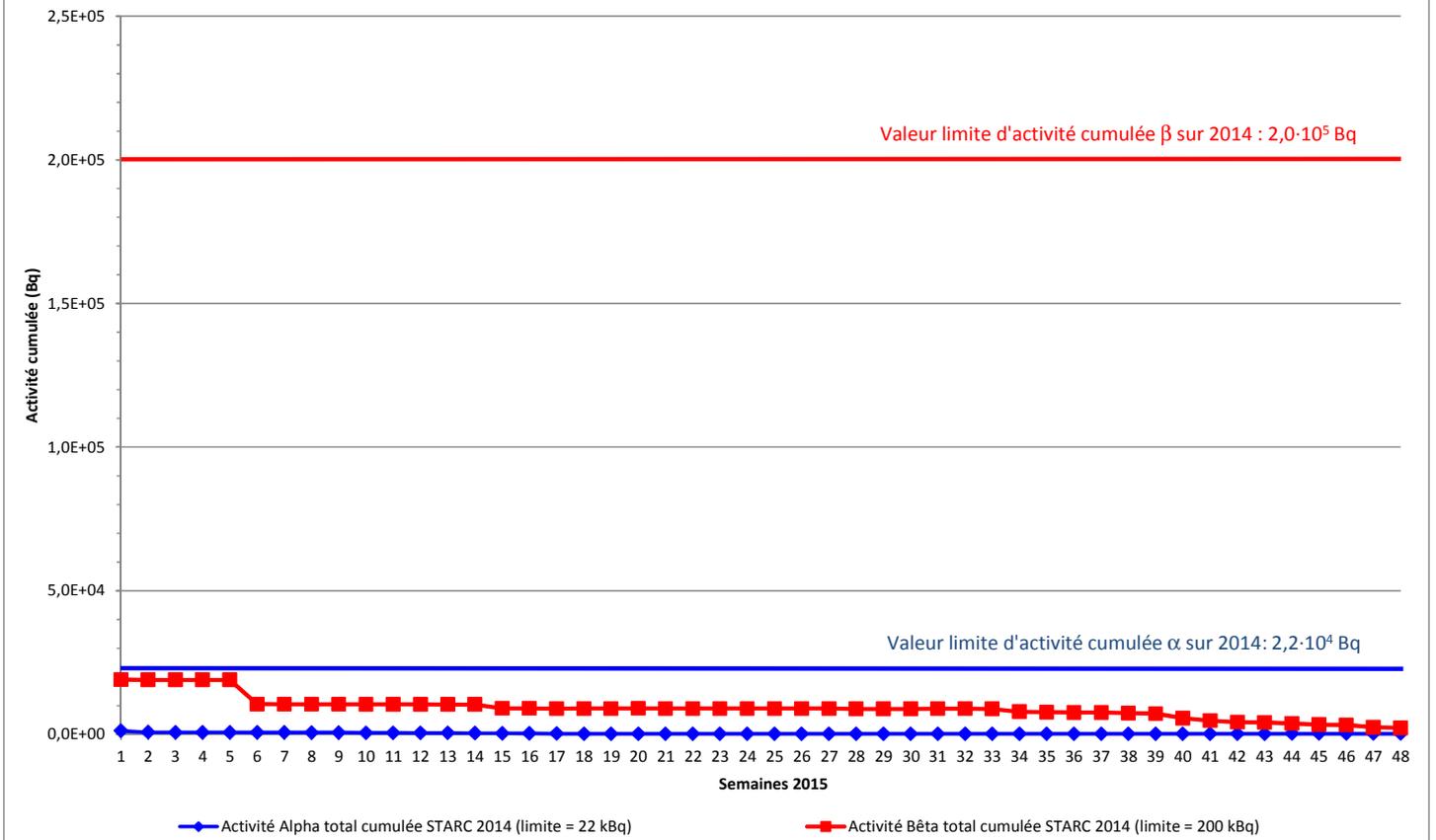
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

Les « valeurs à confirmer » seront consolidées la semaine 02 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

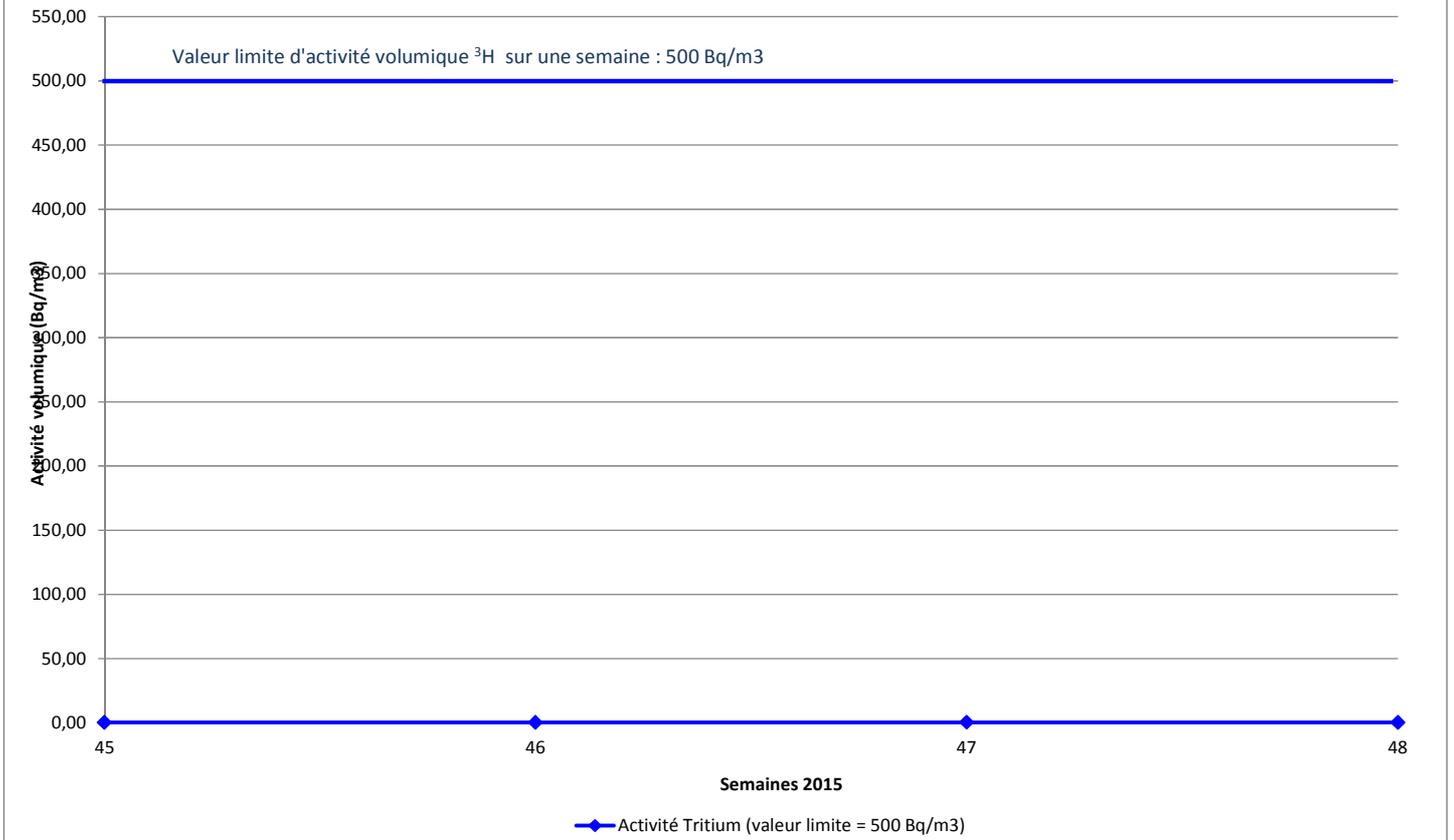
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



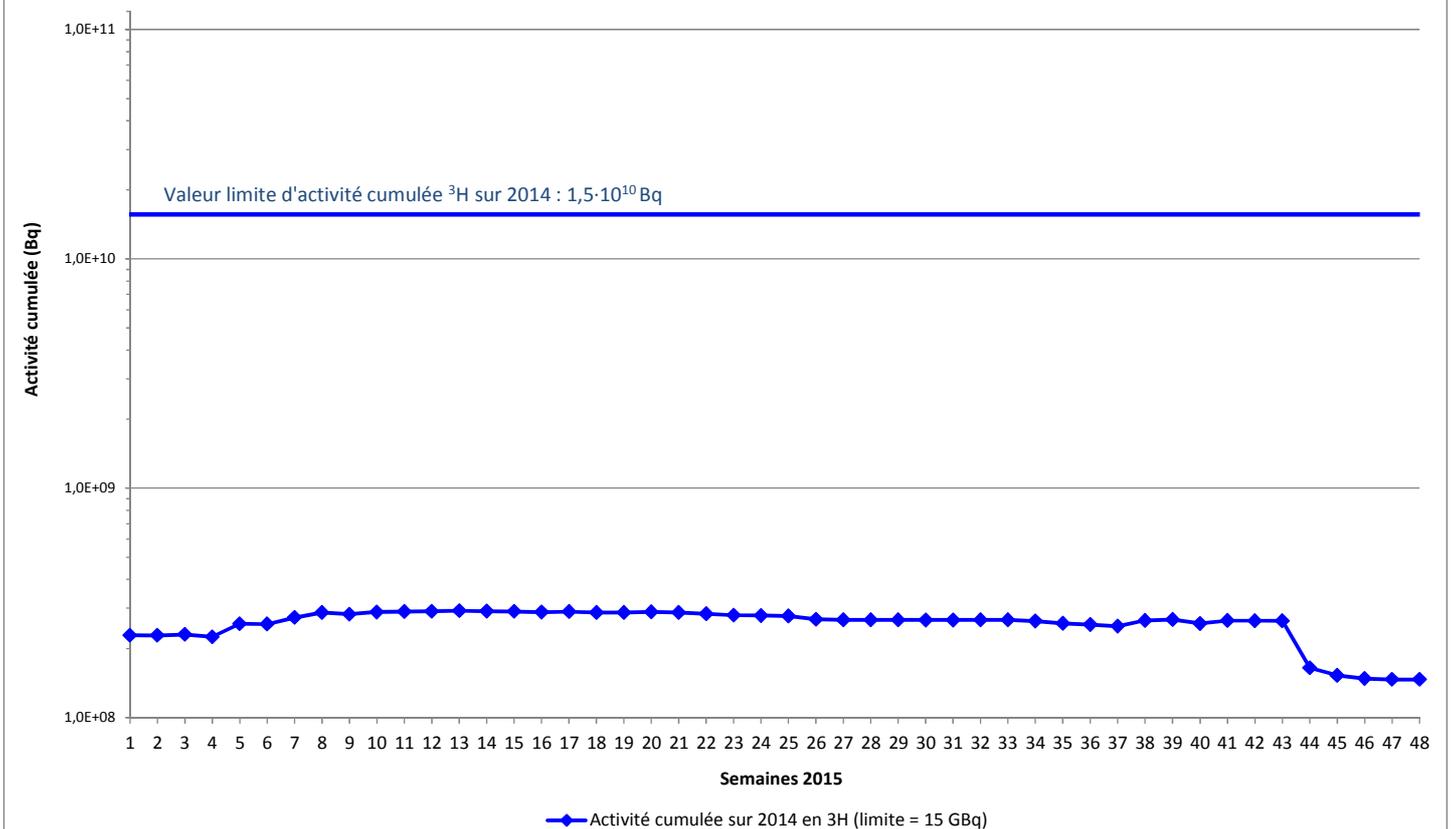
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015



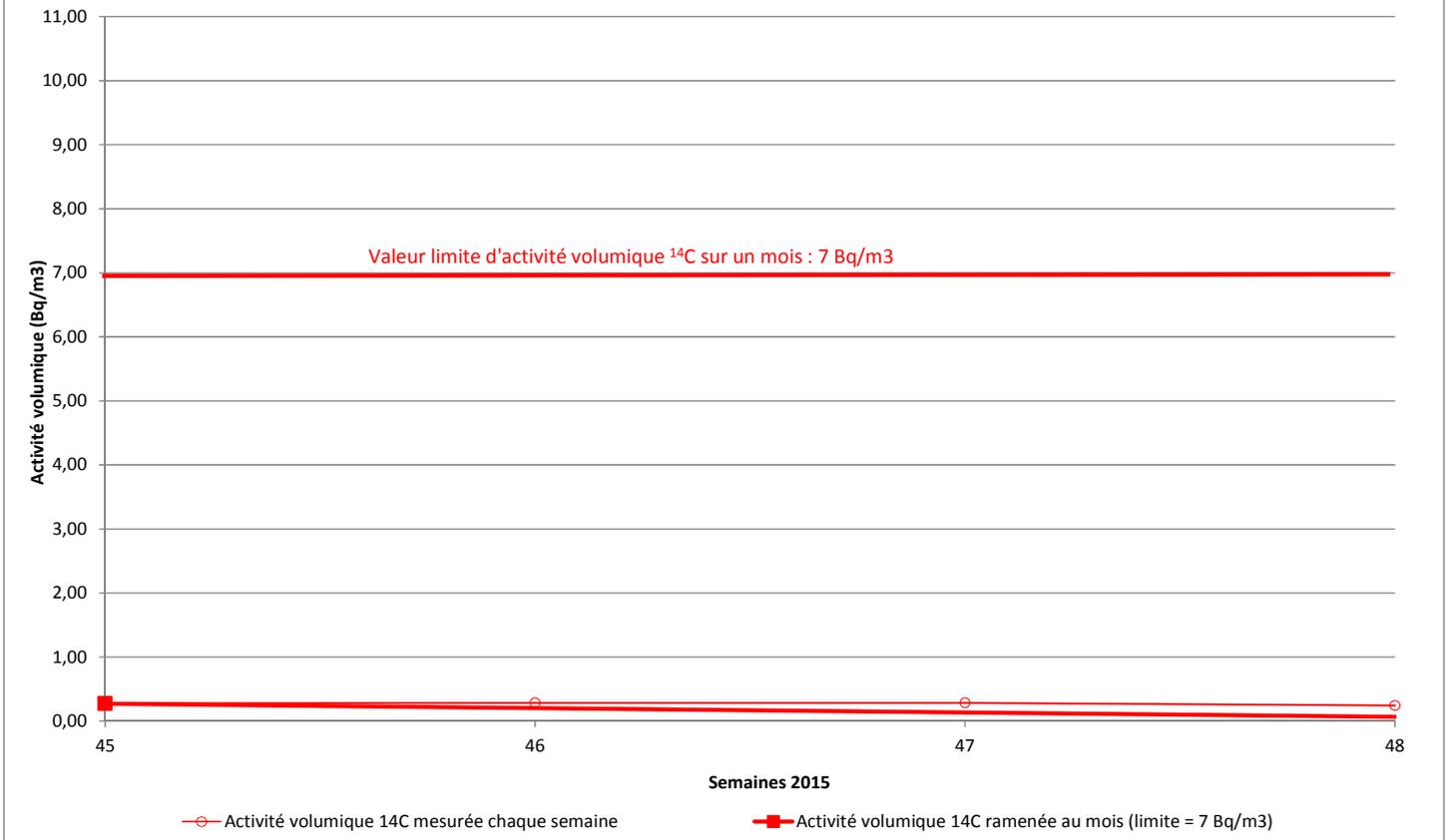
Activité ³H rejet cheminée 2015



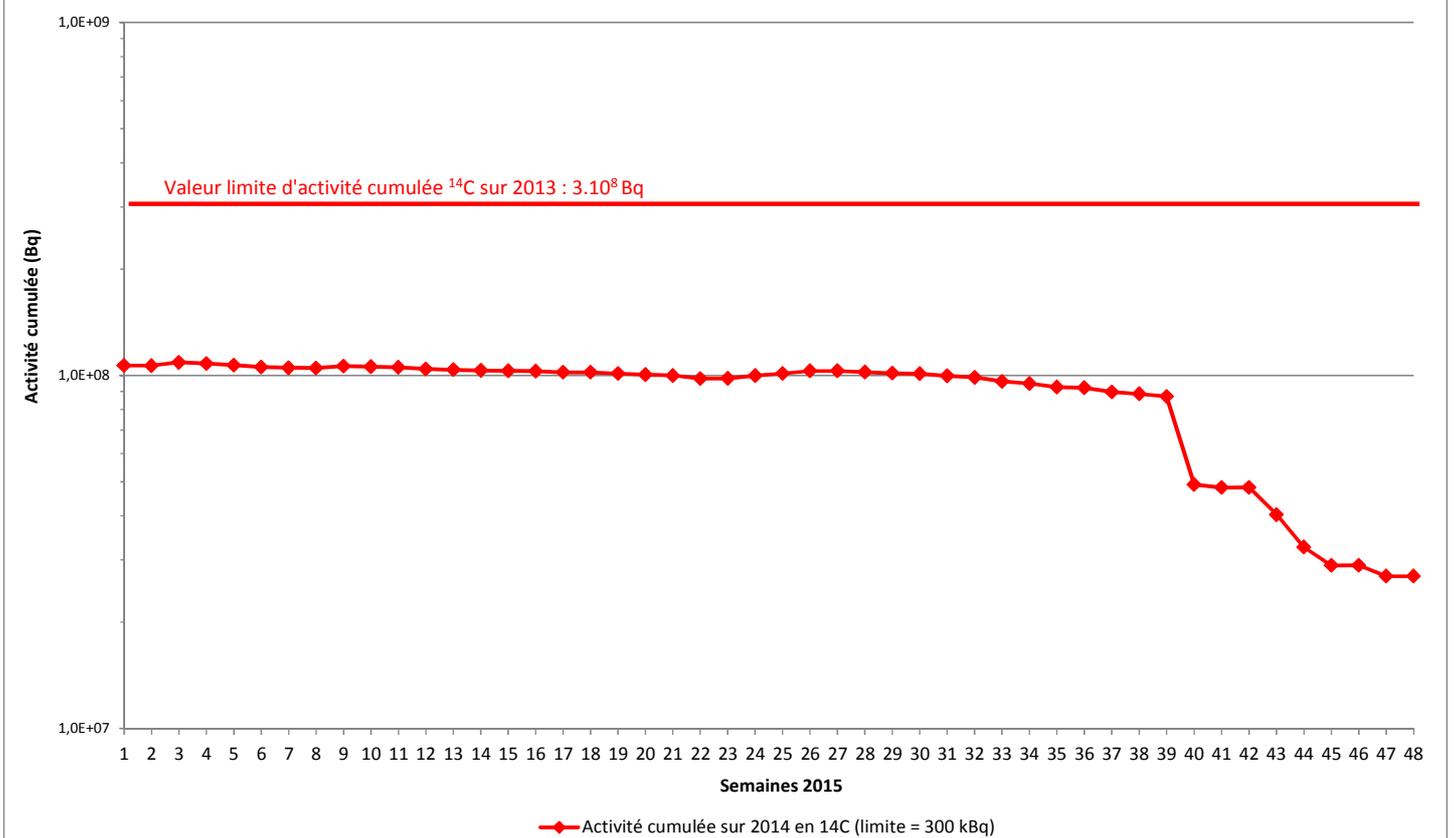
Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015



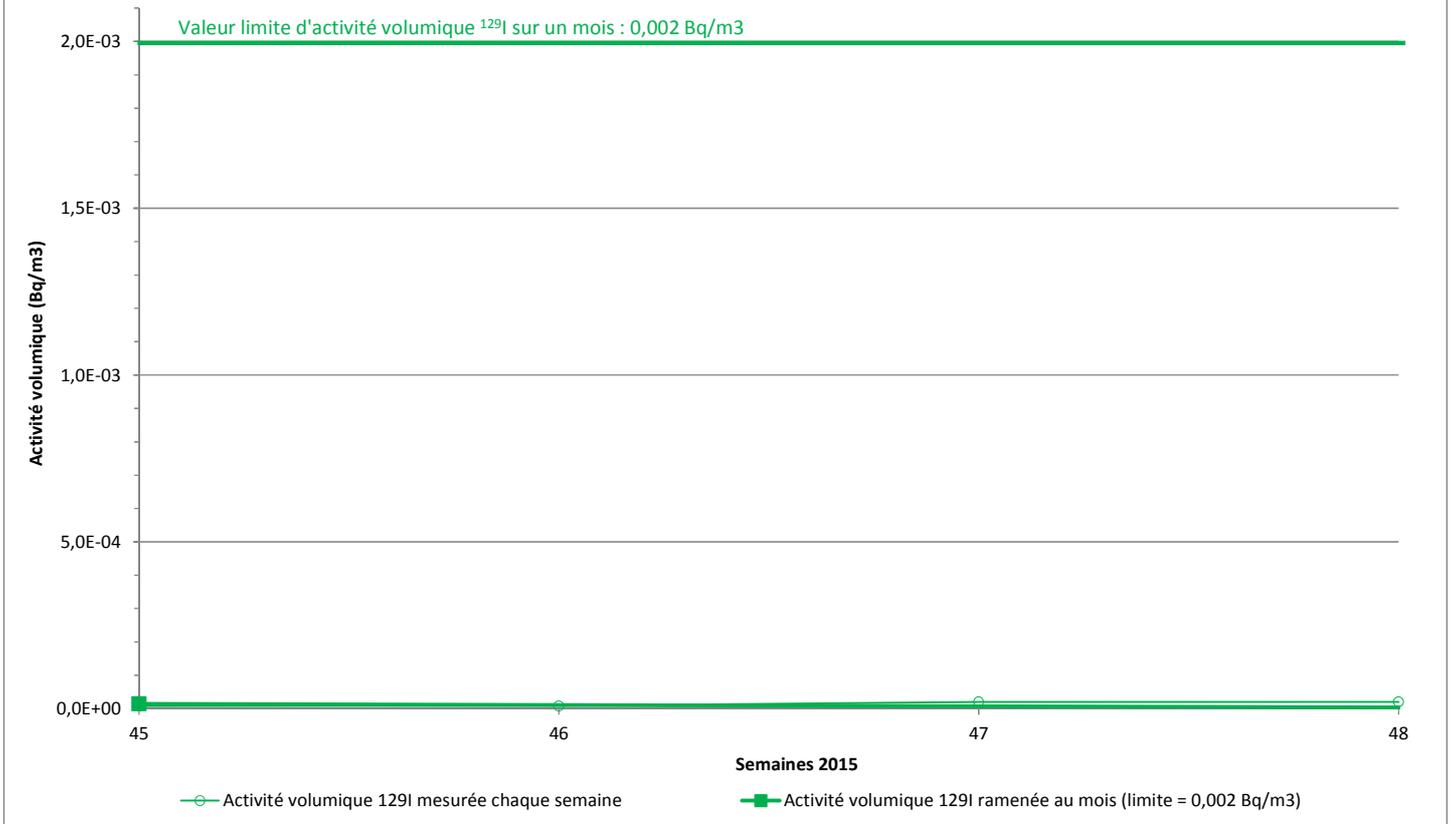
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2015



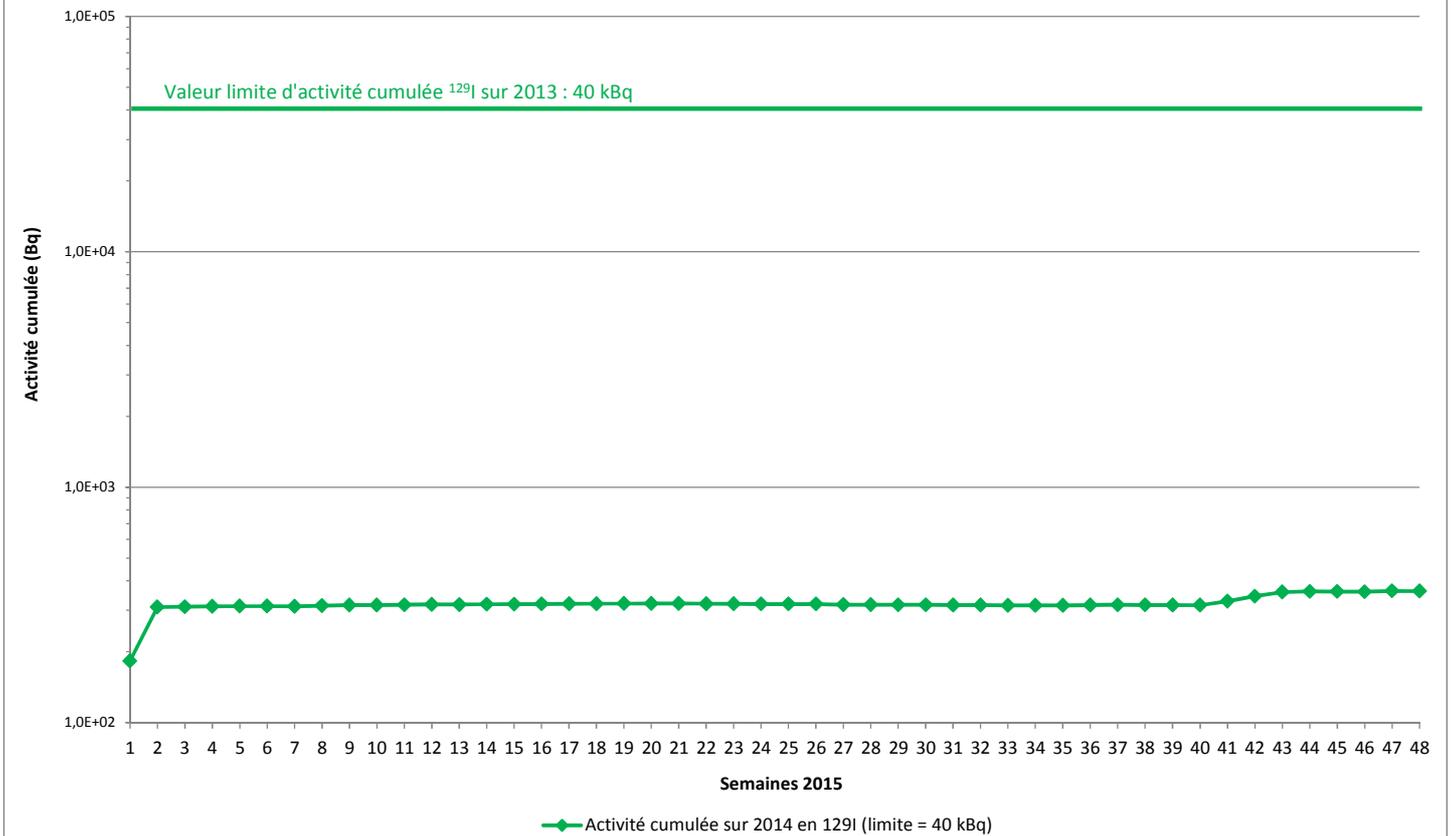
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2015



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S41	S42	S43	S44	
Alpha total	$\leq 1,4 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,7 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,7 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,6 \cdot 10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,6 \cdot 10^{-3}$	$\leq 4,4 \cdot 10^{-4}$	$\leq 3,7 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,4 \cdot 10^{-3}$	
Activité H3	0,61	$\leq 0,30$	$\leq 0,51$	$\leq 0,50$	
Activité C14	$\leq 0,28$	$\leq 0,26$	$\leq 0,26$	$\leq 0,23$	$\leq 0,26$
Activité I129	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,4 \cdot 10^{-4}$

Les résultats du mois d'octobre sont reportés avec la consolidation des mesures en iode 129

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S45	S46	S47	S48	
Alpha total	$\leq 1,6 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,8 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,8 \cdot 10^{-4}$	$\leq 2,1 \cdot 10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,3 \cdot 10^{-3}$	$1,1 \cdot 10^{-3}$	$7,5 \cdot 10^{-4}$	$\leq 3,8 \cdot 10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,31$	$\leq 0,31$	$\leq 0,40$	$\leq 0,37$	
Activité C14	$\leq 0,27$	$\leq 0,26$	$\leq 0,50$	$\leq 0,25$	$\leq 0,32$
Activité I129	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,3 \cdot 10^{-4}$	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$ valeur à confirmer	$\leq 1,5 \cdot 10^{-4}$ valeur à confirmer	$\leq 1,4 \cdot 10^{-4}$ valeur à confirmer

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

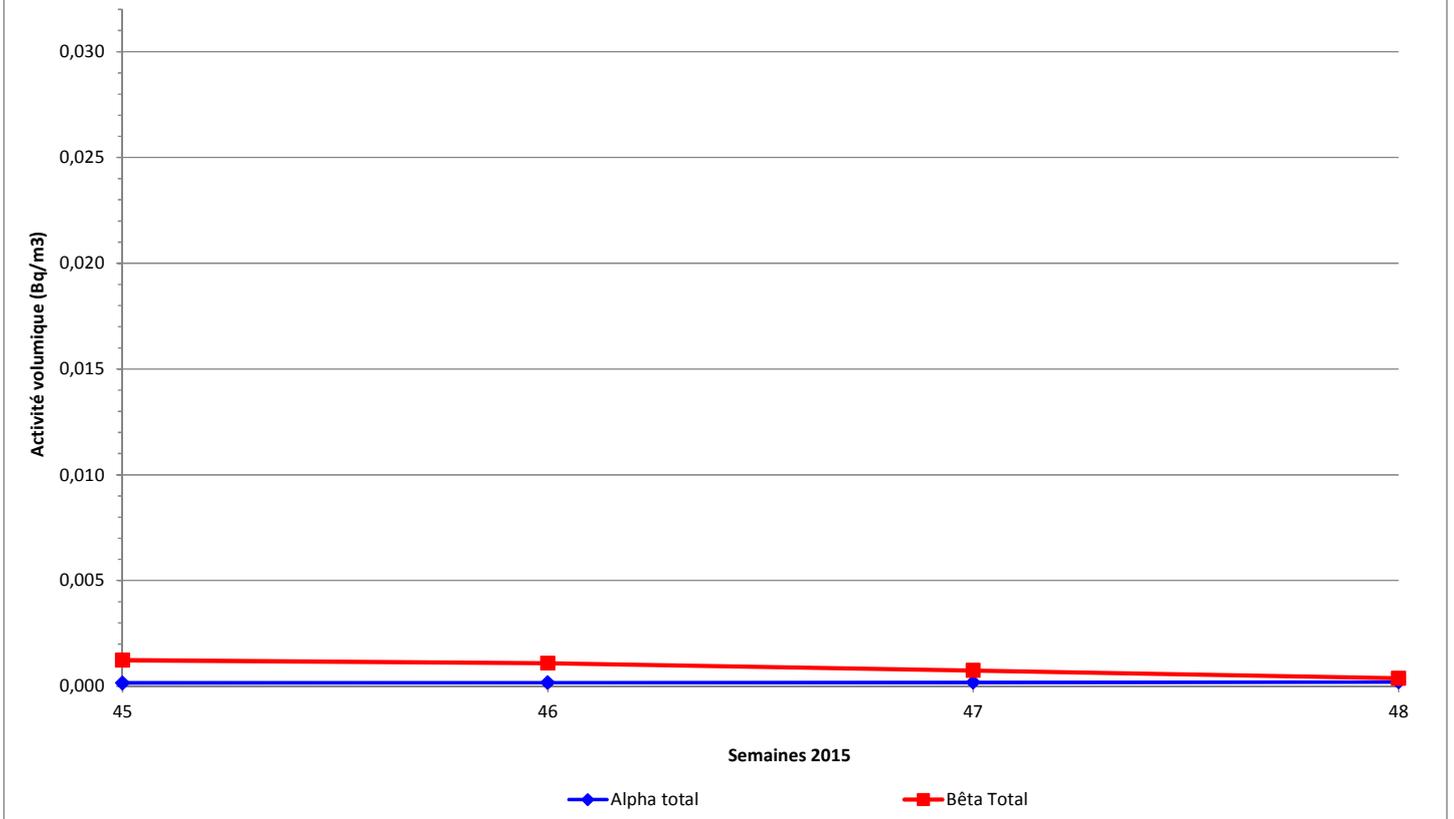
Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr).

Commentaires :

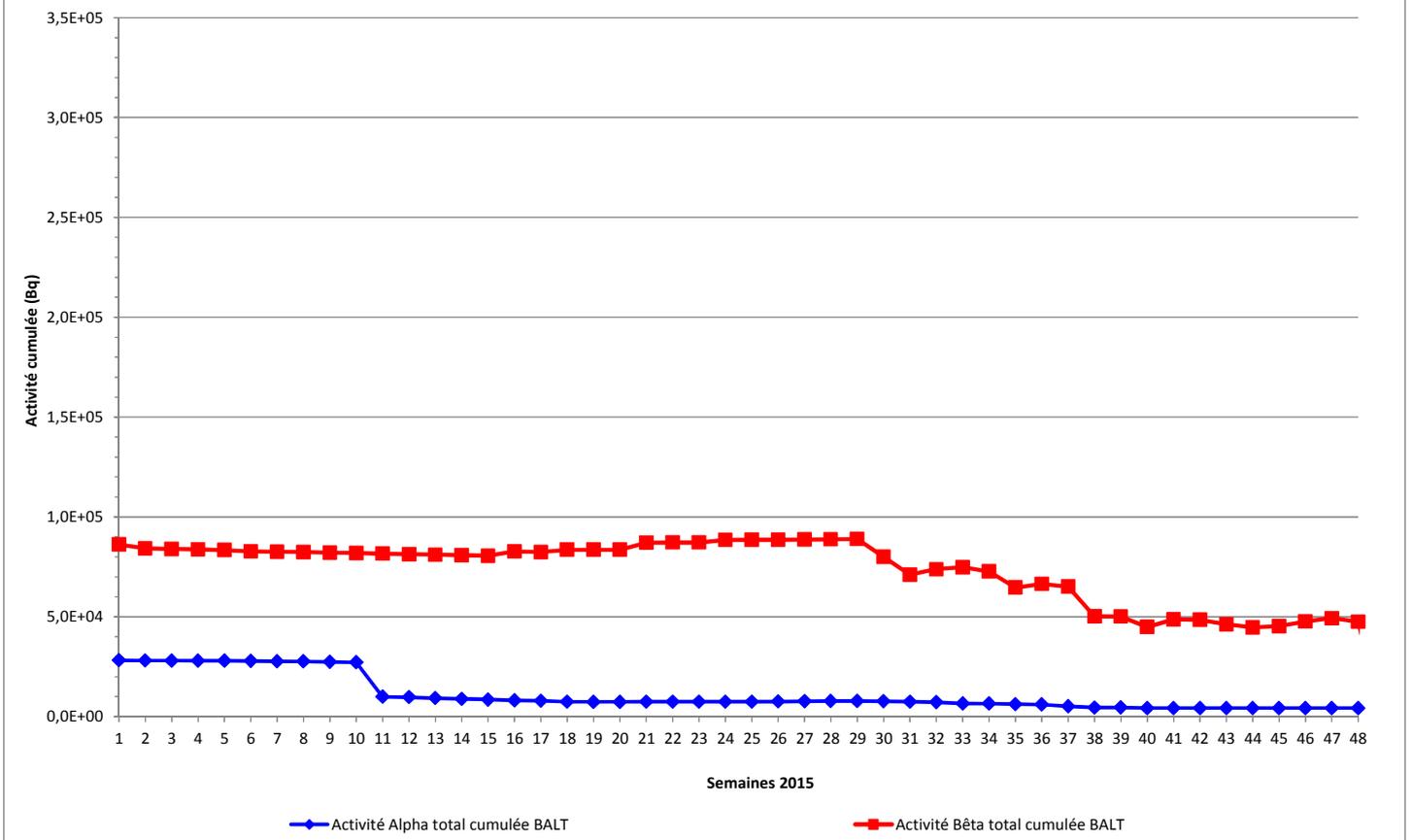
Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

Les « valeurs à confirmer » seront consolidées la semaine 02 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

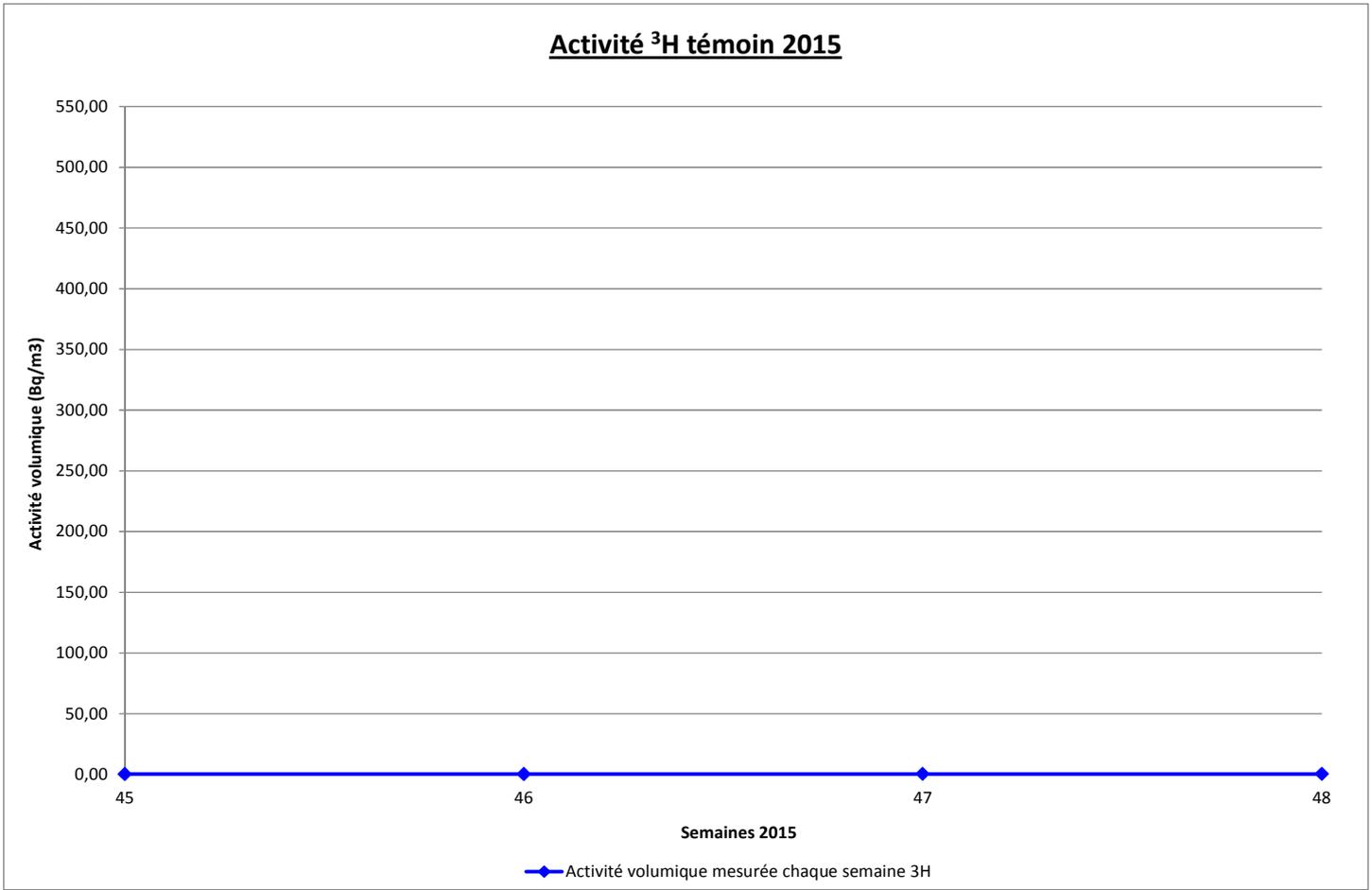
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



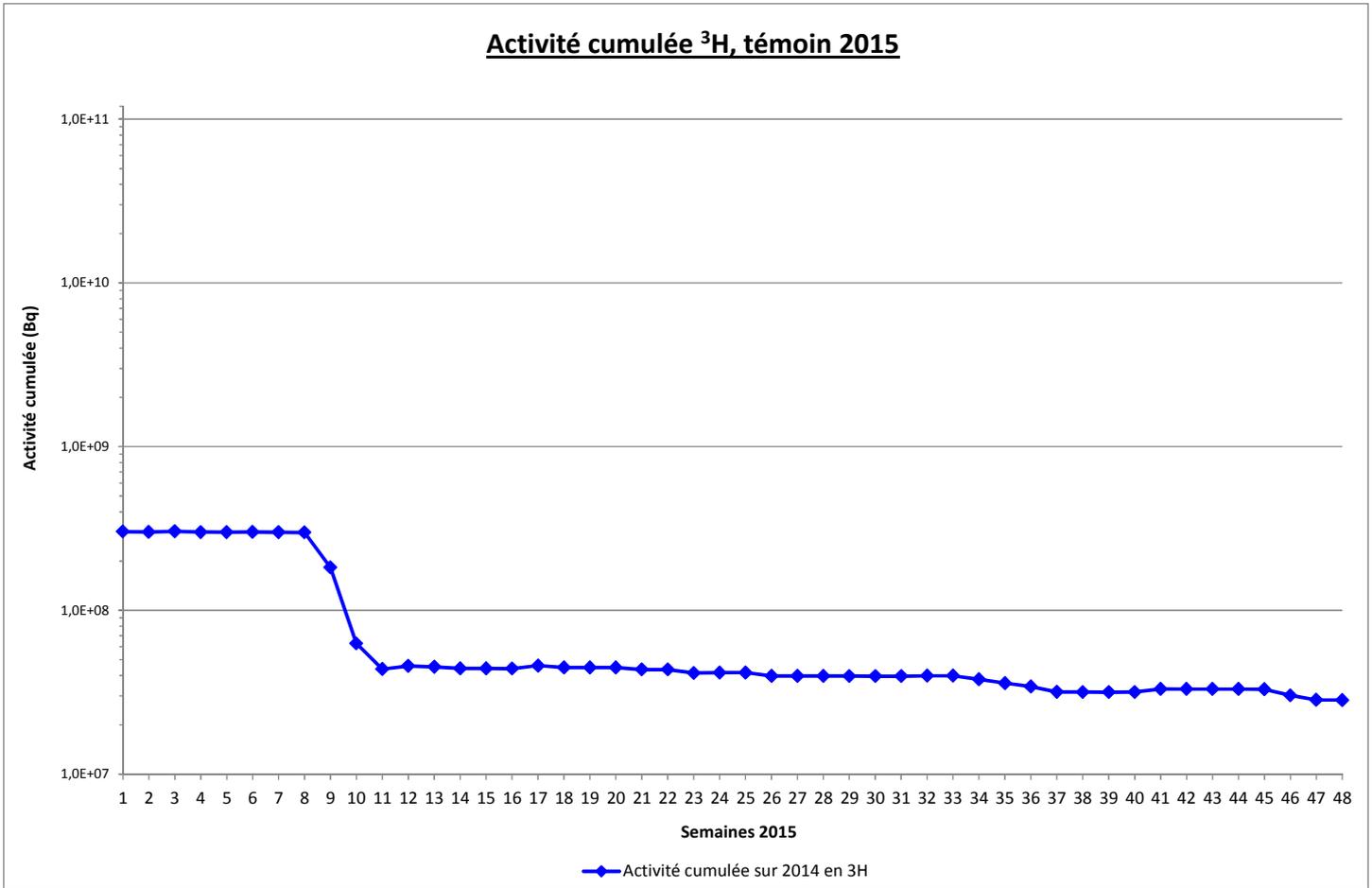
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



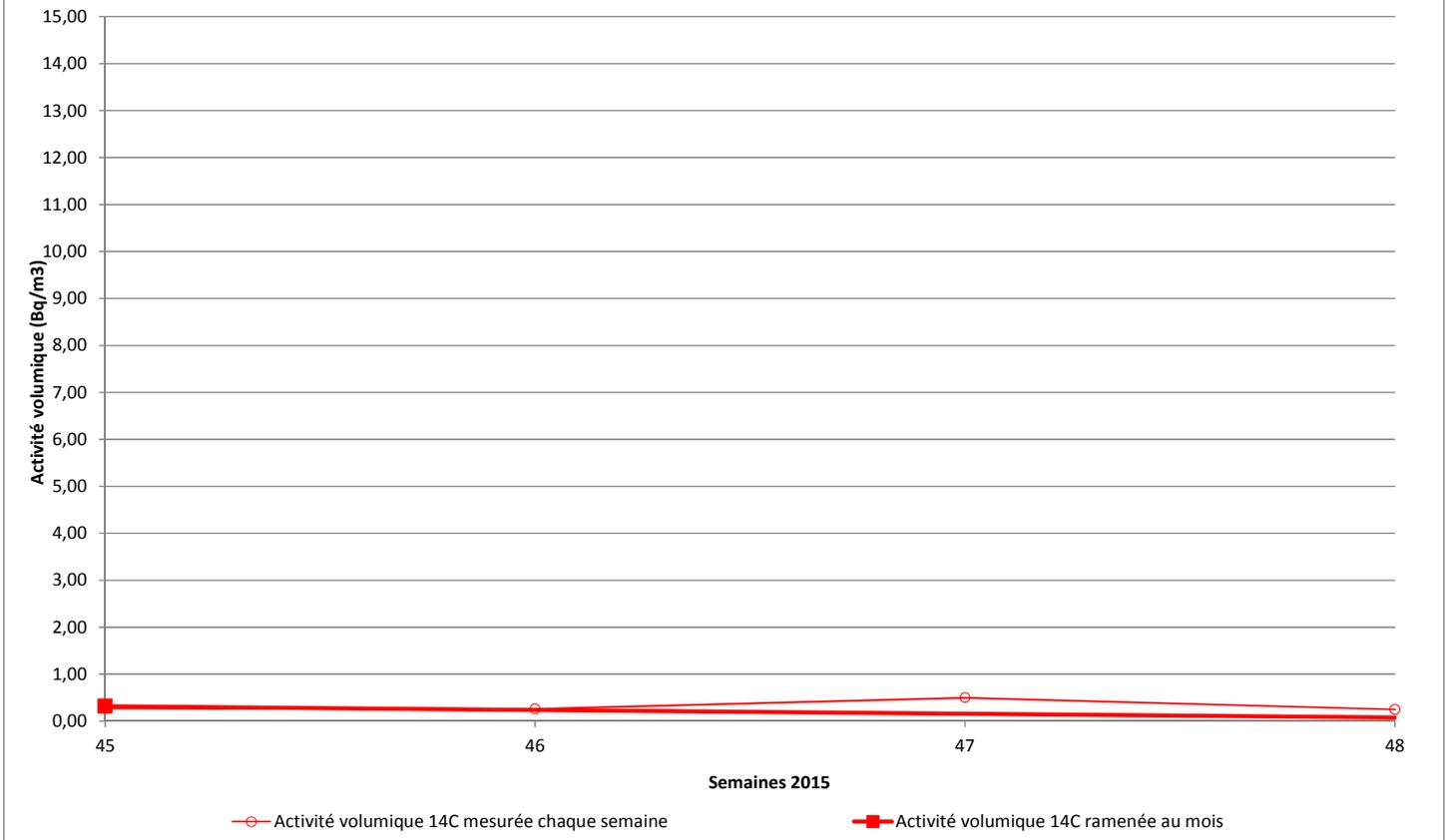
Activité ³H témoin 2015



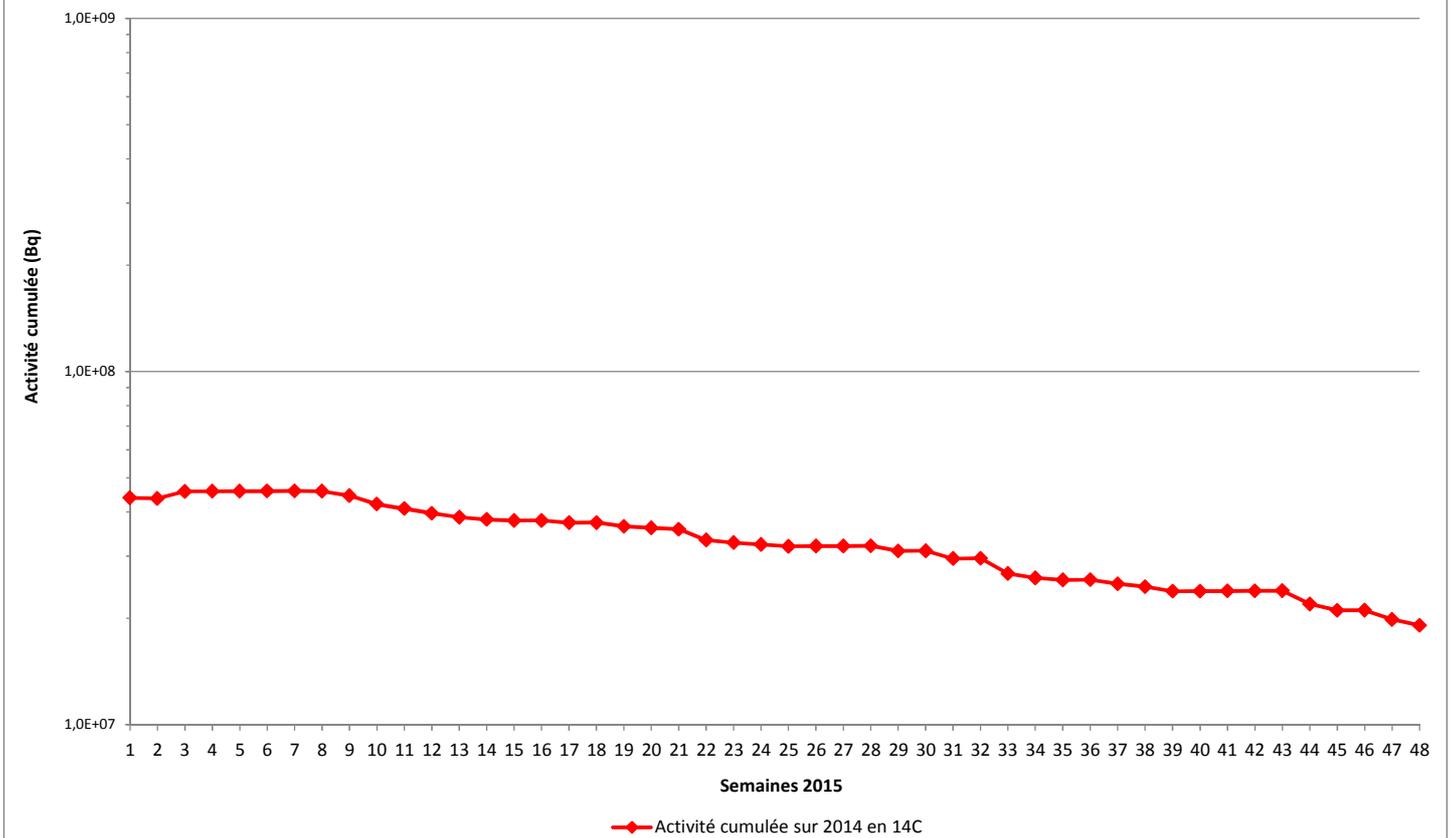
Activité cumulée ³H, témoin 2015



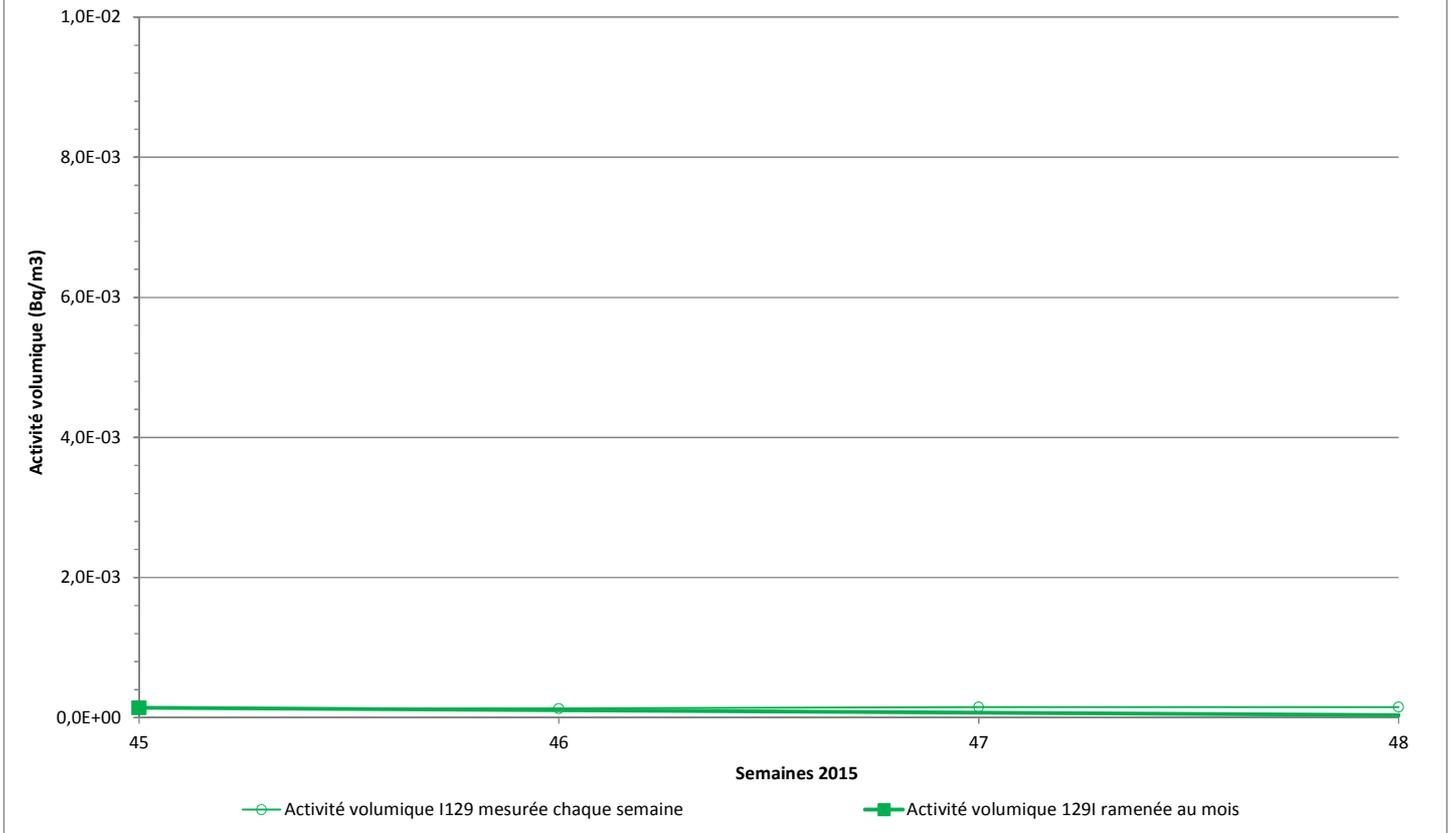
Activité ¹⁴C témoin 2015



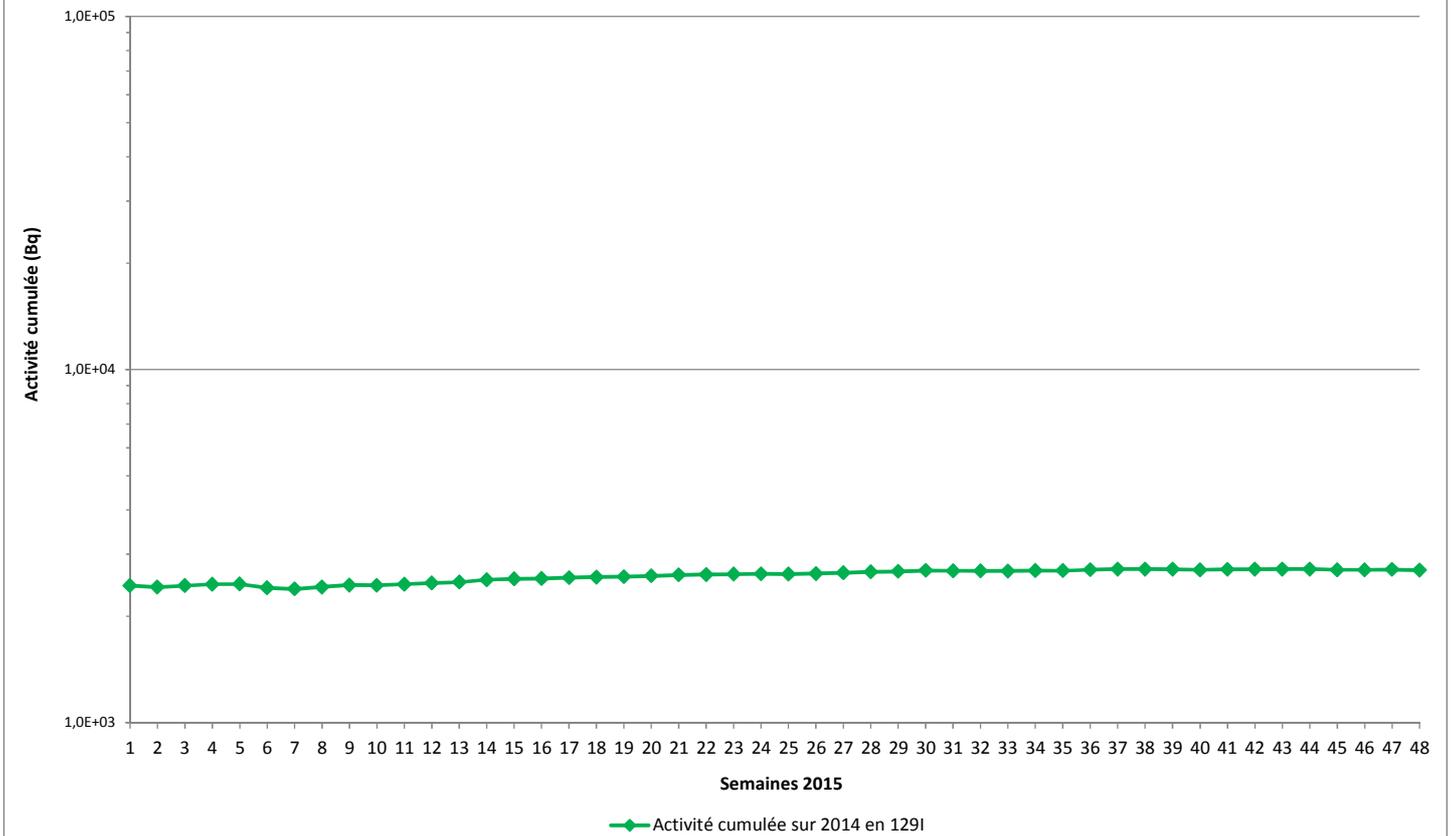
Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015



Activité volumique ¹²⁹I témoin 2015



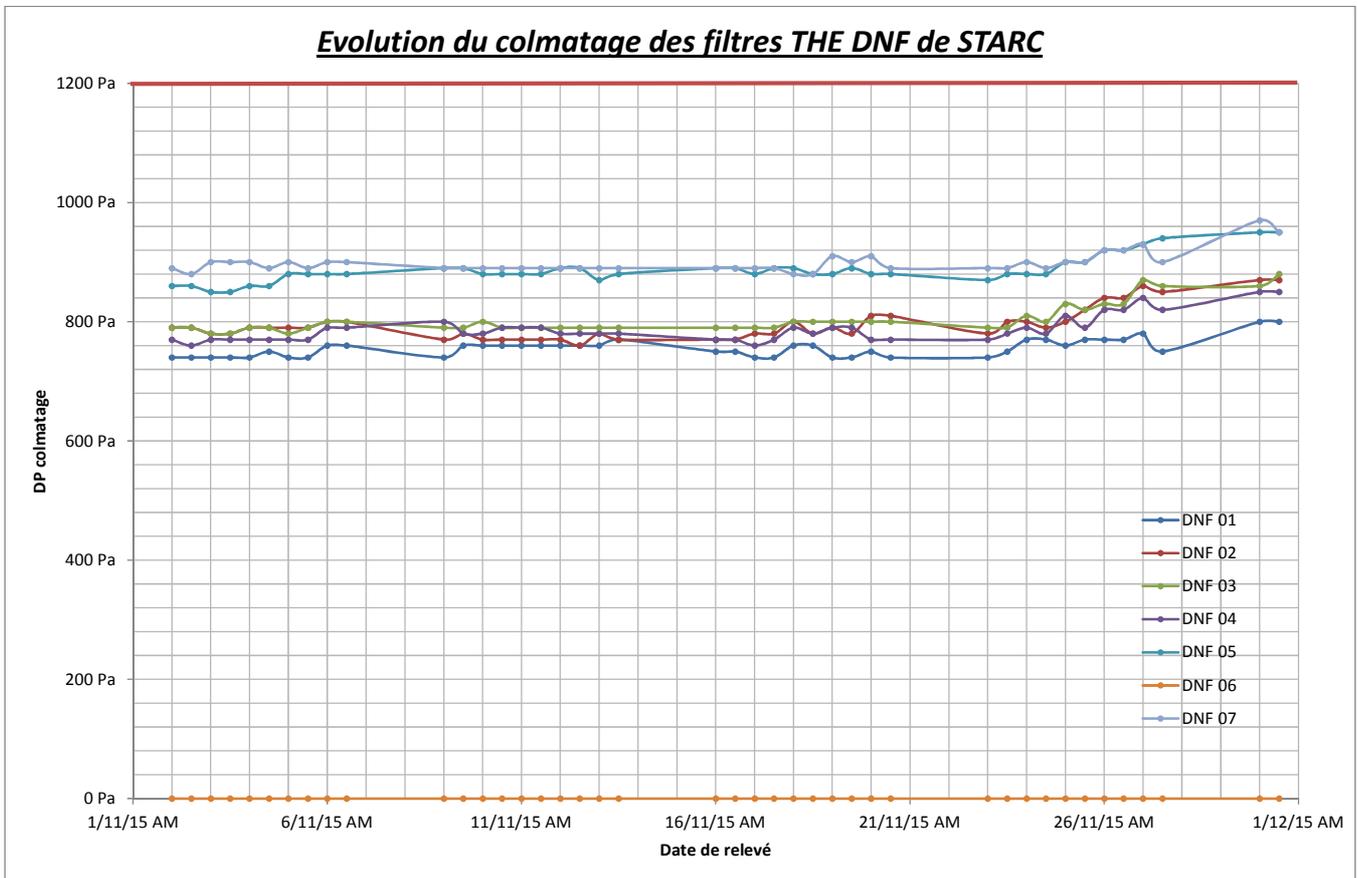
Activité cumulée ¹²⁹I, témoin 2015



2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 30/10/2015 allaient de 800 à 970 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne, et 7 lignes de filtration).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site : Jeudi 24 décembre & Jeudi 31 décembre 2015.

Prélèvements environnementaux :

Etude en cours, pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Planification du nettoyage du bassin de collecte des eaux incendie.

Pas d'eau dans le fossé ouest, report des prélèvements. Si pas d'eau en décembre, proposition à la DREAL d'effectuer un prélèvement instantané après une pluie.

DREAL :

Rapport d'Inspection du vendredi 2 octobre 2015 sur l'ICPE, pas de constat, pas d'action à engager.

Planification de la Commission de Suivi de Site le 2 décembre 2015.

Réalisation d'un exercice interne d'évacuation sur alarme incendie.

Réalisation d'un exercice « incendie & blessé » avec le SDIS de l'Aube le 20 novembre 2015 (11 intervenants externes du SDIS).

Evènements divers :

Fin de mise en place d'un laveur de gaz, pour le traitement des vapeurs aspirées par la sorbonne du laboratoire, afin de protéger l'ensemble du système de ventilation en aval.

Réunion de travail avec médecin du travail et inspection du travail.

Audit interne ISO 14001 le 3 novembre 2015,

visite annuelle activités MCO,

Planification audit interne laboratoire, suivant l'ISO 17025.

Site: **DAHER Pôle Nucléaire & Energie ou Pôle Biens d'Équipement**

ZAE LES GRANDS USAGES

10500 - EPOTHEMONT

Tel: 03-25-92-08-08 / Fax: 03-25-92-08-09

Responsable de l'Établissement : **FREDERIC BALLARIN**

Évacuation : **Oui** / Non
Incendie : **Oui** / Non
Renversement Produit Chimique : Oui / **Non**
Blessé : **Oui** / Non
Site soumis à POI **Oui** / Non

EXERCICE
(avec la participation du SDIS)

Date et Heure de l'Exercice : **VENDREDI 20 / 11 / 2015 à 17h30**

Descriptif de l'Exercice :

Cet exercice est déclenché au regard du compte rendu DNCS/429/14/7291 du 04/11/2014 (cf. Annexe1).
L'élaboration du scénario a été validé le 28/4/2015 selon les modalités suivantes :

N° Réf. : DNCS/429/14/7291 Date : 04/11/2014
Elaboration d'un exercice :
Cet exercice ne pourra se faire qu'en 2015. Pas d'exigences de l'arrêté préfectoral.
DAHER NCS rappellera le SDIS après les vacances de février 2015 pour fixer une date d'exercice. M. Charamathieu
Cet exercice est à prévoir à partir de 18h00.
Le scénario pourra être : intervention sur site pour blessé contaminé, évacuation d'urgence, puis contrôle RP de tout le matériel.
L'intervention du SDIS se fera sans gyrophare et à allure raisonnable.
Il faut prévoir 14 à 15 personnes intervenantes sur site, durant 2 à 3h00.
Le SDIS proposera un devis pour cet exercice. SDIS

● Qui : L'équipe n°1 est d'après-midi (poste en 2x8) – 12h30 à 19h30

Liste des présents sur le site 20/11/2015 à 17h00 :

- Rudy fricot (serre-file)
- Andy Kuhn (**Victime**)
- Maxime Lê (Daher pierrelatte)
- Sandy Chauffournier (responsable logistique & parc)
- Fabien Descharmes (responsable maintenance)
- Grégory Lor (guide) (**SST**)
- Tony Londero (**SST**)
- Youssef Douayry (Daher pierrelatte)
- Anthony Corroy
- Mathieu Dervin
- Marc Charamathieu (PCR)
- Séverine Vivien (Spécialiste HSE) + **Observatrice**

● Où : Dans le bâtiment 1 BALT – dans la zone surveillée MCO (maintenance des containers vides).



● Quoi : Le phare éclairant l'intérieur des conteneurs est allumé. Un des deux agents présents dans le bâtiment fait tomber malencontreusement le phare dans un big-bag de déchets. Voyant le départ de feu dans le big-bag, Andy Kuhn se rue vers un extincteur et se blesse à la jambe. Mathieu Dervin ne parvient pas à maîtriser le feu. Il demande à son collègue de sortir mais la victime se plaint à la jambe et ne peut plus la bouger.

- **Quand** : Mathieu ne parvenant pas à maîtriser le feu et voyant son collègue en difficulté suite à sa chute, donne aussitôt l'alerte à son responsable à l'aide d'un émetteur récepteur de type talkie-walkie.
- **Comment** : Grégory Lor (pilote) donne l'alerte à la PCR (le responsable de site n'étant pas présent sur le site) – l'alarme est déclenchée. Le responsable sur le site alerte à son tour les secours extérieurs et rejoint le point de rassemblement avec le registre des présences. Les serres files et guides s'organisent pour évacuer l'ensemble du personnel des 2 bâtiments – un SST évacue et prend en charge la victime (Andy). Toutes les personnes de la zone de tri se dirigent vers le bungalow pour le contrôle radiologique et rejoignent ensuite le point de rassemblement à l'extérieur du site (cf. [Annexe 2](#)).

Chronologie

- ✓ **17h00** : Arrivée du Commandant Alain Albarez (SDIS Troyes)

Définition des rôles :

- Commandant Alain Albarez : observateur sur la zone de l'accident et du départ du feu à BALT,
- Vivien Séverine : observatrice sur la zone de STARC,
- Marc Charamathieu : l'interlocuteur unique pendant tout l'exercice.

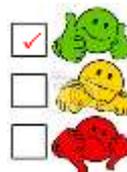
- ✓ **17h30** : Préparation et mise en place de la situation dans le bâtiment Balt,

17h33 : Début de l'exercice

- ✓ **17h34** : Mathieu Dervin appelle au talkie-walkie Grégory Lor (pilote de l'équipe) se trouvant sur STARC pour l'informer qu'il y a un départ de feu et que Andy s'est blessé à la jambe (Andy Kunh s'est pris les pieds dans les fils du phare pour aller chercher un extincteur. Il est tombé et dit ne plus pouvoir bouger la jambe),
- ✓ **17h34** : L'alarme incendie est déclenchée pour l'exercice par Fabien Descharmes, coordinateur technique et responsable maintenance du site,
- ✓ **17h35** : Grégory Lor appelle Marc Charamathieu (PCR) pour donner l'alerte au secours extérieur,
- ✓ **17h36** : Grégory Lor, envoie un SST, Tony Londero qui se trouvait dans le bâtiment STARC pour porter secours à Andy Kuhn,
- ✓ **17h36** : Marc Charamathieu rejoint le point de rassemblement (portail entrée/sortie site) et s'assure que les portes du 1^{er} étage sont bien fermées. En descendant les escaliers du 1^{er} étage du bâtiment 1, Marc Charamathieu a ouvert la trappe de désenfumage se trouvant en haut de l'escalier :



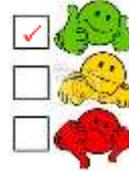
TEST TRAPPE DESENFUMAGE



- ✓ 17h37 : Marc Charamathieu appelle les secours le 18 sur son téléphone portable professionnel (06.11.86.25.08) au niveau du portail d'entrée à l'extérieur du site. Le message laissé au pompier a été celui orienté par la fiche réflexe du POI page 39/42 (cf. Annexe 3),



TEST TELEPHONE PORTABLE



Arrivée dans le même temps de Monsieur Le Maire, Responsable des opérations, Monsieur François MATRION

- ✓ 17h37 :
 - Anthony Corroy récupère la valise POI (située dans le bungalow) et se prépare à accueillir les personnes issues des zones surveillées pour réaliser les contrôles radiologiques (première personne prise en charge par Anthony Corroy, Andy Kuhn, la victime),

Valise POI contenant :

- ✓ 1 COMO + 1 jeu de pile
- ✓ 1 Bâche vinyle
- ✓ Sac plastique
- ✓ Gilet jaune
- ✓ Plan du site
- ✓ Tenue Tyvek
- ✓ 1 exemplaire du POI
- ✓ Crayon, stylo, marqueurs



CONTENU VALISE POI

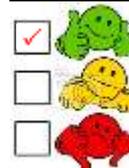
- | | | |
|-------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> | | <p><i>A améliorer : manque trousse de secours + couverture de survie + 3 lampes torches</i></p> |
| <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| <input type="checkbox"/> | | |

Bâche vinyle

- Grégory Lor, guide d'évacuation rassemble les agents et les conduit au point de contrôle (cf. Annexe 4),
- Sandy Chaufournier, serre-file, a fait le tour de tout le rez de chaussée du bâtiment BALT et du PARC, a fermé les portes, s'est assuré que personne n'était pas dans la zone de **BALT** et a ouvert la trappe de désenfumage près de la grande porte.

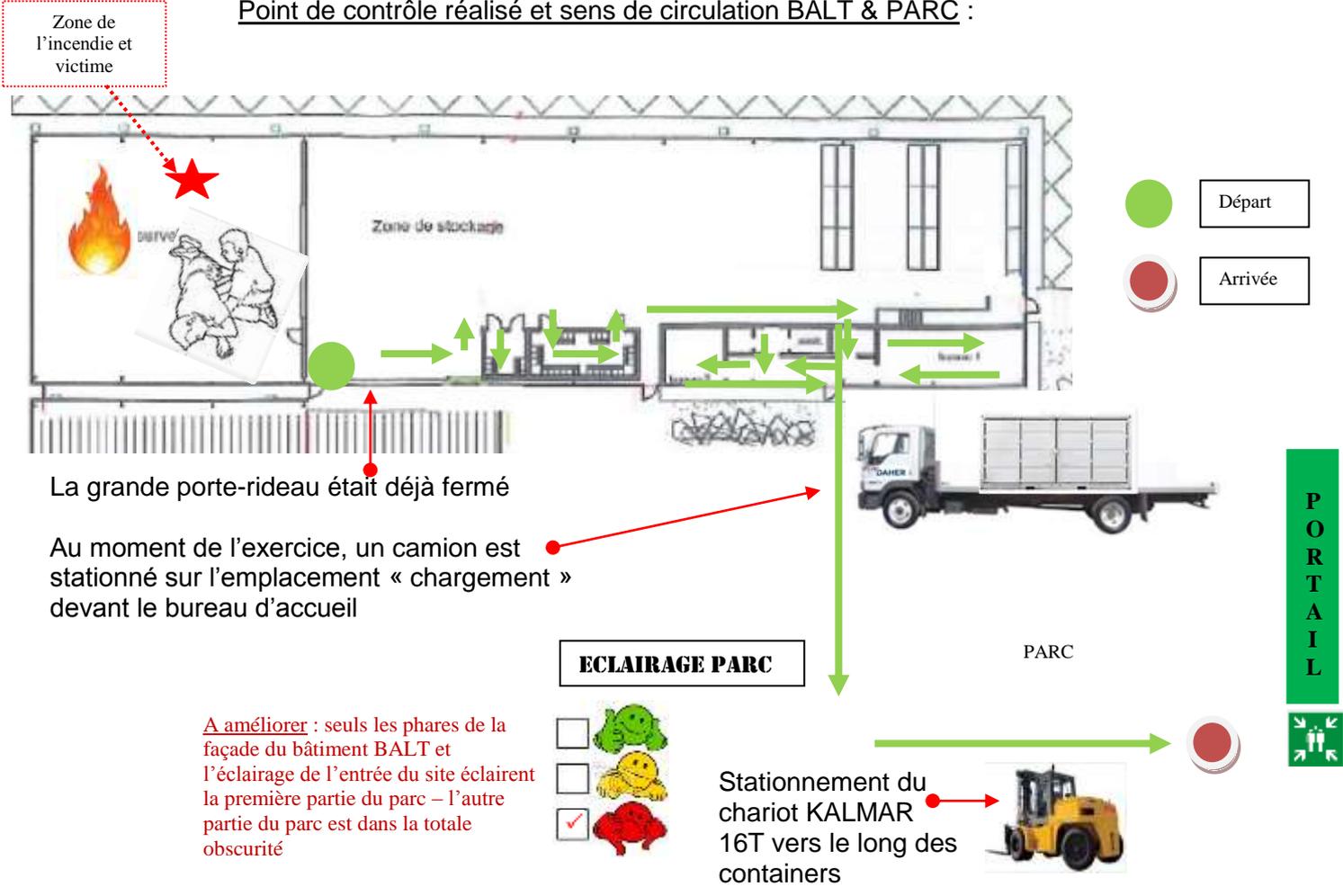


TEST TRAPPE DESENFUMAGE



Sandy Chaufournier a vérifié l'absence de personnel, a vérifié les engins (pas d'engin dans la zone BALT au moment de l'exercice), a fermé les portes et s'est assuré qu'il n'y avait plus personne dans les toilettes, douches, vestiaires et bureaux (cf. Annexe 4). Il a pris au passage le défibrillateur et l'a emmené au point de rassemblement.

Point de contrôle réalisé et sens de circulation BALT & PARC :



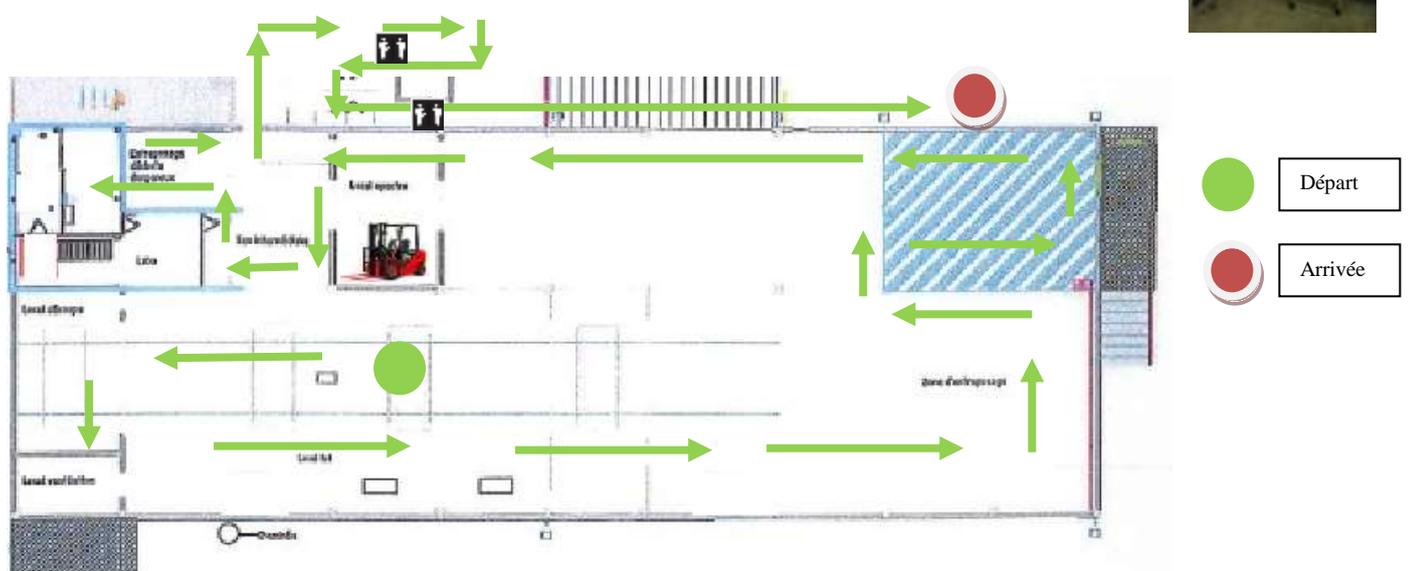
A améliorer : seuls les phares de la façade du bâtiment BALT et l'éclairage de l'entrée du site éclairent la première partie du parc – l'autre partie du parc est dans la totale obscurité

- o Rudy Fricot, serre-file, a fait le tour de l'installation « **STARC** » :
 - a mis en sécurité les chantiers en cours,
 - a vérifié l'absence de personnel,
 - a vérifié que les engins étaient coupés,
 - a fermé les portes et s'est assuré qu'il n'y avait plus personne dans les toilettes, douches et bureaux

Nb : présence d'une PLI devant la mezzanine et l'issue de secours (gêne le passage)



Point de contrôle réalisé et sens de circulation :



○ Fabien Descharmes, coordinateur technique a chronologiquement coupé :

TEST COUPURE COMPRESSEUR	TEST COUPURE ELECTRIQUE	TEST COUPURE PORTAIL
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> A améliorer seul l'étage du bâtiment BALT a été coupé. <input checked="" type="checkbox"/> Signalétique en place actuelle non évidente pour une coupure en cas d'urgence. <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

- ✓ **17h37**: Mathieu Dervin dans la zone de l'accidenté, prend un extincteur et le repose à terre. Il se dirige ensuite vers la trappe de désenfumage qu'il actionne. Mathieu Dervin emmène la victime, Andy Kuhn jusqu'à l'issue de secours,



TEST TRAPPE DESENFUMAGE
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Nb suggestion: la trappe de désenfumage a été ouverte par Mathieu Dervin qui a été surpris par la rapidité de l'ouverture de la trappe – une reconnaissance préalable avait été faite pour formaliser l'emplacement et la mise en service. Prévoir d'intégrer dans l'accueil sécurité, une reconnaissance et un test de ces trappes par l'ensemble du personnel.

- ✓ **17h38** : Tony Londéro (SST), prend en charge la victime et l'emmène au point de contrôle radiologique. La victime est la première personne à être prise en charge par l'agent de radioprotection,
- ✓ **17h42** : Tony Londéro, la victime, ainsi que Mathieu Dervin vont au point de rassemblement,
- ✓ **17h43** : Anthony Corroy (agent de radioprotection), contrôle Rudy Fricot (serre-file de STARC) et Vivien Séverine (observatrice) - dernier contrôle et lui-même avant de rejoindre le point de rassemblement. Anthony Corroy apporte en même temps deux chaises pour la victime.
- ✓ **17h45** : Tout le monde a rejoint le point de rassemblement (rassemblement sur le trottoir). L'appel est réalisé par Fabien Descharmes qui possède le registre des entrées/sorties ainsi que la feuille d'état de présence (cf. Annexe 5) – Total des personnes évacuées = 12,
- ✓ **17h45** : Marc Charamathieu appelle par téléphone portable Frédéric Ballarin (Directeur Général / Chef d'installation) pour l'informer du déclenchement du POI,
- ✓ **17h46** : Grégory Lor est positionné au bout de la rue pour guider les secours et interdire l'accès à tout autre véhicule,
- ✓ **18h12 – 18h13** : Arrivée de l'ambulance, suivi de l'engin des pompiers,
- ✓ **18h15** : Prise en charge de la victime par les secours et déploiement du SDIS sur le site. Régulièrement le commandant des opérations du SDIS demandent des informations à l'interlocuteur unique de l'ICPE, Marc Charamathieu.

Le commandant demande à Marc Charamathieu :

- S'il possède des plans de l'installation où le feu est non circonscrit,
- Si le colis en question qui a pris feu avec le spot était neuf ou s'il y avait la présence de déchets radioactifs,
- Si un risque radiologique existe dans le bâtiment et où précisément (emplacement des colis produits finis).

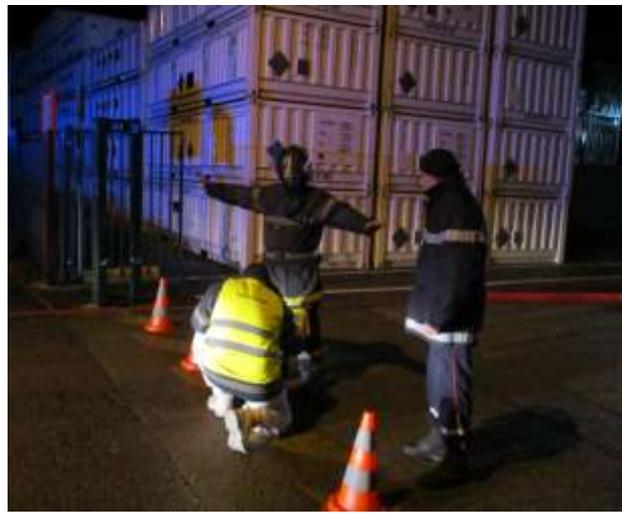
- S'il y a d'autres risques comme un risque chimique et le commandant a demandé la localisation précise de la cuve à fuel et sa capacité de celle-ci (1000 litres).



- ✓ **Vers 18h30** : La victime, Andy Kuhn, est transportée dans l'ambulance,



- ✓ **18h45** : Contrôle radiologique par Anthony Corroy, agent radioprotection Daher, des personnes du SDIS



- ✓ **18h48** : Vérification d'absence de contamination labile (contrôle par frottis) dans toute la zone de balt (lieu de l'exercice) par Anthony Corroy, agent radioprotection Daher,

18h50 : Fin officiel de l'exercice

- ✓ **18h53** : Marc Charamathieu appelle Monsieur Ballarin Frédéric (Directeur du site) pour l'informer de la fin de l'exercice,
- ✓ **19h00 – 19h30** : Débriefing du commandant
- ✓ **19h30** : Rangement du matériel Daher – les agents se sont « dé-badgés ». Fermetures des trappes de désenfumages ouvertes – extinction des bâtiments
- ✓ **20h02** : Dernier message laissé à Monsieur Ballarin, pour l'informer qu'il n'y a plus que le gardien en présence sur le site.

Résultats

12 Personnes évacuées en **11mns** (y compris le temps de contrôle radiologique des agents) décomposées comme suit :

12 Employés DAHER

00 Intérimaire

00 Employés Client

00 Sous-traitants

00 Chauffeurs

00 Visiteurs

Pointage effectué en **2** minutes

19h00 : Fin de l'Exercice

Débriefing du Commandant à l'issue de l'exercice

Le commandant Alain Albarez prend la parole et **REMERCIÉ et FELICITE** toutes les personnes présentes pour leur implication et participation à cet exercice (SDIS : Pompiers de Brienne le Château, de Troyes, le personnel ambulancier, le Maire d'Epothémont et le personnel DAHER). Il souligne l'importance de ces exercices qui permet à chacun d'entre nous de progresser dans la connaissance de notre installation et de réagir efficacement en situation d'urgence.

- ✓ **1^{er} point** : Lorsque l'on compose le 18 sur l'ICPE d'Epothémont notre CTA/CODIS de rattachement est celui de Chaumont (Marne). Nous avons attendu entre 20 et 30 secondes pour que notre appel soit redirigé vers celui de Troyes (Aube). La bascule s'est faite correctement. Il faut, dans notre appel, bien spécifier que nous avons besoin d'une intervention du SDIS de TROYES.
- ✓ **2^{ème} point** : Concernant la situation où la victime chute avec un spot : les deux personnes ne sont ni l'une ni l'autre SST. Le SST interne appelé par le témoin arrive par la suite et est pris en charge par ce dernier : très bien. En revanche, le commandant a constaté qu'il n'y a pas eu d'action immédiate de sécurisation de la victime et qu'il aurait fallu dans un premier temps débrancher électriquement le spot. Le commandant préconise que toutes les personnes devraient avoir ce premier de niveau de formation SST pour avoir le réflexe de sécurisation immédiatement et prendre en charge ensuite la victime. Le commandant insiste sur la sauvegarde de la victime.
- ✓ **3^{ème} point** : L'alarme sonore est audible et s'est mise en route rapidement.
- ✓ **4^{ème} point** : le commandant nous indique que l'on peut réfléchir aussi sur d'autres moyens plus sécurisés que les spots pour éclairer les containers.
- ✓ **5^{ème} point** : la trappe de désenfumage a été actionnée, c'est bien. Il serait intéressant d'avoir un plan unique où seraient matérialisées les trappes de désenfumage, les parois coupe-feu et le TGBT. Mettre le plan à l'extérieur en format plastifié A2 et facilement préhensible pour les secours.
- ✓ **6^{ème} point** : le commandant nous alerte sur le contrôle radiologique et de faire attention après le contrôle de ne pas reposer le pied au sol au même endroit.
- ✓ **7^{ème} point** : la liste des personnes évacuées n'a pas été donnée tout de suite. La pluie nous a contraints à la mettre à l'abri dans la valise POI. Dans l'obscurité, nous avons des

difficultés à retrouver la feuille d'où la nécessité de mettre une lampe torche dans la valise POI

- ✓ **8^{ième} point** : Le point de rassemblement à l'extérieur du site présente un inconvénient et un avantage :



: Permet de déterminer rapidement le balisage et périmètre de sécurité pour le SDIS lors de la levée de doute. L'ensemble des personnes étaient bien regroupées ce qui évitait de perturber les secours.



: Lorsqu'il y a une victime, le point de rassemblement n'est pas adapté (surtout par temps de pluie et froid) – prévoir de laisser la victime avec un SST dans un lieu calme et chauffer (ex : bungalow) et lui mettre une couverture de survie. Mettre à disposition le talkie-walkie de la valise POI pour communiquer facilement avec les personnes sur le point de rassemblement.

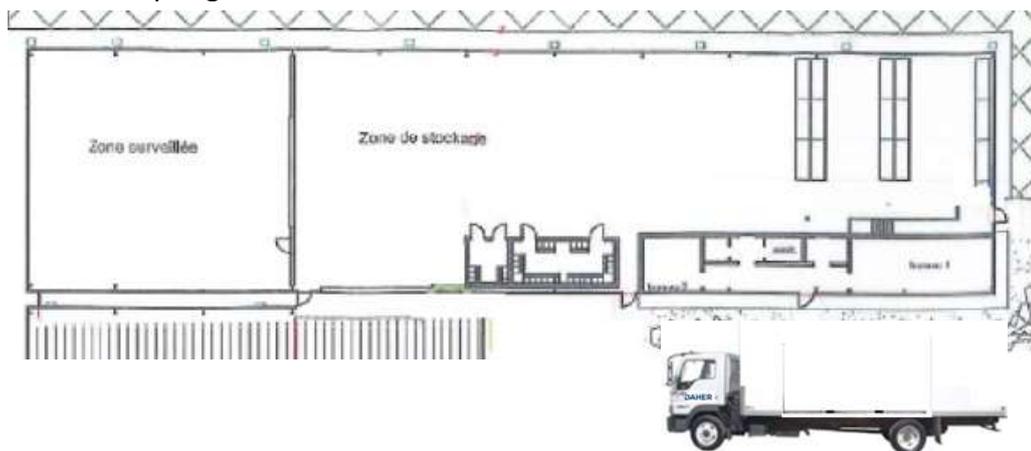
- ✓ **9^{ième} point** : Le fait d'avoir un interlocuteur unique, représentant DAHER et un agent de radioprotection sur place a été apprécié.

- ✓ **10^{ième} point** : la citerne/ réserve incendie alimentant la ZAE est actuellement fermée par cadenas. Le commandant a eu l'autorisation de Monsieur le Maire de le couper. Il signale qu'il faut avoir une cisaille sous la main pour couper le cadenas, qui de nuit n'est pas chose aisée. Il recommande au Maire de mettre un dispositif de type clef triangle.



Mettre un panneau interdiction de stationner devant la réserve.

- ✓ **11^{ième} point** : Le camion remorque garé sur l'emplacement « chargement » devant le bâtiment n'a pas gêné la manœuvre et l'exercice.



Le commandant nous indique que cela pourrait gêner si l'on devait accéder à cette partie de l'étage en échelle.

- ✓ **12^{ième} point** : de nuit, les agents avaient pour certains des gilets « jaune » - il était alors plus difficile de repérer les fonctions sur les gilets 'responsable des opérations' – 'responsable de site – 'sécurité'....

Conclusion : Bonne organisation interne Daher et exercice intéressant à reconduire.

Acteurs mis en place

DOI : (Directeur du POI)	<input checked="" type="radio"/> Oui / <input type="radio"/> Non
Représentant du responsable de site :	Oui / <input checked="" type="radio"/> Non
Équipier de Première Intervention :	<input checked="" type="radio"/> Oui / Non / NA
Sauveteur Secouriste de Travail :	<input checked="" type="radio"/> Oui / Non / NA
Guide et Serre-file :	<input checked="" type="radio"/> Oui / Non / NA
Service de Secours (Exemple : SDIS = Service Départemental d'Incendie et de Secours) (Cf. annexe 3)	<input checked="" type="radio"/> Oui / Non / NA

Actions mises en place

1. Déclenchement Signal Alarme Incendie : Oui / Non / NA
2. Fermeture des Portes CF : Oui / Non / NA
3. Rapport d'Alarme : Oui / Non / NA
4. Contrôle du démarrage SPK : Oui / Non / NA
5. Contrôle de la Fermeture de la Vanne de Barrage Pompier : Oui / Non / NA
6. Contrôle de la Fermeture de l'Alimentation Électrique : Oui / Non / NA
7. Contrôle de la Fermeture de l'Alimentation Gaz : Oui / Non / NA à BALT
8. Appel de Secours : Oui / Non / NA
9. Déverrouillage du Portail : Oui / Non / NA
10. Accueil des Secours : Oui / Non / NA
11. Consultation des FDS : Oui / Non / NA
12. Utilisation des EPI pour la manipulation Produits Chimiques : Oui / Non / NA
13. Collecte et Isolement des Déchets : Oui / Non / NA
14. Appel du Centre de Télésurveillance : Oui / Non / NA

Plan d'Actions

Action N°01:

Correction à mettre en place : Modifier la fiche réflexe du POI (Annexe 3) en précisant que l'on souhaite le SDIS – les sapeurs pompiers de l'Aube.

Pilote : Responsable Sécurité - Caroline Desprez

Délais : 30 Janvier 2016

Action N°02:

Correction à mettre en place : identifier les agents non SST du site et planifier au budget formation 2016 la formation SST

Pilote : Responsable Cellule Maîtrise des risques – Muriel Carrere

Délais : 4^{ème} trimestre 2016

Action N°03:

Correction à mettre en place : réalise un plan unique où seraient matérialisés les trappes de désenfumage, les parois coupe- feu, TGBT, les zones surveillées et autres risques. Mettre le plan à l'extérieur en format plastifié A2 et facilement préhensible pour les secours (+ en mettre un dans la valise POI).

Pilote : PCR – Marc Charamathieu

Délais : 30 Janvier 2016

Action N°04:

Correction à mettre en place : mettre dans la valise POI, une couverture de survie, une trousse de secours et trois lampes torches

Pilote : Responsable Sécurité – Vivien Séverine

Délais : 4/12/2015

Action N°05:

Correction à mettre en place : Lors des rondes mensuelles faire participer à tour de rôle l'ensemble du personnel pour qu'il puisse identifier les trappes de désenfumage et les actionner (faire une liste d'émargement)

Pilote : Responsable maintenance – Fabien Descharmes

Délais : A partir de janvier 2016

Action N°06:

Correction à mettre en place : mettre un coup de poing d'arrêt d'urgence à l'entrée du bâtiment pour couper l'électricité générale du bâtiment BALT – Améliorer la signalétique de l'armoire où se trouve le disjoncteur.

Pilote : Responsable maintenance – Fabien Descharmes

Délais : 1er trimestre 2016

Action N°07:

Correction à mettre en place : rappel sur l'accès des voies de circulation et piétonne – sensibilisation + affichage hebdomadaire (écran téléviseur)

Pilote : Responsable Sécurité – Vivien Séverine

Délais : 30/11/2015

Action N°08:

Correction à mettre en place : mettre des poteaux d'éclairage sur le parc

Pilote : Chef d'installation - Frédéric Ballarin

Délais : 4^{ième} trimestre 2016

Action N°09:

Correction à mettre en place : réflexion à mener avec le responsable d'exploitation pour trouver un moyen plus sécurisé que les spots pour éclairer les containers à BALT

Pilote : Responsable Sécurité - Caroline Desprez

Délais : 2^{ième} trimestre 2016

Action N°10:

Correction à mettre en place : mettre en place un dispositif de clef triangle pour la réserve incendie et mettre un panneau d'interdiction de stationnement devant la réserve.

Pilote : Monsieur le Maire, François Matrimon

Délais : à déterminer par Monsieur le Maire

Action N°11:

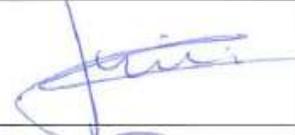
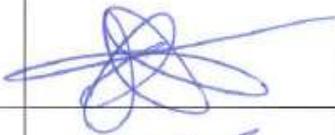
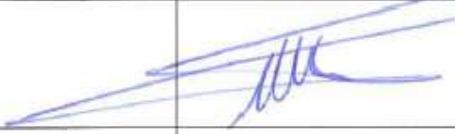
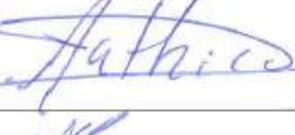
Afficher la liste des guides et serre-files sur les tableaux d'affichage du site (liste issue du POI : COORDONNEES INTERVENANTS DAHER NT INTERNES AU SITE D'EPOTHEMONT ENR NUC 10036 avec les mises à jour au 1^{er} janvier 2016).

Pilote : Chef d'installation - Frédéric Ballarin (pour mise à jour)

Nadia Lecoq (pour affichage)

Délais : 1^{ième} trimestre 2016

Personnel DAHER ayant participé à cet Exercice

CHARAMATHIEU	MARC	Personne compétente en radioprotection	
VIVIEN	SEVERINE	Spécialiste HSE	
DESCHARMES	FABIEN	Responsable Maintenance	
CHAUFOURNIER	SANDY	Responsable parc & logistique	
GREGORY	LOR	Pilote d'équipe	
FRICOT	RUDY	Agent	
LONDERO	TONY	Agent	
KUHN	ANDY	Agent	
DERVIN	MATHIEU	Agent	
LÊ	MAXIME	Renfort DAHER de Pierrelatte	
DOUAYNY	YOUSSEF	Renfort DAHER de Pierrelatte	
CORROY	ANTHONY	Agent radioprotection	

Nota : Faire autant de page « 3 » que nécessaire

Diffusion du Compte Rendu :

DAHER

- Liste_Epothémont
- Caroline Desprez (spécialiste HSE)
- Muriel Carrère (responsable cellule maîtrise des risques)
- Frédéric Ballarin (Directeur Général / Chef d'installation)

DREAL

- Annexe au bilan mensuelle de Novembre 2015 (date d'envoi le 31/12/2015)

SDIS

- Commandant Alain Albarez
- Capitaine Jean-luc Delaune

MAIRIE

- Monsieur le Maire (François Matrimon)

ANNEXE 1

N/ Réf. : DNCS/429/14/7291

Date : 04/11/2014

COMPTE-RENDU

De : Marc CHARAMATHIEU
Société : DAHER NCS

Participants	Destinataire(s) pour action	Destinataire(s) pour information
Alain ALBAREZ – Cdt SDIS Jean-Luc DELAUNE – Cpt SDIS Frédéric BALLARIN – DG & CI ICPE Muriel CARRERE – Resp. cellule risque / PCR DAHER NCS Marc CHARAMATHIEU - Resp. cellule risque / PCR site	Participants	Romain DARSONVAL - CI délégué ICPE

OBJET : réunion du 30/10/2014, organisation d'un exercice conjointement SDIS & DAHER NCS sur site

Visite des installations de l'ICPE DAHER NCS :

Pilote / Délai

Remarque du SDIS : dans le bâtiment 1, BALT, dissocier la zone de charge des chariots électriques, de la zone d'entreposage de colis de déchets, et de la zone de stockage des produits chimiques en armoires de sécurité.

Le risque étant, en cas d'incendie d'un chariot, de rendre indisponible l'outil industriel durant une longue période. La charge des chariots pourrait se faire sous hall couvert, idéalement, prévoir un local approprié dans le cadre de l'agrandissement de l'ICPE. De même, les produits chimiques pourraient être stockés dans un futur local approprié.

DAHER NCS

C'est sur BALT que l'on trouve le plus de potentiel calorifique et de risque incendie : produits chimiques, charge des chariots, colis de déchets, bureaux administratifs avec archives et réserve de fuel.

Pas de remarques concernant le bâtiment 3 & 4 : STARC.

Conseil du SDIS : former l'astreinte sur les informations et consignes à donner aux premiers intervenants sapeurs-pompiers de l'Aube arrivant sur site.

DAHER NCS

Demande du SDIS : fournir un plan de masse avec les zones d'entreposage des conteneurs contenant potentiellement des déchets radioactifs TFA. Le mouvement des conteneurs pleins et vides est permanent et ne permet pas de figer des zones particulières. Un plan de masse général des implantations sera fourni par DAHER NCS.

DAHER NCS

N/ Réf. : DNCSI/429/14/7291

Date : 04/11/2014

Elaboration d'un exercice :

Cet exercice ne pourra se faire qu'en 2015. Pas d'exigences de l'arrêté préfectoral.

DAHER NCS rappellera le SDIS après les vacances de février 2015 pour fixer une date d'exercice.

M. Charamathieu

Cet exercice est à prévoir à partir de 18h00.

Le scénario pourra être : intervention sur site pour blessé contaminé.

Evacuation d'urgence, puis contrôle RP de tout le matériel.

L'intervention du SDIS se fera sans gyrophare et à allure raisonnable.

Il faut prévoir 14 à 15 personnes intervenantes sur site, durant 2 à 3h00.

Le SDIS proposera un devis pour cet exercice.

SDIS

Visite du réservoir d'eau incendie :

Une remorque avec conteneur est garée devant l'accès au réservoir.

DAHER fait la chasse aux stationnements de ses véhicules, mais difficile à maîtriser. Stationnements fréquents de camions externes.

Un panneau d'interdiction avait été demandé à la CCS.

Le portail d'accès est cadenassé, pas d'accès possible pour le SDIS.

CCS

ANNEXE 2

Bâtiment 1
BALT



A tous les agents:
Evacuation Générale
Veuillez sortir des
bâtiments

Vous entendez l'alarme d'évacuation

Cesser immédiatement le travail,

Fermer les portes et les fenêtres de la zone,

Suivre les indications du GUIDE-FILE ET DU SERRE-FILE,

Se diriger vers l'issue de secours désignée par le Guide file, Evacuer dans le calme,
En cas de fumée, baissez-vous, l'air frais est en bas,
Ne jamais revenir en arrière,



Rejoindre LE POINT DE CONTROLE RADIOLOGIQUE



Puis, rejoindre LE POINT DE RASSEMBLEMENT



Répondre à l'appel effectué par le Chef d'établissement
NE PAS RETOURNER sur les lieux du sinistre avant l'avis des sapeurs-pompiers ou du chef d'établissement

ANNEXE 3

1) c'est un exercice

2) c'est un exercice pour le SDIS de Troyes 
 ↳ "veillée patiente" attente de 20 à 30 secondes

3) c'est un exercice.

PROCEDURE PRO NUC 12 001	PLAN D'OPERATION INTERNE ICPE D'EPOTHEMONT
Code Processus : S8	
Version 0*	
Applicable au : 03/03/2014	

FICHE APPEL A Alerte pompiers

D'un fixe : (0) 18
 d'un portable : 18



MESSAGE TYPE Départ de feu

Ici la société DAHER NCS, Zone d'activité Les Grands Usages à EPOTHEMONT en bordure de la D400

5) Il y a un incendie dans la zone surveillée de nuit
 (non nucléaire) non évacué
 (nucléaire => besoin intervention SDIS de TROYES) non évacué.

Situer la zone & le travail qui y est fait

Ex : « feu dans une armoire électrique & pas d'intervention » ou « feu dans la zone de tri de déchets nucléaires & tri de déchets bois en cours »

6) Le feu n'a pas été maîtrisé. Décrire l'incendie et le risque d'évolution ^{c'est enfumé.}
 Ex : « le feu a pris dans une pile de palettes et est en train d'attaquer une deuxième pile. Comme il y a du vent, le feu progresse très rapidement et risque d'atteindre le bâtiment dans 5 à 10 minutes »

7) Il y a 1 blessés, ^{qui souffre de la jambe, pris en charge par nos SST} qui sont dans un état _____ et qui sont situés _____ :

8) Nous démarrons l'évacuation du personnel / sommes en train d'évacuer, le blessé est au point de rassemblement.
 Nous vous attendons au bord de la D400

9) Nous sommes un site de tri de déchets nucléaires très faiblement actifs. Nous avons des risques liés à la présence de gaz & de produits chimiques, et des risques nucléaires.

Faire répéter le message par votre correspondant
Ne jamais raccrocher le téléphone en premier

ANNEXE 4



Je suis **guide-file**. Que dois-je faire ?

Missions du Guide file

- Guide les personnes vers les différentes issues de secours les plus adaptées
- Accompagner les personnes à leur point de rassemblement
- Eviter les mouvements de panique
- Se mettre à disposition des secours extérieurs

Consignes à respecter

Dès le déclenchement du signal sonore d'alarme générale, sur consigne des secours extérieurs, sur consigne de l'encadrement ou à votre initiative en cas d'incident :

- EVACUER DANS LE CALME
- EMPRUNTER PRIORITAIREMENT LES ISSUES PROTEGEES.
- REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT
- NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE
- DANS LA CHALEUR ET LA FUMÉE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL

Qui est guide dans ma zone ?

Zone bâtiment 1 Bureau et Accueil :	Zone bâtiment 1 - 1 ^{er} étage :
KESSLIC Rachid + LISTE PRESENCE ET REGISTRE	MACARY Nicolas
VIVIEN Séverine (suppléant)	CHARTIER Naolia (suppléante)
Zone bâtiment 1 (rez de chaussée bureau, vestiaire, WC et Magasin) + bâtiment 3A et Parc :	
CHAUFOURNIER Sandy	
DESCARMES Fabien (Suppléant)	
Zone 300 :	Zone de tri et découpe (+ local ventilation) :
HANON Eric et/ou PAUILLEY Vivien	LOR Grégory et/ou FAYS Mickaël
Les agents en activité sur la zone (suppléant)	KUHN Andy et/ou LAPIQUE Romuald (suppléant)
Zone d'entreposage :	Zone spectrométrie, laboratoire, tablettes et bureau de contrôle :
DERVIN Mathieu et/ou BARAT Maxence	GIL Florent
LOUDERO Tony et/ou HERLIN Ludovic (suppléant)	LUGNIER Priscilla (suppléant)

CORNILLET Pierre & CORROY Anthony : OPERATIONNELS au point de contrôle radiologique avec au moins 3 COMOS

DESCARMES Fabien : Mise en sécurité technique + by pass puis rejoint le point de rassemblement

13_11_2015

DAHER

Que faire en cas d'évacuation ?



Je suis **serre-file**. Que dois-je faire ?

Missions du Serre-file

- Doit veiller à ce qu'aucune personne ne reste dans la zone ou l'étage dont il a la charge, invite les occupants à quitter leur poste de travail dans le calme et en bon ordre, pour se regrouper vers le guide,
- Vérifier que les portes et fenêtres soient bien fermées,
- Faire le point avec le Guide file au point de rassemblement,
- Se mettre à disposition des secours extérieurs.

Consignes à respecter

Dès le déclenchement du signal sonore d'alarme générale, sur consigne des secours extérieurs, sur consigne de l'encadrement ou à votre initiative en cas d'incident :

- EVACUER DANS LE CALME
- EMPRUNTER PRIORITAIREMENT LES ISSUES PROTEGEES.
- REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT
- NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE
- DANS LA CHALEUR ET LA FUMÉE BAISSÉZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL

Qui est serre-file dans ma zone ?

Zone bâtiment 1 Accueil :	Zone bâtiment 1 - 1 ^{er} étage :
THOMAS Aurélien	DARSONVAL Romain
DENIZET Flore (Suppléante)	CHARAMATHEU Marc (Suppléant)
Zone bâtiment 1 (rez de chaussée bureau, vestiaire, WC et Magasin) + bâtiment 3A et Parc :	
CHAUFOURNIER Sandy	
DESCARMES Fabien (Suppléant)	
Zone 300 :	Zone de tri et découpe :
HANON Eric et/ou PAUILLEY Vivien	FRICOT Rudy et/ou MOIROT Julien
Les agents en activité sur la zone (suppléant)	LOR Grégory et/ou FAYS Mickaël (Suppléant)
Zone d'entreposage :	Zone spectrométrie, laboratoire, tablettes et bureau de contrôle :
VERITE Xavier et/ou JULY Anthony	SCHENCKBECHER Paul
DERVIN Mathieu et/ou BARAT Maxence (Suppléant)	GIL Florent (Suppléant)

CORNILLET Pierre & CORROY Anthony : OPERATIONNELS au point de contrôle radiologique avec au moins 3 COMOS

DESCARMES Fabien : Mise en sécurité technique + by pass puis rejoint le point de rassemblement

13_11_2015

DAHER

Que faire en cas d'évacuation ?

ANNEXE 5

Date	Nom	Prénom	Société	Heure d'arrivée	Heure Départ	Signature
19/11/15	LETAILEDOR	Elvany	Securitas	10h05	18h11	
19/11/15	VASSE	Dany	EUDEC	13h30	16h30	
19/11/15	Schaubert	Alain	"	13h30	16h30	
20/11/15	VASSE	Dany	EUDEC	8h30	11h50	
20/11/15	Schaubert	Alain	"	8h30	11h50	
20/11/15	DAHOT	Josiel	Endel	10h00	11h50	

Feuille de présence journalière

Date : vendredi 20 novembre 2015

Poste du MATIN Poste de l'après-midi

NOM	PRESENCE		OBSERVATIONS
	PRESENCE	ABSENCE	
JULLY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NOIROT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BARAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FAYS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HANON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HERLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LAPIQUE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FREAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Renfort DAHER jusqu'au 18 décembre 2015
DOUAYRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Renfort DAHER jusqu'au 18 décembre 2015
VERITE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DERVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
KUHN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LONDERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAILLEY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PERARDOT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
THIRI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DARSONVAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MACARY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absent du 23/11/2015 à début janvier 2016
CORDELLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PASSEWARD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remplacement Nicolas Marany jusqu'au 01/01/2016
CORNILLET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARATA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CORROY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CHARAWATHIEU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VAUTHIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assistance RP jusqu'au 25/12/2015
EL OUALKADI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assistance RP jusqu'au 01/02/2016
THOMAS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SCHENCKBECHER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DENIZET	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LUGNIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CHAUFURNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
KESSLICK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infirm social AUECCO jusqu'à janvier 2016
DESCARMES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VIVIEN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VERNEAUJ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CHARTIER/LECOQ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NUNES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Remplacement Nadea Lucas - Infirm jusqu'au 04/12/2015
TOTAL	12	0	

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	P 1
2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	P 2
2.1 - REJETS CHEMINEE	P 2
2.2 - BATIMENT ADMINISTRATIF	P 7
2.3 - MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE	P 12
2.4 - DIVERS	P 12
3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC	P 13



1- INTRODUCTION

Ce mois-ci DAHER NCS vous présente :

- Les résultats de surveillance des émissions atmosphériques de l'installation,
- Les résultats de surveillance de l'impact des rejets dans l'environnement,
- Le suivi de surveillance des filtres de ventilation,
- Les événements et informations notables,
- Les résultats de surveillance de la dose en limite du périmètre de l'ICPE.

2- SURVEILLANCE DES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES

2.1- REJETS CHEMINEE

PARAMETRES	PRELEVEMENT	FREQUENCE ANALYSE	LIMITE ARRETE PREFECTORAL (Bq/m ³)	LIMITE ANNUELLE (Bq/an)
Alpha total	En continu proportionnellement au débit	Hebdomadaire	3,0.10 ⁻²	2,2.10 ⁴
Bêta total (hors K40)			1,8.10 ⁻²	2,0.10 ⁵
Activité H3			500	1,5.10 ¹⁰
Activité C14			7 *	3,0.10 ⁸
Activité I129			2,0.10 ⁻³ *	4,0.10 ⁴

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				Total mensuel
	S45	S46	S47	S48	
Alpha total	≤ 7,5.10 ⁻⁶	≤ 8,7.10 ⁻⁶	≤ 9,2.10 ⁻⁶	≤ 5,2.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	≤ 2,6.10 ⁻⁵	≤ 2,2.10 ⁻⁵	≤ 2,8.10 ⁻⁵	≤ 2,7.10 ⁻⁵	
Activité H3	≤ 0,33	≤ 0,31	≤ 0,40	≤ 0,33	
Activité C14	≤ 0,28	≤ 0,29	≤ 0,28	≤ 0,24	≤ 0,28
Activité I129	≤ 8,0.10 ⁻⁶	≤ 8,4.10 ⁻⁶	≤ 8,0.10 ⁻⁶	≤ 7,9.10 ⁻⁶	≤ 8,1.10 ⁻⁶

Les résultats du mois de novembre sont reportés avec la consolidation des mesures en iode 129

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S49	S50	S51	S52	S52	
Alpha total	≤ 1,1.10 ⁻⁵	≤ 1,2.10 ⁻⁵	≤ 5,2.10 ⁻⁶	≤ 5,2.10 ⁻⁶	≤ 8,5.10 ⁻⁶	
Bêta total (hors K40)	4,5.10 ⁻⁵	≤ 2,6.10 ⁻⁵	≤ 2,3.10 ⁻⁵	≤ 1,8.10 ⁻⁵	≤ 2,5.10 ⁻⁵	
Activité H3	≤ 0,34	≤ 0,39	≤ 0,47	≤ 0,52	≤ 0,57	
Activité C14	≤ 0,30	≤ 0,31	≤ 0,28	≤ 0,31	≤ 0,33	≤ 0,31
Activité I129	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe

* Activité volumique mensuelle

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, bêta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr). Les résultats du mois de décembre seront reportés dans le prochain rapport mensuel.

Commentaires :

Le barboteur HAG 7000 utilisé pour le prélèvement du ^{14}C en sortie de cheminée ne permet pas de réaliser un prélèvement de plus de 10 jours (risque de saturation), c'est pourquoi DAHER NCS réalise les analyses ^{14}C de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

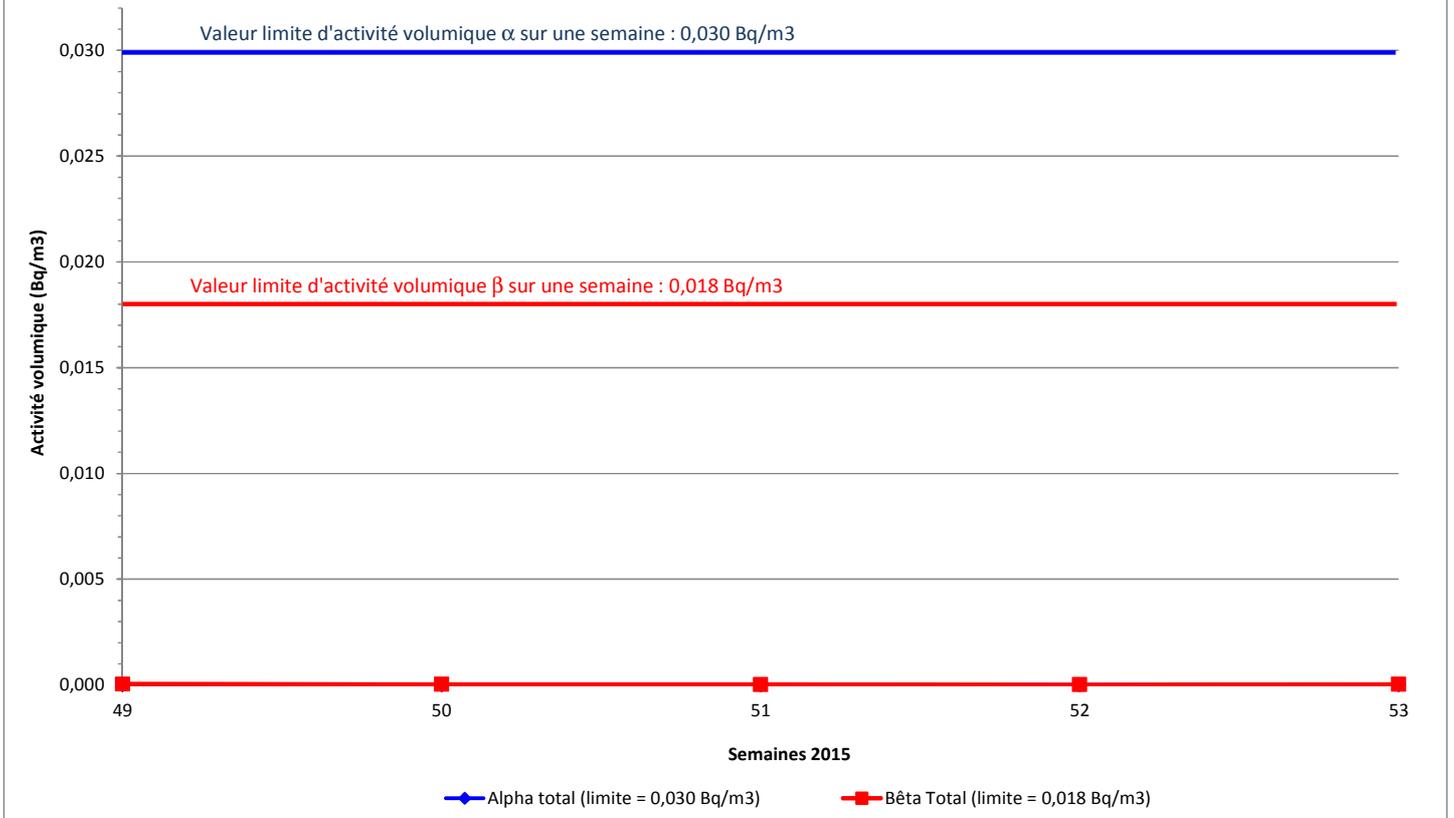
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

L'analyse de l' ^{129}I se fait à partir d'un filtre à charbon actif, ce même filtre permet de mesurer également l'activité alpha et bêta, de ce fait les analyses ^{129}I sont réalisées de façon hebdomadaire et non mensuelle comme demandé dans l'arrêté préfectoral (plus restrictif).

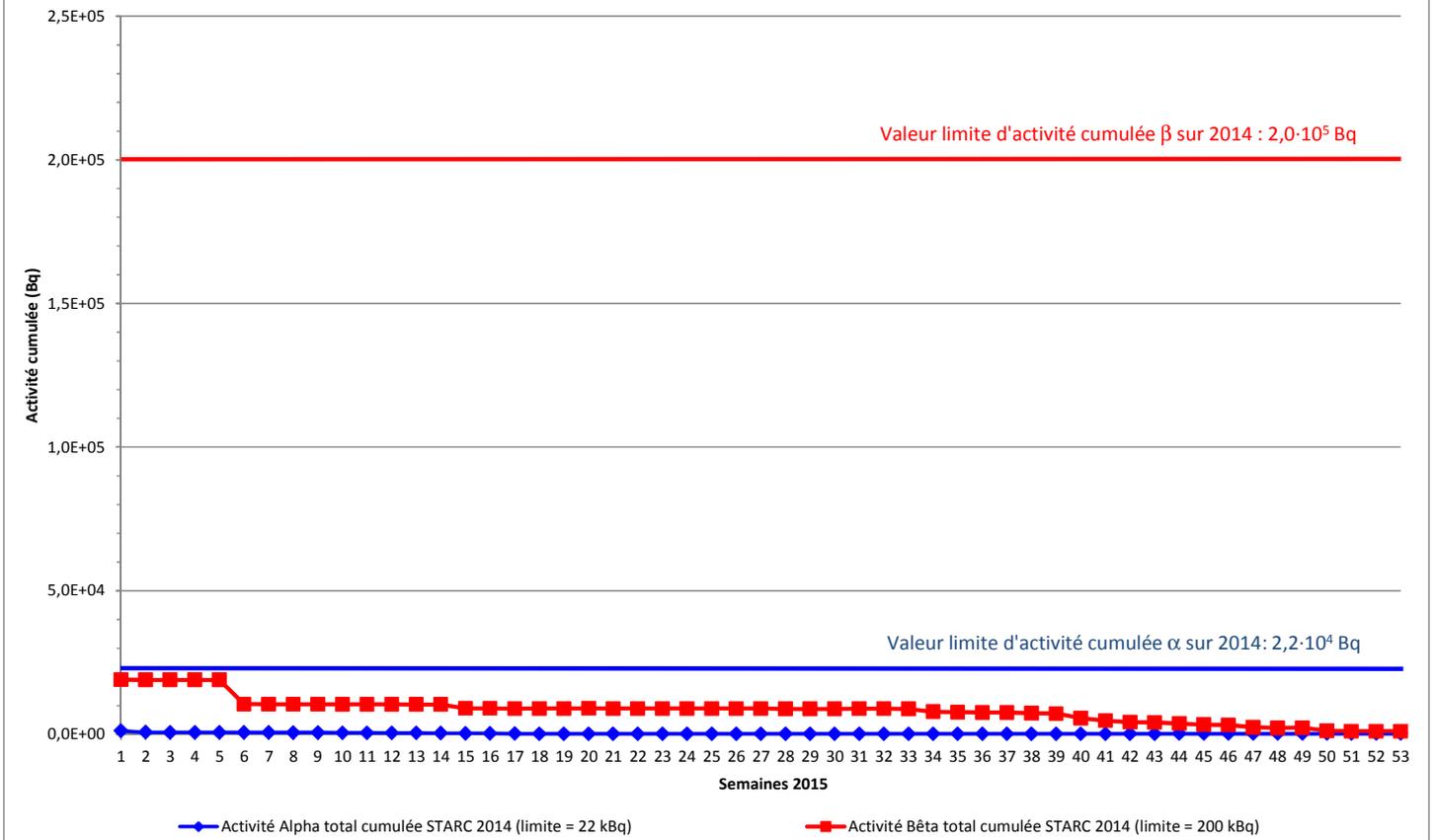
La valeur mensuelle est une valeur calculée sur la moyenne des résultats de mesures hebdomadaires.

Les « résultats en attente labo externe » seront consolidées la semaine 06 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

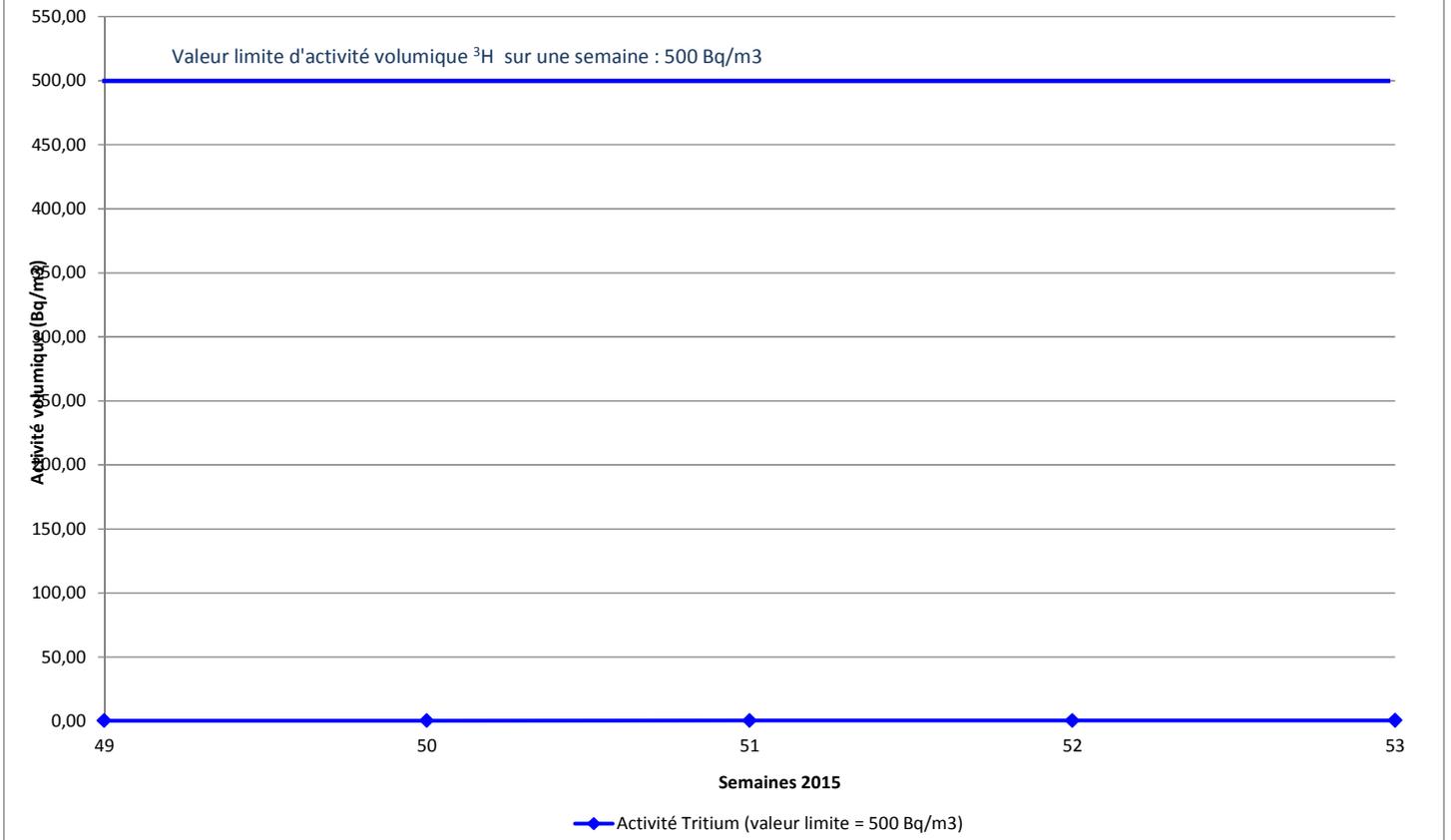
Activités Alpha total et Bêta total rejet cheminée 2015



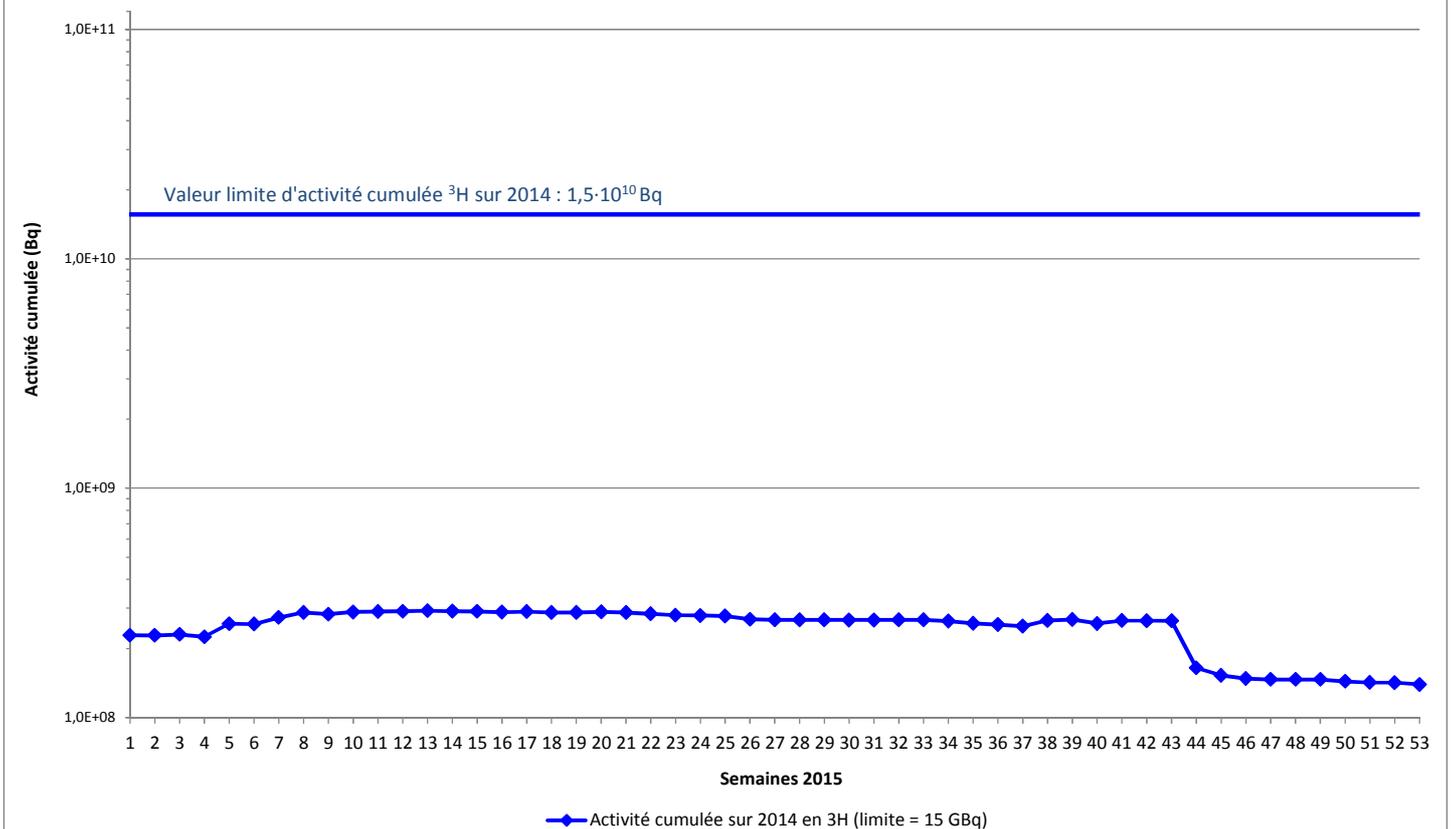
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, rejet cheminée 2015



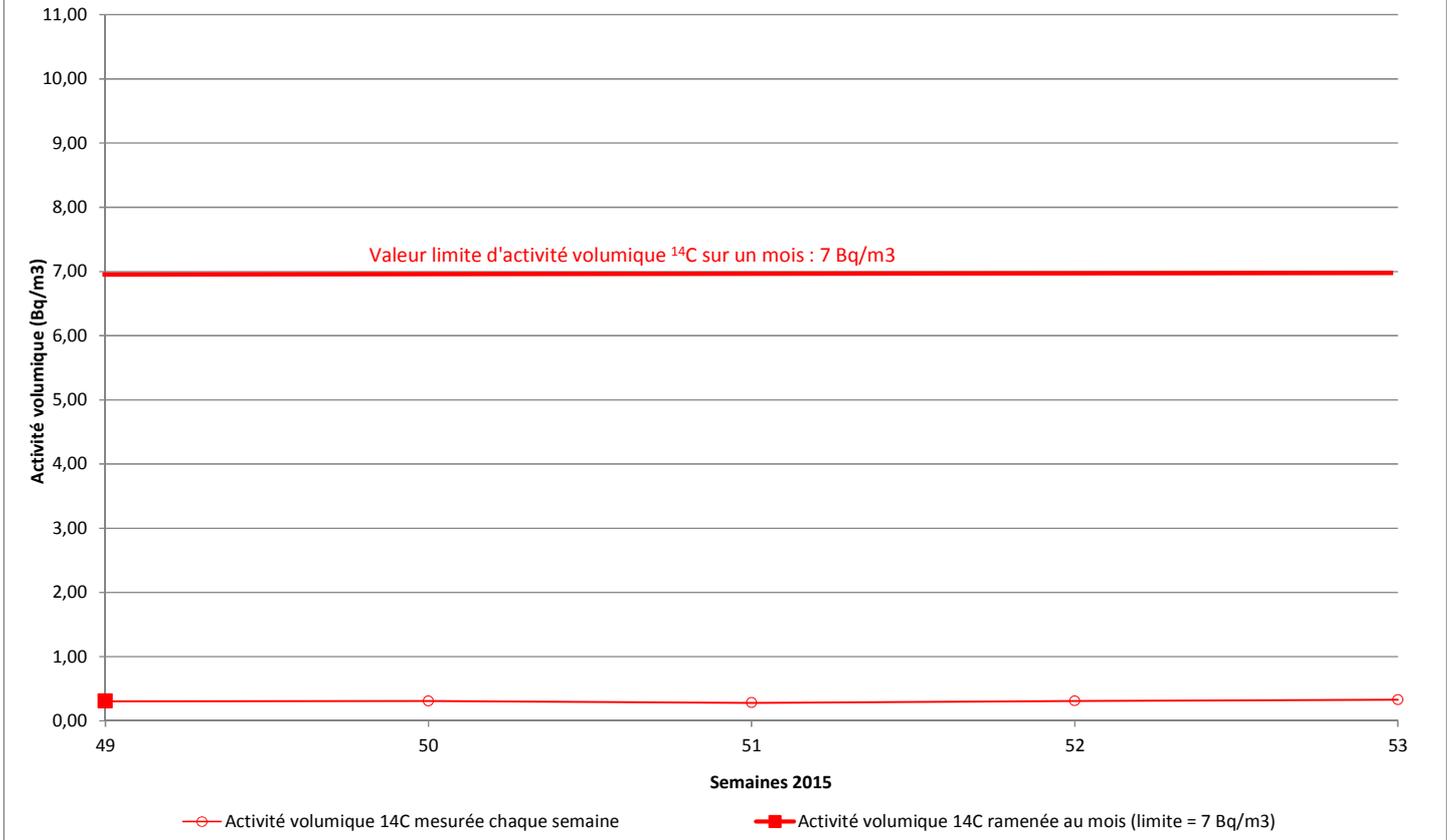
Activité ³H rejet cheminée 2015



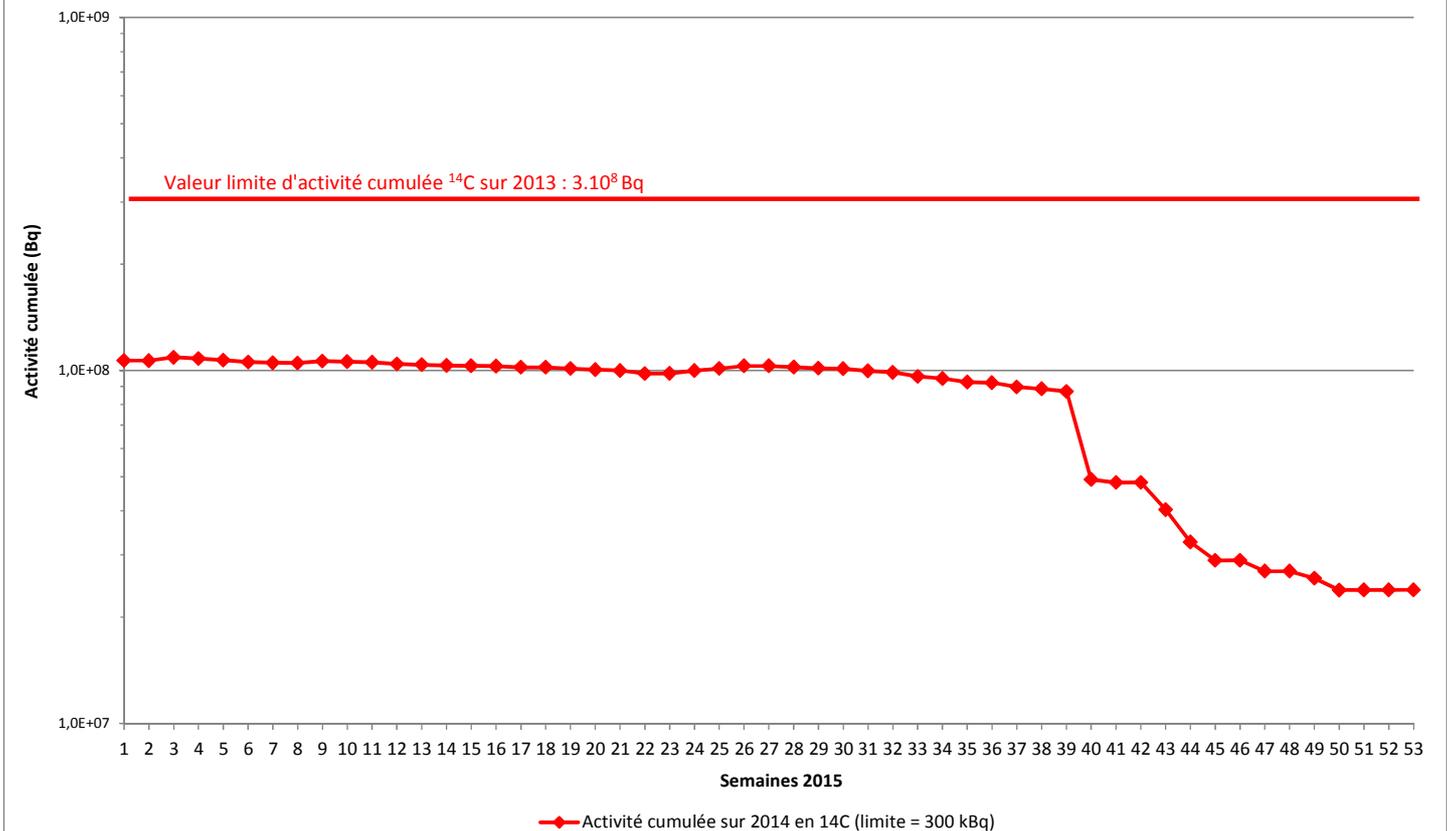
Activité cumulée ³H, rejet cheminée 2015



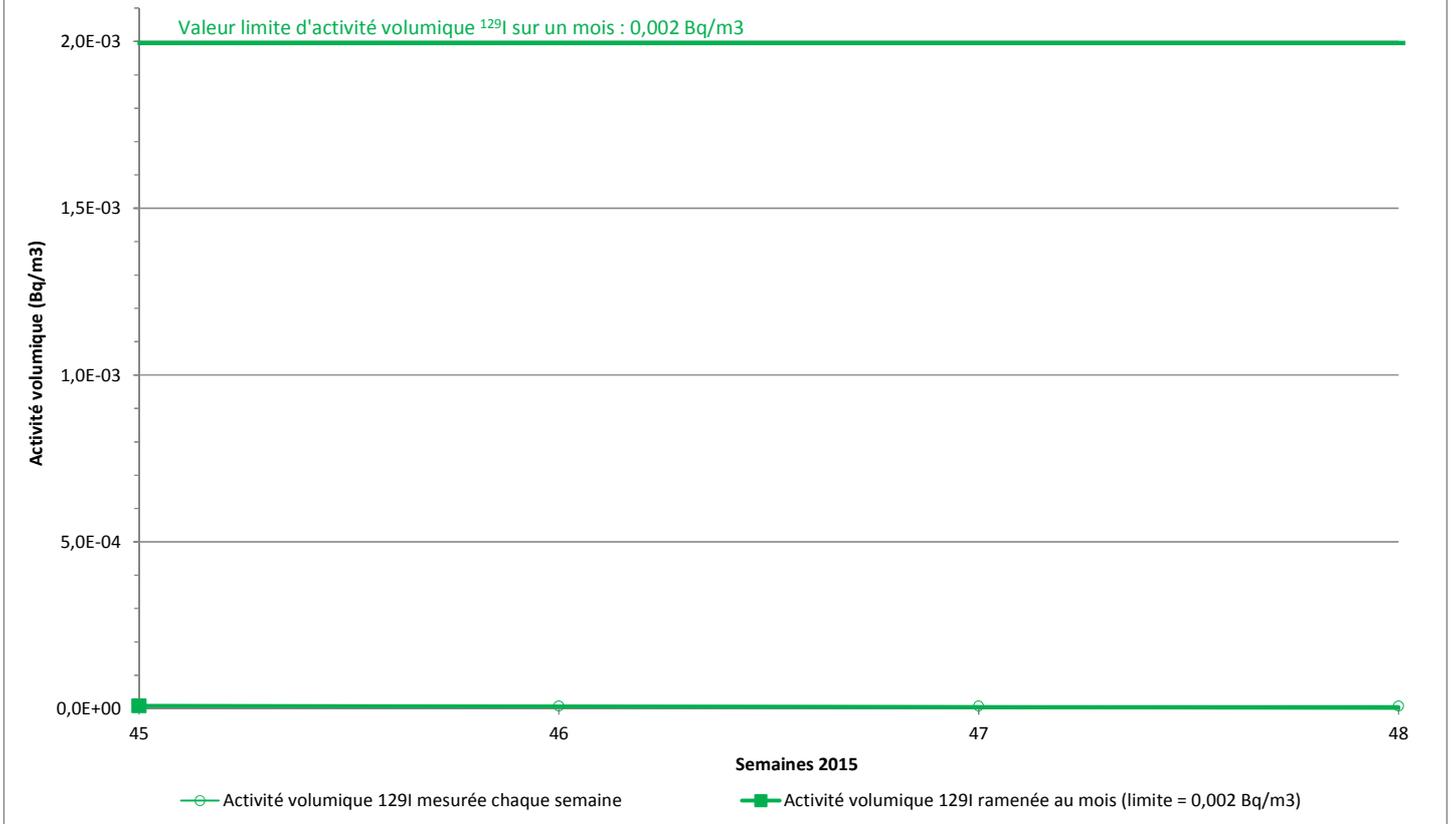
Activité ¹⁴C rejet cheminée 2015



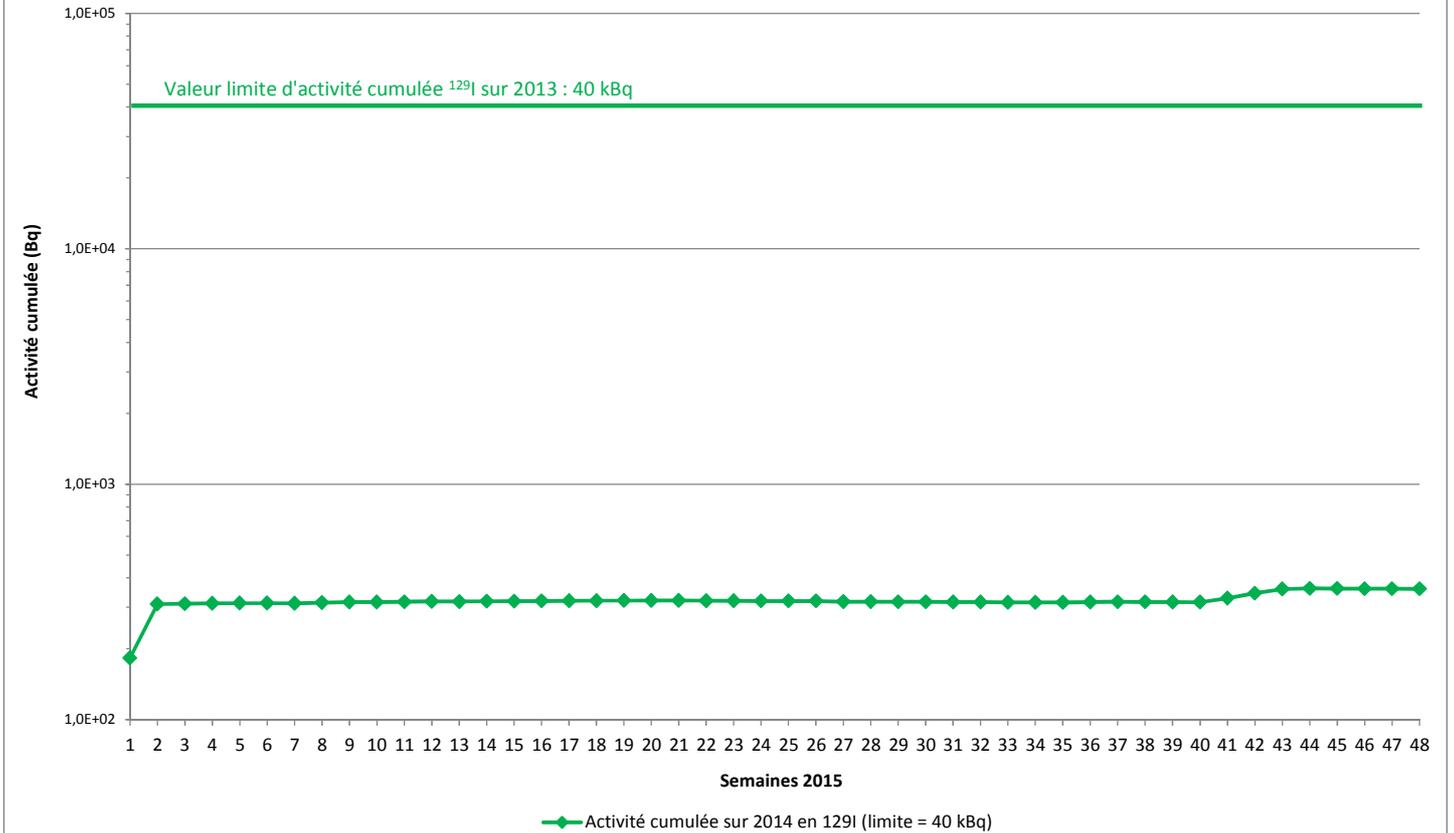
Activité cumulée ¹⁴C, rejet cheminée 2015



Activité volumique ¹²⁹I rejet cheminée 2015



Activité cumulée ¹²⁹I, rejet cheminée 2015



2.2- BATIMENT ADMINISTRATIF

Les mesures réalisées portent sur les mêmes paramètres que ceux cités au §2.1.

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)				
	S45	S46	S47	S48	Total mensuel
Alpha total	$\leq 1,6.10^{-4}$	$\leq 1,8.10^{-4}$	$\leq 1,8.10^{-4}$	$\leq 2,1.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$1,3.10^{-3}$	$1,1.10^{-3}$	$7,5.10^{-4}$	$\leq 3,8.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,31$	$\leq 0,31$	$\leq 0,40$	$\leq 0,37$	
Activité C14	$\leq 0,27$	$\leq 0,26$	$\leq 0,50$	$\leq 0,25$	$\leq 0,32$
Activité I129	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	$\leq 1,3.10^{-4}$

Les résultats du mois d'octobre sont reportés avec la consolidation des mesures en iode 129

PARAMETRES	RESULTATS MESURES (Bq/m ³)					Total mensuel
	S49	S50	S51	S52	S53	
Alpha total	$\leq 1,4.10^{-4}$	$\leq 1,1.10^{-4}$	$\leq 1,9.10^{-4}$	$\leq 9,4.10^{-5}$	$\leq 1,3.10^{-4}$	
Bêta total (hors K40)	$6,2.10^{-4}$	$8,9.10^{-4}$	$2,3.10^{-3}$	$1,3.10^{-3}$	$\leq 3,9.10^{-4}$	
Activité H3	$\leq 0,30$	$\leq 0,39$	$\leq 0,48$	$\leq 0,51$	$\leq 0,60$	
Activité C14	$\leq 0,27$	$\leq 0,27$	$\leq 0,25$	$\leq 0,33$	$\leq 0,33$	$\leq 0,29$
Activité I129	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe	Attente résultats labo externe

Résultats en « inférieur ou égal à » : Valeur du seuil de décision des méthodes analytiques appliquées.

Les activités alpha total, beta total, ³H et ¹⁴C sont mesurées par le laboratoire DAHER NCS (accréditation COFRAC n° 1-5712, portée sur www.cofrac.fr).

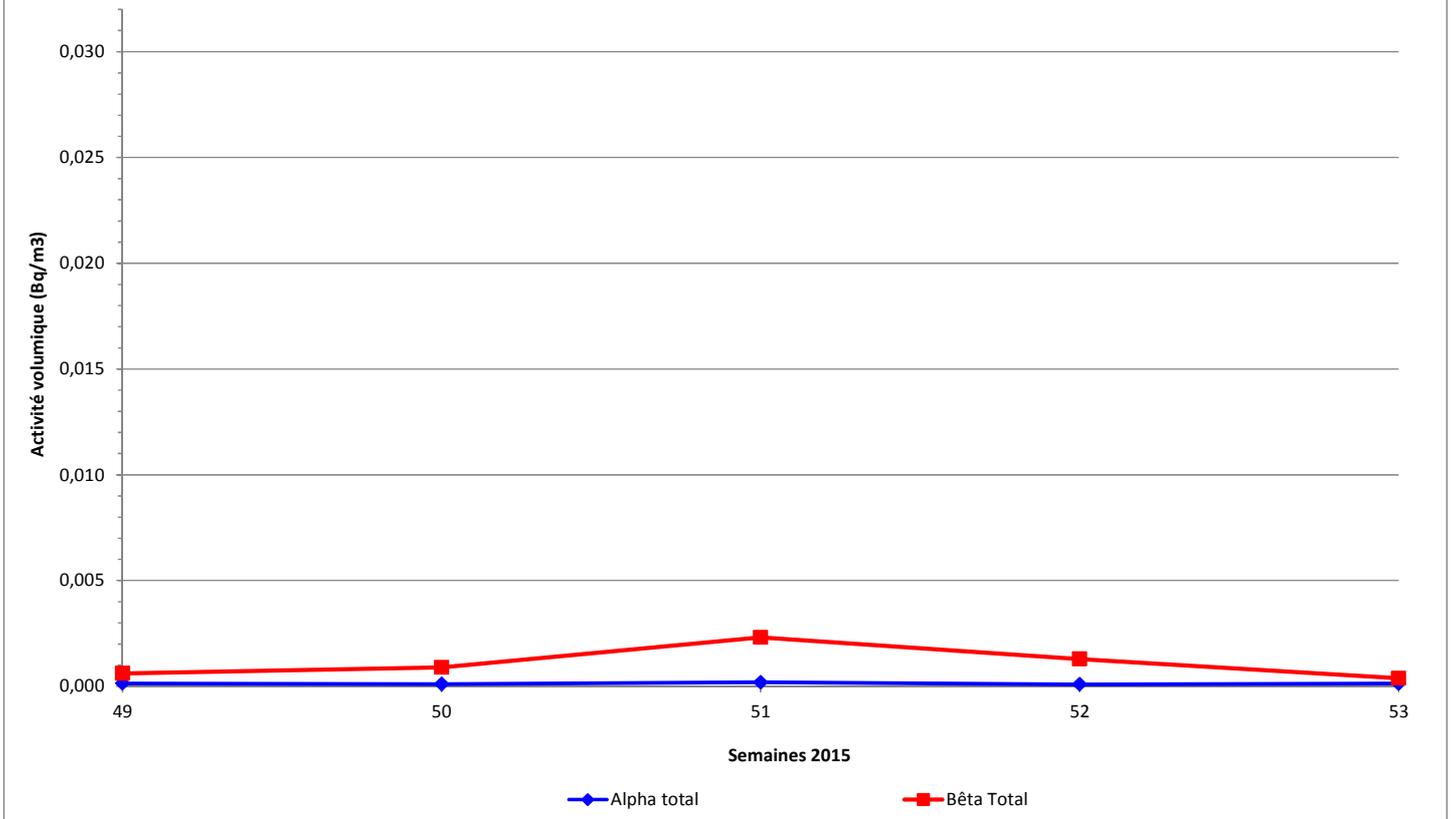
Les activités ¹²⁹I sont mesurées par le laboratoire SUBATECH (accréditation COFRAC n° 1-0910, portée sur www.cofrac.fr). Les résultats du mois de décembre seront reportés dans le prochain rapport mensuel.

Commentaires :

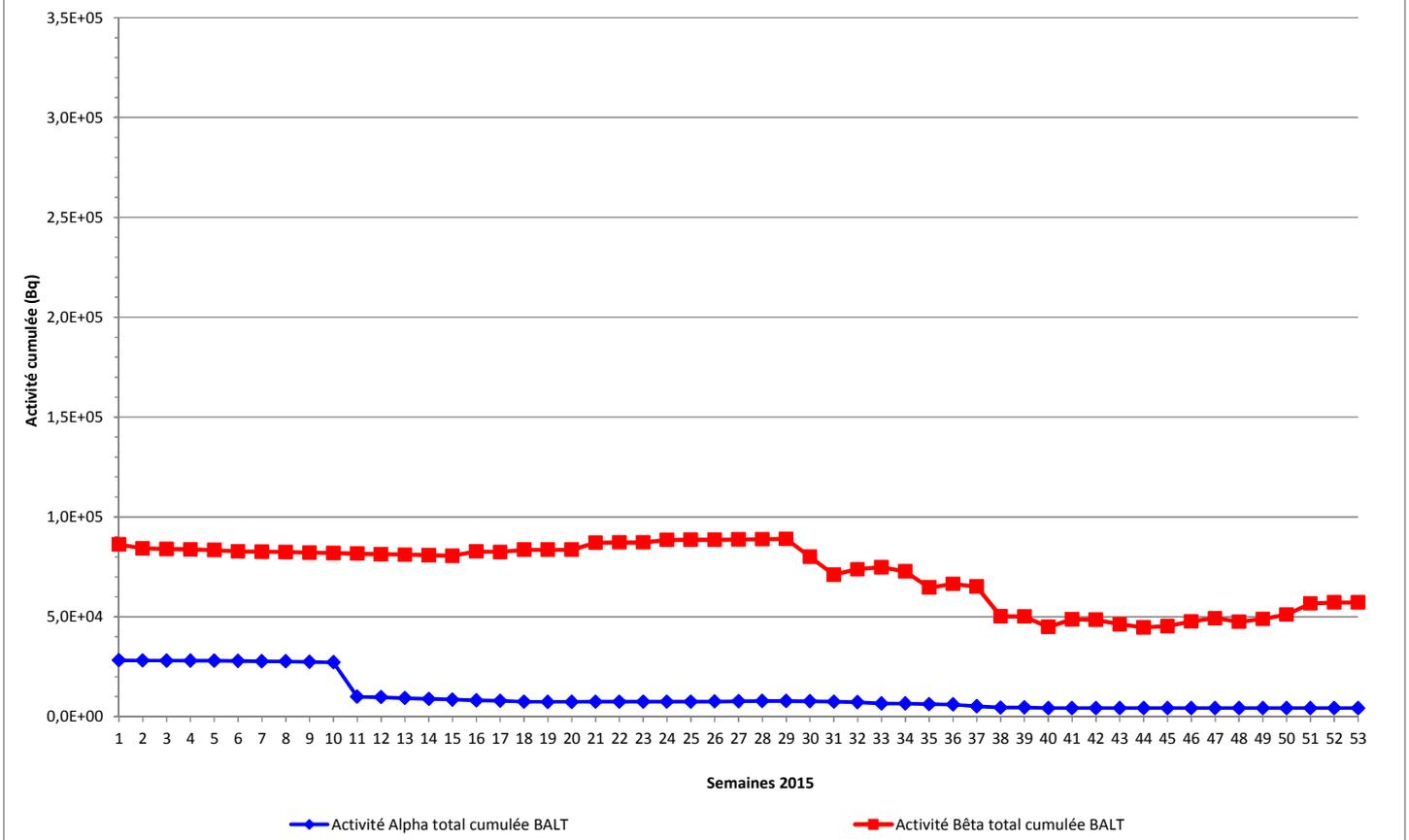
Les mesures du ¹⁴C et de l'¹²⁹I sont réalisées de façon hebdomadaire (voir commentaires § 2.1).

Les « résultats en attente labo externe » seront consolidés la semaine 06 (délai de rendu de résultats par laboratoire externe).

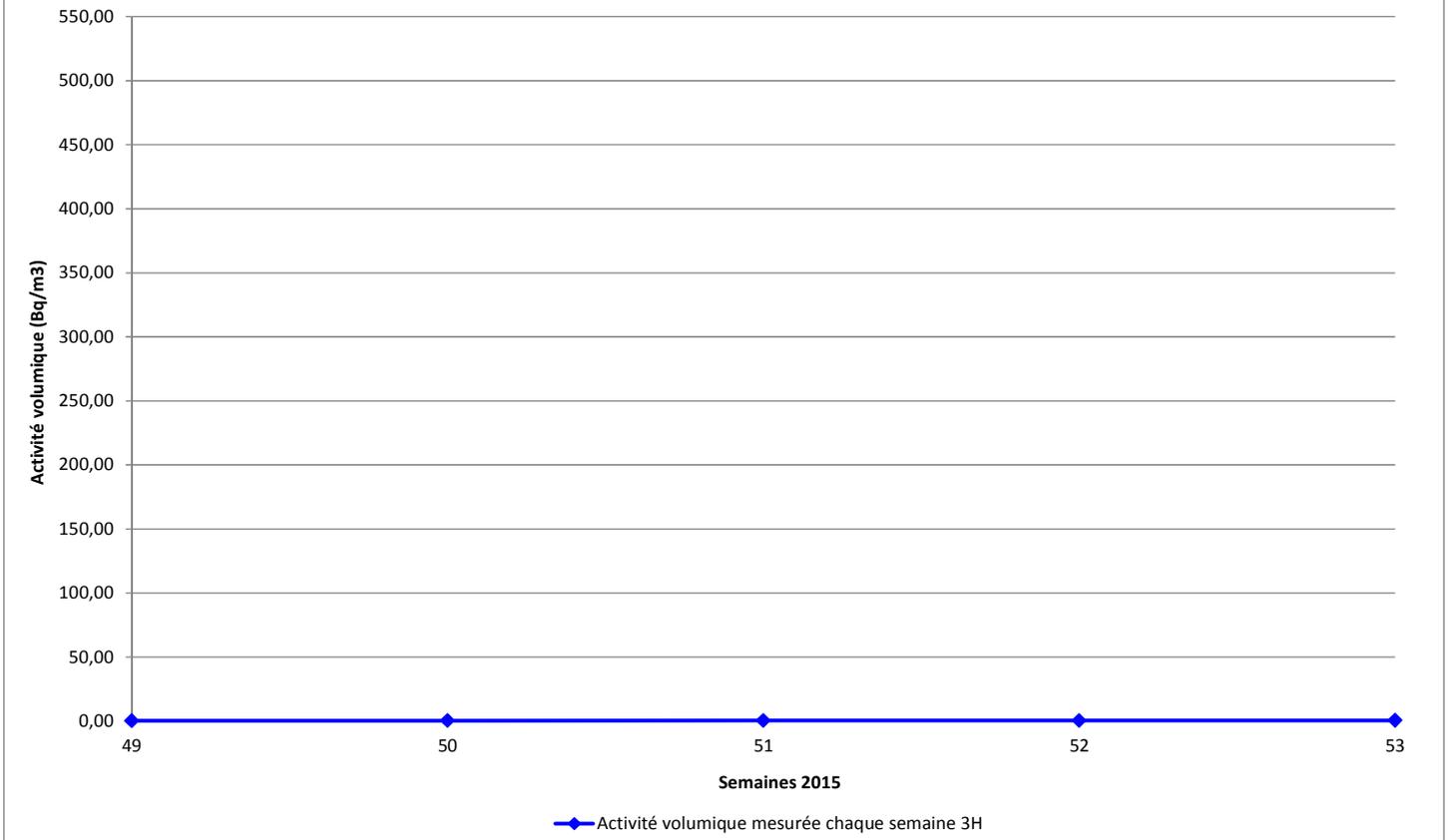
Activités Alpha total et Bêta total témoin 2015



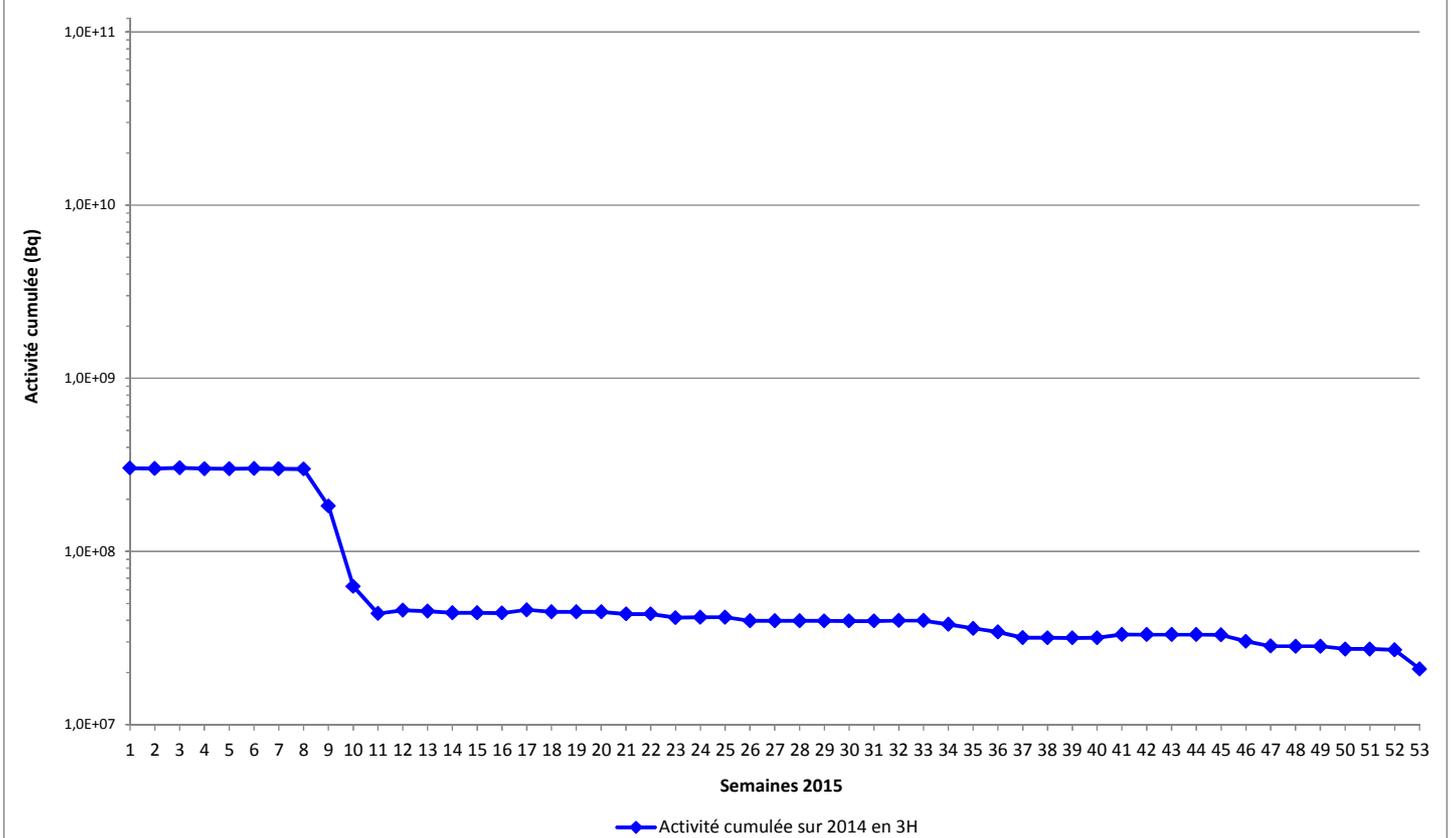
Activités cumulées Alpha total et Bêta total, témoin 2015



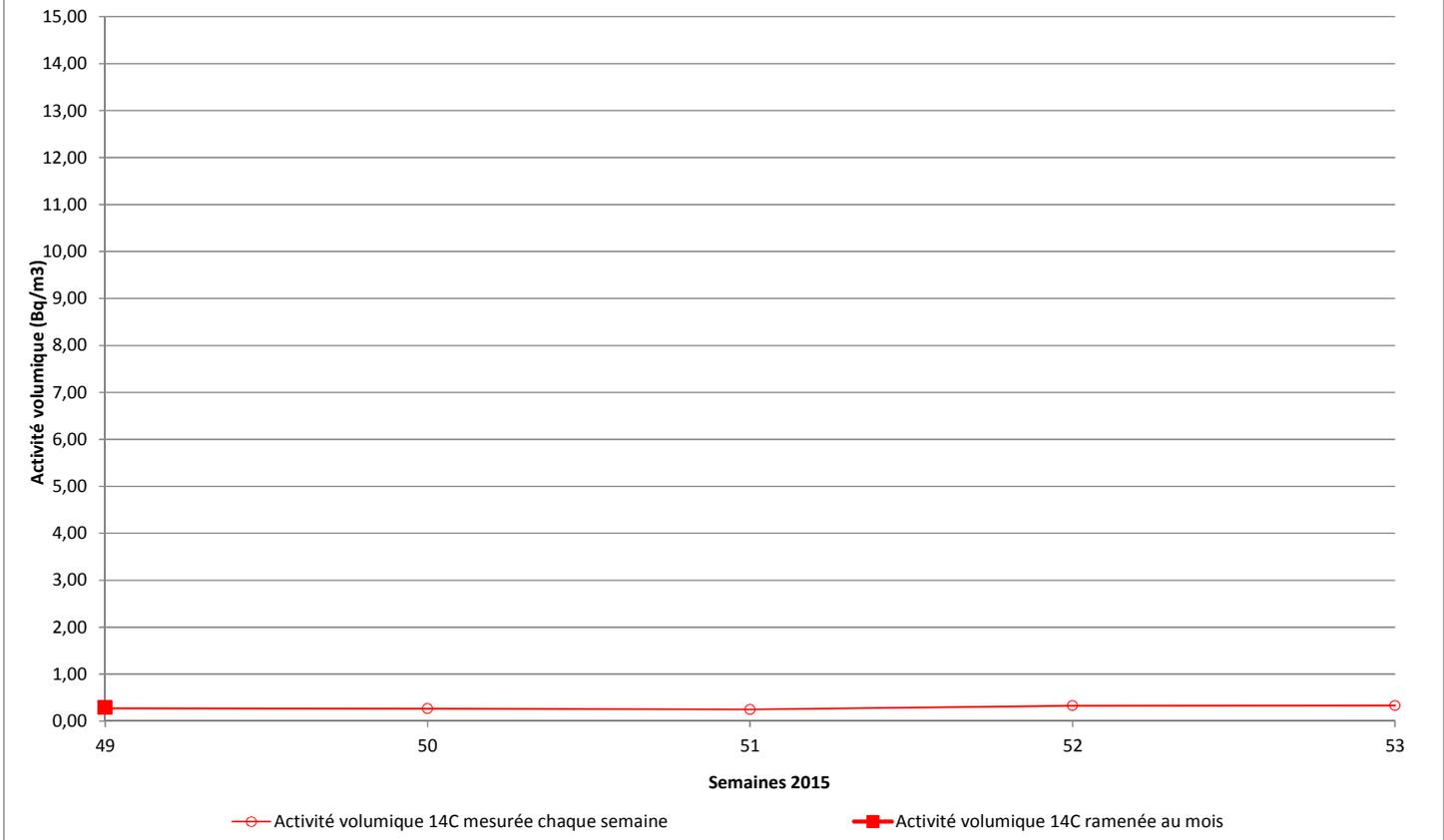
Activité ³H témoin 2015



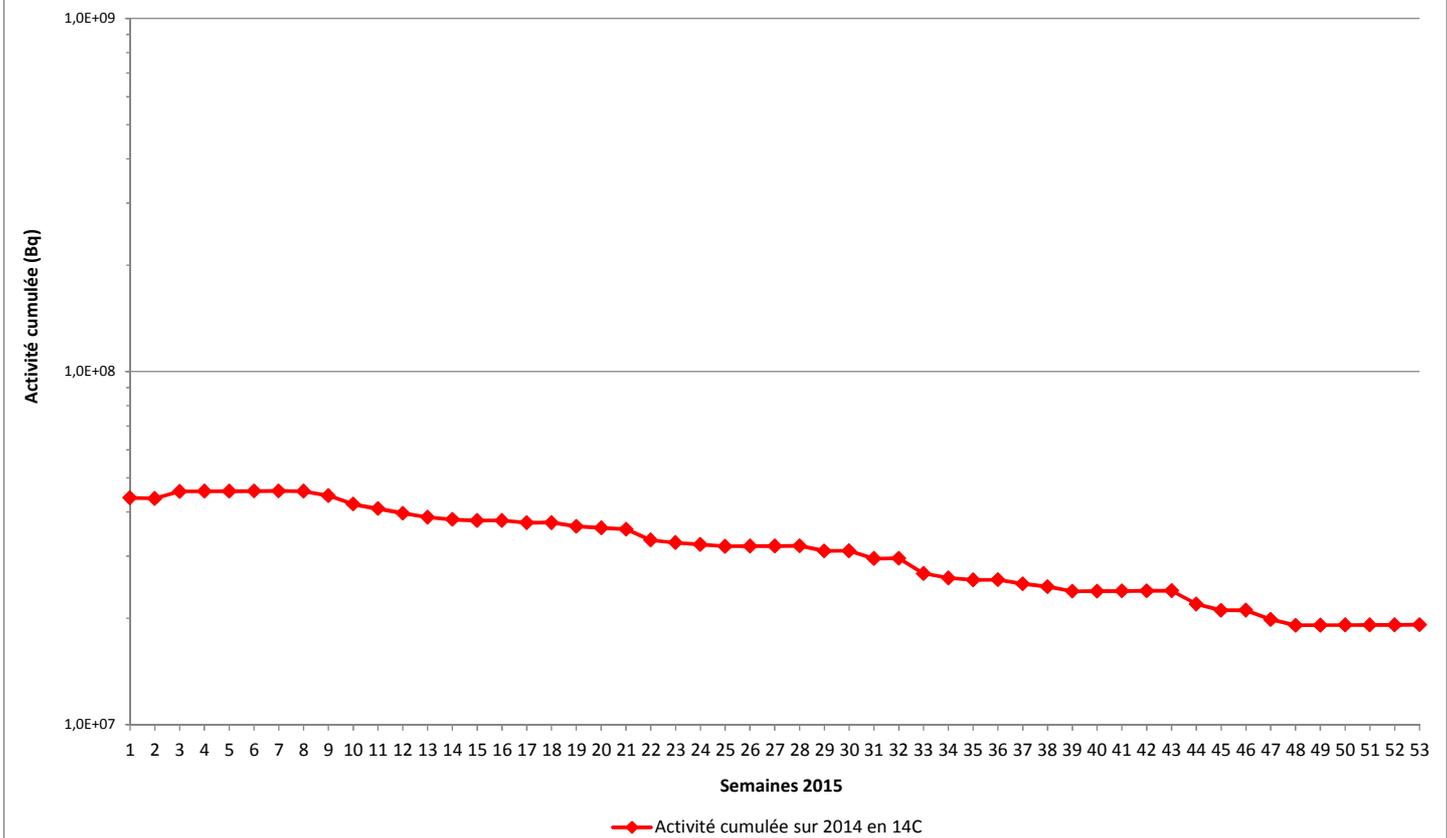
Activité cumulée ³H, témoin 2015



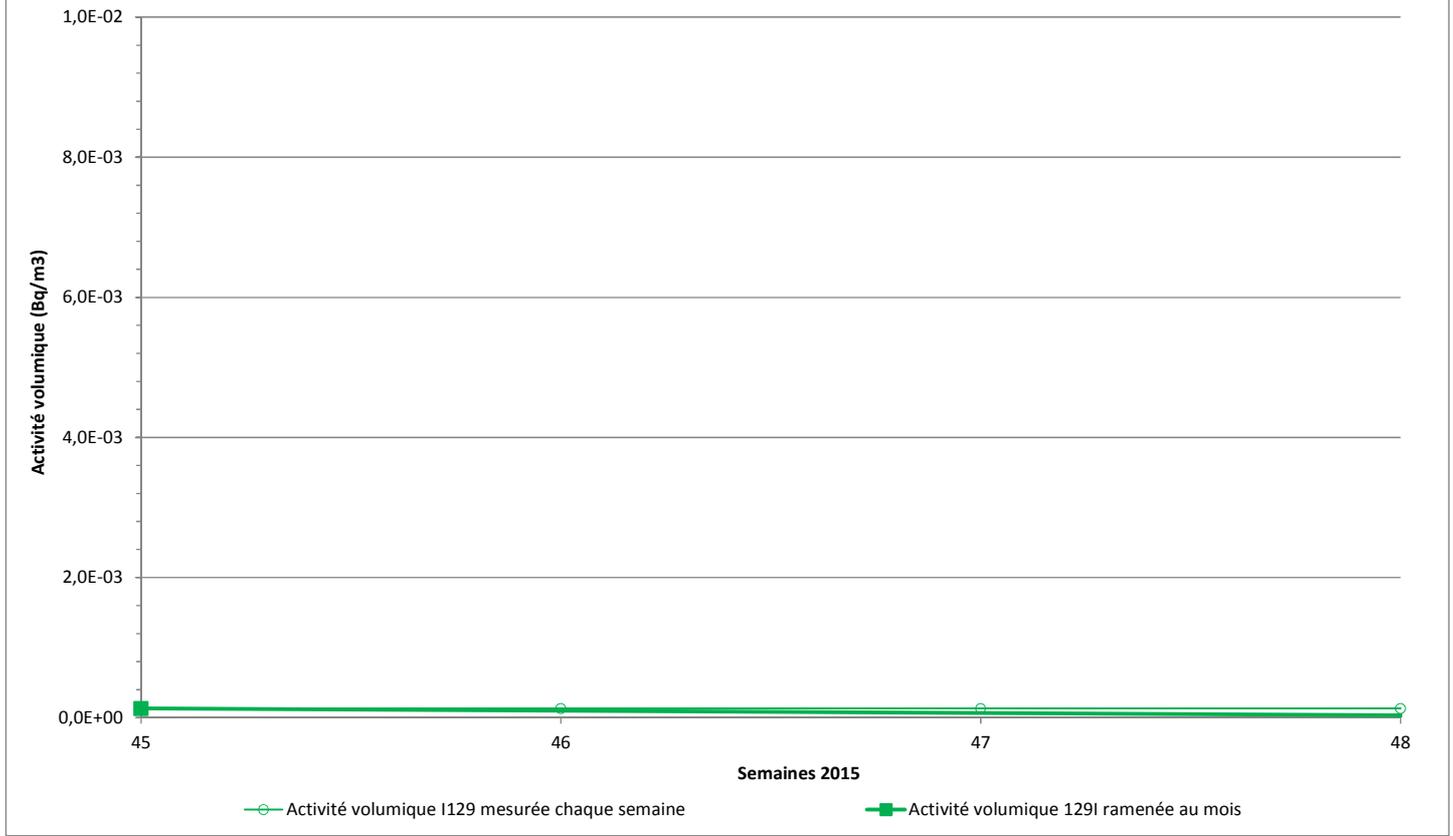
Activité ¹⁴C témoin 2015



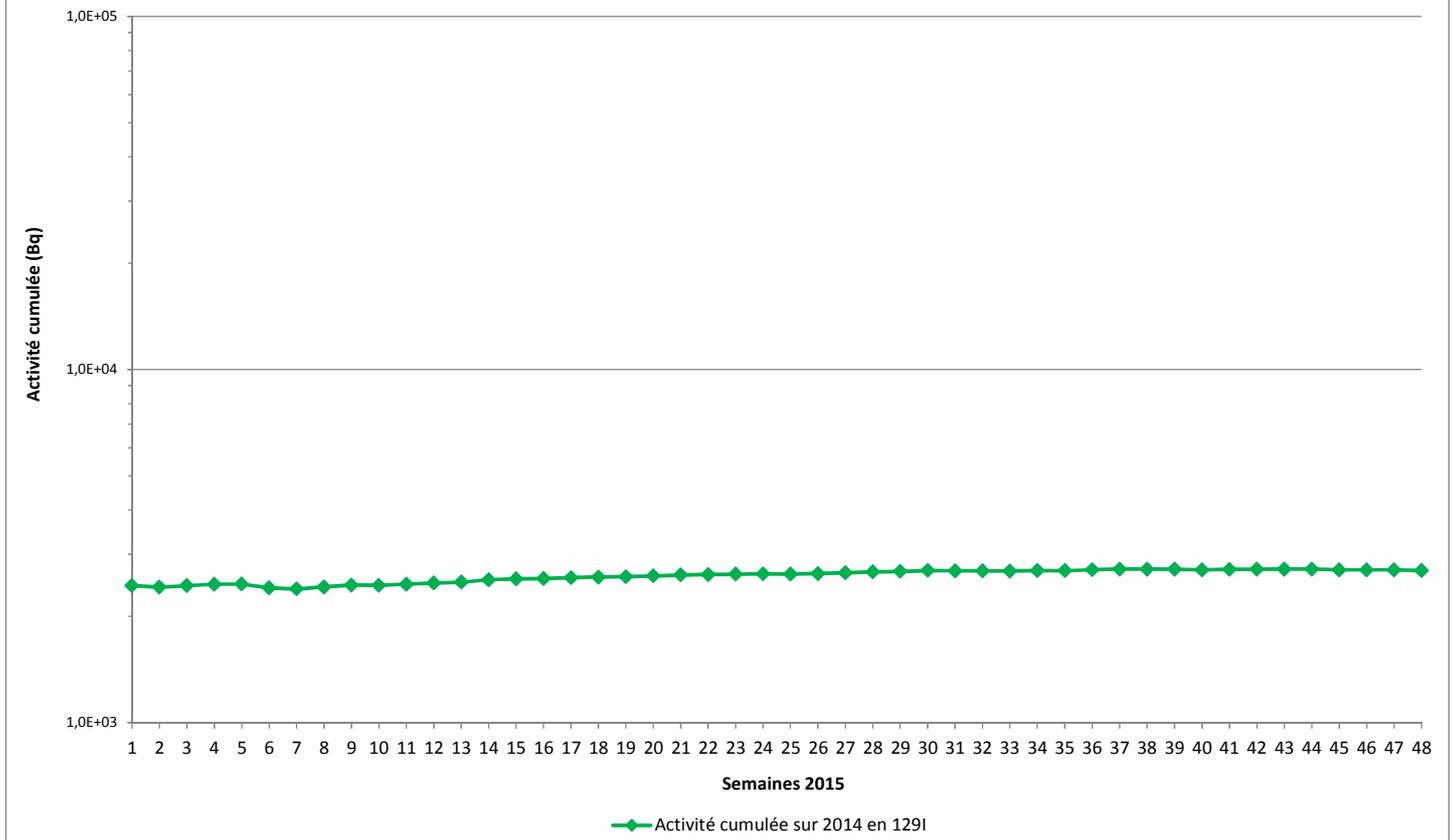
Activité cumulée ¹⁴C, témoin 2015



Activité volumique ¹²⁹I témoin 2015



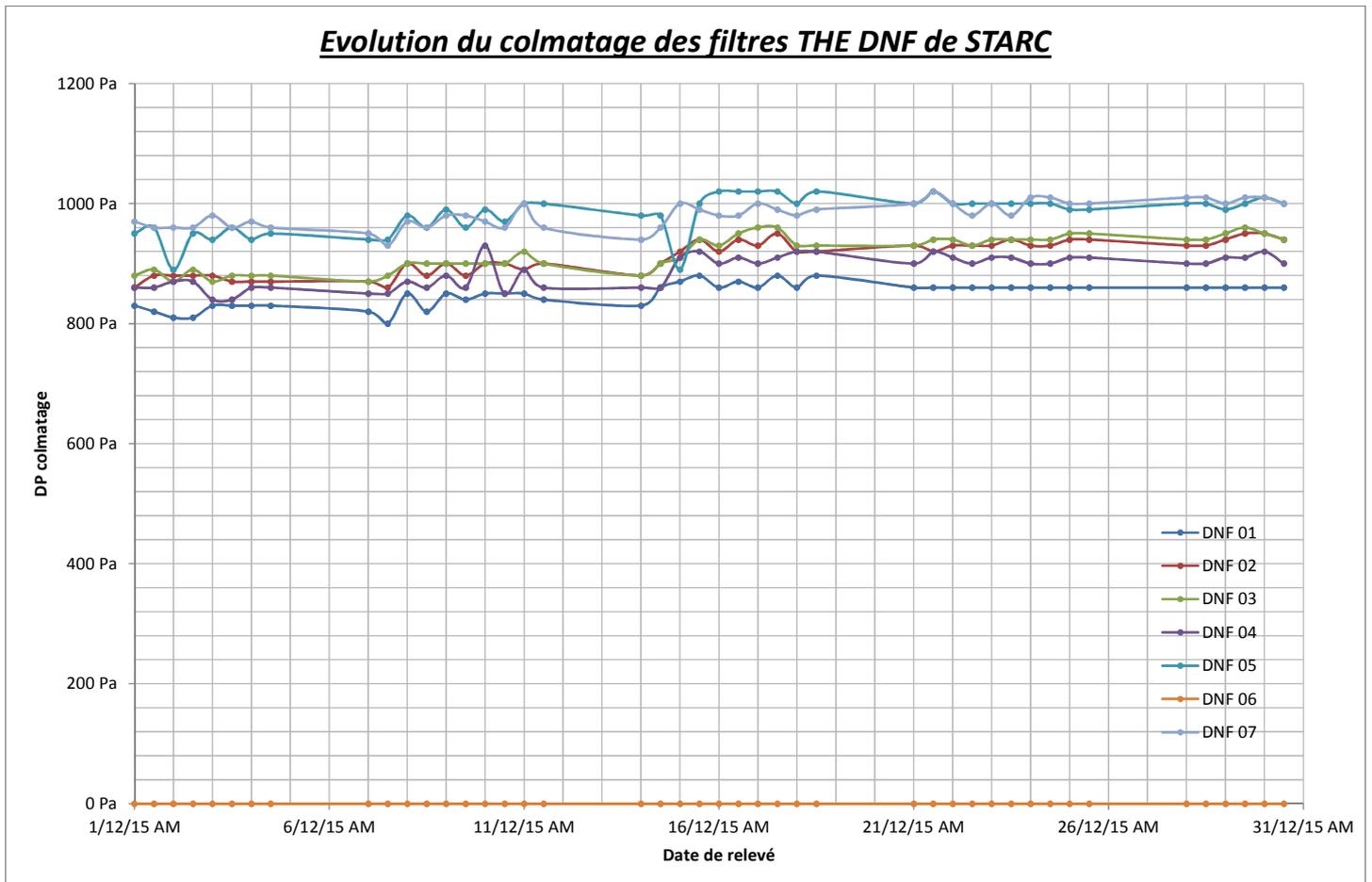
Activité cumulée ¹²⁹I, témoin 2015



2.3- MESURE DE COLMATAGE DES FILTRES THE

Les relevés de colmatage des filtres THE sont faits quotidiennement, et les résultats sont archivés. Un filtre est colmaté si la dépression totale au niveau d'un bloc DNF dépasse les 1200 Pa.

Les valeurs relevées (pour les 2 filtres en série) le 30/12/2015 allaient de 860 à 1000 Pa.



Le dernier changement de la totalité des filtres THE de première barrière, a été réalisé le 20 avril 2015. Début 2015, le suivi de colmatage des filtres THE se fait par filtre et non plus par groupe de filtres pour chaque ligne (2 filtres THE par ligne, et 7 lignes de filtration).

2.4- DIVERS

Fermetures prévisionnelles du site :

- Le vendredi 6 mai 2016 (jeudi 5 férié),
- Le vendredi 15 juillet 2016 (jeudi 14 férié),
- Le lundi 31 octobre 2016 (mardi 1 novembre férié),
- Le lundi 26 décembre 2016 (dimanche 25 férié),
- Le mardi 27 décembre 2016,
- Vendredi 30 décembre 2016 (samedi 1 janvier férié).

Prélèvements environnementaux :

Etude en cours, pour modifier le type de prélèvement des aérosols dans l'environnement (BALT) pour être en conformité normative et réduire les seuils de décision des analyses associées (auto-surveillance).

Planification du nettoyage du bassin de collecte des eaux incendie.

Réalisation d'un prélèvement instantané après une pluie, dans fossé ouest (aval rejets). Le prélèvement 24 heures ne pouvant être réalisé par manque d'eau dans ce fossé.

Prélèvements annuels de gaz sur la cheminée par organisme externe accrédité COFRAC.

DREAL :

Rapport d'Inspection du vendredi 2 octobre 2015 sur l'ICPE, une réponse à apporter à la préfecture sur l'enregistrement des chauffeurs.

Commission de Suivi de Site le 2 décembre 2015.

Evènements divers :

Fin de mise en place d'un laveur de gaz, pour le traitement des vapeurs aspirées par la sorbonne du laboratoire, afin de protéger l'ensemble du système de ventilation en aval.

Réunion de travail avec médecin du travail et inspection du travail.

Audit externe ISO 14001, ISO 9001 le 4 février 2016.

Planification audit interne laboratoire, suivant l'ISO 17025, début février 2016,

Suspicion de contamination sur l'aire d'entreposage des citernes (à confirmer par une cartographie radioprotection), suite à détection de contamination externe sur une citerne.

Vérification annuelle des chariots, palonniers & élingues du site.

3- SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION DU PUBLIC

Afin d'assurer la surveillance de l'exposition du public, plusieurs dosimètres passifs ont été placés en limite de propriété sur la base d'Epothémont et en zone conventionnelle :

- 1 dosimètre en limite de site à la jonction avec la société voisine MC Clôture (Portail)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment entreposage (Droit Entreposage)
- 1 dosimètre en limite de site au droit du bâtiment de traitement (Droit Traitement)
- 1 dosimètre sur le mur extérieur du bâtiment au niveau de l'entreposage des bennes (Auvent Entreposage)
- 1 dosimètre au niveau du bâtiment administratif (Témoin)

La fréquence de mesurage de ces dosimètres est trimestrielle, comme pour les dosimètres du personnel de catégorie B, intervenant en zone nucléaire.

L'organisme en charge de leur développement est l'IRSN, laboratoire agréé ASN.

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)	
	PERIODE DE SUIVI 01/10/2015 – 31/12/2015	CUMUL (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Témoin	< 0,05	< 0,05
Portail	0,21	0,79
Droit Entreposage	0,22	0,86
Droit Traitement	0,23	0,84
Auvent Entreposage	0,15	0,57

(*) Le cumul est la somme des valeurs discrètes d'exposition.

Nota : les valeurs ci-dessus sont des résultats de mesures de la dose brute incluant le bruit de fond naturel. Ces doses sont mesurées avec un seuil à 10 µSv.

Le dosimètre témoin est conservé dans le bâtiment administratif, il permet de déduire éventuellement la dose induite par le transport jusqu'au laboratoire de mesure.

Nous présenterons ces résultats, en déduisant la dose moyenne trimestrielle (même période) des mesures ambiantes les plus proches, à savoir Bar-sur-Aube (nous avons exclus les valeurs des sites de proximité ANDRA, communauté de commune de Soulaines, afin de s'affranchir de l'éventuel impact de ces sites sur la dose ambiante). Ces valeurs sont collectées sur le site :

www.mesure-radioactivite.fr/public/s-carte.html (données publiques des laboratoires RNME).

DOSIMETRE	Equivalent de dose (mSv)			
	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/10/2015 – 31/12/2015	Moyenne dose ambiante Bar sur Aube 01/01/2015 – 31/12/2015	ICPE Epothémont période de suivi (**) 01/10/2015 – 31/12/2015	ICPE Epothémont Cumul (*) DES 12 DERNIERS MOIS
Portail	0,21	0,83	0	0
Droit Entreposage			0,01	0,03
Droit Traitement			0,02	0,01
Auvent Entreposage			0	0

(**) Le calcul de la dose apportée par l'ICPE d'Epothémont, est la différence entre la dose brute des dosimètres de l'ICPE, mesurée par l'IRSN, et la moyenne des doses ambiantes mesurées à Bar-sur-Aube. Idem pour le calcul de la dose cumulée apportée par l'ICPE d'Epothémont.